

Rapports de gestion des services de l'administration communale pour l'exercice 2020



2020 Foire du Livre

TABLE DES MATIÈRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
BUREAU PROMOTIONNEL ET CULTUREL	18
SERVICE DES FINANCES.....	19
INFORMATIQUE	38
CULTURE	44
RESSOURCES HUMAINES.....	46
MUSÉE D'HORLOGERIE – CHÂTEAU DES MONTS	57
MUSÉE DES BEAUX-ARTS	73
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.....	94
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.....	102
BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES.....	105
SERVICE FORESTIER INTERCOMMUNAL LE LOCLE – LA CHAUX-DE-FONDS.....	107
DICASTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES INSTITUTIONS PARASCOLAIRES (DEJIP) .	110
CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE	113
CENTRE D'ORTHOPHONIE	115
CLAAP – CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE	117
PARLEMENT DES JEUNES	141
GUICHET SOCIAL RÉGIONAL	143
GARAGE	152
VOIRIE	152
SPORTS	155
STATION D'ÉPURATION.....	157
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	163
IMMEUBLES	172
CONTRÔLE DES HABITANTS	178
ÉTAT CIVIL	184
OFFICE DU TRAVAIL	188
OFFICE DU LOGEMENT.....	190
SÉCURITÉ PUBLIQUE	192
ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE MON-REPOS	196
BUREAU D'OBSERVATION – COSC.....	198
SERVICE DES EAUX.....	201
ECLAIRAGE PUBLIC	207

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général s'est réuni à 6 reprises en 2020 : les 29 janvier, 20 février, 27 mai, 22 juin, 24 septembre et 18 novembre.

Le législatif a adopté 13 rapports du Conseil communal, 1 rapport d'information du Conseil communal et 2 rapports de commissions.

Enfin, le Conseil général a adopté 22 arrêtés (voir ci-après).

Bureau

Pour l'année 2020, le mandat du Bureau a été prolongé jusqu'au 31 décembre et a été désigné comme suit :

1 ^{er} janvier au 31 décembre	- Mme Stéphanie Hügli, POP	Présidente
	- M. Roland Frutschi, Les Verts	1 ^{ère} vice-président
	- M. Pierre Surdez, PLR-VL	2 ^{ème} vice-président
	- M. André-Pierre Nobile, POP	Secrétaire
	- M. François Chopard, PLR-VL	Secrétaire suppléant
	- M. Cyprien Baba, POP	Questeur
	- Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster, PS, remplacée dès le 24 septembre par M. Pascal Wurz, PS	Questrice

Interpellations

- 29 janvier
- De de MM. Leonello Zaquini et Jean-Marie Rotzer (POP) : « Plaque commémorative pour l'artiste Pietro Galina »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - De M. Gérard Santschi et consorts (PS) : « Amélioration de l'accueil des spectateurs à la patinoire »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - De M. Anthony von Allmen et consorts (PLR-VL) : « Page Facebook « Le Locle, Mère commune » »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- 20 février
- De M. Lobsang Blanchard (POP) : « Convocation du Conseil général »
L'interpellateur ne se déclare pas satisfait de la réponse du Conseil communal. Ouverture de la discussion refusée, plébiscitée seulement par 4 voix sur 32.
 - De M. Oskar Favre et consorts (POP) : « Manque de médecins au Locle »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - De M. Oskar Favre et consorts (POP) : « Vaisselle pour les fêtes en ville du Locle »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- 27 mai
- De M. Pascal Wurz et consorts (PS) : « Le Locle, un désert policier le dimanche ? »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - Interpartis (Les Verts par M. Romain Vermot et consorts, POP par Mme Léa Eichenberger et consorts, PS par MM. David Taillard et Gérard Santschi et PLR-VL par M. Anthony Von Allmen et consorts, tous membres de la commission financière) : « Plan de stationnement »
L'interpellateur ne se déclare pas satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - Interpartis (Les Verts par M. Romain Vermot et PS par M. Gérard Santschi) : « Sauvez le Quartier-Neuf (3^e tentative) »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - De M. Michel Zurbuchen et consorts (PLR/VL) : « Travaux Jardin Klaus »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - De M. Anthony von Allmen et consorts (PLR/VL) : « Crise du Covid-19 en Ville du Locle »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - De M. Anthony Von Allmen et consorts (PLR/VL) : « Quelles mesures pour dynamiser le tourisme dans notre région ? »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- 24 septembre
- De M. Michaël Berly et consorts (POP) : « Quelle vision pour la mobilité durable entre Les Brenets et Le Locle ? »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
 - De M. Cyprien Baba et consorts (POP) : « Sécurité des serveuses et serveurs du Restaurant du Passage »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.

- De M. Hans-Peter Renk et consorts (POP) : « Quel programme de transition pour le passage de la législature 2016-2020 à la législature débutant le 1^{er} janvier 2021 concernant la nouvelle commune du Locle agrandie (Le Locle + Les Brenets) ? »
L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.

Résolution

Néant.

Projet d'arrêté

- 20 février - Projet d'arrêté de M. Lobsang Blanchard (POP) : « Modification du règlement général de la Commune du Locle »
Arrêté amendé le 27 mai et refusé par 14 voix contre 12 et 1 abstention.

Motion

- 27 mai - De MM. Leonello Zaquini et Michaël Berly, POP : « Amélioration des méthodes de travail des commissions »
Motion acceptée par 21 voix et 6 abstentions.
- De M. Lobsang Blanchard, POP : « Redressement des finances de la commune du Locle »
Motion refusée par 17 voix contre 7 et 3 abstentions.
- 27 mai - De Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster et consorts, PS : « Le Locle à Swissminiatur »
Motion acceptée à l'unanimité.
- De de MM. Lobsang Blanchard et Jean-Marie Rotzer, POP : « Redonner vie au marché »
Motion acceptée à l'unanimité.
- 24 septembre - De M. Lobsang Blanchard (POP) : « Proposition de positionnement par rapport à la conjecture H2 »
Motion refusée par 15 voix contre 9 et 3 abstentions.

Classement de motions

Néant.

Postulats

- 29 janvier - Déposé dans le cadre de l'examen du budget 2020, postulat du groupe PLR-VL par M. Michel Rosselet et consorts : « Demande d'aide au canton pour assumer les charges de nos musées »
Postulat accepté à l'unanimité.
- 20 février - Déposé dans le cadre du rapport de commission intercommunale occasionnelle chargée d'élaborer une convention de fusion entre les communes du Locle et des Brenets aux conseils généraux portant demande de ratification de la convention de fusion entre les communes des Brenets et du Locle, du groupe PLR-VL par M. Gaëtan Dubois et consorts : « Pour l'allongement de la ligne NoctamRUN jusqu'aux Brenets »
Postulat accepté à l'unanimité.

Classement de postulats

Néant

Questions

- 27 mai
- De Mme Léa Eichenberger et consorts (POP) : « ARESA ».
 - De M. Pascal Wurz (PS) : « Marche du 1er Mars ».
 - De MM. Cyprien Baba et Jean-Marie Rotzer (POP) : « COVID 19 et la réaction des autorités locales ? ».

Initiatives communales

Néant.

Commissions

- | | |
|--|---|
| ATUEE | - Elle s'est réunie à 2 reprises (5 février, 24 août). |
| Bibliothèques | - Elle s'est réunie à 1 reprise (17 août). |
| Énergies et eau | - Elle s'est réunie à 2 reprises (10 juin, 26 août). |
| Financière | - Elle s'est réunie à 12 reprises (23 janvier, 5 mars, 30 avril, 5, 7, 25 mai, 10 juin, 6 juillet, 3, 8, 10, 17 décembre). Le 8 juin, la commission financière a déposé son rapport sur les comptes 2019, adopté par le Conseil général le 22 juin. |
| Intercommunale fusion Le Locle – Les Brenets | - Elle s'est réunie à 1 reprise (22 janvier). |
| Naturalisations et agrégations | - Elle s'est réunie à 6 reprises (14 janvier, 3 mars, 2 juin, 2 juillet, 28 septembre, 15 décembre). |
| Sports | - Elle s'est réunie à 1 reprise (26 août). |
| STEP | - Elle s'est réunie à 1 reprise (29 juin). |
| CES | - Il s'est réuni à 3 reprises (29 janvier, 13 mai, 16 septembre). |
| Conseil de fondation Bellevue 40 | - Il s'est réuni à 2 reprises (13 janvier, 2 juillet). |
| Travaux publics | - Elle s'est réunie à 2 reprises (11 mai, 27 août). |

CONSEIL COMMUNAL

L'exécutif a siégé 53 fois en 2020.

Composition

Composition du Conseil communal qui a été prolongée jusqu'au 31 décembre :

	- M. Denis de la Reussille, POP	Président
1 ^{er} janvier	- M. Jean-Paul Wettstein, PLR	Vice-président
au	- M. Claude Dubois, PLR	Membre
31 décembre	- M. Cédric Dupraz	Membre
	- M. Miguel Perez	Membre

Mutations

Néant.

Arrêtés et règlements du Conseil communal

8 janvier	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à MSBR Nouvelle Génération SA.
	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à Maud Cosandier-Cardis et Pascal Cosandier.
20 janvier	- Naturalisations (1 Italie – 2 Portugal – 1 Espagne).
17 février	- Abrogation du plan de quartier « Fougères – Jambe-Ducommun »
2 mars	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Jean-Gabriel Torres.
	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Kevin Fauguel.
	- Vente en plein propriété d'un terrain au chemin des Malpierrez à Maria Belen Rizzo et Gianmarco Rizzo.
	- Modification du règlement d'application concernant la taxe déchets (art. 8).
9 mars	- Naturalisations (5 Congo – 2 Italie – 1 France – 5 Portugal).
	- Circulation routière à la rue de la Gare et à la route du Communal (1 complémentaire).
16 mars	- Ouverture nocturne des magasins en 2020.
8 avril	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Thierry Huguenin.
22 avril	- Convocation des électrices et électeurs pour la votation communale relative à l'approbation de la convention de fusion entre les communes du Locle et des Brenets le 28 juin 2020.
29 avril	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à Christine Garcia Suter et Jacques Suter.
	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue des Dentellières à Joëlle et Davide Serra.
8 juin	- Naturalisations (1 Ukraine – 1 Algérie – 1 France).
	- Utilisation de la piscine du Communal durant la période des mesures COVID-19.
15 juin	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à Nathalie Fasel et Harry Schumacher.
8 juillet	- Naturalisations (7 Italie – 3 France – 1 Portugal).
	- Constitution d'une servitude grevant le bien-fonds n°9927 du cadastre du Locle à l'avenue du Technicum.
12 août	- Validation d'une votation communale (fusion Le Locle-Les Brenets).
7 septembre	- Vente en plein propriété d'un terrain à la rue Abraham-Louis-Breguet à MSBR Nouvelle Génération SA.
18 septembre	- Organisation de ses séances.
14 octobre	- Naturalisations (1 Pakistan – 1 Cambodge).
	- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Nuno Ferreira.
10 novembre	- Validation des élections communales.

- Proclamation d'une conseillère générale (Suzanne Zaslowski, POP) et de 4 conseillers généraux (Gabriel Gaffiot, PLR – Vivian Bologna, POP – Gérard Pulfer, PLR – Roland Frutschi, Les Verts).
- 30 novembre - Organisation de la commission de suivi de la fusion entre Le Locle et Les Brenets.
- 7 décembre - Promesse conditionnelle de radiation et de constitution de servitude grevant le bien-fonds n°6963 du cadastre du Locle à la rue de la Colline.
- 21 décembre - Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Franck Schir.
- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Loïc Schir.
- Naturalisations (1 Maroc – 4 Côte d'Ivoire – 1 Congo).
- Modifications du règlement d'application du statut du personnel (art. 113, 161).
- Modifications du règlement concernant les conditions applicables aux apprentis de l'administration communale (art. 1, 4, 6, 7, 11, 17).
- Circulation routière halles de gymnastique de Beau-Site (1 complémentaire).

Réceptions

Le Conseil communal a offert le vin d'honneur aux manifestations suivantes durant l'année :

- 29 mai - Jubilaires et retraités du Cercle scolaire du Locle – Collège Jehan-Droz.
- 28 octobre - Soupe à la courge des jardins coopératifs – Jambe-Ducommun.

Représentations

Le Conseil communal s'est fait représenter aux manifestations principales suivantes durant l'année :

- Inauguration de la Fleur de Lis – Le Locle.
- Inauguration de l'Hôtel de Ville – La Brévine.
- Ouverture de la filiale postale modernisée – Le Locle.
- 100 ans Charles Pierre-Humbert – Le Locle.
- Diverses assemblées générales d'institutions et d'associations.

Agrégations - naturalisations

Le Conseil communal a accordé l'agrégation à la Commune du Locle à 39 personnes (1 ressortissant d'Algérie, 1 d'Espagne, 5 de France, 10 d'Italie, 1 du Maroc, 8 du Portugal, 1 d'Ukraine, 6 du Congo, 1 du Pakistan, 1 du Cambodge, 4 de Côte d'Ivoire).

ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS VOTÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL EN 2020

Du 29 janvier

Crédit de Fr. 330'000.- pour le remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau dans le cadre des grands chantiers 2020 en ville du Locle

- Article premier.- Un crédit de Fr. 330'000.- (sans TVA) est accordé au Conseil communal pour le remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau dans le cadre des grands chantiers 2020 en ville du Locle.
- Art. 2.- Le montant net figurant à l'article 1 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 3.- Les numéros d'objets suivants sont attribués :
100477 Fr. 152'000.- chantier Les Monts – Pillichody
100478 Fr. 178'000.- chantier Communal – Gentiane
- Art. 4.- Les modalités d'amortissement seront de 2%.
- Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement du crédit.
- Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit de Fr. 500'000.- pour des travaux sur les canalisations

- Article premier.- Un crédit de Fr. 500'000.- (sans TVA) est accordé au Conseil communal pour des travaux sur les canalisations.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher Fr. 100'000.- de recettes, portant ainsi à Fr. 400'000.- le montant net finalement à la charge de la ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée au compte : 100472.50320.00.
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 3%.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit de Fr. 710'000.- pour la réfection de la partie inférieure de la route du Communal avec reprise complète de la chaussée

- Article premier.- Un crédit de Fr. 710'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour la réfection de la partie inférieure de la route du Communal avec reprise complète de la chaussée.
- Art. 2.- Le montant net figurant à l'article 1 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 3.- La dépense sera portée au compte 100474.50100.00.
- Art. 4.- Les modalités d'amortissement seront de 2%.
- Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit de Fr. 210'000.- pour le remplacement du collecteur unitaire de la partie inférieure de la route du Communal et la création d'un système d'infiltration des eaux claires

- Article premier.- Un crédit de Fr. 210'000.- HT est accordé au Conseil communal pour le remplacement du collecteur unitaire de la partie inférieure de la route du Communal et la création d'un système d'infiltration des eaux claires.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher Fr. 50'000.- de recettes pour les eaux claires, portant ainsi à Fr. 160'000.- le montant net finalement à la charge de la ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée aux comptes :
100475.50320.00 pour les eaux usées Fr. 85'000.- HT.
100476.50320.00 pour les eaux claires Fr. 125'000.- HT.
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 2%.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Du 20 février

Approbation de la convention de fusion entre les communes du Locle et des Brenets

- Article premier.- Est approuvée la convention de fusion entre les communes du Locle et des Brenets, signée le 5 février 2020 par les conseils communaux desdites communes et approuvée par arrêté du Conseil d'État du 17 février 2020.
- Art. 2.- En cas d'approbation par les deux conseils généraux des communes intéressées, la convention de fusion sera soumise au référendum obligatoire dans chacune des communes signataires.

Modification du plan et du règlement d'aménagement

- Article premier.- Le plan d'aménagement, sanctionné par le Conseil d'État le 9 mai 2001, est modifié par le plan portant modification du plan d'aménagement « 18N087-80-01 ».
- Art. 2.- Le règlement d'aménagement est modifié comme suit :
Art. 12.1 alinéa 2
2 Les périmètres des plans de quartier sanctionnés (PPQS) figurant sur le plan d'urbanisation. Il s'agit des plans suivants :
- Jambe-Ducommun
- Malpierres Est
- Les Dentellières
- Art. 3.- 1 Le présent arrêté, préavisé par le Département du développement territorial et de l'environnement, le 5 décembre 2019, est soumis au référendum facultatif.
2 Il entrera en vigueur, après sa mise à l'enquête publique, à la date de publication de sa sanction par le Conseil d'État dans la Feuille officielle cantonale.

Du 27 mai

Crédit de Fr. 800'000.- pour la mise en conformité des arrêts de bus selon la LHand en ville du Locle

- Article premier.- Un crédit de Fr. 800'000.- est accordé au Conseil communal pour la mise en conformité des arrêts de bus selon la LHand en ville du Locle.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher une subvention d'un montant total de Fr. 160'000.-, portant ainsi à Fr. 640'000.- le montant net finalement à la charge de la ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée au compte 100544.50100.00.
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 2 %.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Du 22 juin

Compte et gestion 2019

- Article premier.- Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2019, qui comprennent :
- a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit :
- | | |
|---|---------------------------|
| Charges d'exploitation | Fr. 76'670'743.92 |
| Revenus d'exploitation | Fr. -66'702'711.75 |
| Résultat provenant des activités d'exploitation (1) | Fr. 9'968'032.17 |
| Charges financières | Fr. 3'447'643.51 |
| Produits financiers | Fr. -5'705'435.41 |
| Résultat provenant des financements (2) | Fr. -2'257'791.90 |
| Résultat opérationnel (1+2) | Fr. 7'710'240.27 |
| Charges extraordinaires | Fr. 0.00 |
| Revenus extraordinaires | Fr. -23'480'348.25 |
| Résultat extraordinaire (3) | Fr. -23'480'348.25 |
| Résultat total, compte de résultats (1+2+3) | Fr. -15'770'107.98 |
- b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de :
- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Total des dépenses | Fr. 5'338'899.99 |
| Total des recettes | Fr. -1'633'417.58 |
| Investissements nets | Fr. 3'705'482.41 |
- c) Pour information, les dépenses d'investissements du patrimoine financier sont de :
- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| Total des dépenses | Fr. 575'444.71 |
| Total des recettes | Fr. -29'100.00 |
| Investissements nets | Fr. 546'344.71 |
- d) le bilan au 31 décembre 2019.
- Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2019 est approuvée.
- Art. 3.- Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Modifications temporaires du Règlement général de la Commune du Locle

Pour l'année administrative 2019-2020, les dispositions temporaires suivantes sont adoptées :

- Article premier.- Le mandat de l'actuel Bureau du Conseil général est prolongé de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2020.
- Art. 2.- Le mandat de l'actuel président et de l'actuel vice-président du Conseil communal est prolongé de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2020.
- Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entre en vigueur immédiatement.

Du 24 septembre

Cautionnement simple de Fr. 425'000 pour l'Association Le Casino-La Grange

- Article premier.- Le Conseil communal est autorisé à donner le cautionnement simple de la Ville du Locle, à concurrence de Fr. 425'000.-, à l'Association Le Casino – La Grange.
- Art. 2.- Le cautionnement fait l'objet d'une rémunération. Le Conseil communal règle les modalités de la rémunération selon les dispositions légales en vigueur afin de tenir compte du risque pris par la Ville du Locle.
- Art. 3.- Le cautionnement ne sera effectivement accordé que si toutes les sources de financement sont assurées.
- Art. 4.- La durée de cautionnement est fonction de la durée de vie économique du projet, mais au maximum 25 ans. La garantie ne s'applique qu'au montant résiduel dû.
- Art. 5.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit d'engagement de Fr. 145'000.- pour l'achat d'un véhicule supplémentaire au Service de la voirie

- Article premier.- Un crédit d'engagement de Fr. 145'000.- est accordé au Conseil communal pour l'achat d'un véhicule supplémentaire au service de la voirie du Locle.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article premier est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 3.- La dépense sera portée au compte 100551 50600.00.
- Art. 4.- Les modalités d'amortissement seront de 6.5%.
- Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit d'engagement de Fr. 180'000.- pour l'éclairage du terrain de football des juniors sur Le Communal

- Article premier.- Un crédit d'engagement de Fr. 180'000.- est accordé au Conseil communal pour l'éclairage du terrain de football des juniors sur Le Communal.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher une subvention estimée d'un montant total de Fr. 18'000.-, portant ainsi à Fr. 162'000.- le montant net finalement à la charge de la Ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée au compte 100543 50400.00.
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 5%.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit d'engagement de Fr. 660'000.- pour le renouvellement de l'étape d'ozonation de la chaîne de traitement d'eau potable du Locle

- Article premier.- Un crédit de Fr. 660'000.- HT est accordé au Conseil communal pour le renouvellement de l'étape d'ozonation de la chaîne de traitement d'eau potable du Locle.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher Fr. 132'000.- de recettes de subventionnement estimées, portant ainsi à Fr. 528'000.- le montant net finalement à la charge de la ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée au compte 100550 50310.00
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 4%.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement du crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Du 18 novembre

Modification du règlement général de la Commune du Locle

- Article premier.- Le règlement général de la Commune du Locle est modifié comme suit :
Article 27 al. 1 let. i) (nouveau)
la commission législative de 7 membres issus du Conseil général.
- Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entre immédiatement en vigueur.

Organisation de la commission législative

- Article premier.- La commission législative est chargée d'élaborer et de mettre à jour la réglementation de la nouvelle commune fusionnée.
- Art. 2.- Son but sera d'élaborer une nouvelle réglementation sur la base de la réglementation des deux anciennes communes afin de n'en faire plus qu'une. Parmi les règlements à élaborer ou à mettre à jour, il y a notamment le règlement général, le règlement de police et le nouveau règlement sur les tarifs.
- Art. 3.- ¹ Ladite commission s'organise elle-même et est habilitée à associer à ses travaux, régulièrement ou ponctuellement, toute personne qu'elle juge utile de consulter, notamment le personnel de la chancellerie, ainsi qu'à requérir toutes informations nécessaires.
² Le cas échéant, elle invite le Conseil communal à envoyer une délégation à ses séances.
- Art. 4.- La commission se réunit en principe une fois par mois.
- Art. 5.- Les propositions et discussions de la commission font l'objet d'une communication écrite régulièrement au Conseil général.
- Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entre immédiatement en vigueur.

Abrogation du règlement général de la Commune des Brenets du 28 mars 2018 dans le cadre de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets

- Article premier.- Le règlement général de la Commune des Brenets du 28 mars 2018 est abrogé.
- Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Abrogation du règlement sur les finances de la Commune des Brenets du 14 décembre 2015 dans le cadre de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets

- Article premier.- Le règlement des finances de la Commune des Brenets du 14 décembre 2015 est abrogé.
- Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Abrogation du règlement pour la distribution de l'eau potable de la Commune des Brenets du 22 mars 1995 et l'arrêté fixant le tarif de vente de l'eau de la Commune des Brenets du 2 juin 2008 dans le cadre de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets

- Article premier.- Le règlement pour la distribution de l'eau potable de la Commune des Brenets du 22 mars 1995 est abrogé.
- Art. 2.- L'arrêté fixant le tarif de vente de l'eau de la Commune des Brenets du 22 mars 1995 est abrogé.
- Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Abrogation de l'arrêté relatif à la perception d'une taxe d'épuration de la Commune des Brenets du 15 novembre 2000 dans le cadre de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets

Article premier.- L'arrêté relatif à la perception d'une taxe d'épuration du 15 novembre 2000 est abrogé.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Abrogation du règlement relatif à la gestion des déchets de la Commune des Brenets du 1^{er} novembre 2011 dans le cadre de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets

Article premier.- Le règlement relatif à la gestion des déchets de la Commune des Brenets du 1^{er} novembre 2011 est abrogé.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Abrogation de l'arrêté concernant la taxe pour l'entretien des conduites privées d'amenée d'eau potable de la Commune des Brenets du 22 mars 1995 dans le cadre de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets

Article premier.- L'arrêté concernant la taxe pour l'entretien des conduites privées d'amenée d'eau potable de la Commune des Brenets du 22 mars 1995 est abrogé.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Modification temporaire du Règlement général de la Commune du Locle

Article premier.- Le mandat du président et du vice-président du Conseil communal pour la première période de la législature 2021-2024 est prolongé de 1 an, soit jusqu'au 30 juin 2022.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entre en vigueur immédiatement.

ARCHIVES DE LA VILLE

En 2020, deux fonds d'archives importants ont été déposés aux Archives communales. Il s'agit d'abord d'un fonds concernant l'institution des Billodes, qui a été donné par le Centre pédagogique des Billodes. Remontant au 18^e siècle, ces documents permettent de retracer l'histoire et le financement de l'asile fondé en 1815. Ils comportent notamment des lettres autographes de Marie-Anne Calame, la fondatrice, et les premiers comptes de l'institution. Ils ont été inventoriés, classés et conditionnés comme il se doit.

L'autre fonds concerne l'École d'horlogerie du Locle. Il se compose de correspondances, comptes et autres documents couvrant la période de 1868 à 1920. Trouvé aux Moulins souterrains, il a également été trié, inventorié et conditionné.

Le travail de rangement, d'inventaire et de conditionnement des archives dans du matériel adéquat se poursuit. La valeur assurance des archives communales a été revue à la hausse, de façon à mieux correspondre à la réalité.

En revanche, le travail commencé en 2018-2019 sur l'élaboration d'un plan de sauvetage des archives en cas de catastrophe n'a pas progressé, faute de temps disponible.

Une autre réflexion a démarré en cours d'année sur un projet de plan de classement/archivage qui permettra dans les années suivantes la mise en place d'une GED et d'un archivage numérique. Quelques prises de contact et séances ont eu lieu, qui se poursuivront en 2021.

Un chercheur a été accueilli aux Archives pour des recherches portant sur un immeuble loclois ; un autre pour un travail concernant la Grève de 1918. Ce dernier a publié sur cette thématique un remarquable mémoire de maîtrise largement basé sur les archives du Locle. Une quinzaine d'autres personnes ont été renseignées par mail ou par courrier.

Quelques services communaux (Affaires sociales, Voirie-garage-forêt et Gérance) ont procédé au tri et à l'élimination ou dépôt de leurs archives.

BUREAU PROMOTIONNEL ET CULTUREL

Synthèse et commentaires

Manifestations

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il faudra oublier bien vite cette année 2020 en ce qui concerne les manifestations.

Et pourtant tout avait bien commencé avec une très belle édition de « Fun on Ice » réunissant plus de 200 participants et ensuite avec la 13^{ème} édition du « Locle, capitale mondiale de la St-Valentin ». La suite, tout le monde la connaît avec une accumulation d'annulation de tout ce qui fait la dynamique de notre ville, le sport et la culture.

Paradoxalement, cette situation aura créé un surcroît de travail puisqu'après l'organisation, il a fallu tout annuler.

À noter que le « P'tit Marché du samedi matin » sur la Place du Marché a tout de même pu être organisé entre mai et fin septembre en respectant les règles sanitaires. La présence tous les samedis d'une maraîchère, d'une boulangère et d'une artisane aura permis de faire vivre cette place durant la belle saison.

Synthèse

L'année 2020 aura pourtant été particulièrement chargée.

La préparation et la mise en place de la nouvelle commune fusionnée ont généré un investissement relativement important en réflexion. Une fusion n'est pas anodine et impose de nombreuses modifications.

Dans ce même ordre d'idée, l'élaboration d'un nouveau site internet est mise en route dès l'été. Complètement remanié, il devrait voir le jour dans les premiers mois de l'année 2021.

La plaquette annuelle 2021, distribuée dans les boîtes aux lettres en fin d'année, comprend dès cette nouvelle édition également les informations de la commune des Brenets.

Les commerçants et les restaurateurs sont impactés de façon très importante par la pandémie du Covid-19. Le Conseil communal prend la décision en novembre d'organiser un grand concours, sous la responsabilité du bureau promotionnel, invitant la population à se rendre dans les établissements locaux et à remplir les bulletins de participation qui permettront de participer à un tirage au sort qui aura lieu au premier trimestre 2021. Fr 30'000.- en bons d'achats à faire valoir dans les commerces et restaurants locaux seront ainsi distribués.

Novembre 2020 aura également été marqué par l'annonce de la fermeture de l'agence de voyages Croisitour. Une perte pour notre ville qui implique également la recherche d'un nouveau lieu pour abriter le Point d'Informations Touristiques. Déjà placé sous la direction du bureau promotionnel, celui-ci est déplacé dans les locaux de son secrétariat à l'Hôtel de Ville et est opérationnel dès janvier 2021 et toujours avec une ouverture 7/7. La mise en place et l'organisation de ce changement ont pu rapidement être réalisées. Il permettra aux visiteurs, entre autre, de découvrir les salles principales de l'Hôtel de Ville également le week-end.

Comme chaque année, les souhaits de bonne année à la population par le Conseil communal ont été envoyés en fin d'année.

SERVICE DES FINANCES

Introduction

Le service des finances est organisé en différents « domaines » : le domaine de la comptabilité et celui de la caisse communale, facturation et contentieux, localisés au rez-de-chaussée de Technicum 21, et le domaine informatique au deuxième étage du même bâtiment. L'effectif du service des finances comprend 10 personnes occupées pour un total de 8,9 équivalent plein temps (EPT) au 1^{er} janvier 2020. Par rapport au 1^{er} janvier 2019, l'effectif est stable.

Dans le détail, l'effectif du service des finances au 1^{er} janvier 2020 en équivalent plein temps est le suivant :

Chef de service et secrétariat	1,1
Comptabilité, y.c. assurances, contrôle interne	3,3
Caisse, facturation, contributions et contentieux	2,5
Informatique	2,0
TOTAL	8,9

De plus, un-e apprenti-e est accueilli-e dans le service durant l'année en partageant le temps de travail entre la comptabilité et la caisse communale.

Fusion Le Locle – Les Brenets

La fusion avec la commune des Brenets a passablement sollicité les ressources du service des finances en 2020. Si avec l'incertitude au premier semestre, aucun travail n'a été lancé, les premières démarches ont été entreprises rapidement dès l'issue du scrutin connue en juin 2020.

Le travail a été important dans l'élaboration du budget 2021, puisqu'il a fallu intégrer l'ensemble du plan comptable des Brenets orienté selon la classification fonctionnelle dans celui existant du Locle construit selon une classification institutionnelle (par service). Cette tâche a beaucoup occupé le domaine de la comptabilité.

En parallèle, un comité de pilotage de la fusion et un comité de pilotage informatique ont été mis sur pied, avec à chaque fois la mise en place de groupes de travail spécifiques. À chaque fois, des collaborateurs du service des finances y étaient impliqués.

Assurances

Dès le 1^{er} janvier 2012, l'ensemble du portefeuille d'assurance de la ville du Locle est suivi par un courtier en assurances dans l'optique de bénéficier d'une approche professionnelle dans un domaine toujours plus complexe, en particulier au chapitre des procédures des marchés publics. En corollaire, la gestion administrative des assurances a été reprise par le service des finances afin d'avoir une vision globale des couvertures d'assurance et garantir le lien avec le courtier.

L'année 2020 a été consacrée au suivi habituel de nos couvertures d'assurance, avec la particularité de la prise en compte de la fusion avec la commune des Brenets. Il a ainsi fallu intégrer les couvertures d'assurance des Brenets dans les polices déjà en place pour la Ville du Locle. Uniquement sur la RC, une économie de l'ordre de 20% a ainsi été réalisée avec la nouvelle prime par rapport aux primes des deux couvertures RC cumulées.

Nous avons aussi en 2020 mené un appel d'offre pour la couverture d'assurance de nos musées. La comparaison a abouti au changement de notre assureur, XL Insurance, au profit de notre nouvel assureur Helvetia. Le professionnalisme comme assureur d'art est toujours garanti, avec une prime en diminution de Fr. 6'420.- (-18%).

L'inventaire chose a été fait en 2018 et sera actualisé en 2021, avec en corollaire l'adaptation des polices aux nouvelles valeurs.

L'année 2020 comporte son lot de sinistres. Pour l'année concernée, les montants liés aux sinistres par branche sont résumés dans le tableau ci-dessous. Il ne tient pas compte des cas en cours qui ne sont pas encore clôturés.

Types d'assurances	Nb sinistres	Montants déclarés	Montants reconnus	Franchises payées	Couverture d'assurance nette	Sinistres en cours	Franchise à payer
RC							
Choses + bâtiments + machines	5	17 747.80	17 747.80	2 600.00	15 147.80	4 684.00	2 000.00
Flotte CascoPro							
Flotte véhicules	4	7 764.70	7 764.70	2 000.00	5 764.70	A évaluer	500.00
Pers. Coll. Elèves							
Art	2	11 187.35	11 187.35	0.00	11 187.35		
TOTAL	11	36 699.85	36 699.85	4 600.00	32 099.85	4 684.00	2 500.00

Les indemnités les plus importantes concernent l'assurance choses, bâtiments et machines, avec près de Fr. 17'800.- de dégâts remboursés pour cinq sinistres. Un montant important dans le domaine de l'art a été pris en charge suite à un dommage sur une œuvre dans le cadre d'une exposition temporaire.

Systeme de controle interne (SCI)

Conformément à la nouvelle loi sur les finances, un système de contrôle interne a dû être mis en place et formalisé en 2016. Le SCI se présente sous la forme d'une matrice mettant en relation les tâches effectuées, les risques financiers associés et les contrôles instaurés pour diminuer le niveau de risque.

Le SCI a fait l'objet d'une mise à jour régulière en fonction des remarques de notre réviseur lors de l'audit des comptes et aussi pour tenir compte des modifications dans les procédures de travail. En ce sens, la mise à jour du SCI est une tâche récurrente qui nécessite une réflexion chaque année avec, le cas échéant, l'apport de modifications dans la matrice SCI.

Suivi du modèle comptable harmonisé MCH2 et de l'environnement réglementaire

L'année 2015 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) ainsi que son règlement général d'application (RLFinEC). La modification de ces bases légales a abouti à l'application d'un nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) et a notamment nécessité la mise en place d'un nouveau règlement communal sur les finances qui a été adopté par le Conseil général le 25 juin 2015.

Le MCH2 et la nouvelle réglementation en vigueur font l'objet d'un suivi par deux groupes de travail distincts, où la ville du Locle est représentée. Il s'agit de :

1. Groupe de travail MCH2 avec le service des communes :
 - Objectif : Résolution de problèmes particuliers à la mise en place du MCH2 et à l'application de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC).
 - Composition : service des communes, responsables financiers des villes et de certaines communes, représentant du service financier du canton.
 - Ce groupe s'est réuni à une reprise en 2020, en raison notamment des restrictions sanitaires.
2. Organe technique consultatif selon l'article premier du RFinEC
 - Objectif : développer et harmoniser les pratiques ainsi que les outils en lien avec la gestion financière, évaluer les recommandations et autres règles édictées sur le plan inter cantonal en matière financière, se concerter avant toute modification de la LFinEC ou du RFinEC.
 - Composition : Représentants de l'Etat, des communes et des principaux établissements autonomes de droit public soumis à la LFinEC.
 - Ce groupe ne s'est pas réuni en 2020.

Gestion de la dette

L'Etat de la dette au 1^{er} janvier 2020 était de 114'342'800.- francs.

En 2020, quatre emprunts sont arrivés à échéance et ont été remboursés :

- 3 millions le 20.01.2020 – BCN (durée 1 mois)
- 8 millions le 28.01.2020 – SUVA (durée 10 ans)
- 7 millions le 26.02.2020 - Fondation institution supplétive LPP (durée 6 mois)
- 4 millions le 15.12.2020 – PostFinance (durée 9 ans)

À cela s'ajoutent encore divers amortissements d'emprunts (prêts LIM) pour un montant de Fr. 374'430.- en cours d'année, diminuant ainsi la dette d'autant.

En contrepartie, il a été nécessaire de refinancer ces remboursements et de pourvoir aux besoins de trésorerie durant l'année en concluant quatre emprunts à moyen-long terme :

- 4 millions le 28.01.20 – SUVA – 11 ans à 0.30%
- 4 millions le 28.01.20 – SUVA – 12 ans à 0.37%
- 10 millions le 18.02.20 – Par banque Safra Sarrasin – 1 an à -0.51%
- 7 millions le 15.12.20 – PostFinance – 15 ans à 0.55%

Nous avons aussi eu recours à des emprunts à court terme, d'une durée de 1 à 3 mois à des taux négatifs, durant l'année selon nos besoins de trésorerie. Ces emprunts à court terme ont été faits auprès de la BCN ou de prêteurs institutionnels. Au 31.12.2020, un montant de 5 millions de francs était accordé à ce titre par une entreprise privée et un montant de 2 millions par la BCN.

Compte tenu de ces éléments, **l'état de la dette au 31.12.2020 se monte à Fr. 123'968'370.-** (114'342'800 – 3'000'000 - 8'000'000 – 7'000'000 – 4'000'000 – 374'430 + 4'000'000 + 4'000'000 + 10'000'000 + 7'000'000 + 5'000'000 + 2'000'000) soit une augmentation de l'endettement brut de Fr. 9'625'570.-. Il faut toutefois moduler cette augmentation car elle intègre le financement d'un prêt en faveur de la commune des Brenets à hauteur de 3 millions de francs. Il a été consenti car les conditions de financement sont plus favorables pour la commune du Locle, sachant que l'emprunt sera dans notre bilan après la fusion. Avec cet élément et en tenant compte de la variation des liquidités de Fr. +822'936.- entre le 31.12.2019 et le 31.12.2020, **l'augmentation de l'endettement net est de +5'802'633.-**. Le taux moyen de la dette en 2020, sans tenir compte des emprunts à court terme (<12 mois), se monte à 1.14%.

De manière générale, nous pouvons relever que les conditions d'emprunts ont été encore très favorables en 2020, avec des taux d'intérêt pratiqués toujours très bas et négatifs à court terme. Une dégradation des conditions a été constatée de mars à juin 2020 en raison des effets du Covid-19, mais les conditions

se sont normalisées pour la suite de l'année. Selon les projections et analyses actuelles, les spécialistes du domaine ne pronostiquent aucune hausse marquée des taux d'intérêt à court terme. Ce contexte de taux bas est une aubaine pour notre commune, dans une situation de hausse du niveau d'endettement.

Bureau de la comptabilité

Généralités

Le bureau de la comptabilité regroupe l'ensemble de l'activité comptable de l'administration communale. Les services sociaux possèdent une comptabilité décentralisée. Concernant la comptabilité de la gérance communale, celle-ci est intégrée depuis le mois de juillet 2017 à l'ERP Abacus via le module AbaImmo.

Tâches principales de la comptabilité

La comptabilité dépend administrativement et fonctionnellement du service des finances. Elle exerce ses activités en toute indépendance et applique les principes généraux reconnus en matière de gestion comptable.

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes ;
- Élaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets ;
- Élaboration des rapports des comptes et budgets ;
- Suivi des investissements ;
- Gestion et suivi des immobilisations ;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers ;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville ;
- Calcul des prix de revient ;
- Suivi et formation des apprentis ;
- Établissement de diverses demandes de subventions ;
- Suivi de la mise à jour du logiciel comptable.

Tâches principales du contrôleur financier

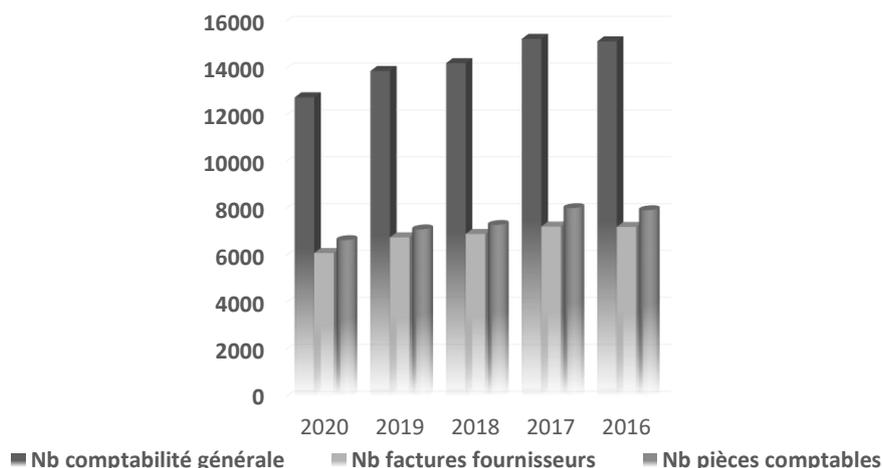
Le contrôle financier dépend administrativement du service des finances. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance et applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable et d'examen du contrôle interne.

Le contrôle financier consiste à :

- Être l'organe de contrôle de la Commune pour les domaines comptables et financiers ;
- Conseiller les services dans les domaines comptables et financiers ;
- Vérifier le respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers ;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables ;
- Contrôler et répertorier divers fonds et caisses appartenant à la Commune ;
- Uniformiser les imputations comptables ;
- Établir et distribuer des états financiers ;
- Assurer la mise en place et le suivi du système de contrôle interne (SCI) ;
- Collaborer avec l'organe de révision.

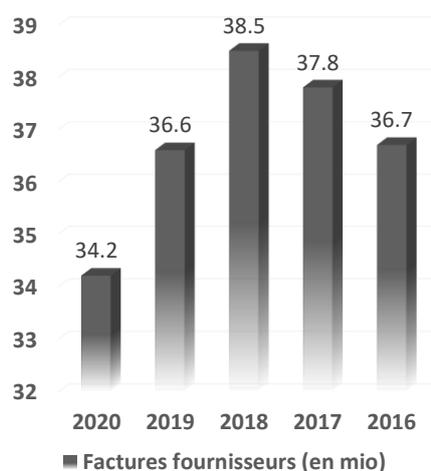
La comptabilité en chiffres – pièces comptables

Nombre de pièces comptables	2020	2019	2018	2017	2016
Comptabilité générale	12'754*	14'350	14'393	15'252	15'554
Dont des factures fournisseurs	6'102*	6'957*	7'000	7'234	7'468
Dont des pièces comptables	6'652*	7'393	7'393	8'018	8'086
Évolution en % de l'année précédente du nombre de pièces comptables en général	-11.1%	-0.3%	-5.6%	-1.9%	-4.4%
*chiffre arrêté le 13.01.2021					



La comptabilité en chiffres – paiements fournisseurs

	2020	2019	2018	2017	2016
Factures fournisseurs (en mio)	34.2	36.6	38.5	37.8	36.7



Explication des évolutions

Le nombre de factures fournisseurs et de pièces comptables est en baisse de plus de 1'500 pièces comparé à 2019 soit une diminution de 11.1%. Cette variation enregistrée dépend de l'activité des services communaux tout au long de l'année et l'année 2020 a été perturbée par le COVID-19 avec un ralentissement des activités tant au niveau des comptes de fonctionnement que des investissements. Au niveau des pièces comptables, la variation peut également provenir des transactions des paiements effectués via les appareils à carte et la mise en place de caisses automatiques dans les services du contrôle des habitants et de l'état civil mais également par la fermeture partielle ou complète de certains services (musées, bibliothèques, écoles, etc.).

Le paiement des factures fournisseurs est hebdomadaire (le jeudi). Il comprend toutes les factures qui concernent tant les comptes de fonctionnement que le compte des investissements de quasi l'ensemble des services communaux. À noter que l'intégration des paiements fournisseurs de la gérance est effective depuis le 1^{er} juillet 2017 via le module AbaImmo mentionné dans l'introduction.

Contrôle de caisses décentralisées

En 2020, le contrôle financier a effectué la vérification des caisses décentralisées suivantes :

- Bibliothèque de la Ville ;
- Garage de la voirie.

Conformément aux principes généraux reconnus en matière de règles comptables, le contrôle interne a procédé aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces. Les rapports de contrôle ne font apparaître aucune remarque comptable particulière. Par conséquent, la tenue de ces caisses répond parfaitement aux règles et pratiques en la matière.

Mise en place du plan comptable MCH2 – diverses informations

À la suite de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015 de la loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC), notre commune a déjà mis en pratique certaines de ses dispositions mentionnées ci-dessous.

L'annexe aux comptes annuels

Dans la continuité de la mise en place du MCH2 (modèle des comptes harmonisés 2) et en référence à la recommandation n° 16 de la présentation des comptes harmonisés publiée par la conférence des directeurs cantonaux des finances ainsi qu'à l'application des articles 6, 21 à 26 et 57 de la RFinEC, différents documents doivent être présentés à l'annexe des comptes lors de la publication de ceux-ci.

Ainsi, plusieurs tableaux ont été publiés à l'annexe, à savoir :

1. Les principes régissant la gestion des finances ;
2. L'état du capital propre et tiers ;
3. Les provisions ;
4. Les participations (actions, participations, titres et parts sociales) ;
5. Les garanties et cautionnements ;
6. Le tableau des immobilisations.

Informations supplémentaires

De plus, nous intégrons également des informations supplémentaires permettant la lecture et l'appréciation des comptes annuels. Les informations publiées sont :

1. Les crédits supplémentaires du Conseil communal ;
2. La statistique financière et indicateurs financiers ;
3. Le plan financier de la réserve de préfinancement PDPM ;
4. Le plan financier de la réserve de préfinancement réaménagement site du Communal ;
5. L'utilisation de l'enveloppe des investissements.

Projets divers

1. **Fusion avec Les Brenets** : À la suite de l'acceptation par les citoyens des deux communes, pour le bureau de la comptabilité, la principale tâche a consisté à l'élaboration du budget 2021 et à la fusion des bilans de deux communes. Pour cela, nous avons entrepris différents travaux de consolidation des budgets, de la conversion des comptes par service et par nature. Pour finir, nous consoliderons les bilans des deux communes au 1^{er} janvier 2021.
2. **Comptabilité des immobilisations** : Démarrage du projet en prévision de la mise en place d'une comptabilité des immobilisations et reporté à 2021.
3. **Système de contrôle interne** : Démarrage du projet dans le but de mettre à jour les directives et les arrêtés en remplaçant le tout par une seule directive interne des finances et reporté à 2021.

Caisse, facturation, contributions et contentieux

Caisse :

La caisse communale exécute des travaux divers en relation avec les finances communales, principalement au niveau de la facturation et de son suivi (rappels, poursuites). Elle offre aussi une large gamme de renseignements qu'ils soient fiscaux, liés à la facturation ou encore d'ordre général sur la vie de la commune et ses règlements.

Parmi les tâches les plus récurrentes on trouve :

1. Gestion de toute la facturation des services communaux
2. Vente de billets de trains à prix réduit (Flexicard)
3. Chargement des cartes de lessiveries des immeubles communaux
4. Gestion des comptes bancaires et postaux
5. Gestion des impôts, déclarations, encaissements et écritures liées à l'Etat
6. Gestion des débiteurs et du contentieux général

Ci-dessous nous vous donnons l'évolution des paiements par cartes de crédit et un aperçu des recettes réalisées, par service et par type de carte :

Ventes par Cartes de crédit, par service et par type de carte

Service	Type carte	Nbre trans.	Montant	Total
Caisse communale	Maestro	115	8'065.00	
	Mastercard	49	3'857.00	
	American Express	0	0.00	
	Visa	66	6'684.80	
	Postcard	98	6'875.00	25'481.80
Total		328		
Contrôle des habitants	Maestro	311	19'857.50	
	MasterCard	93	5'975.00	
	Visa	131	7'909.00	
	American Express	0	0.00	
	Postcard	196	13'109.50	46'851.00
Total		731		
Etat civil	Maestro CH	232	26'950.00	
	MasterCard	24	2'300.00	
	American Express	0	0.00	
	Visa	90	9'824.50	
	Postcard	110	14'467.50	53'542.00
Total		456		
Moulins souterrains	Maestro	588	16'624.10	
	Mastercard	449	14'070.50	
	Visa	462	14'039.80	
	American Express	10	308.30	
	Postcard	306	8'420.80	53'463.50
Total		1815		

Château des Monts	Maestro	114	5'819.00	
	Mastercard	68	2'834.00	
	Visa	85	2'817.00	
	American Express	10	325.15	
	Postcard	43	3'093.00	14'888.15
Total		320		

Le musée des Beaux-Arts a aussi un lecteur de carte, mais il est géré directement par la Société des beaux-arts et du musée, raison pour laquelle les transactions ne sont pas présentées ici.

Le lecteur de cartes de la promotion a été remplacé par le système TWINT qui ne coûte rien en terme d'achat ou de contrat et ne nécessite aucune installation particulière. Ce système sera aussi en fonction à la piscine-patinoire dès sa réouverture au public.

Transactions internet, vente de billet CFF uniquement.

149 cartes journalières ont été vendues par internet en 2020 (481 en 2019). La pandémie a eu un effet plus que négatif sur la vente de cartes CFF avec une diminution des ventes de près de 70 %.

Caisse communale	Mastercard	41	3'195.00	
	Visa	23	1'710.00	
	Postcard	19	1'800.00	6'705.00
Total		83		

Total général 200'931.45

Frais liés aux transactions :

Finances (tous les services sauf EC)	2'091.18
Etat civil (refacturé en partie)	218.48

Facturation et contentieux :

Au niveau de la facturation et du suivi, voici l'évolution sur les cinq dernières années :

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de factures traitées	15'599	15'911	15'456	14'813	13'710	13'813
Variation en %	-2.00	+2.95	+4.34	+8.05	-0.99	-12.84
Nombre de rappels	1961	1'931	1821	2'293	1'918	1'758
Nombre de poursuites engagées	416	705	714	841	739	471

Augmentation du nombre de rappels en 2020 :

Malheureusement l'augmentation du nombre de rappels constatée en 2019 se renouvelle de 30 unités ce qui est alarmant compte tenu de la diminution du nombre de factures de près de 300 unités.

Le nombre de factures transmises automatiquement dans le système se monte à 1'944 pour les structures pré et parascolaires et à 815 pour le centre d'orthophonie. Nous sommes toujours en charge de la suite de la gestion.

Les actes de défaut de biens sont encore, en partie, négociés par une entreprise spécialisée dans le recouvrement de ce type de dette ce qui, pour la commune, représente une recette de 60% de chaque acte de défaut de biens qui a fait l'objet d'un recouvrement.

La facturation électronique, mise en place en 2018 continue de faire des émules et nous avons aujourd'hui 450 personnes qui ont adhéré à ce système. Il est important de relever que ce système ne peut fonctionner que pour des factures ne contenant pas d'annexes.

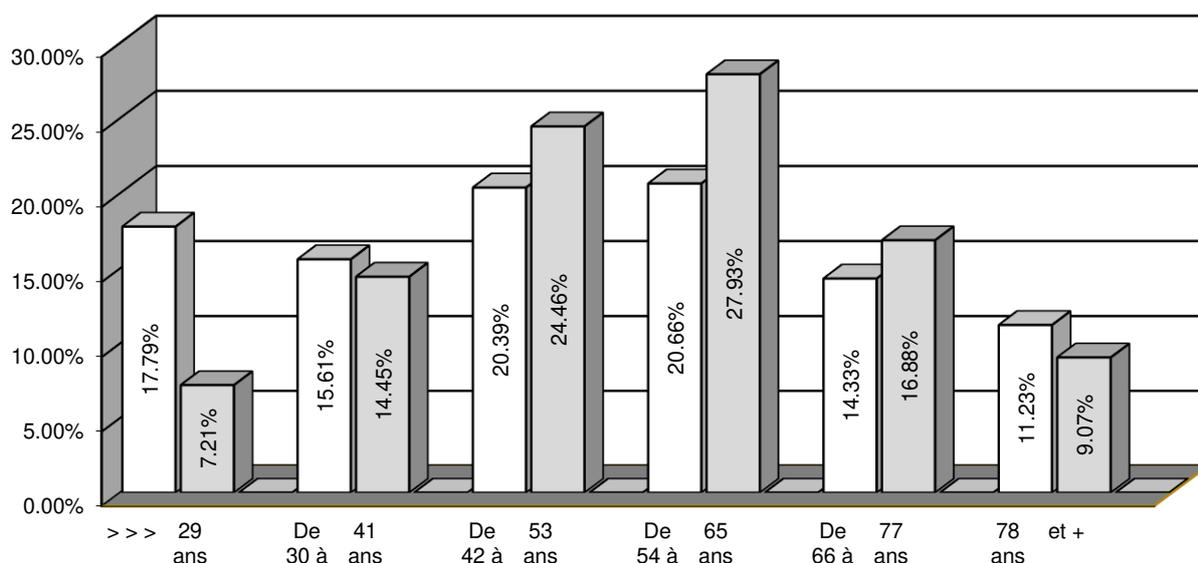
En 2020, la commune, conformément à la loi sur les contributions directes du 21 mars 2020, art. 111 et 112 et à l'arrêté du Conseil général du 13 novembre 2019, relatif à l'impôt foncier des personnes physiques, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020, a facturé, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020, l'impôt foncier sur les biens immobiliers de rendement pour les personnes physiques ; le montant global facturé étant de Fr. 420'560.31.

Considérations générales

Le nombre de contribuables réguliers se montait, à fin 2020, à 6930. La proportion de contribuables taxés au bouclage de l'exercice 2020 est de 97.60 % (6764) pour notre commune. Il faut toutefois noter que dans ce chiffre sont incluses 46 taxations d'office (contribuables qui ne remplissent pas leur déclaration d'impôt). Les déclarations de l'exercice 2020 seront taxées durant l'année 2021. Les contribuables soumis à l'impôt à la source, se montent, à fin 2020, à 565 personnes et ne sont pas inclus dans le chiffre ci-dessus.

Ci-dessous deux graphiques montrant la répartition des contribuables par catégorie d'âge ainsi que l'impôt moyen par contribuable et par groupe d'âge. Il est à noter que ces chiffres ne reflètent que les contribuables réguliers taxés, d'office ou non, la situation est arrêtée à septembre 2020.

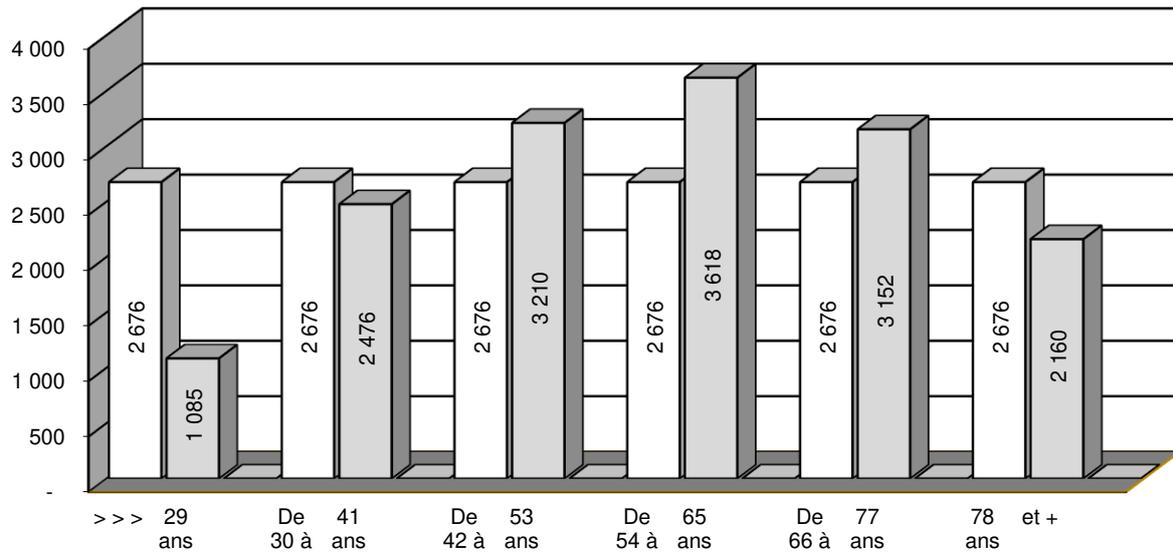
Répartition des contribuables par catégorie d'âge



Colonnes de gauche : Répartition des contribuables

Colonnes de droite : Répartition du produit de l'impôt (revenu et fortune cumulés)

Impôt moyen par contribuable et par groupe d'âge, en francs

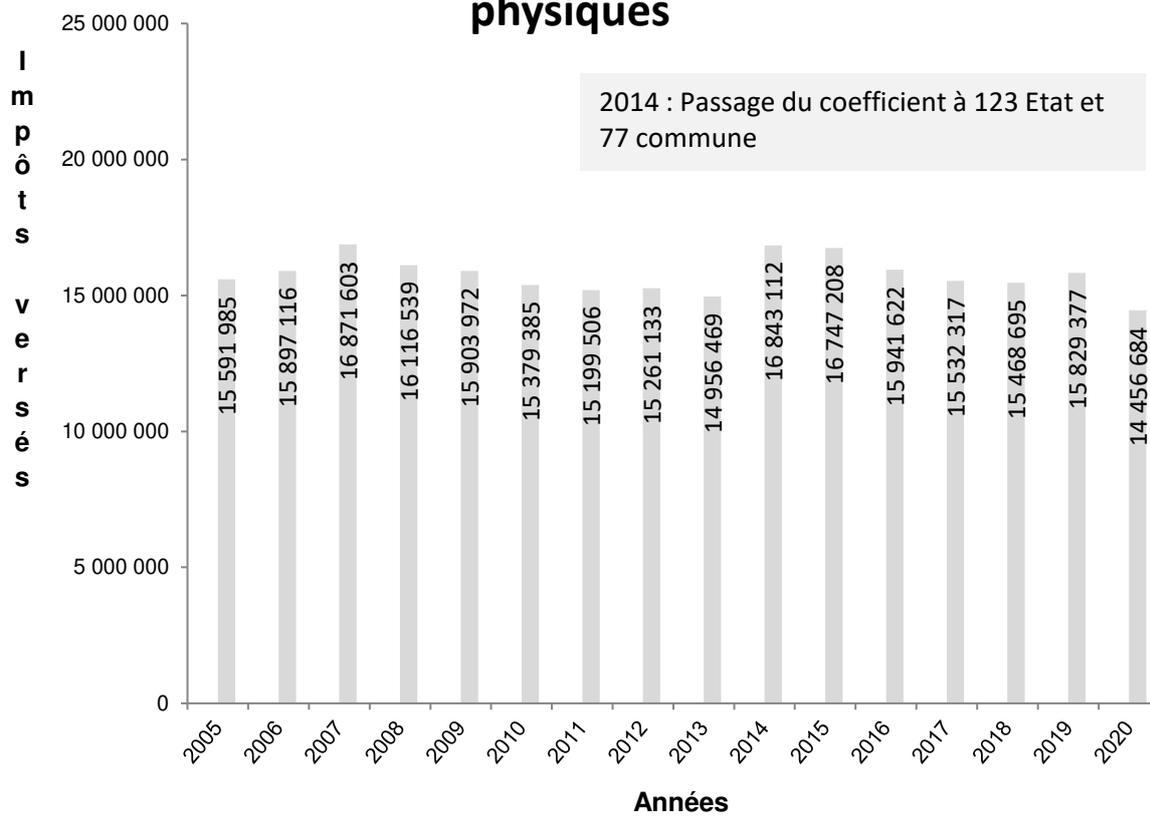


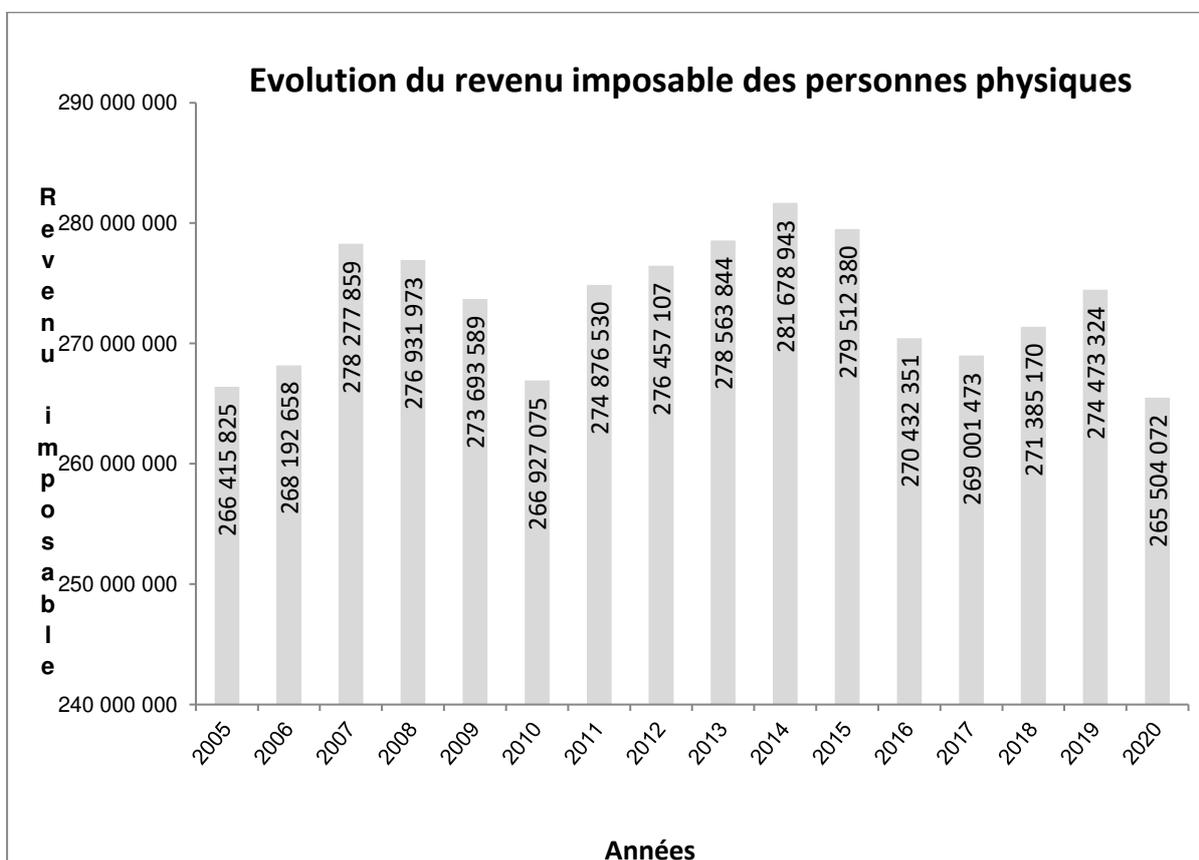
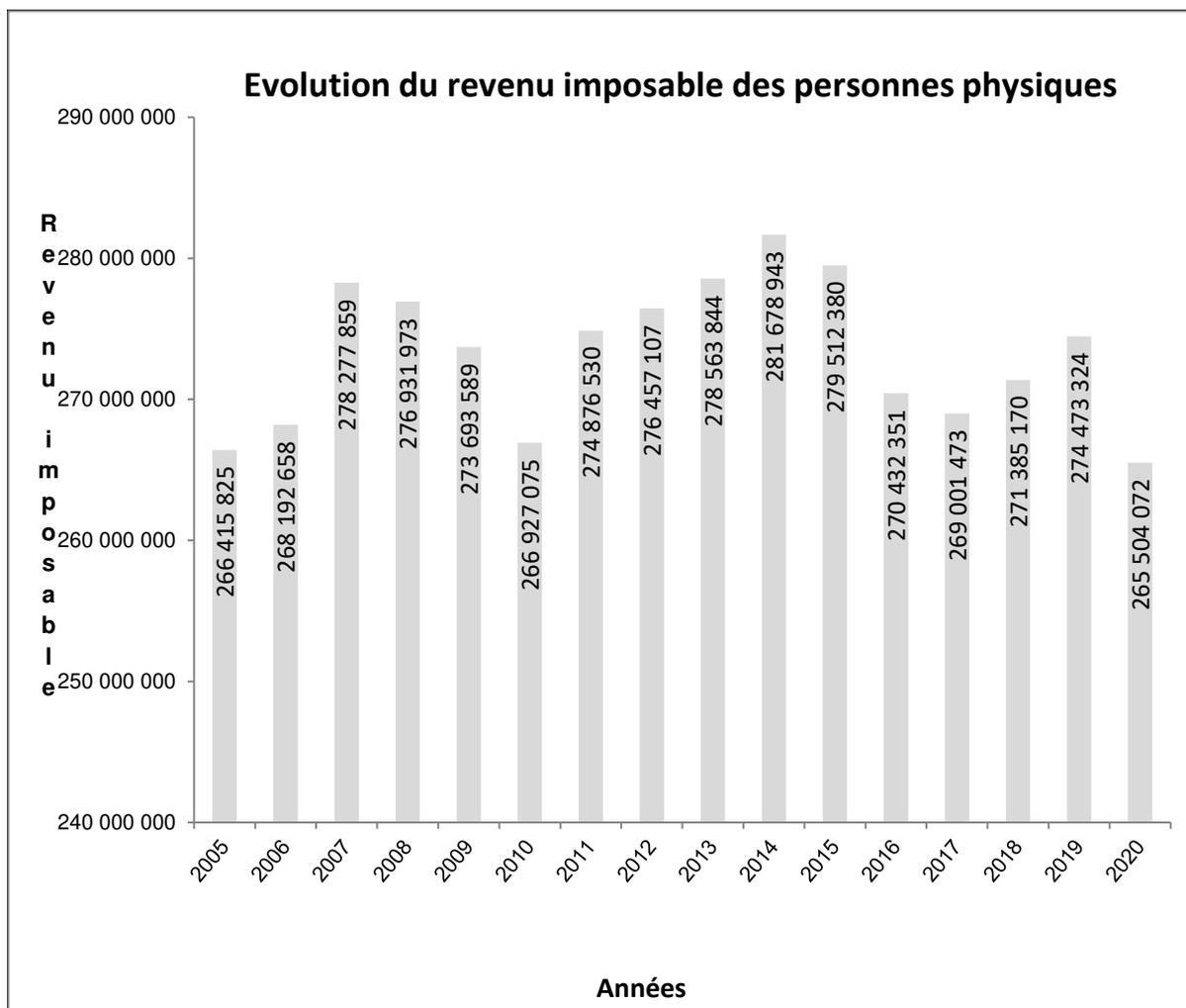
Colonnes de gauche : Impôt moyen par habitant (revenu et fortune cumulés)
 Colonnes de droite : Impôt moyen par groupe d'âge (revenu et fortune cumulés)

Personnes physiques

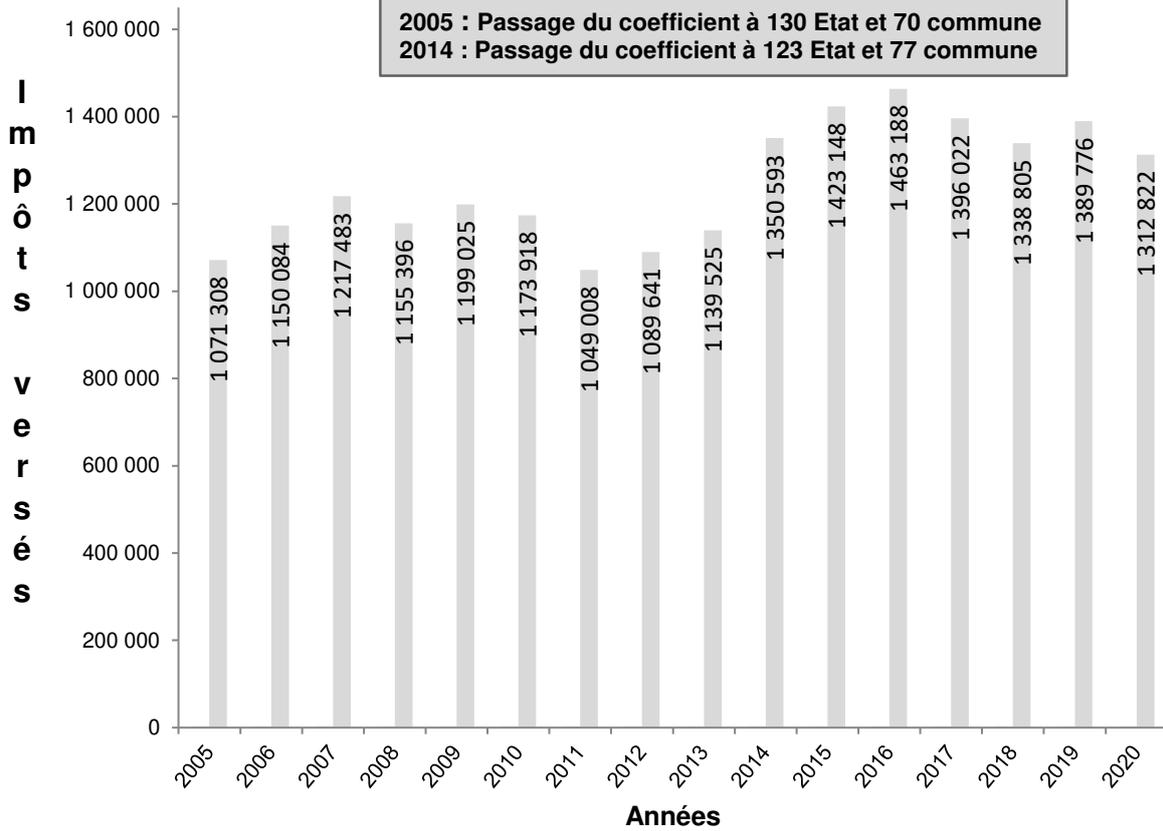
Vous trouverez, ci-après, quelques graphiques sur l'évolution des revenus et de la fortune imposable ainsi que celle de l'impôt payé pour ces deux catégories.

Evolution des impôts des personnes physiques

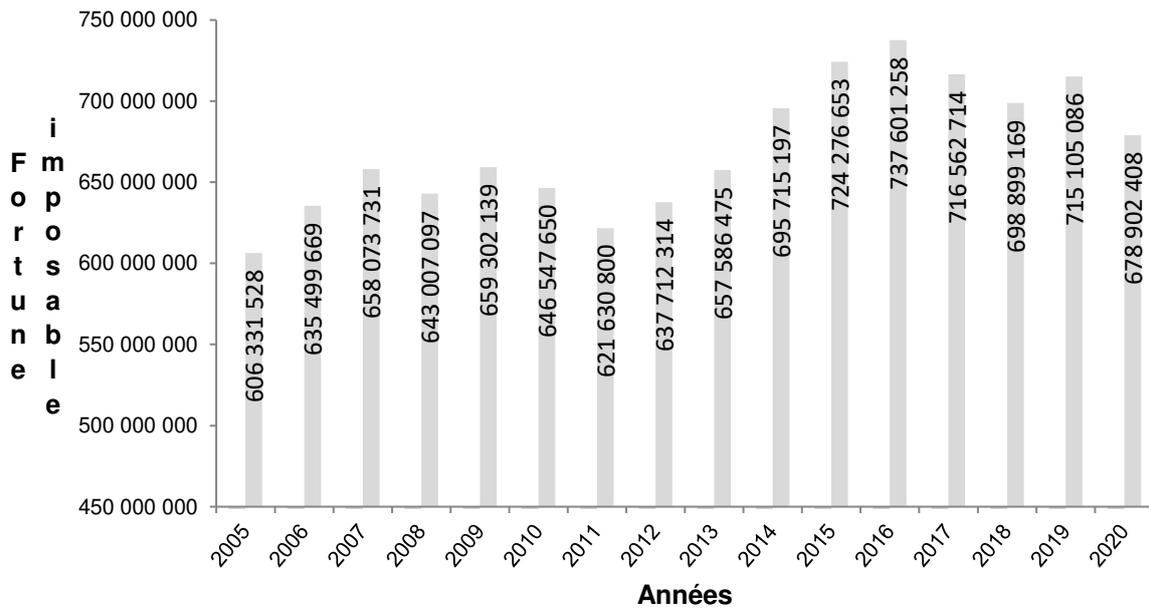




Evolution des impôts sur la fortune des personnes physiques



Evolution de la fortune imposable des personnes physiques



Quelques tableaux de renseignements généraux sur la fiscalité et les contribuables :

Impôt direct communal sur le revenu des personnes physiques – Taxation 2019

Catégorie revenu imposable	Nombre de taxations	Nombre de taxations répartition	Revenu imposable total	Revenu imposable répartition	Impôt dû total	Impôt dû répartition
0 - 99	883	163	0	38	0.00	0.50
100 - 2000	127	47	139 700	42 605	1 852.55	1 941.90
2100 - 4000	147	46	453 016	138 824	5 566.60	5 959.10
4100 - 6000	112	41	567 807	209 311	5 836.25	8 550.90
6100 - 8000	106	29	748 324	204 029	12 539.80	10 315.15
8100 - 10000	106	29	950 067	262 880	17 355.30	12 971.60
10100 - 12000	100	18	1 110 190	199 541	19 921.30	9 455.00
12100 - 14000	103	16	1 348 636	208 826	26 499.75	9 564.10
14100 - 16000	120	17	1 813 115	252 101	33 884.35	12 969.85
16100 - 18000	146	17	2 481 199	289 356	46 986.00	13 855.40
18100 - 20000	137	14	2 605 912	265 026	58 849.15	12 858.75
20100 - 22000	146	14	3 068 960	297 628	83 538.30	16 126.35
22100 - 24000	157	9	3 619 573	210 673	113 629.65	11 547.65
24100 - 26000	138	13	3 458 618	323 305	112 875.80	18 484.30
26100 - 28000	133	13	3 594 628	347 169	126 655.80	20 643.35
28100 - 30000	129	9	3 754 451	261 213	133 859.95	17 606.50
30100 - 35000	350	26	11 402 169	829 421	439 569.90	53 163.35
35100 - 40000	387	9	14 553 360	339 902	642 435.90	22 530.45
40100 - 45000	374	14	15 925 410	590 061	780 613.15	38 532.90
45100 - 50000	341	11	16 151 818	525 348	869 958.45	33 857.25
50100 - 55000	312	3	16 358 284	151 275	930 658.05	9 798.00
55100 - 60000	244	5	14 030 616	289 582	793 142.55	19 436.85
60100 - 65000	190	3	11 932 933	187 050	691 244.10	10 986.75
65100 - 70000	187	3	12 651 467	204 333	758 855.90	13 942.50
70100 - 75000	156	4	11 269 700	298 100	678 576.30	23 993.40
75100 - 80000	153	3	11 825 100	232 500	720 442.75	16 160.70
80100 - 100000	420	2	37 426 000	184 200	2 379 059.35	15 361.85
100100 - 120000	221	2	24 100 200	218 000	1 645 453.35	19 463.20
120100 - 140000	89		11 396 200		831 667.70	
140100 - 160000	45	2	6 728 800	291 276	509 283.15	25 952.90
160100 - 180000	22	1	3 725 800	173 600	293 272.35	15 402.85
180100 - 200000	19	3	3 613 800	559 700	300 930.40	50 408.90
200001 - 250000	16		3 463 700		299 707.10	
250001 - 300000	5	1	1 380 800	279 100	125 436.35	26 781.80
300001 - 400000	7	1	2 459 900	341 400	232 308.95	32 906.00
400001 - 500000	2	1	847 300	441 300	81 303.40	42 542.20
500001 - 600000	1		555 200		53 359.45	
700001 et plus	4		3 311 900		318 175.60	
PreCapital	198		19 454 500		408 711.25	
	6 533	589	284 279 153	9 648 673	15 584 016.00	654 072.25

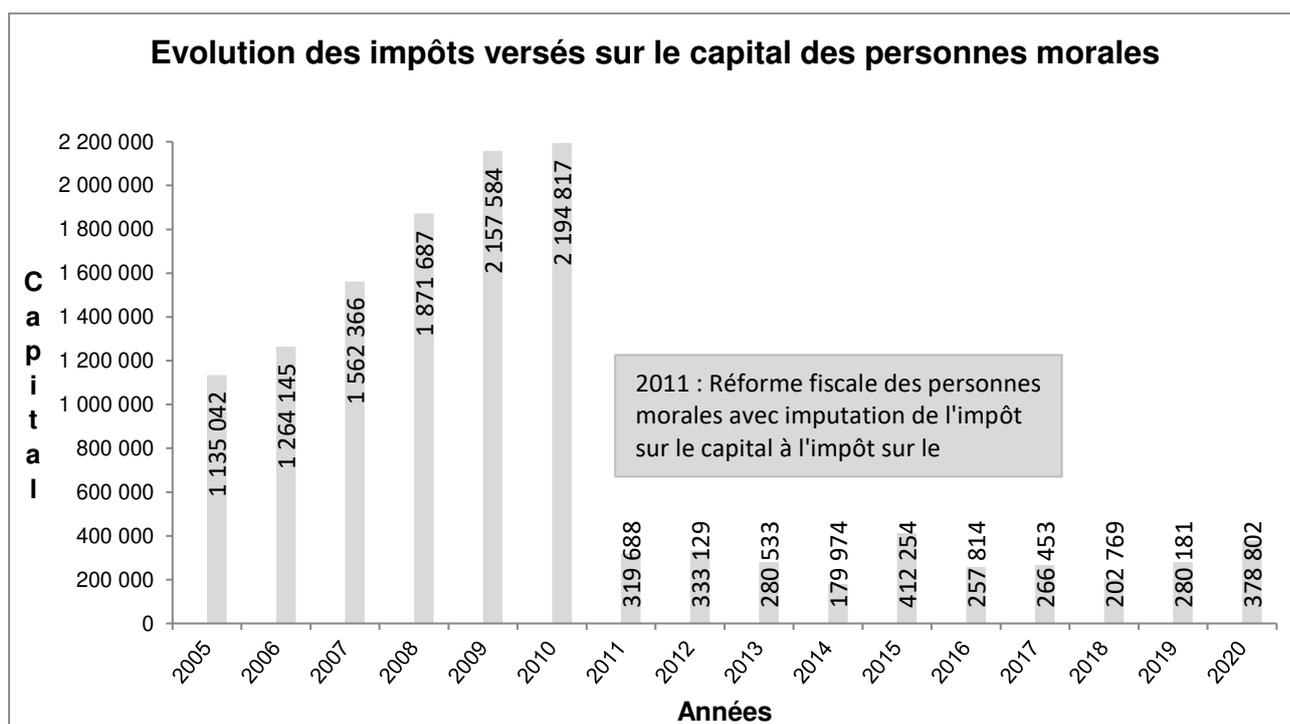
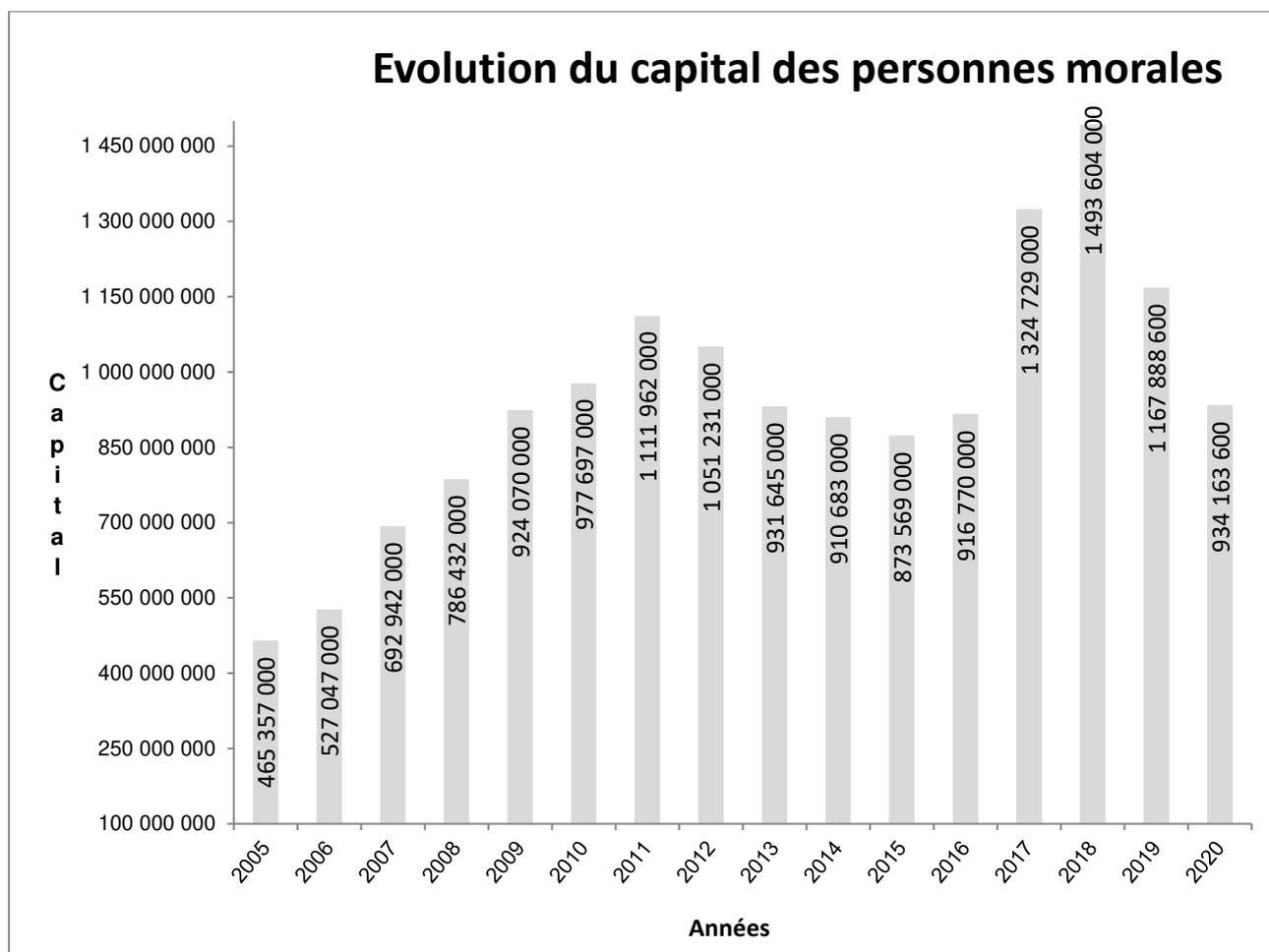
Impôt direct communal sur la fortune des personnes physiques – Taxation 2019

Catégorie fortune imposable	Nombre de taxations	Nombre de taxations répartition	Fortune imposable total	Fortune imposable répartition	Impôt dû total	Impôt dû total de répartition
0 - 999	2538	268	14 325	9 200	0.25	0.00
1000 - 20000	1313	124	10 127 331	884 142	626.30	608.25
21000 - 40000	475	42	14 044 450	1 229 636	1 545.85	1 516.35
41000 - 60000	316	21	15 723 500	1 058 514	3 281.70	1 514.60
61000 - 80000	213	24	14 977 781	1 667 922	7 365.15	2 413.95
81000 - 100000	165	18	14 947 831	1 657 139	10 721.05	2 828.40
100100 - 150000	267	25	32 853 125	3 214 072	33 330.40	5 887.65
151000 - 200000	222	19	38 647 550	3 239 000	53 883.85	6 772.00
201000 - 250000	133	14	29 913 458	3 195 039	45 525.70	7 031.10
251000 - 300000	126	10	34 784 025	2 768 000	57 843.10	6 288.50
301000 - 350000	105	6	34 021 956	1 965 000	62 444.00	4 738.35
351000 - 400000	73	3	27 512 778	1 148 000	52 756.55	2 770.90
401000 - 450000	68	2	29 030 000	854 000	58 353.30	2 121.35
451000 - 500000	53		25 160 825		56 801.35	
501000 - 600000	60	2	32 745 000	1 166 000	71 484.15	2 896.35
601000 - 700000	55	2	35 327 425	1 284 000	81 087.60	3 189.45
701000 - 800000	35		25 989 000		62 367.80	
801000 - 900000	23	4	19 633 217	3 433 000	48 070.05	8 527.55
901000 - 1000000	16	1	15 201 167	911 000	37 759.75	2 262.90
1001000 - 1500000	39	3	47 532 000	3 953 000	118 069.45	9 819.25
1501000 - 2000000	10	1	17 944 000	1 659 000	44 572.95	4 120.95
2001000 - 2500000	6		12 936 000		32 133.05	
2501000 - 3000000	6		15 895 000		39 483.20	
3001000 - 4000000	3		10 792 000		26 807.35	
4001000 - 5000000	5		23 129 681		57 454.20	
5001000 et plus	10		100 926 000		250 700.25	
	6335	589	679 809 425	35 295 664	1 314 468.35	75 307.85

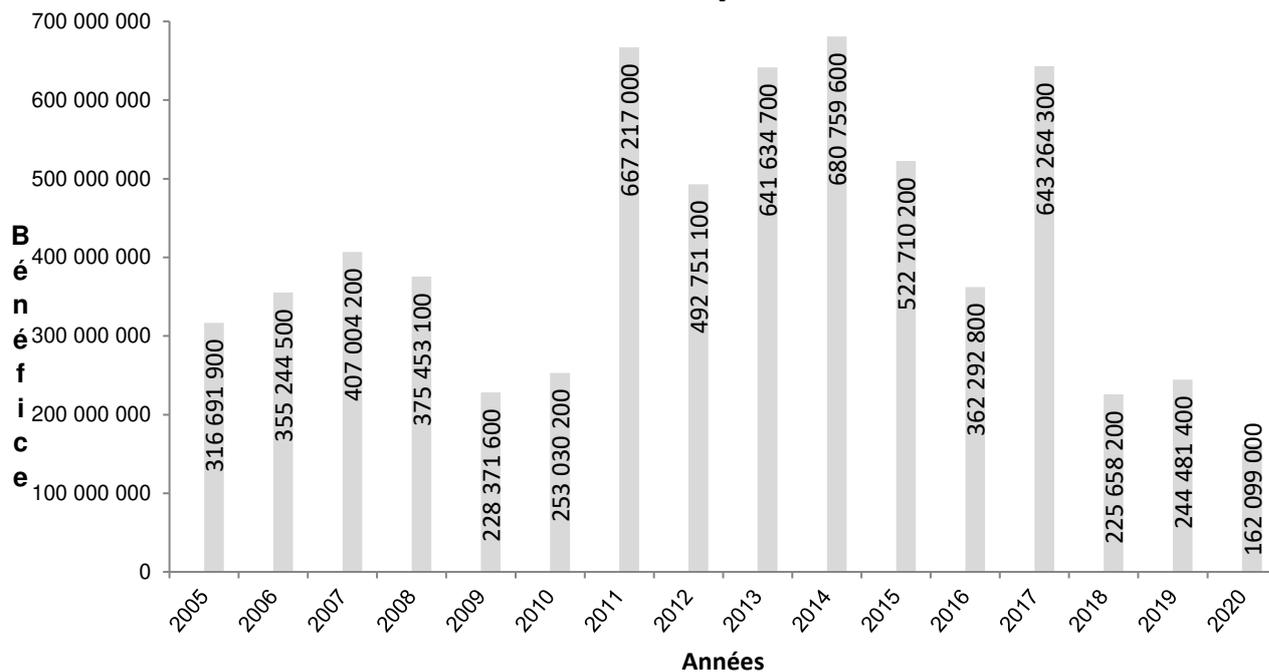
Impôt direct communal selon l'état civil – Taxation 2019

Catégories de revenu imposable	Externe et hoiries	Célibataires sans enfants	Veufs sans enfant	Séparés, divorcés sans enfant	Mariés					Célibataires, veufs, séparés, divorcés			TOTAL	
					sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants	avec 4 enfants	avec 5 enfants	avec 1 enfant	avec 2 enfants		avec 3 enfants et plus
0 - 100	78	447	84	135	27	12	15	4	4		38	24	18	886
110 - 2000	30	60	10	16	3						5			124
2100 - 4000	25	83	6	14	10	1					5	2	1	147
4100 - 6000	11	57	14	19	1	2		1			3	4		112
6100 - 8000	12	62	10	9	3	2					5	3		106
8100 - 10000	14	47	5	24	5	1	2	1	2		2	3		106
10100 - 12000	4	46	9	25	8	1		1			4	1	1	100
12100 - 14000	10	39	12	24	8	1		1			4	4		103
14100 - 16000	4	52	6	34	14		1	1			5	3		120
16100 - 18000	1	52	17	40	14	4	2				11	4	1	146
18100 - 20000	2	52	25	39	4	1	5	1			4	3	1	137
20100 - 22000	6	29	29	55	10	4	2				9	2		146
22100 - 24000	5	40	34	43	16	3	1	2			5	7	1	157
24100 - 26000	3	34	40	32	7	2	2		2		12	4		138
26100 - 28000	2	28	36	34	16	2	4	1			7	3		133
28100 - 30000	4	25	27	32	21	3	4	2			7	3	1	129
30100 - 35000	6	101	46	81	59	3	12	2	4		21	13	2	350
35100 - 40000	1	122	60	83	62	16	9	6	1		16	7	4	387
40100 - 45000	1	140	40	75	60	10	16	8			16	7	1	374
45100 - 50000	1	139	30	79	43	18	10	3		1	13	3	1	341
50100 - 55000	1	119	44	65	50	13	9	3			4	3	1	312
55100 - 60000	1	63	34	41	55	8	19	7	1		11	3	1	244
60100 - 65000	1	43	11	38	51	18	15	2	1		8	1	1	190
65100 - 70000		39	20	20	67	13	16	6	1		3	2		187
70100 - 75000	1	24	7	25	54	17	16	5			4	3		156
75100 - 80000	2	18	7	16	64	15	24	3			4			153
80100 - 90000		11	12	19	121	24	30	6	1		7	3		234
90100 - 100000		13	10	11	87	38	23	1	1		1	1		186
100100 - 120000	1	8	7	8	129	33	29	3	1			2		221
120100 - 140000	1	5	3	4	44	13	15				1	2	1	89
140100 - 150000		1			17	5	1	1						25
150100 - 160000	1				16	1	1		1					20
160100 - 180000		1			12	3	5	1						22
180100 - 200000			2	1	6	7	2	1						19
200100 - 250000	2	1	1		10		2							16
250100 - 300000		1			3		1							5
300100 - 400000		1			6									7
400100 - 500000				2										2
500100 et plus			1	1	2		1							5
TOTAUX	231	2 003	699	1 144	1 185	294	294	73	20	1	235	120	36	6 335

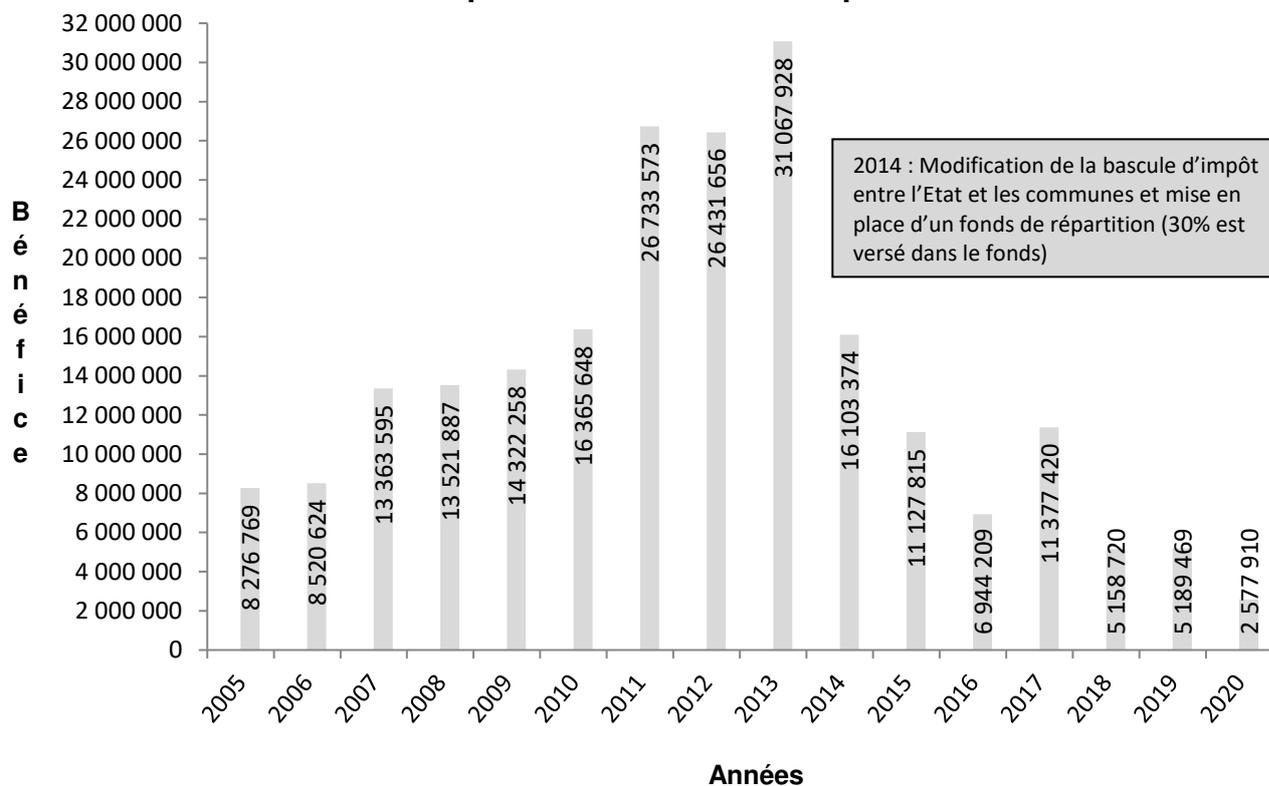
Personnes morales



Evolution du bénéfice des personnes morales



Evolution des impôts sur le bénéfice des personnes morales



INFORMATIQUE

Introduction

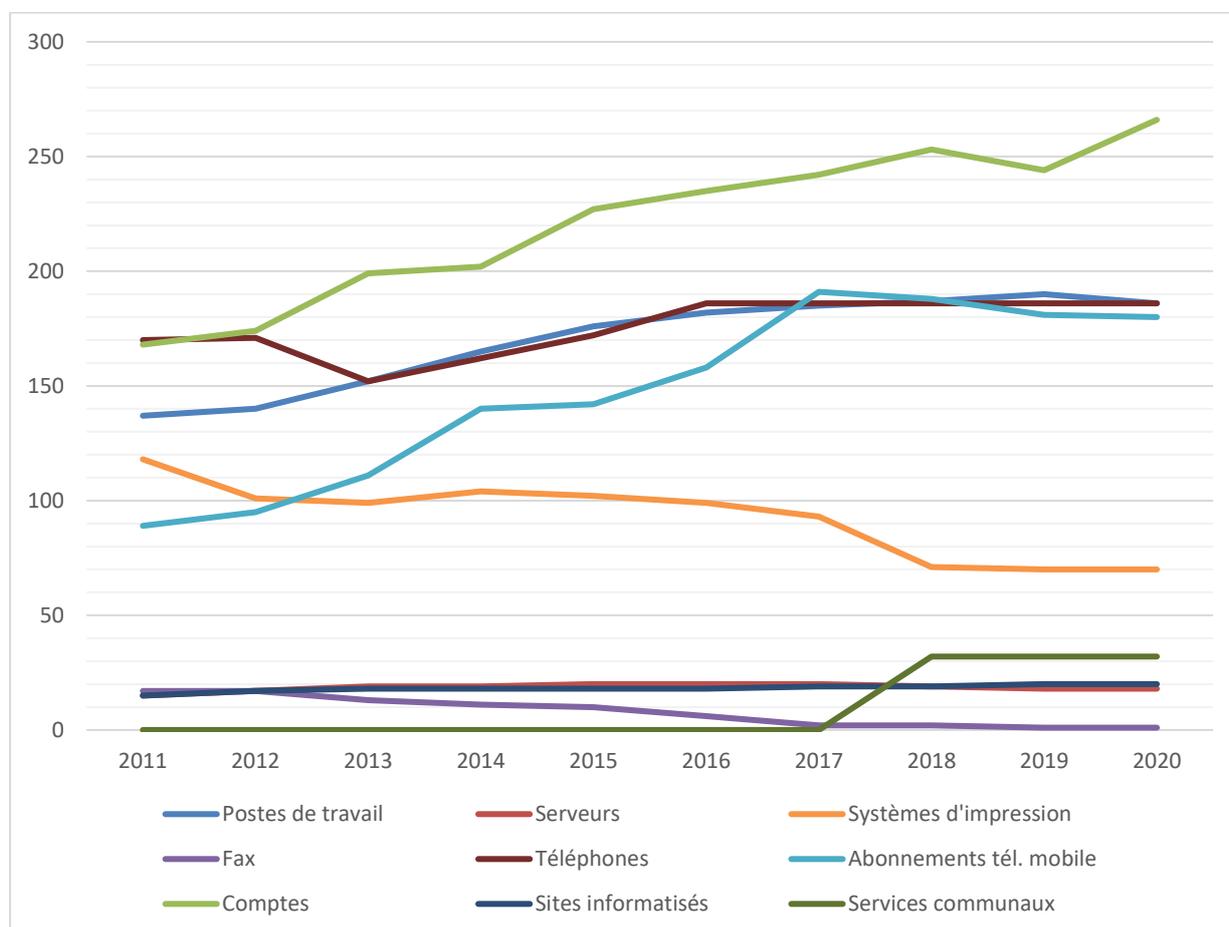
L'élément marquant de l'année 2020 a été la mise en production d'une solution pour la gestion des séances du Conseil communal. On peut également citer qu'il nous a fallu gérer la question du télétravail, inhérente à la crise du coronavirus.

Domaines d'activités

Infrastructure

Le parc est principalement constitué des éléments suivants :

Domaine \ Année	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Postes de travail	186	190	187	185	182	176	165	152	140	137
Serveurs	18	18	19	20	20	20	19	19	17	15
Systèmes d'impression	70	70	71	93	99	102	104	99	101	118
Fax	1	1	2	2	6	10	11	13	17	17
Téléphones	186	186	186	186	186	172	162	152	171	170
Abonnements tél. mobile	180	181	188	191	158	142	140	111	95	89
Comptes	266	244	253	242	235	227	202	199	174	168
Sites informatisés	20	20	19	19	18	18	18	18	17	15
Services communaux	32	32	32	-	-	-	-	-	-	-



Équipe informatique

Tous les aspects liés à l'informatique et à la téléphonie sont gérés par une équipe de deux personnes.

Ci-dessous une liste non exhaustive des types de tâches menés :

- Assistance aux utilisateurs
- Mises à jour logiciels
- Antivirus
- Infrastructure centrale :
 - Serveurs virtuels
 - Stockage
 - Sauvegardes
 - Réseau
 - Firewall
 - Alimentation de secours
 - Continuité de services
- Stratégies de sécurité
- Wifi
- Stock consommables
- Postes de travail
- Comptes utilisateurs
- Systèmes d'impression
- Téléphonie fixe et mobile
- Contrats, licences
- Projets
- Budget, comptes
- Achats
- Collaboration SIEN, CEG

Réseau informatique

Les clients sous notre responsabilité sont localisés sur 20 sites disséminés sur tout le territoire communal.

Sites connectés via fibre optique

- Bâtiments administratifs
 - ✓ Finances-Ressources humaines-Instruction publique (Technicum 21)
 - ✓ Hôtel de Ville (Hôtel-de-Ville 1)
 - ✓ Voirie-Garage-Forêt (Billodes 52)
- Culture
 - ✓ Bibliothèque des jeunes (Marie-Anne Calame 15)
 - ✓ Bibliothèque de la Ville (Daniel-JeanRichard 38)
 - ✓ Musée d'horlogerie (Monts 65)
 - ✓ Musée des beaux-arts (Marie-Anne Calame 6)
 - ✓ Moulins souterrains (Col-des-Roches 23-25)
- Structures d'accueil extrafamilial
 - ✓ Structure d'accueil parascolaire communale « Tourbillon » (France 36-40)
 - ✓ Structure d'accueil parascolaire communale « Diapason » (Monts 24a)
 - ✓ Structure d'accueil préscolaire communale « L'Etoile » (Monts 24a)
- Autres
 - ✓ Clinique dentaire scolaire et Centre d'orthophonie (Crêt-Vaillant 37)
 - ✓ Bureau d'observation du COSC (Billodes 18)
 - ✓ Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (CLAAP) (M.-A. Calame 5)
 - ✓ Station d'épuration (Col-des-Roches 21a)
 - ✓ Piscine-Patinoire (Communal 3)

Sites connectés via modem

- Structure d'accueil parascolaire « Le Spiral » (Primevères 2a)

Sites non connectés au réseau mais bénéficiaires d'un accès internet

- Hangar forestier (Joux-Pélichet 40)
- Musée d'histoire naturelle (Hôtel-de-Ville 5)
- Halle polyvalente (concierges) (Communal 1)

Points d'accès Wifi

Interne

Treize antennes sont en service dans des locaux de l'administration ; elles permettent un accès au réseau informatique communal pour les ayants droit ainsi qu'un accès à Internet pour les externes, celui-ci étant soumis à une demande d'identification par mot de passe.

- Hôtel de Ville, salle du Conseil Communal
- Hôtel de Ville, salle du Conseil Général
- Hôtel de Ville, salle des mariages
- Hôtel de Ville, salle des commissions
- Hôtel de Ville, espace UNESCO
- Technicum 21, salle de conférence
- Technicum 21, rez-de-chaussée
- Technicum 21, 2^{ème} étage
- Technicum 21, 3^{ème} étage
- Bibliothèque de la Ville, 2^{ème} étage

- Musée des Beaux-Arts, rez-de-chaussée
- Marie-Anne Calame 5, CLAAP
- Grande-Rue 11, salle de réunion
- Musée d'horlogerie, rez-de-chaussée

Externe

Trois antennes permettent au public d'accéder à Internet moyennant un enregistrement préalable de l'utilisateur.

- Hôtel de Ville, façade Est, couvre les jardins publics
- Hôtel de Ville, façade Sud, couvre le jardin du Casino
- Hôtel de Ville, façade Ouest, couvre le jardin public

Faits principaux 2020

Projet Papyrus – outil de gestion des séances du Conseil communal

Implémentation de la solution développée par une société externe pour améliorer et simplifier la gestion des séances du Conseil communal. La mise en production a été retardée à cause de la crise sanitaire, mais elle a pu démarrer au 1^{er} novembre.

Télétravail induit par la crise sanitaire

Cette année particulière a nécessité de la réactivité afin de permettre aux employés d'exercer depuis leur domicile. Nous avons équipé et soutenu les collaborateurs qui en avaient le besoin.

Fusion Le Locle – Les Brenets

Préparation à la fusion entre nos deux communes pour tout ce qui concerne la partie technique et contractuelle (informatique et téléphonie). La partie applicative a été gérée par le SIEN.

SODA

Mise en production de l'application SODA, développée par le SIEN, permettant la gestion des droits d'accès.

GELORE 2

Migration à la version 2 de GELORE, outil utilisé pour la gestion des locations et des réservations.

Vidéosurveillance aux Moulins souterrains

Modernisation de l'installation en collaboration avec le SIEN.

Abandon de la 2G

La technologie 2G a été abandonnée par Swisscom à fin 2020, il a fallu remplacer une dizaine d'appareils non compatibles 3G ou 4G.

Abandon du projet GED

Le projet GED a été définitivement arrêté vu les ressources manquantes et les incertitudes liées à l'avenir informatique de notre commune (le SIEN ayant une autre solution GED en standard).

Travaux en cours à fin 2020

Projet de reprise informatique par le SIEN

Une convention d'intention a été signée entre le Conseil d'Etat et notre Conseil communal pour étudier la reprise de l'informatique communale par le SIEN (Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise). Des groupes de travail sont à l'œuvre dans l'optique de pouvoir présenter un rapport aux autorités en 2021.

Modernisation du wifi public de l'hôtel de ville

L'installation actuelle datant de 2011 est désuète et nécessite d'être remplacée, une étude est en cours pour identifier la meilleure solution permettant de répondre aux besoins des utilisateurs.

Extension réseau wifi NEMO à l'Ancienne Poste

Sur demande de la Musique Scolaire (et du Conservatoire de Musique), un projet d'extension du réseau wifi est en cours. La crise sanitaire a en effet mis en lumière le besoin de pouvoir se connecter en visioconférence depuis leurs locaux de l'Ancienne Poste, et d'ainsi pouvoir continuer à travailler avec les élèves et les autres professeurs.

Tableau de synthèse du parc informatique

Bâtiment	Service	Ordinateur	Ordi. portable /	Imprimante n/b	Imprimante couleur	Multifonctions n/b	Multifonctions	Téléphonie std	Téléphonie externe	Téléphonie VoIP	Téléphonie VoIP	Téléphonie mobile	Fax
Hôtel-de-Ville 1	Chancellerie	✓	✓			✓	✓			✓		✓	
	Conseil communal		✓	✓				✓				✓	
	Contrôle des habitants	✓	✓	✓		✓		✓				✓	
	Etat civil	✓		✓			✓	✓					
	Gérance communale	✓	✓	✓						✓			✓
	Promotion de la Ville	✓	✓	✓			✓	✓				✓	
	Urbanisme et Environnement	✓	✓	✓			✓	✓				✓	
Technicum 21	Conseil communal		✓	✓				✓				✓	
	Finances	✓	✓	✓			✓	✓		✓		✓	
	Instruction publique	✓	✓					✓				✓	
	Ressources humaines	✓	✓	✓			✓	✓		✓		✓	
Billodes 52	Forêt	✓					✓	✓				✓	
	Garage	✓	✓				✓	✓				✓	
	Voirie	✓		✓			✓	✓				✓	
Crêt-Vaillant 37	Clinique dentaire scolaire	✓	✓			✓				✓			
	Centre d'orthophonie	✓	✓				✓			✓		✓	
Monts 65	Musée d'horlogerie	✓	✓		✓		✓		✓	✓	✓	✓	
Marie-Anne-Calame 6	Musée des Beaux-Arts	✓	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	
Col-des-Roches 23-25	Moulins souterrains	✓	✓	✓			✓			✓		✓	
Daniel-Jeanrichard 38	Bibliothèque de la Ville	✓	✓	✓			✓			✓		✓	
Marie-Anne-Calame 15	Bibliothèque des Jeunes	✓					✓			✓		✓	
Grande-Rue 11	Service du domaine public	✓	✓	✓			✓			✓		✓	
	Guichet social régional	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓	
Billodes 18	BO-COSC		✓							✓	✓	✓	
Monts 24a	Acc. Parascolaire - Diapason	✓	✓				✓			✓		✓	
	Acc. Préscolaire - L'étoile	✓					✓			✓		✓	
France 40	Acc. Parascolaire - Tourbillon	✓					✓			✓		✓	
Primevères 2a	Acc. Parascolaire - Spiral	✓					✓		✓			✓	
Communal 3	Piscine-patinoire	✓				✓	✓		✓			✓	
Col-des-Roches 21a	STEP	✓	✓				✓		✓			✓	
Joux-Pélichet 40	Hangar forestier	✓					✓		✓			✓	
Marie-Anne-Calame 5	CLAAP	✓	✓				✓			✓		✓	
Clos-aux-Vaux 2	Cimetière (jardinier)											✓	
Communal 1	Halle polyvalente (concierges)	✓				✓			✓			✓	
Hôtel-de-Ville 5	Musée d'histoire naturelle	✓											

CULTURE

Cette année, les sociétés et acteurs culturels ont fortement souffert de la pandémie de coronavirus, avec de nombreuses annulations. Ci-après, la liste de ceux qui ont bénéficié d'un soutien financier, de la gratuité de prestations ou de salles :

Sociétés et évènements culturels

TPR

Le TPR a bénéficié d'une subvention de Fr. 20'000.-.

Ciné-Club

Le Ciné-Club bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 3'800.- et de la gratuité de la salle du Casino.

Douze films (5 pays différents) ont été projetés, dont quatre du Festival du film vert. Huit séances ont été reportées en raison de la pandémie, dont six devaient encore être reprogrammées à fin décembre 2020.

Le Ciné-club compte 127 membres. Avant la pandémie, la moyenne de spectateurs était de 87 par séance. Elle est passée à 65 par séance après la première vague.

Cinéma

Le cinéma a bénéficié de la gratuité de la salle du Casino, ce qui représente un montant non perçu de Fr. 22'450.-.

Le cinéma a également bénéficié de la prise en charge de la taxe spectacles à hauteur de Fr. 3'000.-.

Le cinéma a accueilli 3000 spectateurs mais est resté fermé de mars à début juillet et en novembre et décembre en raison de la pandémie.

La Fête du cinéma s'est déroulée en janvier.

La Grange

La subvention allouée pour le théâtre La Grange est de Fr. 33'250.-.

Le café-théâtre La Grange aurait dû accueillir 10 spectacles en 12 représentations. En raison du Covid, seuls six spectacles en sept représentations ont pu avoir lieu normalement, à quoi s'ajoute un spectacle avec une jauge limitée à 50 personnes, pour un total des spectateurs de 677. La moyenne de fréquentation est de 90 personnes par représentation (soit 100%).

Casino

La subvention allouée pour le Casino est de Fr. 210'000.-.

Cette saison, le Casino aurait dû accueillir 8 spectacles en 9 représentations mais seuls quatre spectacles en quatre représentations ont pu avoir lieu. La fréquentation est de 360 personnes par spectacle, soit 116,1%. Ce pourcentage est calculé avec la jauge du nombre de fauteuils (310 places) ce à quoi il est possible d'ajouter des chaises supplémentaires lors des représentations affichant complet (jauge max 369 places).

À cela s'est ajouté un spectacle jeune public avec 89 personnes et un spectacle hors-abonnement joué deux soirs avec 271 personnes.

La Lanterne Magique

La Lanterne Magique bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 1'425.- et de la prise en charge de la location du Casino.

La Lanterne Magique a dû annuler quatre séances sur les neuf prévues. La saison 2019-2020 ayant été amputée des trois dernières projections, les enfants ont bénéficié d'une réduction sur l'abonnement 2020-2021. Depuis l'automne, pour faire face à la pandémie, la Lanterne Magique complète son offre par des activités interactives sur Internet.

Le club de cinéma pour les plus jeunes compte actuellement 47 membres réguliers, auxquels s'ajoutent les enfants qui fréquentent les séances ponctuellement avec une entrée gratuite ou une entrée découverte.

Les sociétés ci-dessous ont également bénéficié d'un appui financier :

Luxor Factory	subvention de Fr. 15'000.-
Free'son	subvention de Fr. 4'750.-
Caroline Cortès	subvention de Fr. 1'000.- pour la création du spectacle « Le Tabouret » par le Duo Léto
Printemps culturel	soutien de Fr. 1'000.- à la quatrième édition, consacrée au Sahel
La Turlutaine	subvention de Fr. 500.-.
Circo Bello	soutien exceptionnel de Fr. 500.-.
Théâtre onirique, Aurélien Donzé	subvention de Fr. 5'000.- pour la création de « Magic Fiasco »
La Grange	prise en charge des loyers Fr. 6'100.-
Association l'Or du Temps	soutien à l'édition du tome 2 de la BD Fr. 2'000.-
Forum tous différents tous égaux	soutien financier de Fr. 1000.- à l'occasion de la 25 ^e édition de la semaine d'actions contre le racisme
Music Festival Promo	subvention de Fr. 40'000.-.
La Boîte à Swing	subvention de Fr. 8'000.-. En raison du Covid, seuls 2 concerts ont eu lieu (fréquentation moyenne : 170 spectateurs)
Fanfare La Sociale	subvention de Fr. 6'400.-
Fanfare La Militaire	subvention de Fr. 9'500.-
Festival Racinotes	subvention de Fr. 1'500.-
La Grange	prise en charge de la location du Casino-Théâtre Fr. 1'347.50 pour la création du spectacle Yves Jamait
Ensemble symphonique Neuchâtel	subvention de Fr. 3'000.-
Amis des concerts d'orgue	subvention de Fr. 1'500.- et prise en charge des loyers du Temple Fr. 500.-
Découvertes musicales	subvention de Fr. 2'000.- et prise en charge de la location du Temple Fr. 1'500.-
Foire du livre	prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 907.60
Fête de Saint-Nicolas	prise en charge des prestations des entreprises électriques Fr. 977.-
Fondation de l'Ancienne Poste	Soutien ponctuel de Fr. 5'000.- pour l'achat de matériel technique

RESSOURCES HUMAINES

Effectif du personnel au 31.12.2020

Le nombre de personnes engagées au 31 décembre 2020 augmente de 5 dont 4 apprentis/stagiaires. Le nombre passe ainsi de 278 à 283. Le nombre d'équivalent plein temps passe quant à lui de 225.17 à 228.38.

Bilan personne de confiance

La personne de confiance a mené plus de 20 entretiens durant l'année 2020 dans 5 services communaux.

Pendant la période de semi-confinement, ses services ont été consentis gratuitement. Au cours de cette période elle est intervenue à 8 reprises, soit lors d'entretiens téléphoniques, soit en présentiel.

Le nombre d'entretiens est supérieur à l'année précédente. Toutefois, la crise liée à la pandémie explique en grande partie cette augmentation.

Rencontres syndicat

Dans le cadre de la politique de rémunération et de l'élaboration du budget 2019, des rencontres entre le syndicat SSP ainsi qu'une délégation du Conseil communal et notre service des ressources humaines ont été organisées à 4 reprises courant 2020. Compte tenu de la situation financière de la ville, plusieurs points devront être discutés courant 2021.

Pandémie Covid-19

Notre Administration, tout comme dans le monde entier, a été marquée en 2020 par la pandémie de coronavirus.

En mars, tout comme les écoles, les services communaux ont fermé leurs bureaux à la population.

Des plans de protection ont été mis en place et plusieurs campagnes sur les différentes mesures de protection ont été diffusées.

Un service d'échange de collaborateurs-trices selon les besoins a été proposé et des solutions pour certaines personnes inoccupées par la fermeture provisoire de leurs services ont pu être trouvées.

Le recours au télétravail a également connu, par mesure de lutte contre la propagation du virus, un certain essor.

Effectif du service

1 chef de service à 100%
1 assistante RH à 70%
1 responsable des salaires à 100%
1 responsable formation à 70%
1 secrétaire à 50%
1 collaborateur-trice à 90% à repourvoir

Total 480%

Effectif du personnel au 31.12.2020

La présentation de la statistique permet dès cette année une lecture par ventilation comptable. Comme plusieurs employé-e-s travaillent sur plusieurs sites/services, leur salaire est réparti dans plusieurs comptes. De ce fait, le nombre de personnes ne représente pas toujours un chiffre entier puisque globalement une seule et même personne compte pour une personne dans l'effectif total et son taux est réparti dans la colonne « EPT » (= Équivalent plein temps) selon sa répartition comptable.

Cette présentation étant nouvelle, la comparaison avec les chiffres 2019 n'est pas directement possible, mais nous remettons la statistique, selon l'ancienne présentation, ci-après.

Répartition du personnel fixe (283 personnes) par sexe :

51.42% de femmes
48.58% d'hommes

Sur l'année 2020, 19 personnes ont été engagées, par contrat de durée déterminée ou indéterminée, avec la collaboration de différents organismes (Services sociaux ou Office régional de placement) avec ou sans placement préalable. Parmi ces 19 personnes, nous trouvons également des personnes avec pas ou peu d'expérience professionnelle et des mères de famille souhaitant se réinsérer professionnellement.

Personnes provenant du chômage : 3
Personnes provenant de l'aide sociale : 8
Mère de famille : 1
Personnes en 1^{er} emploi : 7

Chapitres comptables	Services	Nombre de personnes 31.12.2020	EPT 31.12.2020
1002.0120	Conseil communal - exécutif	5.00	2.50
2001.0220	Chancellerie - services généraux, autres	5.00	4.80
2002.3290	Promotion de la ville (yc Office du travail)	3.50	2.45
3001.0210	Services des finances	8.00	6.90
3002.0220	Informatique et téléphonie	2.00	2.00
3003.0220	Ressources humaines	13.00	11.90
<i>30100.00</i>	<i>Traitement du personnel</i>	<i>5.00</i>	<i>3.90</i>
<i>30100.04</i>	<i>Traitement des apprentis</i>	<i>8.00</i>	<i>8.00</i>
<i>30100.13</i>	<i>Traitement des stagiaires</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
3004.0290	Pool de conciergerie	3.17	3.14
<i>30100.03</i>	<i>Traitement du personnel d'entretien</i>	<i>2.17</i>	<i>2.14</i>
<i>30100.04</i>	<i>Traitement des apprentis</i>	<i>1.00</i>	<i>1.00</i>
3100.3110	Secrétariat de la culture et du tourisme	0.33	0.10
3101.3110	Musée du Château des Monts	10.00	6.73
<i>30100.00</i>	<i>Traitement du personnel</i>	<i>5.50</i>	<i>4.19</i>
<i>30100.02</i>	<i>Traitement des surveillants</i>	<i>3.00</i>	<i>0.85</i>
<i>30100.03</i>	<i>Traitement du personnel d'entretien</i>	<i>1.50</i>	<i>1.69</i>
3102.3110	Musée des Beaux-Arts	8.50	5.09
<i>30100.00</i>	<i>Traitement du personnel</i>	<i>6.00</i>	<i>3.60</i>
<i>30100.03</i>	<i>Traitement du personnel d'entretien</i>	<i>0.50</i>	<i>0.29</i>
<i>30100.13</i>	<i>Traitement des stagiaires</i>	<i>2.00</i>	<i>1.20</i>
3103.3120	Moulins Souterrains du Col-des-Roches	4.50	3.35
<i>30100.00</i>	<i>Traitement du personnel</i>	<i>3.50</i>	<i>2.45</i>
<i>30100.03</i>	<i>Traitement du personnel d'entretien</i>	<i>1.00</i>	<i>0.90</i>
3201.3210	Bibliothèque de la ville	3.00	1.95
<i>30100.00</i>	<i>Traitement du personnel</i>	<i>2.50</i>	<i>1.70</i>
<i>30100.03</i>	<i>Traitement du personnel d'entretien</i>	<i>0.50</i>	<i>0.25</i>
<i>30100.04</i>	<i>Traitement des apprentis</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>

3202.3210	Bibliothèque des jeunes	4.84	3.24
30100.00	Traitement du personnel	4.50	3.00
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.34	0.24
3401.8200	Service forestier intercommunal	5.83	5.87
30100.00	Traitement du personnel	3.50	3.80
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.33	0.07
30100.04	Traitement des apprentis	2.00	2.00
3501.3500	Cultes	1.00	0.33
4000.2190	Secrétariat instruction publique	1.34	1.35
4002.2170	Cercle scolaire - cycle 1 - bâtiments scolaires	3.65	2.49
4002.2190	Cercle scolaire - cycle 1 - administration des écoles	2.00	1.75
30100.01	Traitement du personnel	1.67	1.42
30100.13	Traitement des stagiaires	0.33	0.33
4003.2170	Cercle scolaire - cycle 2 - bâtiments scolaires	4.65	4.26
4003.2190	Cercle scolaire - cycle 2 - administration des écoles	2.49	2.05
30100.01	Traitement du personnel	2.16	1.72
30100.13	Traitement des stagiaires	0.33	0.33
4004.2170	Cercle scolaire - cycle 3 - bâtiments scolaires	6.39	5.41
4004.2190	Cercle scolaire - cycle 3 - administration des écoles	4.51	3.41
30100.01	Traitement du personnel	4.17	3.07
30100.13	Traitement des stagiaires	0.34	0.34
4006.2140	Musique scolaire	0.58	0.14
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.33	0.05
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.25	0.09
4101.4331	Clinique dentaire scolaire	6.00	4.49
30100.00	Traitement du personnel	3.33	2.03
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.34	0.30
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.33	0.16
30100.04	Traitement des apprentis	2.00	2.00
4102.4330	Centre d'orthophonie	0.66	0.52
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.33	0.30
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.33	0.22
4103.4330	Service promotion de santé jeunesse	3.66	1.79
30100.00	Traitement du personnel	3.00	1.60
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.33	0.10
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.33	0.09
4104.5444	Service de la jeunesse	7.17	3.08
30100.00	Traitement du personnel	7.00	2.90
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.17	0.18
30100.04	Traitement des apprentis	0.00	0.00
4105.2192	Service socio-éducatif cercle scolaire	4.00	2.45
4106.5451	Crèche l'Etoile	11.64	7.78
30100.00	Traitement du personnel	9.50	5.60
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.14	0.18
30100.04	Traitement des apprentis	2.00	2.00
4107.5451	Parascolaires	19.09	15.72
30100.00	Traitement du personnel	12.50	8.80
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.59	0.92
30100.04	Traitement des apprentis	6.00	6.00
4400.5796	Antenne ACCORD - guichets sociaux régionaux	2.00	1.50
4401.5720	Services sociaux	15.95	12.50
30100.00	Traitement du personnel	14.50	11.10
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.45	0.40
30100.13	Traitement des stagiaires	1.00	1.00

4800.9950	Garage	6.50	6.05
30100.00	Traitement du personnel	5.00	5.00
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.50	0.05
30100.04	Traitement des apprentis	1.00	1.00
4900.6150	Administration voirie	2.01	1.97
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.84	0.87
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.17	0.10
30100.04	Traitement des apprentis	1.00	1.00
50	Voirie (regroupements de tous les 50)	35.83	35.14
5200.7202	Exploitation de la Step	4.83	4.33
30100.00	Traitement du personnel	4.00	4.00
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.83	0.33
5300.7900	Urbanisme et environnement	8.67	8.48
30100.01	Traitement du personnel administratif	1.17	1.38
30100.09	Traitement du personnel technique	7.00	7.00
30100.11	Traitement agent nature	0.50	0.10
5500.0220	Gérance des immeubles	2.00	2.00
5701.3410	Piscine et patinoire	6.00	4.23
5703.3410	Terrains de sports	0.50	0.75
5706.3410	Halle polyvalente	2.00	2.00
5801.3220	Casino - théâtre	1.17	0.92
30100.00	Traitement du personnel	1.00	0.65
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.17	0.27
5802.0290	Hôtel de Ville	2.00	1.20
5803.3110	Marie-Anne-Calame 6-10	0.50	0.71
5900.3500	Temples	0.17	0.17
6001.5310	Agence AVS	2.00	1.30
6002.1400	Contrôle des habitants	2.50	2.38
6003.1406	Etat civil des montagnes neuchâteloises	3.00	2.80
6005.1110	Sécurité publique	7.20	6.50
30100.00	Traitement du personnel	7.00	6.40
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.20	0.10
6102.7710	Cimetière	2.00	1.32
30100.00	Traitement du personnel	1.00	1.00
30100.01	Traitement du personnel administratif	1.00	0.32
7909.8500	Bureau d'observation	20.67	15.76
30100.00	Traitement du personnel	20.00	15.06
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.67	0.70
	TOTAUX	283.00	228.38
	TOTAL Apprentis/stagiaires	27.00	26.20
	TOTAUX sans apprentis/stagiaires	256.00	202.18

	2019	
	Nb. pers.	Postes EPT
Chancellerie	5.00	4.30
Promotion	2.50	2.00
Finances	8.00	6.90
Ressources humaines	6.00	4.80
Apprenti-e-s employé-e-s de commerce	8.00	8.00
Informatique	2.00	2.00
Pool de conciergerie	25.50	21.56
Apprenti agent d'exploitation, voie domestique	1.00	1.00
Musée d'horlogerie	8.00	4.85
Musée des beaux-arts	6.00	4.00
Stagiaires MBAL	2.00	1.20
Moulins souterrains	4.50	3.35
Bibliothèque de la Ville	3.00	2.20
Apprenti agent en information documentaire	1.00	1.00
Bibliothèque des Jeunes	4.00	2.50
Sylviculture	4.00	3.90
Apprenti forestier-bûcheron	1.00	1.00
Organiste	1.00	0.33
Instruction publique	1.50	1.40
Cercle scolaire - secrétariat	7.00	5.10
Service socio-éducatif	4.00	2.75
Structure parascolaire	13.00	8.90
Structure préscolaire	7.00	4.70
Apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatif-ves	8.00	8.00
Clinique dentaire	3.83	2.49
Apprentie assistante dentaire	1.00	1.00
Centre d'orthophonie	6.33	3.63
Service médical	3.33	1.70
CLAAP	7.00	3.20
Guichet social régional	18.50	13.80
Stagiaire assistante sociale	0.00	0.00
Voirie (y.c. pers. adm)	39.00	37.88
Garage	5.00	5.00
Apprenti mécatronicien ou assistant de maintenance sur véhicules utilitaires	1.00	1.00
Station d'épuration	5.00	5.00
Urbanisme	7.50	6.80
Gérance des bâtiments	2.00	2.00
Piscine - patinoire	6.00	4.23
Casino	1.00	0.65
Contrôle des habitants	3.50	2.70
Cimetière	1.00	1.00
État civil	4.00	3.30
Office du travail	0.50	0.25
Sécurité publique	6.50	6.40
COSC	23.00	17.40
TOTAUX	278.00	225.17

À l'effectif du personnel fixe s'ajoutent 112 auxiliaires occupés tout ou partie de l'année dans les domaines répertoriés ci-dessous et cumulant un total de 13 postes « équivalent plein temps ».

Services	Nb. personnes	EPT *
Bibliothèque des jeunes	1	0.03
BO-COSC	32	4.81
CLAAP	4	0.25
CLAAP Alter connexion	7	0.12
Clinique dentaire	1	0.01
Finances	1	0.05
MBAL	9	0.99
MHL	8	0.21
Moulins	12	1.11
Patrouilleurs	11	2.59
Piscine	8	1.31
Pool remplacement structures	8	1.25
SRH	1	0.02
Voirie	9	0.25
TOTAL	112	13.000

* EPT = équivalent plein temps

Fidélité

40 ans de service : Roche-Meredith Françoise

30 ans de service : Giorgini Dominique
Faivre Yves

20 ans de service : Gualano Patricia
Stauffer Sonia

10 ans de service : Aebischer Jérôme
Maire Patrick

Engagements apprenti-e-s

Les apprenti-e-s suivant-e-s ont été engagé-e-s :

Agent d'exploitation, voie voirie : Jaquet Nicolas

Assistante dentaire : Fifaj Edunita

Assistant-e-s socio-éducatif-ve-s : Belvito Laura
Floc'h Quentin

Employées de commerce CFC 18 mois : Lepetit Eva
Mercier Luana

Employé-e-s de commerce CFC 3 ans : Stämpfli Annaé
Trevisan Mattia

Dessinatrice en architecture : Blättler Manon (04.05.2020 au 10.07.2020)

Forestier-bûcheron : Othenin-Girard Adrien

Stagiaires

Cercle scolaire :	Farron Eliot – stage de prérequis pour l’enseignement (17.08.2020 au 31.12.2020)
Guichet social régional :	Lutingu Jordan – stage d’assistant social (01.09.2020 au 31.01.2021)
Musée d’horlogerie :	Bellenot Fabrice – stage de réintégration (01.07 2020 au 31.10.2020) Maire Mégane – stage en tourisme (16.11.2020 au 31.01.2021)
Musée des beaux-arts :	Hilpertshauser Mégane – pratique muséale (04.05 2020 au 31.10.2020) Hirschi Anaëlle – pratique muséale (04.05.2020 au 31.10.2020) Blanc Fanny – pratique muséale (08.12.2020 au 08.06.2021) Pasquier Alyssa – pratique muséale (08.12.2020 au 08.06.2021)

Engagements

Les personnes suivantes ont été engagées :

Bibliothèque de la Ville :	Gurtner Milady, aide-bibliothécaire
Bureau d’observation du contrôle officiel suisse des chronomètres (BO-COSC) :	Baillod Cécile, observatrice en horlogerie Loertscher Christophe, adjoint au responsable
Centre d’orthophonie :	Aparicio Katia, orthophoniste
Cercle scolaire (CSLL) :	Freitag Anne, assistante scolaire Kannangara Sachitra, aide-concierge
État civil :	Fort Léane, officier d’état civil
Garage :	Gerber Florian, mécanicien poids lourds
Guichet social régional :	Ribeaud Carolyn, assistante sociale
STEP :	Boyom Austin Rhommulus, employé STEP
Structure parascolaire :	Tinet Mélissa, éducatrice
Structure préscolaire :	Kesinovic Ivana, aide-éducatrice Luthi Magali, aide-éducatrice Voisin Véronique, aide-éducatrice
Urbanisme :	Barreiro Steve, responsable police du feu Jubin Youri, architecte, chef de service
Voirie :	Allenbach Michel, cantonnier polyvalent

Engagements de durée déterminée

Bibliothèque des Jeunes :	Gurtner Milady, aide-bibliothécaire, du 03.03.2020 au 30.04.2020
Bureau d'observation du contrôle officiel suisse des chronomètres (BO-COSC) :	Barbone Pamela, observatrice en horlogerie, du 04.05.2019 au 31.12.2020 Fratespietro Naomi, observatrice en horlogerie, du 28.04.2019 au 30.04.2020 Kolarevic Melisa, observatrice en horlogerie, du 10.07.2019 au 31.12.2020 Loertscher Christophe, adjoint au responsable BO, du 08.06.2019 au 30.06.2020 Nicolet Valérie, observatrice en horlogerie, du 21.10.2019 au 31.12.2020 Othenin-Girard Michèle, observatrice en horlogerie, du 14.04.2019 au 30.04.2020 Pittet Diana, observatrice en horlogerie, du 11.06.2019 au 31.12.2020.
Chancellerie :	Baehler Séverine, collaboratrice administrative, du 21.11.2019 au 05.02.2020 Cattaneo Olivier, collaborateur administratif, du 06.02.2020 au 31.12.2020
Centre d'orthophonie :	Aparicio Katia, orthophoniste, du 01.03.2020 au 31.07.2020 Jaccard Emilie, orthophoniste, du 04.05.2020 au 31.07.2020 Saerens Esther, orthophoniste, du 17.08.2020 au 31.12.2020
Cercle scolaire :	Blanchard Jean-François, aide-concierge, du 25.08.2020 au 28.02.2021 Boketsu Curtis, secrétaire, du 17.08.2020 au 31.07.2021 Freitag Anne, assistante scolaire, du 16.09.2019 au 16.08.2020
CLAAP :	Morgan Maya, animatrice socioculturelle, du 12.05.2020 au 31.12.2020 Pasquali Quentin, coordinateur du projet « Alter connexion Montagnes », du 01.01.2020 au 31.12.2020 Sciacca Romain, animateur, du 20.01.2020 au 31.07.2020 Surdez Annie, coordinatrice du projet « Alter connexion Montagnes », du 15.05.2020 au 31.12.2020
Garage :	Gerber Florian, mécanicien, du 09.01.2020 au 30.06.2020.
Musée des beaux-arts :	Aquilon Jérôme, secrétaire-réceptionniste, du 09.01.2020 au 30.06.2021.
STEP :	Boyom Rhommulus Austin, employé STEP, du 01.10.2019 au 30.09.2020
Urbanisme et environnement :	Jubin Youri, architecte, du 01.03.2020 au 30.11.2020.

Départs

Les employé-e-s suivant-e-s ont quitté leur fonction :

CLAAP :	Girod Véréne, animatrice socioculturelle Fuentes Pablo, aide-animateur en formation
CSLL :	Jaggi Renaud, aide-concierge
Guichet social régional :	Batista Alessia, assistante sociale
Ressources humaines :	Matthey Alexandra, collaboratrice administrative
STEP :	Darbella Eric, sous-chef d'exploitation
Structure parascolaire :	Fellmann Lucille, éducatrice
Structure préscolaire :	Fellmann Gaëlle, aide-éducatrice
Voirie :	Petermann Yves, cantonnier chauffeur polyvalent

Fin d'apprentissage en 2020

Nous félicitons les apprenti-e-s suivant-e-s pour la réussite de leur CFC :

Bibliothèque de la Ville :	Blaser Georges, agent en information documentaire
Ressources humaines :	Boketsu Yann-Curtis, employé de commerce Cattaneo Olivier, employé de commerce Chapatte Lionel, employé de commerce Pereira da Silva Mariana, employée de commerce
Structure parascolaire :	Kubler Juliette, assistante socio-éducative
Structure préscolaire :	Röthlin Andréa, assistante socio-éducative
Urbanisme :	Blättler Manon, dessinatrice en architecture

Retraites (yc retraites anticipées)

État civil :	Gualano Patricia, officier d'état civil
Finances :	Guye Jean-Paul, employé à la comptabilité
Garage :	Maradan Pierre-Alain, chef du garage
Urbanisme :	Cramatte Jean-Marie, architecte, chef de service Masset Viviane, secrétaire de direction
Voirie :	Noirat Pascal, cantonnier chauffeur polyvalent

Promotions

Bibliothèque de la Ville :	Bestazzoni Fabio, de bibliothécaire à bibliothécaire responsable Longmoor Sarah, d'aide-bibliothécaire à bibliothécaire
----------------------------	--

Clinique dentaire :	Ortega Palos Mélanie, d'assistante dentaire à assistante en prophylaxie
Garage :	Frey Jordan, de mécanicien poids lourds à contremaître Maradan Raphaël, de contremaître à chef de garage
Voirie :	Cravero Francesco, de cantonnier polyvalent à chef d'équipe polyvalent

Formation

La Ville du Locle compte, au 31 décembre 2020,

- **23** apprenti-e-s réparti-e-s comme suit :

- 1 apprenti « agent d'exploitation, voie conciergerie » ;
- 1 apprenti « agent d'exploitation, voie voirie » ;
- 2 apprenties « assistante dentaire » ;
- 8 apprenti-e-s « assistant-e socio-éducatif-ive » ;
- 8 apprenti-e-s « employé-e de commerce » ;
- 2 apprenti-e-s « forestier-ère bûcheron-ne » ;
- 1 apprentie « mécatronicienne ».

- **4** stagiaires réparti-e-s comme suite :

- 2 stagiaires en pratique muséale au MBAL ;
- 1 stagiaire en pratique professionnelle d'assistant social au GSR ;
- 1 stagiaire en prérequis pour l'enseignement du sport au CSLL.

Par ailleurs, l'administration a également proposé :

- 2 places de stage au Musée des beaux-arts ont eu lieu au premier semestre durant plusieurs mois pour des étudiant-e-s qui effectuent leur bachelor ou master en études muséales dans diverses universités;
- 2 places de stage de pratique dans les structures d'accueil extrafamilial pour des élèves de l'Ecole professionnelle Pierre-Coullery comme assistant-e socio-éducatif-ve ;
- 1 place de stage durant 10 mois au Musée d'horlogerie pour réintégrer un rentier « AI » dans le monde professionnel ;
- 1 place de stage de prérequis au Musée d'horlogerie pour une étudiante en tourisme ;
- 1 place de stage de pratique professionnelle au Service de la protection et de la santé de la jeunesse durant 3 semaines pour une étudiante de la Haute Ecole Arc Santé ;
- Divers stages d'observation dans différents métiers (assistant-e socio-éducatif-ve, agent en information documentaire, agent d'exploitation en conciergerie, informaticien, employé-e de commerce) ;
- 1 poste d'aide-animateur socio-culturel pour un étudiant se formant en dual à la HES.

Formation continue

Dépenses

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires mises en place depuis le mois de mars 2020, bon nombre de cours ont été annulés ou reportés. Raison pour laquelle, le montant engagé pour la formation en 2020 ne s'est élevé qu'à **Fr. 3'481.70**.

Commentaires à propos des formations prises en charge par le service des ressources humaines en 2020 :

- Un employé a bénéficié d'une convention afin d'obtenir un brevet ;
- Quatre employés ont suivi la formation de « formateur d'apprenti » ;

- Une formation informatique en ligne a pu être suivie par une employée. Cette méthode d'enseignement a permis d'explorer une nouvelle manière d'enseigner ;
- Une formation pour le maniement des extincteurs a été organisée pour 49 employés (voir ci-dessous chapitre « sécurité »).

Certaines formations, dépendant directement de la compétence des services, ne sont pas financées par le budget alloué au service des ressources humaines pour la formation continue, et ne sont donc pas répertoriées ici. Il s'agit, par exemple, d'un cours sur les dangers de l'électricité pour le personnel de la STEP, ou d'un cours sur le logiciel de l'Etat civil pour une nouvelle employée.

Activités internes proposées au personnel

Ces activités n'ont pas pu être organisées en raison de la pandémie du Covid-19.

Sécurité

Prévention santé et sécurité

Soutien aux activités sportives :

- Nombre d'abonnements au fitness "Let's go" : 12 personnes pour Fr. 2'400.- ;
- Autres abonnements fitness : 3 personnes pour Fr. 600.- ;
- Autres abonnements (aquagym-danse-divers) : 7 personnes pour Fr. 1'310.- ;
- Participation aux courses-événements sportifs : 1 personne pour Fr. 75.- ;
- *Total pour les différentes participations : 23 personnes pour Fr. 4'385.-.*

Formation relative aux incendies et l'utilisation des extincteurs :

Ce type de formation est organisé régulièrement pour garantir qu'une à deux personnes par service/bâtiment soit formée dans le domaine. Ce cours s'est déroulé sur deux demies-journées en octobre, par petits groupes en raison des mesures sanitaires, et a permis de former 49 membres du personnel.

Campagne « Covid-19 » :

- Diverses affiches visibles sur le thème ;
- Informations régulières au personnel / aux responsables de service ;
- Mise en place des protections, commande de masques, etc. ;
- Diffusion d'informations sur le télétravail, la santé mentale, la reprise du sport après le semi-confinement, etc.

Public cible : l'ensemble du personnel

Campagne « Protection du soleil » :

- Affiche visible sur le thème ;
- Rappel des mesures suite à la campagne de 2019.

Public cible : l'ensemble du personnel

Campagne « Prévention sports d'hiver » :

- Affiches visibles sur le thème ;
- Transmission d'un bon pour bénéficier de tarifs préférentiels pour un service sur les skis et les snowboards chez "Brusa Sports", ainsi qu'une boîte de chocolat, un sachet de thé et une recette de sirop à la cannelle.

Public cible : l'ensemble du personnel

Autres

La Ville du Locle a l'habitude, depuis plusieurs années, de participer à la journée « Futurs en tous genres ». Cette journée a été annulée en 2020 en raison de la pandémie.

MUSÉE D'HORLOGERIE – CHÂTEAU DES MONTS

Le Musée d'horlogerie – Château des Monts est un acteur incontournable de la culture horlogère de notre région et le garant de la conservation du patrimoine horloger du Locle. Témoin de notre histoire, il est également un lieu de vie, d'échanges, de rencontres et de découvertes.

Passer le portail du Château permet de s'imprégner de cette ambiance particulière que dégage une maison patricienne du 18^e siècle.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe du Musée et ses alliés ont reconduit l'exercice de l'agenda pour présenter les différentes facettes du Musée d'horlogerie du Locle et y insuffler la magie des lieux. Ce carnet maison, instauré depuis 2019, n'a pas dérogé à la règle. Il a présenté toutefois quelques variations par rapport à l'édition précédente : un programme désormais semestriel et thématique.

Notre sélection a retenu des valeurs sûres : rencontres, ateliers et visites guidées sont organisés au prisme de nos collections, de l'histoire du Musée. En modifiant les repères et les références, nous souhaitons que les publics se réapproprient les Monts et son château. Cette programmation vise également à pérenniser le rayonnement du Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts, régionalement, comme à l'international.

Les 34 événements mis à l'honneur dans cet agenda 2020 s'adressaient à toutes et tous, quels que soient les intérêts ou les connaissances, en favorisant le dialogue, le partage et la connaissance. Ils sont le fruit d'un travail collaboratif avec toute l'équipe du Musée que nous remercions ici.

Toutefois la pandémie qui a sévi durant l'année 2020 a lourdement péjoré la réalisation de notre programme et les nombreuses fermetures du Musée l'ont fortement impacté. Sur les 34 activités proposées, seules 13 ont pu être réalisées.

En outre, les fermetures imposées ont causé une chute importante du nombre de visiteurs (-34% par rapport à la fréquentation de 2019). Pour rappel, notre institution a dû imposer les fermetures liées aux mesures COVID-19 du 16 mars au dimanche 17 mai et du 4 novembre au 18 décembre, tandis que pour la période du 19 mai au 7 juin, le Musée n'a pu ouvrir que partiellement, de 14h à 17h, au lieu de 10h-17h.

Cependant, la programmation qui a pu être réalisée a intéressé des publics variés et bénéficié d'une large couverture médiatique qui porta de manière positive l'image de la Ville du Locle et de son Musée d'horlogerie. De plus, les multiples contacts avec les différents musées et réseaux touristiques, tant locaux qu'internationaux, ont continué à se développer et à se renforcer.

Personnel du Musée

En cours d'année, nous avons engagé Mme Salomé Lutz en tant que guide.

Personnel fixe au 31.12.2020

Directeur-conservateur	Morghan Mootosamy, 100%
Horloger-restaurateur	Gérard Vouga, 100%
Collaboratrice scientifique (Archives/Inventaire)	Marlène Rüfenacht, 80%
Concierge	Fabrice Crelier, 100%
Concierge adjoint-surveillant	François Droz, 87.7 %
Secrétaire de direction	Nathalie Jacot, 40%
Accueil - Réceptionniste	Nathalie Jacot, 40%
Accueil - Réceptionniste – Guide	Anastasia Donzé, 40%
Accueil - Surveillante	Anne Trifoni, 30 %
Accueil - Surveillante	Cécile Anderfuhren, 25 %
Surveillante	Beth Hartmann, 25 %

Personnel à taux variable

Guide	Wolfgang Carrier
Guide	Phoebe Forsey
Guide - Accueil	Dora Huguenin

Guide
Guide - Surveillance
Guide
Accueil – Surveillance
Guide

Anna Chiara Sais
Doreen Favre-Liefeld
Nathalie Fasel
Cendie Choulat
Salomé Lutz

Stagiaires – Apprentis

Cette année, le Musée d'horlogerie a accueilli deux stagiaires : M. Fabrice Bellenot, en vue d'une réinsertion professionnelle dans le domaine des bibliothèques et archives, ainsi que Mme Mégane Maire en vue d'une réorientation professionnelle dans le domaine du tourisme.

Comité et bureau

Composition du Comité

Au cours de l'année 2020, la composition des membres du Comité a subi quelques modifications. Madame Françoise Feller a été nommée présidente de l'Association des Amis du Musée et par conséquent également membre du Comité. Elle a assuré la fonction de présidente des Amis jusqu'en septembre 2020.

Nous avons enregistré la démission du Comité de M. Jean-Bernard Aellen en cours d'année.

Mme Evelyne Progin a démissionné en tant que secrétaire, mais reste membre du Comité. En attendant de trouver un(e) nouveau(elle) secrétaire, Mme Nathalie Jacot assure l'intérim.

Mme Nathalie Jacot représente le personnel depuis janvier 2020.

Le Comité a nommé M. Jerry Simonis comme contrôleur des comptes en remplacement de M. Hans Schwarz.

Activités du Comité

En raison de la pandémie COVID-19, le Comité n'a siégé que 4 fois en 2020 et au Château des Monts. Les séances du Comité sont un lieu d'échange d'information et de décision, de suivi des activités du Musée et de lien avec le Conseil Communal par l'intermédiaire de son délégué, M. Miguel Perez. Le Comité a traité de questions relatives au budget, à la gestion du Musée, aux futures activités et aux expositions envisagées. Afin d'être plus efficace et de mieux impliquer ses membres, il a réorganisé sa manière de travailler par la constitution de groupes de travail qui entreront en fonction dès 2021. Par son bureau et son président, il soutient le conservateur dans ses activités.

Fonction

Président
Vice-président
Caissier
Présidente des Amis (jusqu'en septembre 2020)
Secrétaire (jusqu'en août 2020, puis membre)
Cons. juridique
Membre (jusqu'en septembre 2020)
Membre
Membre - délégué au MIH
Membre
Membre, contrôleur des comptes dès 2021
Membre
Publicité
Membre, contrôleur des comptes
Membre - informatique
Conservateur
Représentant du Conseil communal
Représentante du personnel

Nom

Aubert François
Marc-Edouard Inaebnit
Berger Ernest
Françoise Feller
Progin Evelyne
Dubois Julien
Aellen Jean-Bernard
Forsey Stephen
Landwerlin Pascal
Clerc Nicolas
Simonis Jerry
Triponez Gérard
Duvanel Jean-Pierre
Schwarz Hans
Uccelli Danilo
Mootosamy Morghan
Perez Miguel
Jacot Nathalie

Le Bureau

Le Bureau, composé du chef du dicastère des affaires culturelles de la Ville du Locle, du président du Comité, du vice-président du Comité, de la présidente de l'Association des Amis du Musée, du caissier et du conservateur, se réunit une à plusieurs fois par mois au Musée afin de traiter les affaires courantes. Les responsables de domaines spécifiques s'y joignent si nécessaire. En raison de la pandémie, le nombre de séances en 2020 a été sensiblement réduit.

Sortie du Comité et du personnel

En raison de la pandémie COVID-19, la traditionnelle sortie automnale du Comité et du personnel a été supprimée.

Comptes du Comité

Les comptes du Comité du Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts sont tenus par notre caissier M. Ernest Berger. Toutefois en raison des restrictions sanitaires et des mesures prises, le contrôle des comptes 2020 comme leur acceptation par les membres du Comité du Musée n'ont pas pu être effectués à ce jour. Ils sont reportés à une date ultérieure.

Sécurité

D'importants travaux d'amélioration de la sécurité du Musée ont été réalisés en 2020. Ils ont essentiellement porté sur le changement de la centrale de sécurité, l'amélioration de la vidéo-surveillance et la pose de fenêtres de sécurité. De plus des améliorations esthétiques, d'éclairage et de sécurité ont été apportées aux vitrines de la Salle Sandoz.

Accueil des publics, expositions et événements

Malheureusement l'arrivée du COVID-19 nous a malmené et obligé d'annuler de nombreux rendez-vous. Toutefois, les événements qui ont pu avoir lieu, pour certains adaptés aux mesures sanitaires en vigueur, ont réuni **686 personnes**, et les ateliers destinés au jeune public, **118 personnes**.

Exposition temporaire extra-muros

« Formation et Excellence » : Jules Grossmann. Directeur de la première Ecole d'horlogerie du Locle. Théoricien de génie. Et la salle 407, où tout a commencé.

Une exposition qui évoque les prémices de la formation horlogère au Locle en 1868. Mais aussi, une salle orientée vers l'avenir, avec les acteurs de la formation, de l'excellence et de l'innovation. Évoquer la formation, c'est faire la démonstration de l'avant-gardisme déterminant du Locle. Une période charnière qui trouve un écho dans les années 1970 avec la crise du quartz. La formation et l'excellence se manifestent alors par l'innovation et la diversification. Un label de qualité devenu aujourd'hui un héritage culturel *so Swiss*.

Conférences

« **Autour de Christian Andersen** », par Mireille Grosjean. Le choix de l'écrivain danois s'impose par ses bestiaires colorés mais aussi parce qu'il a résidé au Locle en 1833 chez son ami l'horloger Jacques Frédéric Houriet.

Activités jeune public

Ateliers

- **À vos masques !** Activité carnavalesque dédiée aux animaux à plumes ; atelier de confection d'un masque, déambulation artistique « les oiseaux du temps » par la troupe du Théâtre Onirique, et un quizz sur les chants d'oiseaux.

- **Réalise ton horloge murale.** Toujours un grand succès pour cet atelier que nous avons proposé pour la deuxième année consécutive durant les vacances d'automne. Quelques enfants et leurs accompagnantes de la crèche des Diablotins ont également participé à cet atelier en matinée.

Contes

À l'occasion d'Halloween, les traditionnels « **Contes à chocottes** » pour enfants par Caroline Cortès. Panique à bord ! Ogresses, monstres et autres sorcières se sont donné rendez-vous au Château...

Événements tout public

Sculpture sur glace

Pour le premier événement de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Tordeur qui a réalisé une sculpture de glace d'une pièce de la collection Sandoz, notre célèbre fée Carabosse.

Conteries pour adultes

À l'occasion de la Saint-Valentin, les traditionnels contes de la Louvrée « Quand les horloges font battre les cœurs ! », accompagnés à l'accordéon par Cédric Stauffer.

Marche du 1^{er} mars

Pour cette 36^{ème} édition, 250 personnes ont pris le départ au Locle devant le Château des Monts, après avoir partagé le verre de thé du « révolutionnaire » et une part de taillaule. Les marcheurs ont mis le cap sur Neuchâtel après les traditionnels coups de canon.

1^{er} Août - Traditionnelle journée des familles

La fête nationale a pu être célébrée cette année encore dans le parc du Château ! Le public s'est amusé des animations proposées par le Cirque Onirique et Circodream, telles que le « lancer » du drapeau et de la godasse, sur un air de cor des alpes. Restauration du terroir par les femmes paysannes et atelier lampions pour les plus petits. Un programme festif permettant de redécouvrir nos traditions helvétiques sous un angle original et intemporel !

Visites « coup de cœur »

2 visites guidées gratuites ont pu avoir lieu durant l'année ; sur des thématiques choisies par les guides, en fonction de leur affinités et domaines de compétences, ces visites commentées ont été suivies avec attention par un public intéressé.

Les événements suivant ont malheureusement dû être annulés en raison du COVID-19 :

- **Conférences** : « Le magicien des Maillardet », par Hélène Léonardi - « Sous l'aile du Rougequeue à front blanc », par Valéry Uldry - « Vie patricienne en altitude » par Youri Jubin et Jean-Marie Cramatte - « La planète bleue », par François Aubry - « La montre CanCan », par Robert Wohlfahrt
- **Exposition temporaire** « les oiseaux de notre région », en collaboration avec le MHN ; Musée d'histoire naturelle du Locle.
- **Exposition temporaire** « Sous l'aile du Rougequeue à front blanc », exposition dans le parc du Musée.
- **Énigme au Château des Monts**, jeu de piste semé d'indices qui mène à un trésor, en collaboration avec le Claap.
- À la découverte des oiseaux chanteurs mécaniques et des oiseaux de notre région – **démonstration.**
- **Les oiseaux de notre région** - Atelier de linogravure.
- **Nuit et Journée internationale des musées** ; contes en catimini avec le lutin Passe-temps – Zebrano, avez-vous dit « magie des lieux » ? – Miam, atelier gourmand.
- **Journées Européennes du Patrimoine** ; sur le thème de de la « verticalité ». Conférence des architectes communaux - Vie patricienne en altitude.
- **Contes d'Halloween** pour adultes « Copains d'abord » par Caroline Cortès et « croqu'Halloween », dégustation d'une palette d'horreurs gustatives.
- **Autour de l'email.** Rencontre avec Anita Porchet.
- **Autour de la décoration de mouvements.** Rencontre avec Yvan Jeanneret.

- **Il était une fois la Suisse** – contes à croquer, par le Musée des contes et récits
« hors les murs »

Promotion et communication

Promotion et actions publicitaires du comité – Jean-Pierre Duvanel, membre du comité

L'année 2020 a été un peu compliquée de par la crise sanitaire car une action publicitaire doit se penser souvent plusieurs mois à l'avance.

Il était prévu une campagne sur RTN de mars à octobre qui a été suspendue pour cause de fermeture du Musée. Finalement elle a été repoussée de mai à décembre donc interrompue à nouveau début novembre pour cause de fermeture.

Nous avons également procédé à une campagne d'affichage à Genève (ville horlogère) et à Berne (gros potentiel) durant les vacances d'été et à Berne encore durant les vacances scolaires. Cette campagne se fait en collaboration avec les Moulins Souterrains. Cette coopération nous permet de répartir les coûts d'une telle campagne qui ne serait pas possible en solitaire. Nous avons créé une affiche sur laquelle on trouve les engrenages des Moulins ainsi que les engrenages d'une montre squelette. Le logo de l'affiche : un monde, deux musées, trois bonnes raisons de partir à la découverte du Locle.

Diffusion de la brochure du Musée

Cette année nous avons pris pour partenaire TIS TOURING INFO SERVICE pour la distribution de la brochure du Château des Monts, et ciblé, en fonction de nos moyens, les campings et musées neuchâtelois.

Promotion des événements

En plus de la traditionnelle promotion par l'affichage, la distribution ciblée de flyers, les courriels envoyés aux nombreux amis et partenaires du Musée, et l'utilisation des réseaux sociaux et de notre site web, nous annonçons nos événements sur les plateformes en ligne suivantes : arcinfo.sortir, tempslibre, loisirs.ch, neuchatel tourisme.ch (j3L.ch), culturoscope, weekup.ch.

Plateformes Web

Les données du Musée ont été ajoutées, ou mises à jour sur les plateformes suivantes :

- ADAC.de tourSets, club automobile
- Akse.ch Association un accès pour tous. Partenaire de pro-infirmis
- Babyoupla.com, e-magazine destiné aux familles francophones suisses
- J3L.ch. JURA TROIS-LACS - pays de Neuchâtel. Tourisme neuchâtelois.
- Loisirs.ch / Freizeit.ch. Les loisirs pour toute la famille.
- Michelin voyages, le guide vert. Viamichelin.fr dès 2021
- museums.ch, la plateforme des musées en suisse
- museu.ms. MUSEUMS of the world
- Suissemobile.ch / Schweizmobil.ch réseau national destiné à la mobilité douce
- viMuseo.com. En ligne, le monde entier des musées
- VMS/AMS Association Suisse des Musées

Le Musée à l'heure du virtuel – COVID-19

Le Musée a été fermé au public du mardi 17 mars au mardi 19 mai 2020. Durant ces 2 mois, nous avons proposé à notre public :

- Sur la page d'accueil du site du MHL, le film « **l'invitation au rêve** » d'**André Paratte**, dédié à tous les artisans du rêve, aux artistes d'autrefois qui unirent leurs talents dans des chefs-d'œuvre communs, et ceux d'aujourd'hui qui les restaurent et veillent sur eux.
- Sur notre Facebook, Samuel Dubois. **Le rendez-vous du vendredi !** le temps s'est arrêté mais pas au Château des Monts. Chaque vendredi un article a permis de découvrir l'histoire et les collections du Musée.

- Instagram Châteaudesmots : **Zoom sur....** Chaque semaine, et en image, une pièce de nos précieuses collections a été mise en lumière.

Facebook

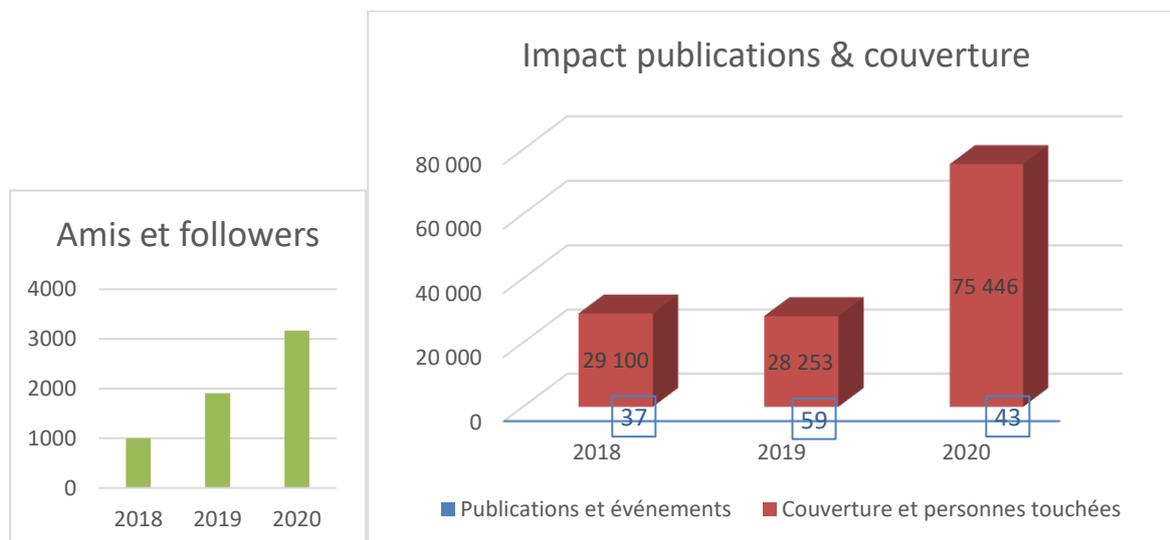
Facebook est le média idéal pour atteindre une multitude d'internautes ce qui permet une promotion spécifique pour des groupes cibles.

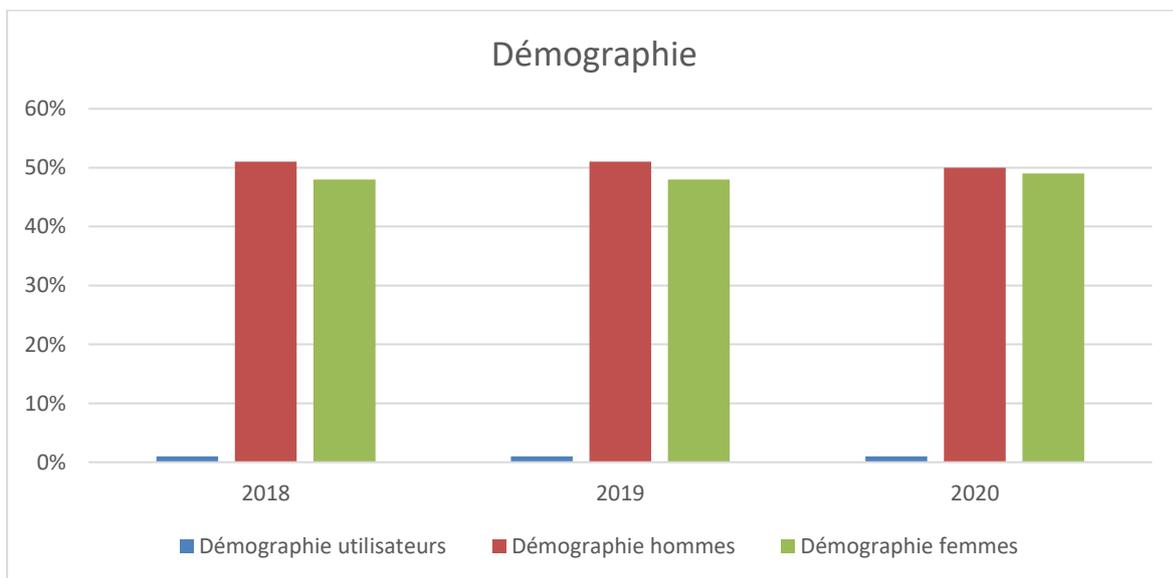
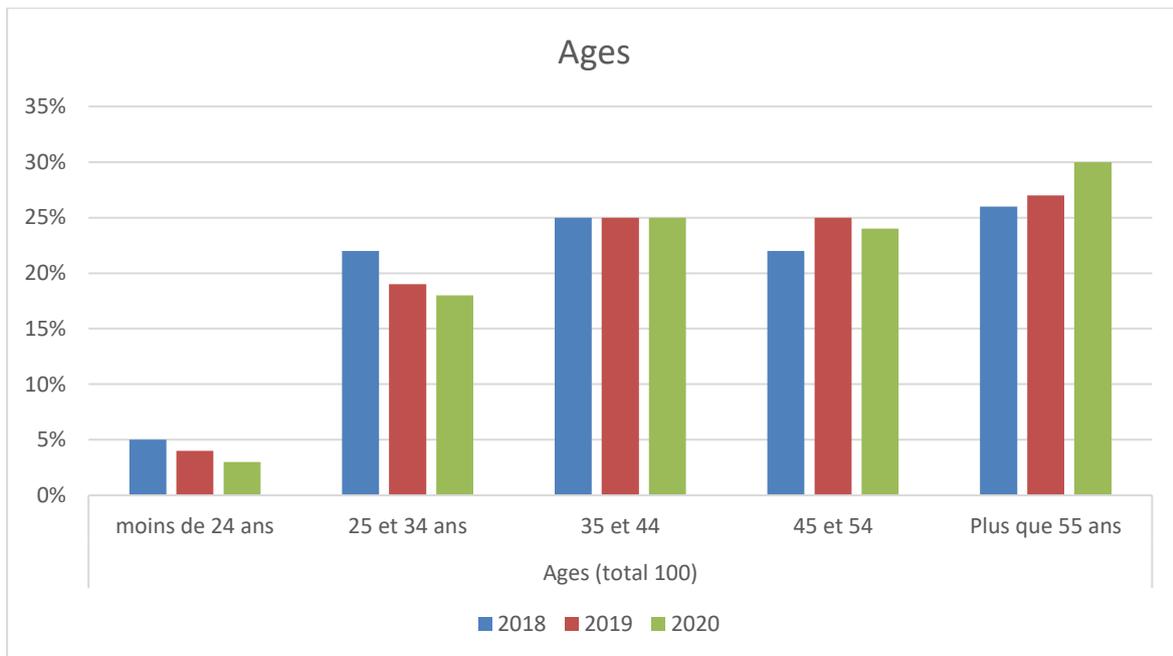
Avec Facebook nous visons 3 axes principaux :

- ⇒ **Communication** ; expositions, événements
- ⇒ **Informations spécialisées** ; articles dédiés à des objets de la collection du Musée
- ⇒ **Interaction** ; création d'une communauté virtuelle liée au Musée

En chiffre, pour 2020 :

		2018	2019	2020
Amis et followers		1003	1908	3166
Publications et événements		37	59	43
Couverture et personnes touchées		29100	28253	75446
Âges (%)	moins de 24 ans	5%	4%	3%
	de 25 à 34 ans	22%	19%	18%
	de 35 à 44 ans	25%	25%	25%
	de 45 à 54 ans	22%	25%	24%
	plus de 55 ans	26%	27%	30%
Démographie	hommes	51%	51%	50%
	femmes	48%	48%	49%
	autres utilisateurs	1%	1%	1%





Instagram

Avec Instagram, nous pratiquons une communication basée sur l'image et la vidéo et nous nous adressons à une communauté plus jeune, de même qu'aux professionnels du monde de l'horlogerie. Chaque photo et vidéo que nous postons contribue à la promotion de notre Musée par le bouche à oreille.

Notre compte Instagram « chateaudesmonts »; ci-après une vue de l'évolution de l'activité du compte depuis sa création en juin 2018.

	Abonnés	Abonnements	Posts	Nombre de vidéos	Vidéos visionnées	Likes	Commentaires
Fin 2018	108	72	25			287	
Fin 2019	273	212	26	2	177	635	7
Fin 2020	564	359	31	3	441	1496	38

Le public du Musée d'horlogerie

Fréquentation

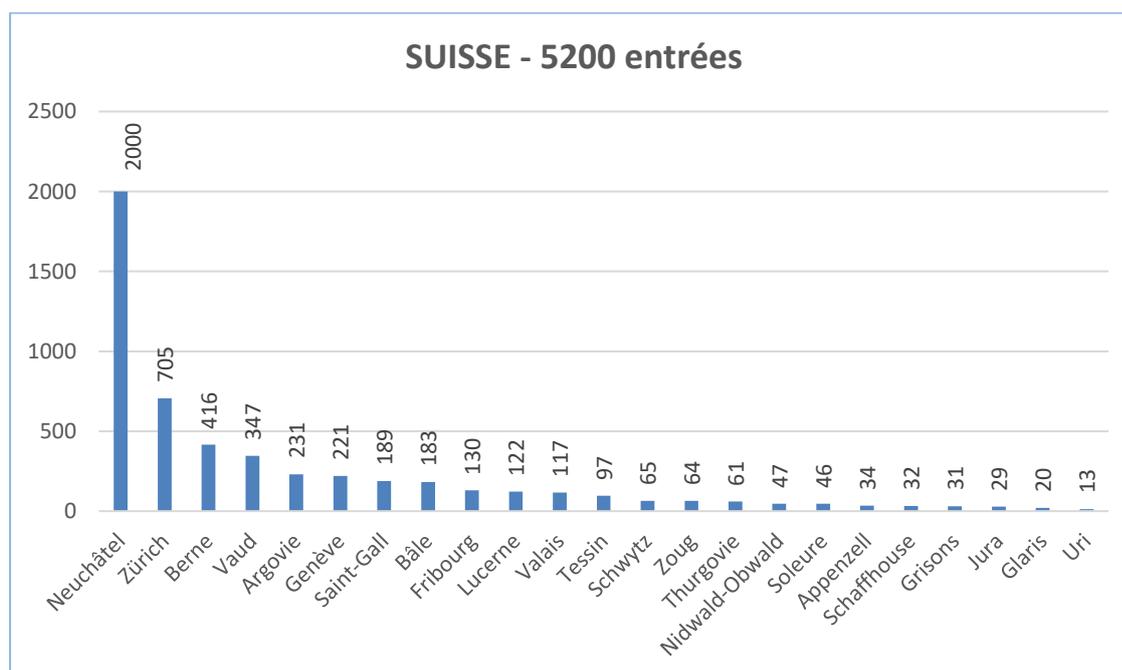
La fréquentation pour l'année 2020 se chiffre à 6058 visiteurs.

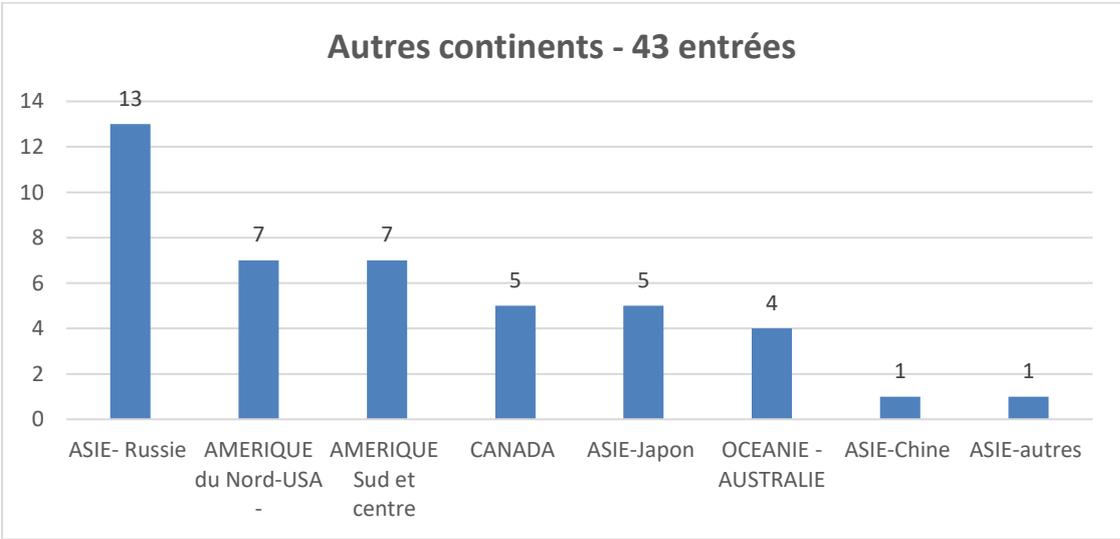
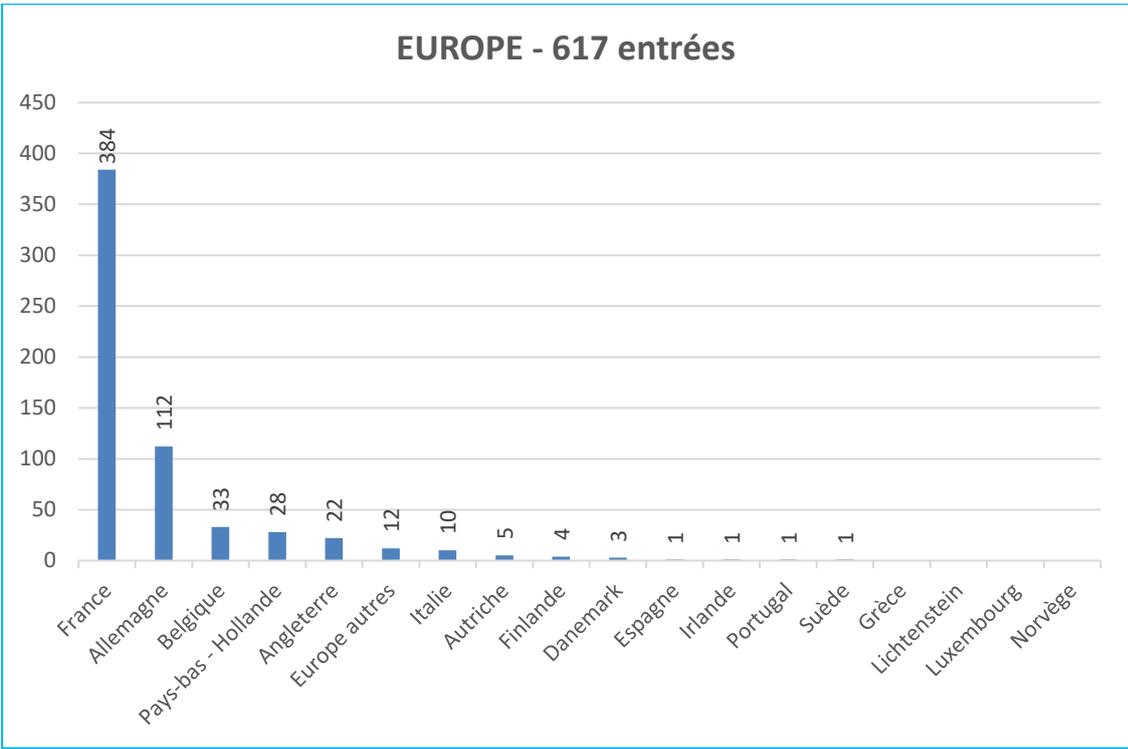
	2018	2019	2020
Entrées payantes individuelles & familles	1943	1951	1520
Entrées payantes groupes	754	701	97
NTC Neuchâtel Tourist Card	993	1364	1822
Entrées liées à une autre offre touristique ou culturelle	699	677	698
Entrées gratuites	1257	743	594
Entrées gratuites : écoles, parascolaires & enfants < 10 ans	609	618	496
Atelier jeune public		210	118
Événements – manifestations Amis – conférences - vernissages	1834	2940	713
Total	8089	9204	6058

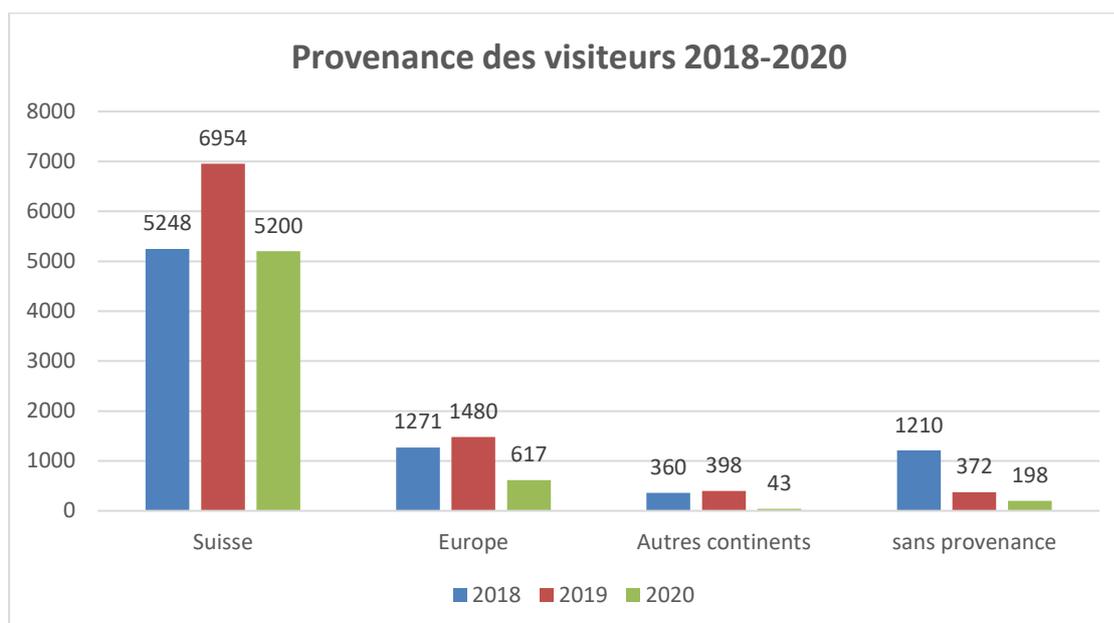
Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2018 (8089), nous observons pour 2019 une augmentation de 1'115 entrées, soit environ 14 %.

Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2019 (9204), nous observons pour 2020 une diminution de 3146 entrées, soit une baisse d'environ 34 %.

Provenance de nos visiteurs







Médiations : jeune public

Pour accompagner notre politique de **médiation culturelle et de diversification des publics**, des activités destinées au jeune public ont été créées et sont dorénavant à disposition et adaptées à chacun des différents groupes cibles :

- ⇒ **Parascolaires & Familles** : un jeu « cherche et trouve » et un « cahier d'activités » permet de découvrir le château en famille et de façon ludique tout en s'amusant. Une version allemande du « cahier d'activités » est également à disposition.
- ⇒ **Médiation scolaire** : offre éducative pour les 3 cycles de la scolarité obligatoire. Constitution d'une documentation pédagogique en phase avec le Plan d'Etude Romand (PER) et les Moyens d'enseignements Romands (MER). Permet un travail en classe avant et après la visite du Musées et une visite autonome sur place.
- ⇒ **Accueil des classes par degré** : offres ludiques adaptées au degré scolaire pour la semaine du patrimoine (9e Harmos du CSLL) et pour les d'activités culturelles et sportives (3^e et 4^e Harmos CSLL).
- ⇒ **Une leçon d'allemand au Château**. "Ich und die Zeit. Wilommen im UhrenMuseum le Locle. Entdecke das Schloss und die Geschichte der Zeit." C'est ainsi que se présente notre nouveau cahier d'activité en allemand, destiné aux élèves francophones du cycle 3 de l'école obligatoire, (12-15 ans). Nous mettons en effet à disposition des classes ce cahier d'activités pédagogiques, qui permet la découverte du Musée et de ses collections, tout en révisant son allemand et en s'amusant.

Médiation : GaM Générations au Musée– TAM Tandems au Musée

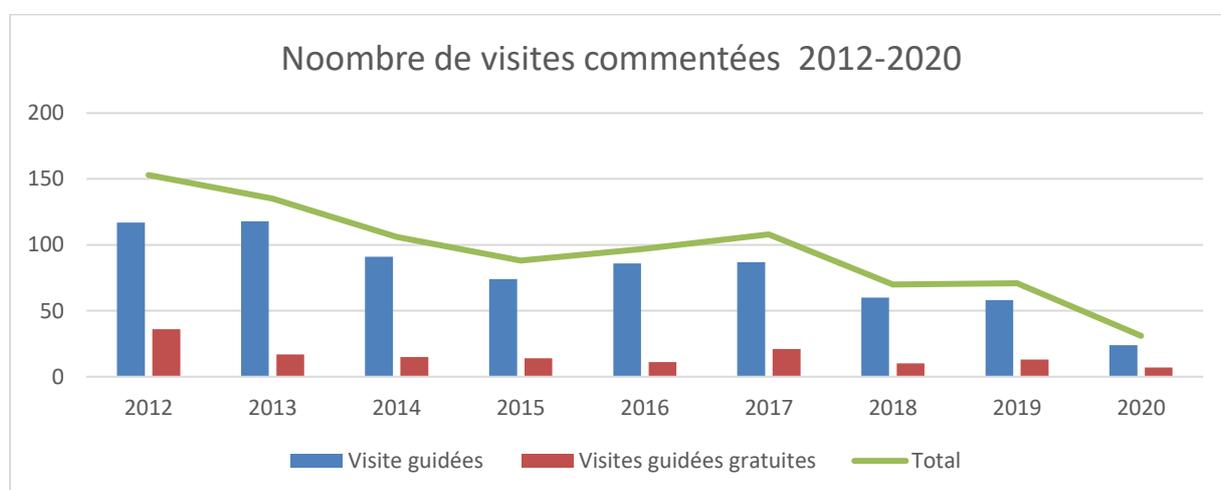
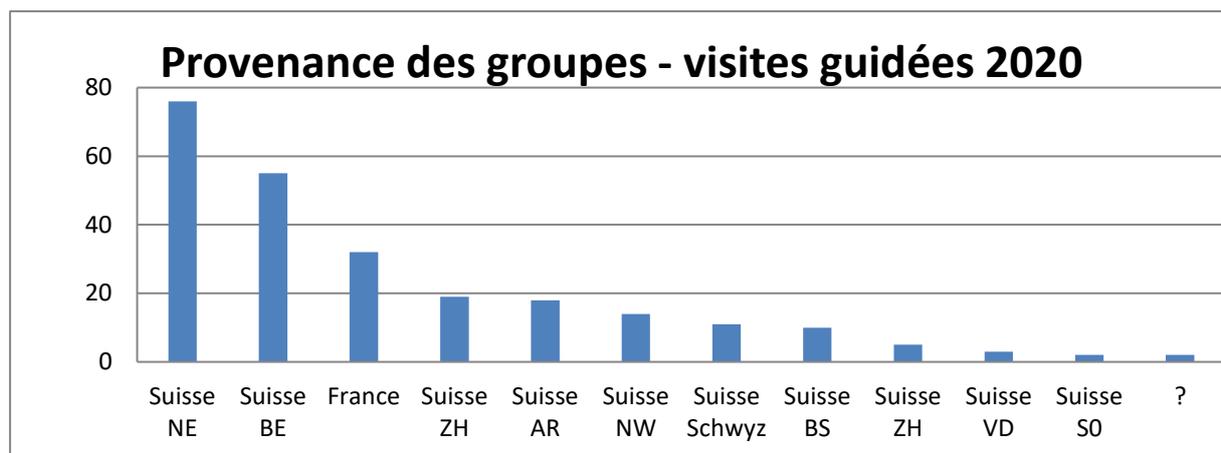
« GaM – Générations au Musée » a été lancé avec succès il y a maintenant plus de sept ans. Avec le nouveau concept « TaM – Tandem au Musée » et ses Guides TaM, GaM laisse place à un projet allant au-delà des rencontres intergénérationnelles.

Ce projet propose de réunir au sein des musées à l'occasion d'une visite informelle des tandems intergénérationnels et/ou issus de milieux socioculturels différents.

Dans le cadre du lancement du projet TAM, le MHL a participé au calendrier de l'Avent proposé sur www.mi-s.ch, Musée imaginaire Suisse, en proposant la découverte d'une pièce de sa collection à travers une histoire imaginée sous un regard nouveau.

Le temps des groupes

31 visites guidées ont été organisées dans le courant de l'année 2020.



Fort du constat que nous recevons de moins en moins de groupes au Château des Monts, nous avons porté un effort particulier en 2020 à la promotion du Musée d'horlogerie auprès de ce public et à la création d'offres combinées. Tous les supports de communication sont réalisés en français, allemand et anglais.

Communication

- Création d'un onglet « visite de groupes » sur notre site web www.mhl-monts.ch, qui regroupe toutes les informations utiles relatives à l'accueil des groupes.
- Création d'un encarté « visite dédiée au Château des Monts » qui peut être inséré dans la brochure du MHL.

Produits dédiés

- Développement de notre offre de petite restauration et apéritifs, pour une parenthèse gourmande.
- Création d'une offre combinée « **Quand le temps se fait tout Doubs** », avec la collaboration de TOURISME NEUCHÂTELOIS - MONTAGNES, comprenant la visite du Château des Monts, la croisière dans les bassins du Doubs et le repas au restaurant du Saut du Doubs.
- Création d'une offre combinée « **Voyage au cœur des traditions** » comprenant la visite du Château des Monts, une dégustation de vins neuchâtelois, un repas du terroir aux Mines d'asphalte à Travers et la visite des Mines.

- Création d'une offre combinée « **Au rythme des traditions** », comprenant la visite du Château des Monts, une dégustation de vins neuchâtelois, un repas du terroir aux Mines d'asphalte à Travers, et l'activité « Énigme au Val-de-Travers ».

Gageons que nos efforts soient récompensés à l'avenir.

Offres touristiques et culturelles

AG Culturel – Kultur GA : Alors qu'il concernait les moins de 21 ans sous la forme « 20 ans 100 francs », il est désormais valable jusqu'à l'âge de 25 ans. Il donne libre accès à des milliers d'événements, festivals, spectacles, concerts, ciné-clubs, musées et expositions.

BCN Passion : Nous renouvelons notre offre pour les détenteurs d'une carte BCN, durant les mois de février et mars, soit une entrée payante = une entrée gratuite.

Partenariat spécial COVID du 19 mai au 12 juillet 2020 : de manière exceptionnelle, la BCN a pris en charge les rabais financiers accordés aux clients BCN, jusqu'à concurrence de CHF 500.-.

Carte des Musées neuchâtelois : la carte des musées neuchâtelois permet de visiter librement toutes les expositions permanentes ou temporaires des musées affiliées au GMN - Groupement des Musées Neuchâtelois

Carte Vacances : pour les 12-17 ans. Un projet du service de la jeunesse, collaboration entre les villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Pour la modique somme de Fr. 25.- cette carte permet aux jeunes de profiter de nombreuses offres culturelles et sportives dans le haut du canton. Valable du 4 juillet au 16 août 2020.

La Clé : pass destiné aux amoureux de la gastronomie et des découvertes culturelles romandes. Une entrée payante donne droit à une entrée gratuite.

Génération-plus.ch : Le magazine générations, avec plus de 32'162 abonnés et 117'000 lecteurs, est le mensuel le plus adapté pour cibler les seniors et futurs seniors de Suisse Romande.

Le CLUB générations a pour mission de mettre en relations les organisateurs de loisirs et d'événements en Suisse romande avec la très dynamique communauté des lecteurs du magazine, toujours à la recherche de bonnes idées sorties culturelles; plus de 3700 billets d'entrées gratuites sont proposées aux membres. Le MHL offre 10 bons pour « 2 entrées ».

Loisirs.ch : « ETE 2020, je reste en Suisse ! » pour la promotion de notre Musée, et pour en assurer la visibilité tout au long de l'été, la plateforme a proposé chaque semaine durant l'été, des activités de loisirs sur le principe d'une entrée payante – une entrée offerte. Au vu du public cible de ce prestataire de loisirs, nous avons opté de dédier cette offre aux familles.

NTC-Neuchâtel Tourist Card : chaque voyageur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de Neuchâtel se voit offrir la gratuité des transports publics et l'accès à une trentaine de prestations culturelles ou de loisirs.

L'Orlogeur : les chemins de la Contrebande Franco-Suisse. Petite randonnée touristique destinée à un public familial.

Oh PASS Neuchâtel : offres culturelles, de loisirs et gastronomiques en suisse romande. Le MHL offre un rabais de 50 % sur un forfait famille – 2 adultes et max 4 enfants. Activités ludiques pour les enfants.

Passeport Musée Suisse : permet l'entrée dans tous les musées partenaires de Suisse.

Raiffeisen : entrées financées par la Banque Raiffeisen pour tous les sociétaires Raiffeisen.

La Route de la Mesure du Temps : réductions pour les 5 musées d'horlogerie situés sur la route entre Besançon et La Chaux-de-Fonds (Musée du Temps, Besançon - Musée d'horlogerie au Château Pertusier, Morteau - Musée de la montre, Villers-le-Lac - Musée d'horlogerie du Locle - Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds).

STS Swiss Travel System : titre de transport pour visiteurs étrangers. Comprend un accès aux Musées partenaires du Passeport Musées Suisses.

Tempslibre.ch : L'agenda culturel romand tempslibre.ch propose une collaboration pour la promotion de notre Musée qui assure notre visibilité durant tout l'été ; le MHL offre 5 x 2 bons, sur le principe d'une entrée payante = 1 entrée gratuite.

VMS/AMS-Association des Musées Suisses : notre Musée est membre de cette association et offre la gratuité aux personnes détentrices de la carte de membre.

Collaboration avec le Musée international d'horlogerie MIH : Le partenariat entre les deux Musées, MIH-MHL, consiste à accorder une réduction dans le second, sur présentation du billet du 1^{er} musée visité.

Prêts de pièces de la collection

MUDEC - Museo delle Culture, Milan

Pour l'exposition « Robot, The human project » (2020-2021) : deux automates, « La Chenille d'or éthiopienne » et « Le Singe fumeur » (Coll. Sandoz MHL).

CIFOM, Le Locle

Pour le travail de diplôme d'un élève : une pendule neuchâteloise Louis XVI, « signée Isaac Favre à Neuchâtel », sonnerie 3 quarts et heures, vers 1790.

MET – The Metropolitan Museum of Art, New York

Pour l'exposition « Making Marvels : Art, Technology, and Entertainment at the Courts of Europe » (nov. 2019 - mars 2020) : un automate « La Joueuse de théorbe » (coll. Sandoz MHL).

Dons et Achats 2020

Les pièces de collection reçues de généreux donateurs ainsi que celles achetées grâce au soutien des Amis du Musée d'horlogerie durant l'année 2020 n'ont pas pu être présentées comme elles le sont habituellement lors de la soirée de Noël des Amis en décembre, cette dernière ayant été annulée pour cause de COVID-19. Elles seront cependant exposées durant l'année 2021.

Le Musée est reconnaissant vis-à-vis de tous les donateurs et mécènes qui ont fait preuve de générosité par leur apport financier.

Dons

<ul style="list-style-type: none">- Une grande montre de poche Doxa, Le Locle. Boîte en argent avec couronne de style Art Nouveau et motif « chasse à courre ». Cadran émail avec petite seconde signé « Doxa Anti-Magnétique ». Inscription sur la cuvette « Doxa / Médaille d'or Milan 1906, Hors concours Liège 1905 ». Mouvement mécanique, vers 1910.- Une montre de poche Longines, St-Imier, avec une chaîne de montre en cheveux tressés. Boîte en argent avec inscription sur la cuvette « Ropraz reconnaissant, à ses soldats, Mobilisation 1914-1918, Loup Jules ». Mouvement mécanique No 3713004, vers 1918.	Don anonyme
<p><i>Don à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Musée en 2019.</i></p> <p>4 montres-bracelets, remises « en confié » :</p> <ul style="list-style-type: none">- Collection Extremely Lady. Boîte et bracelet en or rose, lunette sertie de 24 diamants. Cadran argenté. Mouvement quartz Piaget 56P, 2017.- Collection Black Tie. Boîte en or rose. Cadran noir. Mouvement mécanique à remontage automatique Piaget 534P, 2017.- Collection Altiplano. Boîte or blanc. Cadran blanc. Mouvement mécanique extra-plat à remontage manuel Piaget 430P.	Piaget SA, Genève

- Collection Limelight Gala. Boîte en or blanc, lunette et cornes serties de 60 diamants. Cadran argenté. Mouvement quartz Piaget 690P, 2019.	
<i>Don à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Musée en 2019.</i> Deux montres-bracelets : - Commander Big Date. Mouvement mécanique à remontage automatique Mido Calibre 80 (base ETA C07.651) à quantième à grand guichet. Lancée en 2018 pour célébrer le 100ème anniversaire de Mido. - All Dial Edition Spéciale. Mouvement mécanique à remontage automatique Mido Calibre 80 (base ETA C07.621) certifié Chronomètre. Lancée en 2015.	Mido SA, Le Locle
Une montre-bracelet Art & Time. Montre imaginée et créée par le peintre Celestino Piatti. Boîtier numéroté 1/794, verre saphir. Cadran peint à la main. Mouvement à quartz, fabrication Suisse, 2018.	M. Jerry Simonis, Le Locle
Une montre-bracelet « Prexa », au Locle. Boîtier en acier numéroté 0691/19. Mouvement mécanique à remontage automatique Prexa Automatic, avec Incabloc, antimagnétique, waterproof, vers 1950-1970.	M. Ernest Berger, Le Locle
Une pendule à poser française. Cabinet en marbre rose, avec bronzes dans le style Art Nouveau, surmonté d'une figure allégorique sur la Musique, en bronze. Mouvement de Paris, début du 20 ^e s.	Mme Rose-Marie Fleurat, le Balleau (Les Brenets) et Paris
Une montre de poche Zenith, Le Locle, dans son coffret d'origine en cuir et tissu grenat. Boîtier en or. Mouvement mécanique, fin 19 ^e - début 20 ^e s.	Mme Gilberte Gremaud, La Chaux-de-Fonds
Une montre-bracelet Paul Buhré, Le Locle. Boîtier en or 14k et cadran signé Paul Buhré en russe, début du 20 ^e siècle. Le mouvement a été changé (mouvement mécanique Unitas UT 6565, années 1970). <i>Montre, donnée par sa marraine locloise Henriette Girard, à la grand-mère de la donatrice d'origine saint-galloise, Anna Elisabeth Thurnher, établie à St-Pétersbourg vers la fin du 19^e siècle.</i>	Mme Zofia van Oosten Slingeland, Genève et Minneapolis (USA)
Pendulette de table Imhof, La Chaux-de-Fonds, modèle « À Saint Eloi ». Boîtier en laiton doré ajouré de motifs en arabesques. Mouvement mécanique Le Castel 76 réserve de marche 8 jours, début des années 1950.	Legs de Mme Cécile Richard, en souvenir de son époux Maurice, originaire du Locle
- Une montre de poche signée Borel Fils & Cie, à Neuchâtel. Boîtier en argent. Mouvement mécanique, fin 19 ^e s. - Une montre de poche signée Longines, à Saint-Imier. Boîtier en acier. Mouvement mécanique, 20 ^e s.	M. Pierre Benoît, Athenaz
Un ensemble de documents techniques, outils et fournitures horlogères.	Mme Anne-Françoise Henchoz, Les Brenets

Achats

Un jeu de sept dessins techniques représentant des éléments de mécanismes de montres, signés Jules Grossmann, Ecole d'horlogerie Le Locle. Vers 1868-1900. <i>Jules Grossmann (1829-1907) était le premier directeur de l'Ecole d'horlogerie du Locle.</i>	Achat grâce aux Amis
Une montre-bracelet MIH Gaïa I. Création du Musée international d'horlogerie, issue de la collaboration d'artisans et d'entreprises installés à La Chaux-de-Fonds. Boîtier en acier inoxydable. Mouvement mécanique à remontage automatique Sellita calibre SW400-1. Série limitée à 200 ex., 2019-2020.	Achat grâce aux Amis
Une montre-bracelet Girard-Perregaux « Laureato Skeleton Black Ceramic U.S Edition ». Boîtier et bracelet en céramique. Mouvement mécanique à remontage automatique calibre GP01800-0006, balancier à inertie variable « Microvar » exclusif à Girard-Perregaux, masse oscillante en or 18k, 2018.	Achat grâce aux Amis
Une montre-bracelet Tudor, montre de plongée « Heritage Black Bay Bronze Blue ». Boîtier en bronze. Mouvement mécanique à remontage automatique calibre MT5601, certifié COSC, échappement silicium, réserve de marche de 70h. Edition limitée Bucherer Blue Editions, 2020.	Achat grâce aux Amis
Une montre-bracelet homme Alpina Genève « Avalanche Régulateur ». Boîtier et bracelet en acier. Mouvement à remontage manuel, calibre AL650X4A6 (à partir d'une base Unitas 6498), vers 2008.	Achat grâce aux Amis
Une montre-bracelet Rolex, montre de plongée « Submariner date ». Boîtier et bracelet en acier. Mouvement mécanique à remontage automatique calibre 3135, certifié COSC, vers 1990.	Achat grâce aux Amis
Une montre-bracelet Panerai « Panerai Luminor 8 jours ». Boîtier en acier. Mouvement mécanique à remontage manuel, calibre P.5000, 2020.	Achat grâce aux Amis
Une pendule Atmos de Jaeger-LeCoultre, modèle « Marina ». Cabinet en laiton poli, paroi en altuglas et fond blanc en lucite incrustée de petites figures sculptées. Décor de fond marin doré réalisée par l'artiste Marina. Calibre Jaeger-LeCoultre 526-5, vers 1960. <i>La première pendule Atmos a été créé en 1928. Elle tire son énergie des variations de température et ne nécessite aucun remontage.</i>	Achat grâce aux Amis
Une pendulette de table Jaeger-LeCoultre « Marina » : « Oiseau du Paradis », laiton poli, altuglas et fond blanc en lucite incrustés de petites figures sculptées. Décor « à la chinoise » représentant un oiseau du paradis et éléments végétaux dorés réalisés par l'artiste Marina. Mouvement « baguette », calibre Jaeger-LeCoultre 210, réserve de marche de 8 jours, vers 1960.	Achat grâce aux Amis

Fondation Jeanmaire

Le 29 juin 2020, le Conseil de Fondation a tenu séance au Château des Monts. Par une minute de silence, le Conseil a évoqué le décès de M. François Mercier, membre du Conseil.

Le PV de la dernière séance ainsi que le rapport de gestion ont été acceptés à l'unanimité.

Association des Amis du Musée

M. Jean-Bernard Aellen ayant annoncé son départ de la présidence pour la fin de l'année 2018, M. Gérard Triponez a assuré l'intérim durant l'année 2019. Un successeur a été trouvé en la personne de Mme Françoise Feller, qui a assumé la nouvelle présidence de janvier à septembre 2020.

Les cotisations de l'Association sont destinées principalement à l'achat de pièces et à leur mise en valeur. L'Association des Amis du Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts se compose à fin 2020 de 506 membres, dont 24 membres collectifs et 15 membres soutiens.

Événements organisés par le comité des Amis du Musée

Tai-Chi Chuan

Dans le magnifique parc du Musée, et sous un soleil rayonnant, l'école de Tai-Chi Chuan de Cornélia Gruber a offert 4 moments de grande plénitude aux participant-e-s, lors de démonstrations et initiations. Patience et précision, 2 notions partagées par l'horlogerie et cet art martial.

Yoga au rythme des pendules a été annulé en raison du manque d'inscriptions.

À pas contés

Au programme de la traditionnelle journée des amis des musées d'horlogerie de la région, "À pas contés", organisée cette année par l'Association des traditions horlogères et la Communauté de Communes du Val de Morteau : visite du château Pertusier à Morteau, repas à la Salle du Temps au Château, visite de l'église de Morteau, découverte des ateliers d'horlogerie de Morteau, visionnage du film "Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art", apéritif au Château, suivi d'un repas à l'Hôtel-de-France à Villers-Le-Lac. Une cinquantaine de personnes ont participé à cet événement.

Les soirées d'été et de fin d'année, toutes deux réservées aux membres de l'Association des Amis du Musée, ont été annulées en raison du COVID-19.

Conclusion et remerciements

Malgré la richesse initialement prévue du programme 2020, la pandémie qui a sévi durant l'année 2020 a lourdement péjoré la réalisation de nos activités ; et les nombreuses fermetures du Musée ont fortement impacté notre fréquentation.

Cependant, les offres proposées pour l'année 2020 par le Château des Monts, alliant culture populaire aux événements artistiques et techniques ont montré dans ce contexte particulier que les visiteurs de la région et de la Suisse continuent d'avoir, comme ils l'ont toujours eu, un besoin de se nourrir d'événements culturels qui sont autant de sources d'échanges et de rencontres. Par ces actions, nous avons trouvé un terrain propice pour mieux faire connaître notre institution dans les domaines spécialisés ou non en y faisant une promotion active.

Elles ont par toutes ces facettes assurément promu et renforcé l'image la Ville du Locle.

Ces fermetures, liées aux mesures COVID-19 ont plus que jamais mis en lumière le rôle capital de notre institution. En effet, le Musée est une scène essentielle à la création et au renforcement du lien social. Levier de réflexion, d'inspiration, de rencontres et de connaissances, il se veut l'écrin d'un savoir-faire pluriséculaire ; il est le lieu de passage de la Cité et d'un public issu de tous horizons ; il est la plateforme d'échange avec l'ensemble des acteurs locaux et véhicule résolument une volonté d'excellence.

Nous exprimons nos remerciements à toute l'équipe du Musée d'horlogerie du Locle, aux membres bénévoles du Comité pour leur engagement constant au sein du Musée et aux nombreux donateurs et mécènes.

Nous réitérons notre reconnaissance à l'ensemble des membres du Conseil communal et du Conseil général pour leur soutien indéfectible et leur confiance au personnel du Musée d'horlogerie du Locle qui ont garanti - pendant toute la durée de cette année compliquée - nos missions et nos emplois.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

En 2020 le MBAL a vécu sous l'enseigne de la pandémie, comme toutes les institutions culturelles du canton, et a dû se ranger à ses contraintes multiples qui ont profondément impacté la vie du musée. Un plan sanitaire a été mis sur pied afin de réguler la circulation du public et assurer la sécurité de l'équipe. Les visiteurs ont été très compréhensifs face aux mesures prises et ont respecté immédiatement les distances de sécurité. Malheureusement de nombreuses visites et ateliers ont été annulés au cours de l'année mais l'équipe du musée a su rebondir avec créativité pour notre vernissage du mois d'octobre organisé en pleine pandémie. Celui-ci a eu lieu à la fois au musée et en *live* sur Internet pour les visiteurs n'ayant pas pu faire le déplacement. De nouvelles compétences ont ainsi été développées au cœur de l'équipe qui a relevé le défi de faire vivre le musée en pleine pandémie.

Alors que nous avons été contraints de fermer nos portes en raison des conditions sanitaires, l'équipe du MBAL n'a pas ralenti le travail en 2020 : la période de fermeture a permis de reprendre le classement et l'inventaire de la collection et notamment de travailler sur les donations récentes. Ce fut ainsi une période riche pour faire des recherches sur les collections du musée, son histoire ainsi que sur ses expositions. Cette période a été bénéfique également pour des travaux de construction dans le bâtiment. Une rampe a été installée au 1^{er} étage du musée permettant ainsi un accès aisé à la salle d'exposition et des travaux d'aménagement dans les réserves, notamment la construction d'un meuble, permettent désormais à l'institution de gérer au mieux l'espace des réserves.

Privé de public, le MBAL a profité de renforcer sa communication en ligne. Les enjeux de visibilité liés à la fermeture forcée ont accéléré le processus de renouvellement entrepris par le MBAL au niveau digital. En plus d'un vernissage animé parallèlement et en direct sur notre site Internet, des ateliers *online* pour le jeune public ont été réalisés à plusieurs reprises par nos médiatrices. Une stratégie de communication a ainsi été développée tout au long de l'année pour faire vivre les expositions sur les canaux de communication numérique. Parmi les différentes actions entreprises, citons notamment le concours de dessins, organisé en collaboration avec Chappatte et le journal *Le Temps* – concours qui a réuni plus de 150 participants. En plus d'un renforcement de la présence online, le MBAL a entrepris durant cette période la refonte de son site web, lequel accueillera désormais un nouvel espace d'exposition entièrement virtuel : l'ORBIT_E. L'année 2020 a été une année mouvementée avec un programme d'expositions qui a été revu à plusieurs reprises et des projets reportés ou annulés. Malgré tout, l'équipe du musée a témoigné d'une grande flexibilité et s'est adaptée aux différents changements de rythme et de tâches. Nous tenons à remercier la ville du Locle qui a couvert les salaires du personnel d'accueil lorsque le musée fut fermé au public durant les mois de mars, avril, mai, octobre et novembre. Empêché à bien des égards dans ses activités destinées au public, le MBAL a toutefois vécu une année riche au niveau artistique et rencontré un très grand succès public. Les deux grandes expositions de 2020, celle consacrée à Chappatte, dessinateur de presse à l'aura internationale, et l'autre consacrée à Stanley Kubrick, l'un des plus grands cinéastes du 20^e siècle, ont permis au MBAL de conserver sa place de choix parmi les musées suisses.

Le MBAL en quelques chiffres

6'601 visiteurs·euses accueilli·e·s
13 expositions temporaires
20 événements dont 9 visites commentées des expositions
10 classes accueillies du Canton de Neuchâtel dont 7 du Locle
140 élèves accueilli·e·s

7 employé·s· fixes, 10 employé·s temporaires, 2 stagiaires pour un total de 4,3 EPT (emploi plein-temps)

57 articles de presse et émissions TV/radio
225 posts sur les réseaux sociaux

En raison de la pandémie de la COVID-19, le MBAL a fermé ses portes le 17 mars 2020 pour les réouvrir le 13 mai 2020. Le 5 novembre 2020, en raison du coronavirus toujours, le musée a fermé à nouveau ses portes. Seules deux courtes semaines de réouverture ont eu lieu entre le 19 décembre 2020 et le 3 janvier 2021. Sur l'année, le musée n'a pu ouvrir que 159 jours (contre 221 jours en 2019).

Société des Beaux-Arts et du Musée

En 2020, la Société des Beaux-Arts et du Musée compte 179 membres. Le Comité de la SBAL s'est réuni pour des séances ordinaires à 4 reprises au Musée des beaux-arts, plus 2 séances tenues en visioconférence.

Comité

Président	Christoph Künzi
Vice-présidente	Corine Bolay-Mercier
Secrétaire	Blaise Oesch
Secrétaire des verbaux	Anne Hasler Choffat
Trésorier	Pierre Vaucher
Représentant du CC	Miguel Perez
Membres	Patrick Ischer Bernard Soguel Corinne Maradan Stéphanie Cattin
Représentante du musée	Nathalie Herschdorfer

Assemblée générale

Vendredi 26 juin, 18h30

Gravure annuelle

Pour l'édition 2020, Sylvie Fleury, l'une des artistes les plus célèbres de Suisse, a imaginé une lithographie sur papier argent qui réunit plusieurs éléments essentiels à son travail. En référence aux séries à la bombe aérosol du peintre français Martin Barré, elle féminise le geste sous la forme d'une trace de rouge à lèvres.

YOU TOO MARTIN !, 2020, lithographie, 50x40 cm

Tirage de 24 exemplaires numérotés et signés

Impression Raynald Métraux, Lausanne

Prix : Fr. 500.-

Personnel

Personnel fixe

Directrice, Nathalie Herschdorfer, 80%

Conservatrice adjointe, Séverine Cattin 70%

Responsable communication et médiation, Morgane Paillard 40%

Collaboratrice administrative et responsable de l'accueil, Angélique Varrin, 30%

Collaborateur administratif, Jérôme Aquilon 60% (remplacement congé maladie Angélique Varrin, octobre 2019 à décembre 2020)

Technicien de musée, Jonas Chapuis, 50%

Concierge-responsable/technicien, Martial Barret, 100%

Personnel temporaire

Cécile Anderfuhren, médiatrice culturelle

Nadège Barbezat, auxiliaire d'accueil

Nathalie Humbert-Droz, médiatrice culturelle

Kalinka Janowski, graphiste pour la signalétique interne

Lisa Junod, médiatrice culturelle

Taline Ménédjian, auxiliaire d'accueil

Bastien Schmid, auxiliaire d'accueil et aide-technicien

Amandine Sieber, auxiliaire d'accueil

Julie Tüller, technicienne de musée

Audrey Zimmerli, médiatrice culturelle

Stagiaires

Fanny Blanc, en formation en Histoire de l'art et Histoire, de décembre 2020 à juin 2021

Mégane Hilpertshauser, en formation en Histoire de l'art, Sciences de l'information et de la communication, d'avril 2020 à octobre 2020

Anaëlle Hirschi, en formation en Histoire de l'art, d'avril 2020 à octobre 2020

Alyssa Pasquier, en formation en Histoire de l'art et Histoire, de décembre 2020 à juin 2021

Aides techniques

Amadou Cissé, apprenti

Dimitri Fontana, pôle de conciergerie

Mandataires

Tan Chen, technicien de musée

Florence Chèvre, graphiste

Jean-Jean Clivat, technicien de musée

Christophe Moinat, scénographe

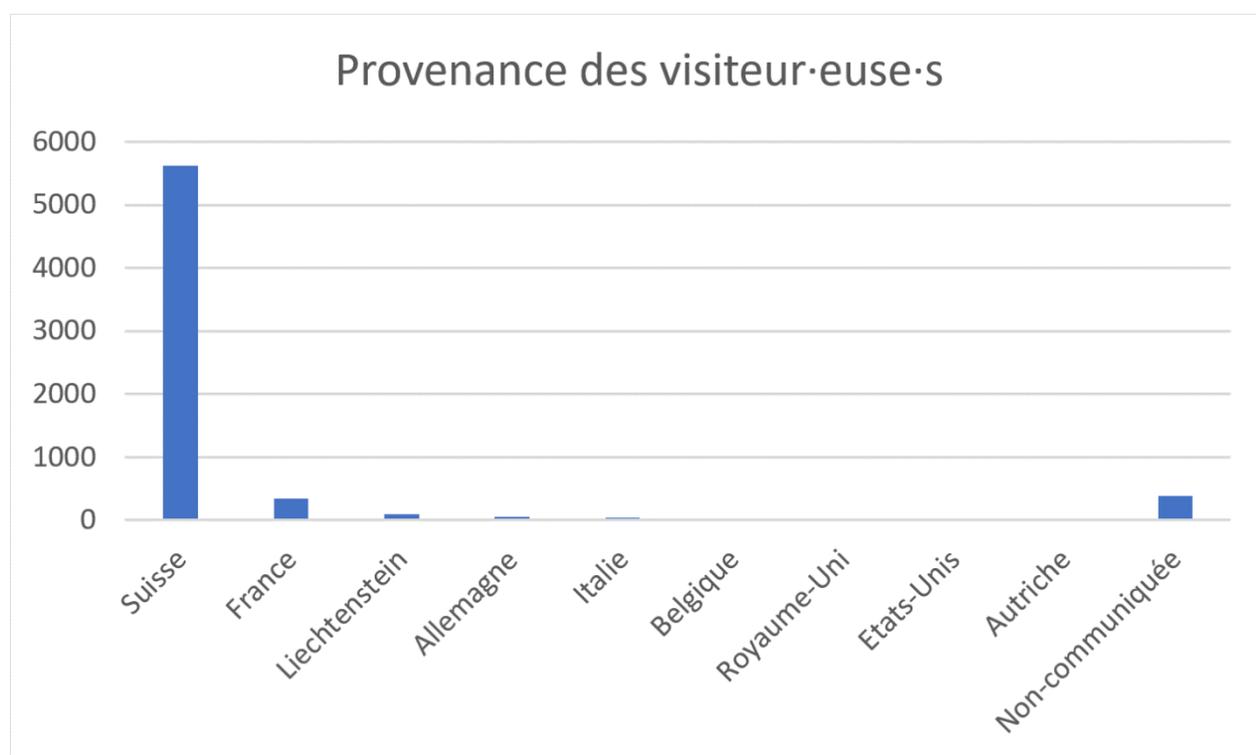
Fréquentation du site

En 2020, le MBAL a reçu 6'601 visiteur·euse·s

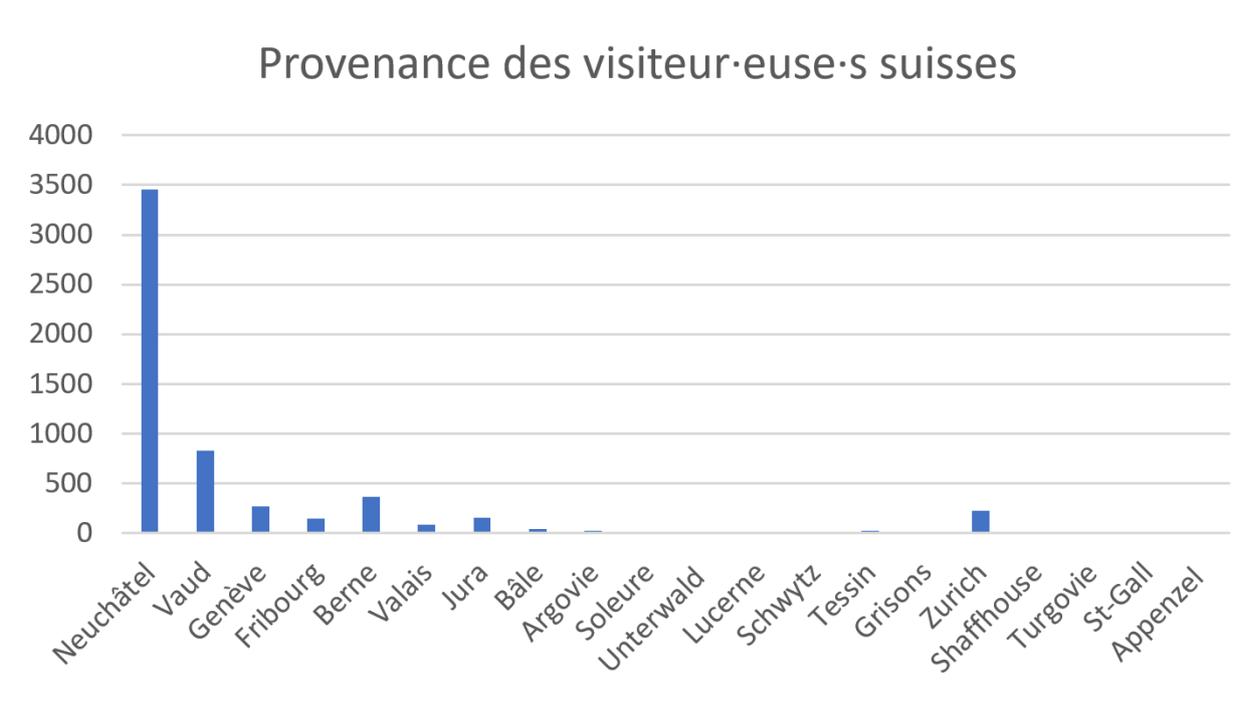
	2020
Entrées payantes	4'494
Entrées gratuites	2'107
Total	6'601

En 2020, la billetterie du MBAL a rapporté Fr. 21'972.85. Une baisse de 35% par rapport à 2019 s'expliquant par les nombreuses semaines de fermeture imposée en raison de la pandémie. À noter toutefois, que ce montant est similaire à celui de l'année 2018 alors même que le musée a perdu ses visiteurs sur plus de 60 jours. En 2020, près de 500 enfants ont bénéficié de l'entrée libre au MBAL. Les premiers dimanches du mois avec entrée gratuite rencontrent un beau succès (653 personnes comptabilisées). Parmi les visiteurs ayant bénéficié de l'entrée libre, on compte 401 invité·e·s aux vernissages et autres événements du MBAL mais également 433 touristes se présentant avec la Neuchâtel Tourist Card.

Provenance des visiteur·euse·s

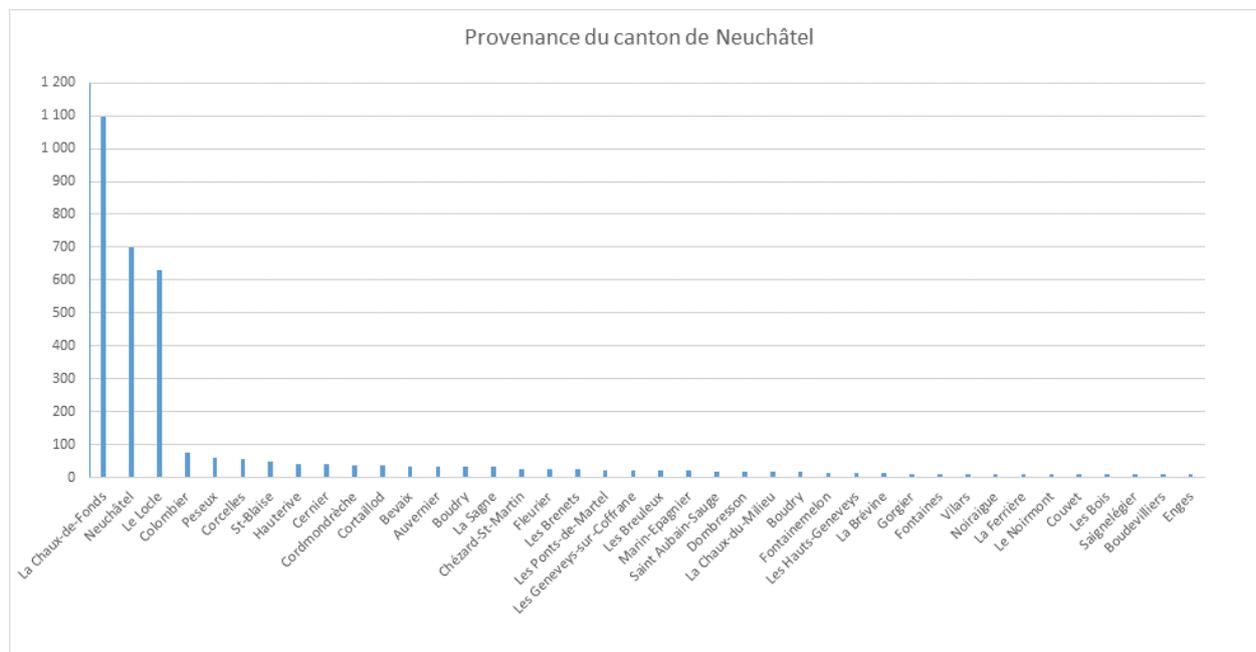


Provenance des visiteur·euse·s par canton



Provenance des visiteur·euse·s du canton de Neuchâtel par commune

3'505 Neuchâtelois·e·s réparti·e·s sur 67 communes du canton.



Expositions

Seules deux saisons d'expositions ont été organisées en 2020. Plusieurs projets ont dû être reportés. Le MBAL est toutefois parvenu à maintenir une programmation riche et variée. Les expositions de l'automne ont été pour la plupart repensées afin de répondre à l'actualité du COVID-19.

13 expositions temporaires 47 artistes exposé·e·s

Jusqu'au 26 janvier 2020

Jérôme Zonder – Blow Up
Zoé Aubry – Noms inconnus
Alexandre Joly – Absolute Sine
Sylvie Fleury – 8
À NORMAL WORKING DAY – Day 3611, 2019
Alix Marie – Sucrer la nuit

15 février 2020 au 27 septembre 2020 (expositions prolongées dues à la pandémie)

Chappatte – Gare aux dessins !

Défendre la satire politique dans un contexte mondial tendu crée débat, même au cœur des démocraties occidentales. Au 19^e siècle, le combat pour la liberté d'expression se gagne aussi avec les crayons. Pouvoir de dénoncer, d'interroger l'actualité politique et la réalité qui nous entoure. Cherchant à viser l'actualité, le dessin de presse est là pour déranger, déformer la réalité pour en extraire la vérité. À l'ère des réseaux sociaux où chacun est à fleur de peau, le dessin politique semble plus que jamais en danger. Mais parfois, leurs dessins déchaînent des passions disproportionnées, suscitent les pires réactions... et dans certains régimes autoritaires, les ciseaux de la censure rappellent que dessinateur de presse est aussi un métier à risque. Mais les caricaturistes résistent.

Depuis 20 ans, Chappatte livre à la presse suisse et étrangère des dessins qui titillent et abordent l'actualité avec un regard décalé. Le dessin politique défie certes mais toujours dans le but de faire réfléchir, d'émouvoir, de dénoncer ou de débattre. À l'annonce en été 2019 de la fin du dessin politique dans le New York Times, Chappatte écrit : « Ces dernières années, certains des meilleurs caricaturistes des Etats-Unis [et de nombreux autres pays], comme Nick Anderson et Rob Rogers, ont perdu leur emploi parce que leurs éditeurs jugeaient leur travail trop critique envers Trump [et de nombreux présidents ou dictateurs]. On devrait peut-être commencer à s'inquiéter. Et à riposter. Les dessins de presse sont nés avec la démocratie. Et ils sont attaqués quand la liberté l'est. [...] Nous sommes à une période où les médias ont besoin de se renouveler et de toucher de nouveaux publics. Il faut juste cesser de craindre la foule en colère. Dans ce monde de fous qui est le nôtre, l'art du commentaire visuel est plus que jamais nécessaire. Tout comme l'humour. »

Avec cette exposition, Chappatte (Suisse, 1967) montre le pouvoir de la caricature politique, langage universel qui saute les frontières. L'exposition se divise en deux volets : quelques-unes des meilleures œuvres de Chappatte parues dans la presse et les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression dans le monde. Dans cette démonstration, Chappatte convoque des homologues de Suisse - Bénédicte, Herrmann, Martial Leiter, Mix & Remix, Pitch, le journal satirique Vigousse - et du monde entier : Hani Abbas (Palestine/Syrie), Antonio (Portugal), Angel Boligan Corbo (Cuba/Mexique), Cabu (France), Coco (France), Michael de Adder (Canada), Dieter Hanitzsch (Allemagne), Musa Kart (Turquie), Avi Katz (Israël), Ann Telnaes (Etats- Unis), Xavier Gorce (France), Denis Lopatine (Russie), Pedro X. Molina (Nicaragua), Mark Knight (Australie), Rob Rogers (Etats-Unis), Kevin Siers (Etats-Unis) et Zunar (Malaisie).

L'exposition est produite par la MBAL en étroite collaboration avec Chappatte pour le choix des œuvres et des dessinateurs invités. Eric Burnand, journaliste et scénariste de BD, s'est chargé de la rédaction des textes. Le quotidien suisse Le Temps est partenaire de l'exposition.

Variétés, revue d'avant-garde – Berenice Abbott, Florence Henri, Germaine Krull... La collection de l'AMSAB révélée

L'existence de la revue belge, fut éphémère – deux ans seulement, de 1928 à 1930 – mais intense ! Les plus grands noms de la photographie de l'entre-deux-guerres ont collaboré avec ce mensuel qui ne connut que 25 numéros. L'exposition nous fait plonger dans avant-garde artistique de la première moitié du 20e siècle, le surréalisme en particulier. Il surprend par la diversité des domaines et des sujets abordés et par la qualité de la photographie qui y tient une place importante, annonçant les magazines illustrés qui fleurissent dès les années 1930.

Le fondateur de la revue, Paul-Gustave Van Hecke, était un amateur d'art proche des cercles socialistes. Il n'a eu de cesse de promouvoir l'art d'avant-garde belge et international durant l'entre-deux-guerres et a participé à la fondation de différentes revues, de la galerie L'Époque et d'une maison de couture. C'est avec le pianiste, poète et fondateur du mouvement surréaliste belge E.L.T. Mesens qu'il lance Variétés, revue mensuelle illustrant l'esprit contemporain, en 1928. Ils publient des reportages sur les nouveaux courants artistiques sans faire de distinctions hiérarchiques entre les arts. Textes, photographies et illustrations sont assemblés à la manière d'un collage surréaliste. Van Hecke s'approche de Man Ray, Lázló Moholy-Nagy, Berenice Abbott, Eli Lotar, André Kertész, Germaine Krull, ou Florence Henri... Il privilégie une photographie qui laisse place aux expérimentations visuelles et à l'imprévu. La revue, qui offrait également une place aux peintres de l'époque, cesse de paraître en conséquence de la crise de 1929.

L'exposition, qui réunit l'ensemble des 25 numéros de la revue avec plus de 170 photographies originales, est coproduite par l'Amsab – Institut d'histoire sociale, Gand, Tijdsbeeld & Pièce Montée, Gand, et les Rencontres d'Arles. Le commissariat de l'exposition est assuré par Sam Stourdzé, en collaboration avec Ronny Gobyn et Damarice Amao.

Chopped Silver Press – Who shall we love

Chopped Liver Press a été fondé en 2012 par Adam Broomberg (Afrique du Sud, 1970) et Oliver Chanarin (Angleterre, 1971), un duo d'artistes qui vit entre Londres et Berlin. Chopped Liver Press publie une fois par mois une série d'affiches réalisées à partir des pages du New York Times. Pour chaque édition, les artistes choisissent une phrase et l'impriment à la main.

Who Shall We Love nous renvoie à nos propres questionnements dans une ère où les réseaux sociaux nous incitent à dire qui nous aimons à coups de like. La phrase sérigraphiée sur les pages du fameux quotidien entre en collision avec les textes et images du journal, créant ainsi un nouveau récit qu'il était impossible à imaginer. La juxtaposition de la citation et du contenu publié nous prend à parti. Qui croire ? Qui aimer ? De quelle réalité parlons-nous ? Inspirés par les affiches politiques, Broomberg & Chanarin rendent hommage aux diverses formes de résistance en jouant avec les mots, la typographie et la force de la couleur rouge. Leurs affiches font écho aux réflexions qu'ils entretiennent avec une actualité qui semble parfois bien étrange... Par ce procédé radical d'une implacable efficacité, les artistes nous confrontent à notre façon de recevoir l'actualité et dénoncent ce qui est glorifié au sein des médias actuels, tout en commémorant l'art mourant du journalisme sur papier.

L'installation présente l'édition limitée à 50 exemplaires conçue par Chopped Liver Press pour le MBAL à l'occasion de l'exposition.

Katrien de Blauwer – Isabelle a 24 ans... Isabelle a 42 ans

Souvent décrite comme une « photographe sans caméra », Katrien de Blauwer (Belgique, 1969) focalise sa pratique sur le collage. Le processus est spontané et répond à la fascination de la plasticienne pour la construction des images. Dans son oeuvre, il est toujours question de la figure féminine, dont le récit se met en place sur la surface jaunie de pages de magazine, témoins d'un temps révolu.

C'est par ces fragments iconographiques que se révèle la pensée intime de l'artiste. Katrien de Blauwer montre sa fascination pour ces êtres de papier glacés. Elle retient des fragments de corps, mais aucun visage ni regard, laissant libre cours à la liberté d'interprétation. À l'invitation du MBAL, l'artiste a développé deux histoires parallèles, où se révèlent deux moments de vie. Il y est question de séduction féminine et la plasticienne cherche à nous placer dans le regard masculin. Il e dégage une impression de voyeurisme, une atmosphère sortie d'un film noir ou du cinéma de la Nouvelle Vague. Chez Katrien de Blauwer, les magazines trouvés aux puces se recomposent pour créer de nouveaux récits. Les personnages féminins se dévoilent tout en étant insaisissables.

L'exposition est organisée en collaboration avec la galerie parisienne Les Filles du Calvaire.

Daumier, Vallotton et Steinlen... - Oser s'opposer!

Honoré Daumier (1808-1879), figure française centrale de l'imagerie politique contemporaine au 19^e siècle et pionnier du genre, ainsi que les Suisses Félix Vallotton (1865-1925) et Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923), célèbres dans le domaine de la caricature pour l'un et du pamphlet pour l'autre, posent les jalons de ce parcours d'exception. Le grand essor de l'illustration de presse doit beaucoup à la diffusion de la lithographie, procédé rapide et peu coûteux, introduite en France en 1802.

Si Daumier vise principalement la bourgeoisie, la corruption des magistrats et l'incompétence du gouvernement, Vallotton et Steinlen s'attaquent plutôt à l'armée, à la violence physique et sociale exercée par la police, à la justice ou à l'argent. La capacité de Daumier à dessiner les lignes d'un personnage ou les scènes de la vie quotidienne en peu de traits mais avec une grande précision dialoguent avec les xylogravures de Vallotton, reconnaissables pour leur expressivité, leurs aplats francs et leur style très synthétique. Tandis que lorsqu'il dessine la guerre de 14-18, Steinlen montre plutôt les dégâts collatéraux : les réfugiés sur les routes, la lassitude et les désillusions sur les visages de soldats lors d'une accalmie.

Empreinte d'humour, de réalisme et parfois de sentimentalisme, ces gravures se rejoignent dans leur prise de position en réaction à l'actualité politique et consacrent le pouvoir de l'image, en une arme redoutable. Les gravures exposées proviennent principalement de la donation Famille Claudine et Pierre-Antoine Nardin.

26 juin 2020 au 1er mai 2021

Beat Streuli – Manhattan 17

Depuis 2019, le MBAL sort de ses murs et installe une fois par an une œuvre monumentale sur sa façade. Après une première installation de l'artiste japonais Yuji Hamada exposée jusqu'en juin 2020, l'artiste suisse Beat Streuli est invité à créer une pièce inédite pour la façade du musée. La pièce est présentée durant une année.

Né à Altdorf, Beat Streuli (Suisse, 1957) s'installe en Allemagne. Durant les années 1990, son travail est exposé dans des lieux prestigieux, notamment au MoMa de New York, au Musée d'Art Moderne de la ville de Paris et au Musée d'art contemporain de Barcelone. Il prend également part à de nombreuses biennales internationales. Beat Streuli enseigne de 2012 à 2018 à la Haute École d'art de Zurich. Depuis trente ans, il dirige sa caméra sur les habitant·e·s des villes absorbé·e·s dans leur quotidien. La réalité de ces passants anonymes devient formes, couleurs, rythmes, collages. Installée sur la façade du musée, l'œuvre monumentale de Beat Streuli interroge la puissance d'accumulation des images : elle s'agence en une suite de portraits qui pourrait s'étendre à l'infini, n'est pas sans rappeler les écrans de cinéma ou les publicités qui recouvrent les murs de nos villes. Alors qu'aujourd'hui l'agitation des grandes métropoles vient à nous à travers nos petits écrans, Streuli arrête le regard par ce jeu d'échelle imposant et en plaçant l'humain au centre de l'image.

De nos jours, son travail est présenté sous la forme d'installations monumentales permanentes à l'Aéroport de Francfort-sur-le-Main, au Palais de Tokyo à Paris ou encore à l'École polytechnique fédérale de Zurich.

24 octobre 2020 au 14 mars 2021 (expositions prolongées dues à la pandémie)

Sous un autre angle : Stanley Kubrick, photographe

Avant de devenir le cinéaste mondialement connu, Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1928-1999) se lance dans une carrière de photographe. C'est entre 17 et 22 ans et grâce à la photographie qu'il développe l'art du cadrage, de la composition et de l'éclairage, l'objectif braqué sur New York. Sa première photographie est publiée en 1945 par le fameux magazine illustré Look. Kubrick est rapidement engagé par le magazine en 1946 comme apprenti. À tout juste 17 ans, il est le plus jeune photographe de Look et se voit confier des projets toujours plus importants. Le magazine lui demande de couvrir une grande variété de sujets. On y trouve la rue où les travailleurs et les mondains se croisent, la vie quotidienne comme les déplacements en métro, mais aussi des aspects hétéroclites de New York, monde de l'après-guerre : boîte de nuits, stades, studios de télévision et de radio. Parfois, Kubrick s'éloigne même de la ligne éditoriale qui lui est donnée, privilégiant son goût pour l'excentrique et le décalé.

Cette expérience sert à aiguïser son œil lorsqu'il décide de se lancer dans une carrière de cinéaste. Après avoir réalisé plusieurs documentaires sans engranger de profits, Kubrick passe à la fiction. Il

présente sa démission à Look en 1950. Son premier long métrage, *Fear and Desire* sort trois ans plus tard. Suivront douze films cultes, des *Sentiers de la Gloire* (1957) à *Eyes Wide Shut* (1999), en passant par *Spartacus* (1960), *Lolita* (1962), *Orange mécanique* (1971), *Shining* (1980) et *Full Metal Jacket* (1987). Sa carrière, de près de cinquante ans, compte treize films, primés à huit reprises aux Oscars et salués par quatorze nominations. Son esthétique, associée à des thématiques audacieuses et provocantes, a élevé le réalisateur new-yorkais au rang de figure majeure du cinéma du 20^e siècle. L'exposition, produite par le Museum of the City of New York, avec le soutien de SK Film Archives, connaît sa première escale européenne au MBAL. Le commissariat de l'exposition est assuré par Sean Corcoran, conservateur photographie ainsi que Donald Albrecht, conservateur architecture et design au Museum of the City of New York.

Annelies Strba – New York 2001

Annelies Strba (Suisse, 1947) est née à Zoug et vit aujourd'hui à Richterswil sur les rives du Lac de Zurich. En 1970, elle bénéficie de la Bourse fédérale pour les arts appliqués. Son parcours professionnel est marqué par de nombreux voyages à travers le monde. Depuis les années 2000, la vidéo prend une place de plus en plus importante dans la pratique d'Annelies Strba, mais son travail s'oriente tout d'abord vers la photographie pour capturer des moments de sa vie quotidienne et familiale. Cette thématique très personnelle sera l'objet de sa première exposition individuelle à la Kunsthalle de Zurich en 1990. À partir de 1997, l'artiste associe progressivement photographie et vidéo sur un même support, faisant imprimer ses images vidéo sur des toiles.

En 1999, Annelies Strba, de passage à New York, embarque sur un bateau touristique naviguant sur l'Hudson et filme la silhouette de la ville découper l'horizon. Après les événements du 11 septembre 2001, Annelies Strba réalise *New York 2001* à partir des images enregistrées deux ans auparavant. Dans une atmosphère oppressante, les imposants gratte-ciels de la ville se succèdent et les tours jumelles du World Trade Center se dressent dans un ciel noir. Depuis 1999, l'artiste suisse travaille sur la thématique de l'espace urbain et son architecture qu'elle documente durant ses voyages. Les plans aux couleurs saturées provoquent un sentiment oscillant entre frayeur et fascination et les édifices sont montrés pour leurs simples qualités picturales.

Annelies Strba expose régulièrement son travail lors d'expositions individuelles collectives en Suisse ou à l'étranger et ses œuvres font partie de collections internationales réputées, à l'exemple du Centre Pompidou à Paris, de la Scottish National Gallery of Modern Art à Edimbourg ou du Kunsthau à Zurich. En 2020, elle est la seconde artiste après Pipilotti Rist à recevoir le Prix Willy Reber.

Ruba Abu-Nimah – Where did everybody go? And what the fuck did you do during COVID-19?

Ruba Abu-Nimah (1966), d'origine palestinienne, de nationalité suisse, formée à Londres, Bruxelles et Paris, et établie à New York depuis 30 ans, est directrice de création pour la marque américaine de cosmétiques Revlon. Primée par de nombreux prix, elle a également travaillé avec Nike et de nombreuses marques comme directrice de création, proposant une vision globale se déployant au-delà de la création visuelle.

Suivie de très près par ses 59'000 followers, la New-Yorkaise Ruba Abu-Nimah utilise Instagram pour y poster des images qui l'inspirent. Le 14 mars 2020, le premier matin qui suit le confinement imposé à New York, Ruba Abu-Nimah découvre une ville métamorphosée. Elle sort de chez elle et documente avec son téléphone les rues désertes de la ville désormais barricadée. Deux mois plus tard, Ruba Abu-Nimah sort à nouveau son téléphone et observe, choquée, les affrontements des manifestants avec les forces de l'ordre après la mort de George Floyd. Lorsque la ville est le théâtre de manifestations anti-racistes Black Lives Matter, elle comprend celles-ci comme le symbole des crispations de l'Amérique contemporaine et l'importance d'en garder une archive visuelle.

Les images réunies dans cette exposition, postées à l'origine sur Instagram, sont le résultat d'une documentation collective qui a eu lieu sur 100 jours, intégrant celle d'adolescents de New York rencontrés au skatepark. Ensemble, ils ont parcouru et filmé la ville prise dans la tourmente des événements qui se succèdent. Traversée par la pandémie et les tensions liées à la présidentielle américaine, l'année 2020 entre par ces images dans l'histoire.

Une interview de Ruba Abu-Nimah par Joël Vacheron paraît dans la série « Pouvez-vous nous parler... », publiée par le MBAL.

Eamonn Doyle / Jeff Mermelstein – Habitant·e·s des villes

Jeff Mermelstein (Etats-Unis, 1957), né dans le New Jersey, a étudié au Rutgers College dans sa ville natale puis à New York à l'International Center of Photography. Il a collaboré avec de prestigieux magazines tels que LIFE, le New Yorker et le New York Times Magazine. Dans la tradition des photographes de rue, il a beaucoup photographié New York, notamment une série importante sur le 11 septembre et ses conséquences. Né à Dublin, Eamonn Doyle (Irlande, 1969) a étudié la peinture puis la photographie, avant de faire un voyage autour du monde lors duquel il poursuit une réflexion sur le fait d'être un « photographe du monde ». En 1994, Doyle lance D1 Recordings à Dublin, grâce auquel il commence à produire un genre unique et influent de musique électronique. Ce n'est qu'en 2011 qu'il commence à photographier près de chez lui. Rapidement, il obtient une reconnaissance internationale avec sa « trilogie de Dublin » – i (2014), ON (2015) et End. (2016), séries suivies ensuite par K (2018), Made In Dublin (2019), et plus récemment O (2020), où il est retourné photographe dans la banlieue de Dublin.

Au 20^e siècle, de nombreux photographes ont fait de la rue leur terrain de prédilection. La photographie devient cinématographique, immédiate, décalée, une esthétique de l'instantané qui marque les générations suivantes. La recherche de spontanéité et d'authenticité se retrouvent tant dans les sujets photographiés que dans le cadrage de l'image. Le travail de Jeff Mermelstein s'inscrit dans la tradition d'Henri Cartier-Bresson et Robert Franck. C'est avec son iPhone qu'il capture ses sujets dans le chaos urbain de New York, de manière incognito, s'intéressant avec humour à l'insolite dans les scènes quotidiennes. Mermelstein a d'abord posté ses images sur les réseaux sociaux, sa série a trouvé une nouvelle vie dans un livre intitulé *Hardened*, et sur les murs du musée. Eamonn Doyle, révélé également par la photographie de rue, trouve ses sujets à quelques pas de chez lui, dans un quartier de Dublin. L'artiste décrit sa démarche par l'anonymat de ses modèles et des lieux, « comme pour évoquer l'impossibilité de connaître ces personnes et, peut-être, tous ceux avec qui nous avons des rencontres urbaines aussi fugaces. » Doyle intitule sa série i en référence à la pièce de Samuel Beckett, *Not I*. Le photographe écrit cette lettre en minuscule, pour rendre hommage à ces anti-héros qui semblent inconscients du monde qui les entoure.

Les photographies de Mermelstein sont conservées dans des musées prestigieux, parmi lesquels l'Art Institute of Chicago, la George Eastman House à Rochester et la New York Public Library. Mermelstein enseigne à l'International Center of Photography depuis 1988. À la suite de la série #nyc, son dernier livre, intitulé *Hardened*, réunit des photographies prises dans la rue montrant en gros plan les textos que s'échangent les New-Yorkais. À l'heure où la distance physique est de rigueur et l'immersion dans un flot de personnes perçue tel un danger sanitaire, les travaux de Doyle et de Mermelstein prennent soudain un sens nouveau.

Olivier Mosset / Grégoire Müller – De la collection

Le peintre Grégoire Müller est parti à l'âge de dix-huit ans pour Paris puis New York, comme critique d'art d'abord et artiste ensuite. Il y fréquenta les grands minimalistes avant de développer sa propre peinture : un art résolument figuratif. Sa spécificité réside plutôt dans son engagement politique et humanitaire. Il est rejoint par le peintre Olivier Mosset à New York, avec lequel il partage son atelier entre 1977 et 1982. Avec la même rigueur analytique qui caractérise ses premiers travaux, sa peinture explore alors les champs du monochrome et de l'abstraction géométrique, toujours minimale.

Le MBAL réunit ces artistes au regard engagé sur le monde, à travers deux pièces de sa collection. 2020 *Swimmer* de Grégoire Müller – acquisition récente du MBAL – marque l'état d'esprit de ce début d'année, marqué par la COVID-19. Si au loin, l'architecture d'une grande ville moderne se dessine, cet homme au premier plan nage dans les vagues d'un océan. Est-il en train de couler ? Ou tente-t-il de s'échapper ? Grégoire Müller exprime ici une remise en question des plus actuelles face aux grandes villes, devenues aujourd'hui symboles d'angoisse. Au dos la cimaise, *HELP* réalisé par Olivier Mosset en 2002 – et dont le « E » renversé fait écho ici aux événements du 11 septembre 2001 – y offre un clin d'œil corrosif. Cet appel à l'aide est aussi celui du peintre, confiné en Arizona depuis le début de la crise sanitaire.

Le travail de Grégoire Müller (Suisse, 1947), représenté par la Galerie Jason McCoy (New York) et la Galerie Grob (Genève), a fait l'objet d'expositions personnelles remarquées dans des institutions culturelles. Ses œuvres font partie de collections publiques réputées, parmi lesquelles le MoMa à New York, le Kunsthaus à Zurich, le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, le Museo d'Arte à Lugano. Depuis près de 50 ans, Olivier Mosset (Suisse, 1944) expose régulièrement dans différents pays du monde. Il reçoit le Grand Prix suisse d'art / Prix Meret Oppenheim en 2015. Une importante rétrospective lui a été consacrée au Mamco à Genève en 2020.

ENCOR Studio – Decontamination room #1

Encor Studio est fondé en 2015 à Neuchâtel par les artistes Mirko Eremita, David Houcheringer, Manuel Oberholzer et Valerio Spoletini. Leurs installations audiovisuelles sont immersives et évolutives, mêlant architecture, photographie, réalité virtuelle, scénographie, mapping, vibrations sonores et effets lumineux. Chaque projet explore la lumière sous toutes ses formes et témoigne de la fascination du collectif pour la manière dont la technologie s'est imposée dans tous les domaines. Ils collaborent également avec des designers internationaux tels que Sankuanz.

À l'heure où la situation sanitaire mondiale connaît une crise sans précédent, Encor Studio propose en exclusivité pour le MBAL une installation immersive au plus près de l'actualité. L'installation est constituée d'une salle de décontamination entièrement fonctionnelle, utilisant du désinfectant, différents types d'ondes sonores et lumineuses s'étendant du visible à l'UV. Au-delà du procédé visant à une décontamination corporelle, cette expérience immersive s'adresse plutôt au bien-être mental du public : des messages subliminaux introduits par des mouvements, par l'installation sonore et par la conception visuelle visent à transformer l'expérience en une solution rassurante et une promesse d'un avenir meilleur. Encor Studio pointe aussi l'utilisation de biens à usage unique dans le domaine de la santé et les dommages environnementaux que ce marché mondial engendre. L'installation du collectif suisse s'approprie les luttes, les craintes et les échecs de notre système économique.

Si leurs œuvres sont régulièrement exposées dans des institutions culturelles en Suisse, telles qu'au Fri Art en 2020 et au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel en 2019, elles sont surtout présentées dans d'importantes manifestations culturelles internationales, parmi lesquelles le Yue-jin festival de Taiwan en 2020 et Lyon Lumières en 2019 et en 2018.

24 octobre 2020 – octobre 2022

Carmen Perrin – Têtue géométrie ou la tentation d'escalader le ciel

Après avoir accueilli durant deux ans une intervention murale de l'artiste Stéphane Dafflon, le café du musée accueille une installation inédite de Carmen Perrin.

Avec l'installation de l'artiste suisse Carmen Perrin, le MBAL poursuit son cycle d'expositions semi-permanentes réalisées in situ. Têtue géométrie ou la tentation d'escalader le ciel s'inscrit dans un programme de réalisations murales commandées spécifiquement à des artistes suisses invités à répondre à l'architecture du lieu en réalisant une création unique. L'œuvre de Carmen Perrin fait écho à Paysage pour un berger (2), peinture de l'artiste neuchâtelois Lermite dont le centième anniversaire est célébré en 2020. Portant comme lui un intérêt particulier à la recherche de la lumière, Carmen Perrin développe une empreinte picturale d'une rare poésie, déposée par d'infimes fragments sur des milliers de fils tendus. Par ce geste artistique tridimensionnel, elle offre un magnifique hommage à l'œuvre de Lermite dont le MBAL abrite la fondation. L'artiste est représentée par la galerie Wilde (Genève/Zurich), la galerie Linder à Bâle et par la galerie Catherine Putman à Paris.

Née en Bolivie, Carmen Perrin (Suisse, 1953) vit et travaille à Genève et en France. Elle s'est imposée dès les années 1980 comme une artiste plasticienne qui réalise des sculptures, avant de travailler de plus en plus étroitement avec des contextes architecturaux et paysagers. Actuellement elle travaille à des projets liés à l'espace public et mène une recherche qui articule étroitement la pratique de la sculpture et celle du dessin.

Hors-les-murs

REPORTÉE / 23 novembre 2020 – 11 décembre 2020

Anne Golaz – Loin des maux

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) a noué en 2019 un partenariat avec le Musée des beaux-arts du Locle (MBAL) pour organiser une installation artistique dédiée au domaine de la santé. L'objectif est double : renforcer la vocation de lieu de vie des sites hospitaliers et permettre au MBAL de sortir de ses murs pour toucher un public plus large. Après un premier projet réalisé par l'artiste neuchâtelois Benoît Jeannot, une autre artiste est invitée en 2020 par le MBAL pour la réalisation d'une exposition artistique au sein de l'hôpital. Cette exposition, collaboration étroite entre le RHNe et le MBAL, devait être présentée sur les sites hospitaliers de La Chaux-de-Fonds du 4 au 22 novembre et de Pourtalès du

23 novembre au 11 décembre 2020. En raison de la pandémie de la Covid-19, elle a été reportée à 2021.

Médiation culturelle

20 événements conviant le public dont :

9 visites commentées

140 élèves

10 classes accueillies du Canton de Neuchâtel dont 7 du Locle

4 ateliers jeune public online

8 intervenant·e·s lors des grandes tables

1 concours, plus de 150 participations

Tables rondes

La « Grande Table » est un rendez-vous régulé organisé en étroite collaboration avec la Galerie C à Neuchâtel. Différent·e·s spécialistes sont invité·e·s à intervenir sur des sujets divers et variés, liés à la culture et au monde de l'art. Il s'agit ainsi d'une occasion pour le public de rencontrer des acteurs culturels, de développer un réseau et de partager de nouvelles réflexions. Les discussions sont menées par Nathalie Herschdorfer et Christian Egger, directeur de la Galerie C.

Art et politique : quelles formes d'engagements pour les artistes ?

Dimanche 26 janvier, à 11h

Avec la participation de :

Marielle Pinsard, metteuse en scène, dramaturge et écrivaine

Stéphane Riethauser, réalisateur et producteur indépendant

Joerg Bader, directeur du centre de la photographie à Genève

Ash Calisto, acteur, mannequin, chanteur, rappeur de la région lausannoise

Politiquement correct et immédiateté de l'information

Dimanche 27 septembre, à 11h

Événement organisé en collaboration avec *Le Temps*.

Avec la participation de :

Emmanuel Alloa, professeur d'esthétique et de philosophie

Bénédicte, dessinatrice de presse

Stéphane Gobbo, chef de la rubrique culturelle du quotidien *Le Temps*

Eric Burnand, journaliste et auteur

Brunchs des familles

26 janvier et 27 septembre, de 11h à 14h

Pendant que les grands partagent un délicieux brunch, les petit·e·s de tout âge sont accueilli·e·s par notre médiatrice pour un moment de création artistique.

Ateliers pour adultes

Entre écriture et image

7 mars, de 14h à 17h

Ce cours d'initiation pour adultes propose de s'essayer au jeu de l'écriture autour de l'image en compagnie de Florence Hürji, coach narrative.

Afterworks

23 janvier, de 17h30 à 21h

Le MBAL propose au public une soirée afterwork au milieu d'œuvres d'art ! À cette occasion, 20 participant·e·s ont répondu présent·e·s.

Autres événements

Mini-vernissage

Vendredi 26 juin à 19h

Inauguration de l'oeuvre de Beat Streuli installée sur la façade du MBAL.

Hors-les-murs

Jeudi 10 septembre à 18h

Centenaire de la naissance de Charles Pierre-Humbert

Le MBAL, la ville du Locle et la Fondation Ateliers d'Artiste (FAA) s'associent pour célébrer le peintre d'origine locloise. L'événement s'est tenu au Collège des Jeanneret, devant la mosaïque de l'artiste.

Cinéma

Mercredi 3 novembre à 19h

Soirée de lancement de la rétrospective Kubrick avec projection de *The Shining* (1980).

Salle Paderewski, Casino de Montbenon, 1002 Lausanne.

Un événement organisé par la Cinémathèque Suisse. En présence de Nathalie Herschdorfer

Concours

Pour mieux vivre la période de confinement, Le MBAL, qui accueillait l'exposition "Liberté d'Impression", et le dessinateur de presse Chappatte ont lancé, en collaboration avec *Le Temps*, un concours de caricatures sur le thème : Votre quotidien au temps du coronavirus. Plus de 150 participations ont été enregistrées. Les lauréat·e·s ont ensuite été exposé·e·s au MBAL.

Visites guidées

Visites publiques (offertes avec le billet d'entrée)

Dimanches 26 janvier, 16 février, 21 juin, 12 juillet, 16 août, 6 et 27 septembre 2020.

Visites pour les abonné·e·s du *Temps* et les amis du MBAL

Jeudis 5 mars et 3 septembre à 19h

Visite de l'exposition "Gare aux dessins !" par Chappatte. À cette occasion, 93 participant·e·s ont répondu présent·e·s.

Café Boutique

L'année du COVID-19 a également eu un fort impact sur le café-boutique du musée. L'offre a été réduite et de nombreux objets ont dû être protégés des visiteurs pour des raisons sanitaires. Après avoir parcouru les expositions, le public du MBAL prolonge généralement sa visite en faisant une halte à la boutique dans laquelle il retrouve des livres, des cartes postales et des affiches en lien avec les expositions actuelles. La boutique offre aussi l'opportunité aux visiteurs de découvrir des objets fabriqués en Suisse tels que la papeterie de l'artiste chaux-de-fonnière Hazuki Sekine, les bougies 100% naturelles et artisanales de la Petite Fabrique située à Broc au cœur de la Gruyère, le sirop de thé de Siroscope conçu à partir de thés bio et de sucre suisse bio à Colombier par le duo Pierre et Leïla. La boutique du MBAL propose également des produits de qualités et originaux du distributeur IC Design (Walchwil, Zoug) provenant du célèbre MoMA, de la marque Areaware basée à New-York et qui travaille avec plusieurs designers indépendants pour donner vie à leurs idées.

Le café du musée est un lieu convivial où les visiteurs peuvent se régaler d'une part de tarte, d'un bricelet ou d'une branche de chocolat, des produits artisanaux provenant d'une boulangerie du Locle. Le MBAL propose des boissons chaudes (café, thé, cappuccino, chocolat chaud) ainsi que des sirops, jus de fruit bio de la marque « Opaline » produit en Valais, et des limonades « la Mortuacienne ». De plus, le café du musée accueille divers événements comme les tables rondes organisées trois fois par an : ce moment convivial où le musée invite des spécialistes autour d'un débat est suivi d'un brunch. En 2020, 2 brunchs ont été organisés, les dimanches 24 janvier et le 27 septembre, de 11h à 14h. À noter également que les apéritifs et les repas de vernissages sont donnés au sein du café. Le COVID-19 a perturbé la vie du musée. De nombreux événements prévus au café du MBAL ont dû être annulés.

Scolaires

Le programme destiné au jeune public est renforcé d'année en année. Cependant, la médiation scolaire fut fortement impactée par les restrictions sanitaires liées au COVID-19. En 2020, 140 élèves et 10 du Canton de Neuchâtel dont 7 du Locle ont visité les expositions et pris part aux ateliers créés pour eux. Les enseignants souhaitent pouvoir continuer l'expérience, car les échanges avec les élèves sont très riches.

Pendant les périodes de fermeture en raison de la pandémie, 4 ateliers jeune public ont été réalisés online par nos médiatrices.

Publications

La série « Pouvez-vous nous parler... », lancée en 2016, donne un éclairage inédit sur une œuvre exposée à travers l'interview d'un·e artiste invité·e par le MBAL. Les entretiens sont menés par l'écrivain et sociologue Joël Vacheron. Publiée sous la direction de Nathalie Herschdorfer, cette édition bilingue français-anglais est proposée aux visiteurs au prix de 2 CHF et est téléchargeable gratuitement sur le site internet du musée. En raison des changements de programmation en 2020, une seule publication est venue enrichir la collection. Elle est consacrée à Ruba Abu-Nimah.

Promotion et communication

	Abonnés	Publications/envois
Instagram	5'381 (↑ 16.98%)	93
Facebook	2'315 (↑ 13.93%)	132
Newsletter	2'010 (↑ 10.74%)	63

Articles de presse et émissions	57	
Presse romande totale	38	73%
Radiotélévision Suisse / RTS	5	10%
Presse neuchâteloise	14	27%
Restant de la Suisse	15	29%
Presse étrangère	5	10%

Chaque exposition est documentée par un photographe professionnel. Ces images sont ainsi utilisées tout au long de l'année dans de nombreux articles publiés dans la presse écrite et en ligne : Arcinfo, Le Temps, 24 heures, Le Matin Dimanche, Bilan.ch, etc. La télévision neuchâteloise Canal Alpha ainsi que la radio locale RTN couvrent chaque exposition.

La RTS a également consacré plusieurs reportages au MBAL, dans les émissions TTC et La Puce à l'Oreille. La programmation du musée est également couverte par la radio. La RTS s'est rendue au MBAL au sein des émissions Gare à vous et Vertigo ainsi que dans le cadre l'émission de fin d'année très écoutée Coeur à Coeur.

Des insertions publicitaires dans Le Temps, Payot Magazine, le Kunstbulletin, L'Esprit comtois SEPT magazine et Culture en jeu ont complété cette promotion. Les expositions du MBAL ont également été annoncées dans les cinémas du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Des campagnes d'affichage au Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Genève et Lausanne sont organisées toute l'année, notamment avec la SGA et Neo Advertising.

Soutiens et partenaires

Le Musée des beaux-arts repose sur un financement public octroyé par la Ville du Locle et celui apporté par la Société des beaux-arts et du musée du Locle. En 2020, la Loterie Romande a apporté son soutien à l'ensemble de la programmation. À ce précieux soutien s'ajoutent les contributions de différentes fondations et entreprises privées : Fondation Le Cèdre, Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Fondation Ernst Göhner, Fondation Volkart, ainsi que la Banque Cantonale Neuchâteloise et le Contrôle des ouvrages des métaux précieux, La Chaux-de-Fonds. Swiss Life compte également parmi les partenaires du MBAL.

Le MBAL est soutenu par la Fondation Pierre Mercier et la Fondation Casino Neuchâtel pour son programme destiné au jeune public.

La collection

En 2020, la collection s'est beaucoup enrichie, notamment par le don de 50 photographies provenant d'artistes américains, regroupés sous le nom The Museum Project, qui ont contacté notre directrice en raison de la grande qualité de ses expositions. De plus, le MBAL accueille un important dépôt de la Fondation Lermite : un fonds de 150 dessins originaux de Lermite (dessins d'étude) accompagné d'une documentation inédite de l'artiste (croquis, lettres, photographies).

Acquisitions

Achats de la Société des beaux-arts et du musée

Chopped Liver Press, Who Shall We Love, 2020, série unique de 17 sérigraphies réalisées pour le MBAL, 58 x 35 cm

Henry Leutwyler, Elvis Presley's glasses with Dymo tape label, 2005, tirage à développement chromogène, éd.1/15, 22,9 x 30,5 cm

Henry Leutwyler, Donald Judd's tricolor American Express credit cards, 2014, tirage à développement chromogène, éd. 4/15, 22,9 x 30,5 cm
Henry Leutwyler, James Dean's key to room 82 of the Iroquois Hotel, New York, 2015, tirage à développement chromogène, éd. 2/15, 22,9 x 30,5 cm
Henry Leutwyler, Andy Warhol's paintbrush, 2008, tirage à développement chromogène, éd. 8/15, 22,9 x 30,5 cm
Henry Leutwyler, Mahatma Gandhi's pocket watch, 2009, tirage à développement chromogène, éd. 1/15, 22,9 x 30,5 cm
Grégoire Müller, 2020 Swimmer, 2020, huile sur toile, 138 x 190 cm
Alex Prager, Molly, 2009, tirage couleur, 61 x 8,3 cm
Alex Prager, Lois, 2009, tirage couleur, 61 x 88,9 cm

Par abonnement

Editions 2020 de Xylon

N°170 Léonie Vanay, On y trouve du printemps, en équilibre entre deux pierres, 2020, 4 sérigraphies, 50 x 70 cm

N°171 Georges Wenger, The Java Olive Tree, 2020, 4 sérigraphies, 50 x 70 cm

N°172 Markus Furrer, Druckstellen, 2020, 4 sérigraphies, 50 x 70 cm

Editions 2020 de la Société Suisse de Gravure
(Schweizerische Graphische Gesellschaft, SGG)

Christiane Löhr, Sans Titre, 2020, gravure au pinceau, 48 x 38 cm

Dons

Don Colette Huguenin

Maurice Mathey, Sans titre (Port de Camaret, Bretagne?), sans date (1930-1938), huile sur toile, 73,5 x 89,5 cm

Don Jacques Plainemaison

Lili Erzinger, Sans titre (Portrait d'Andrée Plainemaison, dite Andrée Pragane, dite Ibis), 1933, crayon sur papier, 26 x 35 cm

Lili Erzinger, Sans titre (Portrait d'Andrée Plainemaison, dite Andrée Pragane, dite Ibis), (1933?), crayon sur papier, 24 x 31 cm

Don Jérôme Zonder

Jérôme Zonder, Les fruits du dessin #67, 2016-2017, fusain sur papier, 33,8 x 25,8 cm

Don The Museum Project

Barry Andersen, Alabama #17-7, 1987, tirage numérique, 43,2 x 55,8 cm

Barry Andersen, Alabama #19-6, 1987, tirage numérique, 43,2 x 56,1 cm

Barry Andersen, Kentucky #42-15, 1989, tirage numérique, 43,2 x 56 cm

Darryl Curran, Untitled (front/rear), 1976, tirage numérique, 55,5 x 37,7 cm

Darryl Curran, River Replay, 1976, tirage numérique, 55,8 x 37,7 cm

Darryl Curran, Detour, 1975, tirage numérique, 37,8 x 55,7 cm

Darryl Curran, Stolen Moment, 1975, tirage numérique, 37,7 x 56,2 cm

Darryl Curran, Sun Screen, 1982, tirage numérique, 60,5 x 50,6 cm

Darryl Curran, Screen Play #2, 1981, tirage numérique, 61 x 50,8 cm

Darryl Curran, Screen Spectrum, 1981, tirage numérique, 61 x 50,8 cm

Darryl Curran, Untitled, 1971, sérigraphie, 38,2 x 38,4 cm

Darryl Curran, Nutrition Temple variant (dog food), 1972, sérigraphie, 38,2 x 38,1 cm

Darryl Curran, Nutrition Temple variant (Flags/Cloud/Pin up), 1971, sérigraphie, 38,2 x 38,2 cm

Darryl Curran, Nutrition Temple variant (triple drive through), 1971, sérigraphie, 38,2 x 38,4 cm

Victor Landweber, Kurt Schwitters and Theo van Doesburg, program and poster for Kleine Dada Soirée, 1923, Erik Satie playing rag-time Dada, Legion of Honor, San Francisco, 2017, 2019, tirage numérique, 40,6 x 30,6 cm

Victor Landweber, Erik Satie assisting Man Ray, Cadeau (Gift), 1921, Philadelphia Museum of Art, 2008, 2019, tirage numérique, 40,7 x 30,6 cm

Victor Landweber, La Fortune (after Man Ray), Sherrie Levine, edition of six billiard tables, 1990, San Francisco Museum of Modern Art, 2006, 2019, tirage numérique, 40,8 x 30,6 cm

Victor Landweber, Sherrie Levine, A Pipe, 2001, after René Magritte, The Treachery of Images, « Ceci

n'est pas une pipe », 1929, Los Angeles County Museum of Art, 2007, 2019, tirage numérique, 30,6 x 40,6 cm

Victor Landweber, René Magritte, book cover art for Qu'est-ce que le surréalisme, André Breton, 1934, Art Institute of Chicago, Mary Reynolds papers, 2007, 2019, tirage numérique, 40,6 x 30,4 cm

Victor Landweber, André Breton, Le Surréalisme au service de la révolution, including « Objets mobiles et muets », Alberto Giacometti, 1931, Museum of Modern Art, New York, 2008, 2019, tirage numérique, 30,6 x 40,6 cm

Kenda North, Bouquet #1, 2015-2020, tirage numérique, 43,2 x 55,9 cm

Kenda North, Bouquet #13, 2015-2020, tirage numérique, 56 x 43,2 cm

Kenda North, Bouquet #14, 2015-2020, tirage numérique, 43,1 x 44,1 cm

Sheila Pinkel, X-Ray Pinkel 1, African sculpture, 1978-1982, tirage jet d'encre, 48,2 x 35,7 cm

Sheila Pinkel, X-Ray Pinkel 5, Hibiscus, 1978-1982, tirage jet d'encre, 48,2 x 35,6 cm

Sheila Pinkel, X-Ray Pinkel 6, Light Bulb, 1978-1982, tirage jet d'encre, 48,2 x 35,7 cm

Sheila Pinkel, X-Ray Pinkel 8, Nautilus, 1978-1982, tirage jet d'encre, 47,6 x 35,6 cm

Sheila Pinkel, X-Ray Pinkel 9, Peas, 1978-1982, tirage jet d'encre, 48,6 x 35,6 cm

Doug Prince, Case with Cow, 1982, tirage numérique

Doug Prince, Hippopotamus with Mud, 1983, tirage numérique

Doug Prince, White Calf in Pen, 1980, tirage numérique

Bonnie Schiffman, Andy Warhol, 1976, tirage numérique, 55,9 x 43,2 cm

Bonnie Schiffman, Iggy Pop, 1996, tirage numérique, 55,8 x 43,2 cm

Bonnie Schiffman, Steve Jobs, 1986, tirage numérique, 55,8 x 43,1 cm

Michael Stone, 57x4, 2013, tirage numérique, 40,6 x 30,6 cm

Michael Stone, Diablo 2, 2016, tirage numérique, 30,6 x 40,8 cm

Michael Stone, Hurricane, 2009, tirage numérique, 30,6 x 40,7 cm

Robert Von Sternberg, Iao Valley, Maui, 1971, tirage jet d'encre, 33 x 48,4 cm

Robert Von Sternberg, San Juan, Capistrano, 1972, tirage jet d'encre, 33,2 x 48,4 cm

Robert Von Sternberg, Patti, Venice, 1971, tirage jet d'encre, 32,9 x 48,4 cm

Robert Von Sternberg, Dinosaur Park, Arizona, 2006, tirage jet d'encre, 32,9 x 48,3 cm

Robert Von Sternberg, Elephant, National Museum of National History, 2016, tirage jet d'encre, 32,9 x 48,4 cm

Robert Von Sternberg, Red Horse v.I, Bishop, CA, 2013, tirage jet d'encre, 33,2 x 48,3 cm

Robert Von Sternberg, Elephant, Long Beach, CA, 1972, tirage jet d'encre, 32,9 x 48,4 cm

Robert Von Sternberg, KFC, Long Beach, 1970, tirage jet d'encre, 33,1 x 48,3 cm

Robert Von Sternberg, Chevron Dinosaur, Utah, 1971, tirage jet d'encre, 32,9 x 48,4 cm

Melanie Walker, Misallegiance, 1992-1993, tirage pigmentaire, 48,2 x 33,1 cm

Melanie Walker, Mislit, 1992-1993, tirage pigmentaire, 48,2 x 33,1 cm

Melanie Walker, Mismatch, 1992-1993, tirage pigmentaire, 48,4 x 33,1 cm

Melanie Walker, Mischoice, 1992-1993, tirage pigmentaire, 48,3 x 33 cm

Melanie Walker, Mystery, 1992-1993, tirage pigmentaire, 48,3 x 33,1 cm

Dépôts

Fondation Lermite, Fonds Graf

Lermite, Composition : Transport, feuille 1/4, sans date, 295 x 205 mm, crayon sur papier beige

Lermite, Composition : Transport, feuille 2/4, sans date, 270 x 200 mm, crayon sur papier beige

Lermite, Composition : Transport, feuille 3/4, sans date, 230 x 200 mm, crayon sur papier beige

Lermite, Composition : Transport, feuille 4/4, sans date, 240 x 190 mm, crayon sur papier beige

Lermite, Dévidoire (étude), 1953, 145 x 95 mm, crayon sur papier

Lermite, Dévidoire (étude), 1953, 95 x 145 mm, crayon sur papier

Lermite, La cuisine enchantée, 1952 (?), 80 x 95 mm, crayon sur papier

Lermite, Fenêtre (?) (étude?), sans date, 85 x 135 mm, crayon sur papier

Lermite, Daphnis et Chloé (étude), 1946, 80 x 55 mm, crayon sur papier

Lermite, Portes fermées, 1952 ?, 85 x 40 mm, plume et encre de Chine sur papier

Lermite, Intérieur (étude), 1963 ?, 150 x 195 mm, crayon lithographique sur papier

Lermite, Intérieur bourgeois (étude?), sans date, 90 x 130 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, La cuisine enchantée (étude), 1952 ?, 170 x 290 mm, crayon sur papier beige

Lermite, Atelier d'imprimerie (étude), 1954 ? 290 x 200 mm, crayon lithographique sur papier

Lermite, Etude pour atelier 60, 1959, 190 x 290 mm, crayon sur papier Japon

Lermite, Etude pour atelier 60 bis, 1959, 170 x 280 mm, crayon sur papier Japon

Lermite, Lavabo anglais (étude), 1959 ?, 180 x 280 mm, crayon sur papier Japon

Lermite, Table à dessin (étude), 1959 ?, 150 x 230 mm, crayon sur papier Japon

Lermite, Mon fourneau (étude), 1961, 280 x 170 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, Le chasse-neige (étude), 1961 ?, 150 x 100 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Râteau-faneur (étude), 1958 ?, 55 x 100 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Le pain la nuit, 1950, 75 x 120 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Abreuvoir et pompe (étude), 1961, 180 x 240 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, La pompe (étude), 1953 ?, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, Le chasse-neige (étude), 1961 ?, 155 x 155 mm, crayon sur papier
 Lermite, Concasseur (étude), 1945 ?, 120 x 190 mm, crayon sur papier
 Lermite, Machine à défoncer les routes / Vénasclé (étude), 1971 ?, 130 x 150 mm, crayon lithographique sur papier Japon
 Lermite, Machine à défoncer les routes / Vénasclé (étude), 1971 ?, 110 x 290 mm, crayon lithographique sur papier
 Lermite, La bouche (étude), 1950 ?, 110 x 80 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Téléphone (étude), 1963, 100 x 180 mm, crayon sur papier
 Lermite, Chaise longue (étude), 1963, 100 x 180 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, Intérieur (étude), 1963, 190 x 140 mm, crayon sur papier
 Lermite, Intérieur (étude), 1963, 170 x 220 mm, crayon sur papier
 Lermite, Chaise longue (étude), 1963, 200 x 200 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, Chaise longue (étude), 1963, 280 x 190 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, Un petit service pour le baptême de Christophe, sans date, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, Un petit service pour le baptême de Christophe, sans date, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, Clément la lanterne (étude), 1950, 75 x 60 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Portrait (étude), 1943 ?, 145 x 105 mm, crayon lithographique sur papier calepin
 Lermite, À l'écoute (étude), 1948 ?, 135 x 105 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Portrait (étude), 1948, 140 x 90 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Les bûcherons (étude), 1950 ?, 130 x 80 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Le malade sur sa chaise longue (étude), 1963, 90 x 160 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Florian Gatoillat (étude), 1949, 145 x 105 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, La bouche (étude), 1950 ?, 90 x 50 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Mister Florian (étude), 1950 ?, 90 x 75 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Florian Gatoillat (étude), 1949 ?, 145 x 105 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Henri du dimanche (étude), 1950, 140 x 90 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Portraits (étude), 1948, 135 x 150 mm, crayon sur papier
 Lermite, La Vonnette (étude), 1948 ?, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, La Vonnette (étude), 1948 ?, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, La Vonnette (étude), 1948, 270 x 180 mm, crayon sur papier
 Lermite, La Vonnette (étude), 1948, 180 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, La Père Henri ? (étude), 1954 ?, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, La grosse Marguerite (étude), 1952 ?, 295 x 210 mm, crayon sur papier
 Lermite, P.T.T. Interlaken (étude), 1952 ?, 75 x 90 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Les filles de Florence (étude), 1951 ?, 65 x 100 mm, plume et encre de Chine sur papier
 Lermite, La mort d'un cheval (étude), 1951, 105 x 150 mm, crayon, plume et encre de Chine sur papier
 Lermite, Etienne Decroux (projet d'affiche), 1952, 85 x 60 mm, crayon lithographique sur papier calepin
 Lermite, Ostermontag 44 (étude), 1944, 180 x 220 mm, crayon sur papier
 Lermite, La mort d'un cheval (étude), 1951, 105 x 150 mm, plume et encre de Chine sur papier calepin
 Lermite, Les quatre chèvres (étude), 1944, 130 x 125 mm, crayon sur papier
 Lermite, David (étude), 1956, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, David et la harpe (étude), 1956 ?, 290 x 205 mm, crayon sur papier
 Lermite, L'Arche de Noé d'André Obey, 1954 ?, 200 x 290 mm, crayon lithographique sur papier Japon
 Lermite, Squelette de poissons / Brochet (étude), 1956 ?, 200 x 290 mm, crayon sur papier
 Lermite, Elles (étude), 1941, 240 x 165 mm, crayon lithographique sur papier Bristol
 Lermite, L'Arche de Noé d'André Obey, 1954 ?, 200 x 295 mm, crayon lithographique sur papier Japon
 Lermite, David (étude), 1956, 290 x 200 mm, crayon sur papier
 Lermite, David (étude), 1956, 200 x 290 mm, crayon sur papier
 Lermite, Samuel 2. VI (étude), 1956, 290 x 90 mm, crayon sur papier
 Lermite, Le peintre et la technique ? (étude), 1956 ?, 200 x 295 mm, crayon sur papier
 Lermite, Le char de la mort (étude), sans date, 180 x 290 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, Composition (étude), 1972 ?, 160 x 290 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Composition parisienne (étude), 1952 ?, 60 x 70 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, L'abreuvoir (étude), 1959 ?, 55 x 65 mm, crayon sur papier Japon

Lermite, Loges dans les marais (étude), 1952 ?, 105 x 150 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Paysage (étude), 1951 ?, 70 x 120 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, L'abreuvoir (étude), 1959 ?, 80 x 145 mm, crayon sur papier
 Lermite, Clapier vide ? (étude), 1961 ?, 80 x 130 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Le clédard resté ouvert (étude), 1966 ?, 70 x 140 mm, feutre sur papier calepin
 Lermite, Pierres tombales (étude), 1964, 140 x 100 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Creux à lisier (étude), 1953, 110 x 150 mm, crayon sur papier
 Lermite, Paysage et arbre (études), 1951 ?, 170 x 190 mm, crayon sur papier
 Lermite, Paysages brévinien (étude), 1951 ?, 160 x 290 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, Dortmund-camping (étude), 1958 ?, 95 x 295 mm, crayon lithographique sur papier
 Lermite, Vieilles pierres tombales (étude), 1964 ?, 190 x 290 mm, crayon sur papier Japon
 Lermite, Nuit de printemps (étude), 1969 ?, 125 x 250 mm, feutre sur papier
 Lermite, L'arbre foudroyé (étude), 1974, 270 x 180 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1974, 150 x 290 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1972, 150 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1972, 160 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1972, 150 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1972, 100 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1972, 155 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Paysage pour un grand lézard (étude), 1972, 180 x 160 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Paysage pour un grand lézard (étude), 1972 ?, 180 x 170 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, La source de Véнасclé (étude), 1974, 240 x 195 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1974, 160 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1974 ?, 130 x 250 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé (étude), 1974, 170 x 190 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Véнасclé Horizon Sud-Ouest (étude), 1972, 130 x 290 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Paysage (Véнасclé ?), 1972 ?, 150 x 290 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Pour un arbre (étude), 1967 ?, 280 x 110 mm, crayon sur papier
 Lermite, La pastèque gelée (étude), 1968 ?, 150 x 220 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, La pastèque gelée (étude), 1968 ?, 220 x 200 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur de bonhomme (étude), 1972, 150 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur de bonhomme (étude), 1972, 150 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur de bonhomme (étude), 1972, 150 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 190 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 250 x 195 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 280 x 180 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 270 x 190 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 180 x 280 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 240 x 180 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 270 x 180 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Fleur d'amandier (étude), 1972, 260 x 180 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Moustiers Sainte-Marie (étude), 1965 ?, 105 x 150 mm, crayon sur papier calepin
 Dessins encadrés
 Lermite, Un chantier le dimanche (étude), 1950 ?, 105 x 150 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Le barrage du Refrain / Doubs (étude), 1949, 105 x 150 mm, crayon sur papier calepin
 Lermite, Paysage bayardin (étude), 1974 ?, 90 x 14 mm, feutre sur papier marouflé
 Lermite, Crânes et golomasques (étude), 1956, 120 x 90 mm, plume et encre de Chine sur papier
 Lermite, L'oratoire de Véнасclé (étude), 1968, 100 x 145 mm, feutre sur papier
 Lermite, Après l'incendie / Les Bayards (étude), 1963 ?, 180 x 295 mm, crayon lithographique sur papier Japon
 Lermite, Atelier d'imprimerie (étude), 1954 ?, 290 x 205 mm, plume et encre de Chine sur papier calepin
 Lermite, Après l'incendie / Les Bayards (étude), 1963 ?, 140 x 295 mm, crayon lithographique sur papier Japon
 Lermite, Sans titre (étude), 1943, 125 x 130 mm, crayon sur papier
 Lermite, Atelier de pendulier (étude), 1954 ?, 290 x 195 mm, crayon sur papier
 Lermite, Atelier, 1945, 230 x 155 mm, crayon sur papier
 Lermite, Les cassons (étude), 1961, 190 x 295 mm, feutre sur papier Japon
 Lermite, Danse nocturne (étude), 1943, 120 x 160 mm, crayon sur papier
 Lermite, Atelier parisien (étude), 1952 ?, 250 x 240 mm, crayon sur papier
 Lermite, Après l'incendie / Les Bayards (étude), 1963 ?, 170 x 295 mm, crayon lithographique sur papier

Japon

Lermite, Après l'incendie / Les Bayards (étude), 1963 ?, 160 x 290 mm, crayon lithographique sur papier
Dessins de machines d'horlogerie

Lermite, Microduromètre / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 145 x 150 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 1 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 125 x 140 mm, crayon sur papier

Lermite, Fraiseuse verticale / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 90 x 180 mm, crayon sur papier

Lermite, Fraiseuse à levier / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 115 x 170 mm, crayon sur papier

Lermite, Perceuse / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 90 x 160 mm, crayon sur papier

Lermite, Potences / Machine d'horlogerie (étude) , sans date, 180 x 200 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 2 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 120 x 120 mm, crayon sur papier

Lermite, Presse / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 170 x 190 mm, crayon sur papier

Lermite, Balancier à main / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 130 x 190 mm, crayon sur papier

Lermite, Perceuse / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 80 x 165 mm, crayon sur papier

Lermite, Presse / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 150 x 200 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 3 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 120 x 90 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 4 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 160 x 185 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 5 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 140 x 155 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 6 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 110 x 200 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 7 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 120 x 110 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 8 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 90 x 90 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 9 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 90 x 110 mm, crayon sur papier

Lermite, Sans titre 10 / Machine d'horlogerie (étude), sans date, 295 x 210 mm, crayon sur papier

Etudes pour Chez Tara / Atelier de cordonnier

Lermite, Sans titre 1 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 2 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 3 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 4 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 5 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 6 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 7 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 8 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 9 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Lermite, Sans titre 10 / Chez Tara / Atelier de cordonnier (étude) 1953 ?, 150 x 110 mm, crayon sur papier calepin

Documents

Lermite, 6 cahiers d'école (2 de géographie et 4 d'histoire). Les cahiers renferment de nombreux dessins de Lermite (cartes, paysages, architectures et costumes antiques, etc.)

Lermite, 4 classeurs de correspondances :

Classeur 1 : correspondances du 25 juillet 1938 au 27 décembre 1948. Lettres à Nadine, à ses parents, à son frère, etc. 496 pages, pour la plupart recto-verso et de format A4 et A5.

Classeur 2 : correspondances du 4 janvier 1949 au 5 décembre 1958. Lettres à Nadine, à ses parents, à son frère, etc. + cartes postales et quelques dessins accompagnant les lettres, 408 pages, pour la plupart recto-verso et de format A4, A5 et plus petit.

Classeur 3 : correspondances du 13 septembre 1960 au 28 mai 1969. Lettres à Nadine, à ses parents, à son frère, etc. 290 pages, pour la plupart recto-verso et de format A4 ou A5.

Classeur 4 : correspondances du 6 février 1970 au 16 décembre 1976. Lettres à Nadine, à ses parents, à ses frères, etc. 181 pages, pour la plupart recto-verso et de format A4.

Lermite, 1 fourre de couleur jaune, Comprend : plusieurs prospectus, 1 scénario d'un film documentaire sur Lermite, plusieurs textes et publications portant sur Lermite et son travail, quelques coupures de journaux.

Lermite, 5 carnets de notes

Lermite, 3 photographies

Lermite, 1 fourres comprenant des correspondances

Lermite, 1 classeur de couleur rouge comprenant un inventaire version papier. Inventaire trié selon les catégories suivantes : dessins encadrés, dessins sous passe-partout catalogués, dessins sous passe-partout non-catalogués, 2 séries d'études (atelier de cordonnier et machine d'horlogerie) hors-catalogue.

Prêts extérieurs

Jeanne-Odette Evard-Vaucher, Crachin suries marais, 1987, lirette et crin de cheval, 140 x 280 cm

Du 18 octobre 2020 au 17 janvier 2021

Exposition Jeanne-Odette Evard

Présentée au Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds

Agnes Barmettler, Oû, 1976, huile sur toile, 238,5 x 279 cm (avec tissu)

Du 24 janvier au 15 mars 2020

Exposition Agnes Barmettler—durchlässig dazwischen sein

Présentée au Stiftung akku Emmen, Emmenbrücke

Fondation Lermite

Le Comité de la Fondation Lermite, dont le siège est sis au Musée des beaux-arts du Locle, s'est réuni à deux reprises, le 25 juin et le 29 octobre 2020.

Président et secrétaire	Ingrid Wison
Trésorier	Manfred Aebi
Représentant du CC	Miguel Perez
Représentant de l'État	vacant
Membres	Philippe Babando
	Edi Benz
	Catherine Corthésy
	Jean-Philippe Gabus
	Valentin Grosjean
	Carl-Yves Kessner
	David Lienhard
	Anouk Hellmann
	Henriette Rawyler
	Jean Schwarz
Représentante du musée	Séverine Cattin

MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES **Musée d'histoire du Locle**

Conseil de fondation

Vincent Orlandini, président
Paul Jambé, vice-président
Jean-François Achini
Fabio Bestazzoni
Caroline Calame
Marcelo Droguett
Louis-Georges Gasser

Isabelle Hêche
Sylviane Musy
Mario Notari
Orlando Orlandini
Représentant du Conseil communal :
Miguel Perez

Le comité s'est réuni le 1^{er} septembre. En raison de la crise du coronavirus, les autres réunions ont été annulées. Notamment celle du Conseil de fondation, prévue en juin. Les différents rapports ont été acceptés par courrier. C'est par courrier également que les nouveaux membres du Conseil de fondation – Mesdames Isabelle Hêche et Sylviane Musy, Monsieur Fabio Bestazzoni – ont été cooptés.

Personnel

Personnel fixe

Conservatrice	Caroline Calame, 80% (+ archiviste à 10%)
Collaboratrice scientifique	Emmanuelle Pasqualetto, 40%
Secrétaire et caissière	Laurence Malatesta, 65%
Secrétaire	Lydie Schmutz, 60%
Technicien-concierge	Pierre-André Cattin, 90%.

Personnel à taux variable

Caissiers (saison d'été) :

Isabelle Favre, Verena Gander, Laurence Malatesta, Françoise Steiner

Guides :

Catheline Beuret, Stéphanie Chambettaz, Verena Gander, Isabelle Hêche, Gregor Muchow, Laurie Sandoz, Emily von Stetten, Isabelle Strahm et Kurt Thommen. Ont également travaillé comme guides, Caroline Calame et Emmanuelle Pasqualetto.

Crise du coronavirus

En raison de la crise du Coronavirus, le Conseil fédéral a décrété la fermeture des musées à partir du 16 mars. Dans un premier temps, la réouverture était prévue le 8 juin. Elle a finalement été autorisée dès le 11 mai. Nous avons décidé de rouvrir nos portes le 19 mai seulement, afin de mettre en place les mesures sanitaires adéquates, soit limitation du nombre de visiteurs, sens de visite du musée, respect des distances, hygiène des mains, plexi protégeant le personnel d'accueil et surtout abandon des visites guidées. Par la suite, toutes les visites « individuelles » de la grotte se sont faites avec des audioguides désinfectés. Le « guide du jour » a été désormais chargé de faire respecter les règles et de renseigner les visiteurs. Quelques visites guidées ont encore eu lieu pour des groupes ayant réservé (donc traçables) et respectant le nombre de personnes autorisées. Le/la guide portait alors un masque. A partir du 20 août, le masque est devenu obligatoire pour le personnel d'accueil et pour les visiteurs. Les écrans de la salle du fonds photographique ont été arrêtés par mesure de prudence. Lors de la seconde vague, le musée a dû fermer le 5 novembre. La réouverture a été autorisée le 19 décembre.

Pendant les périodes de fermeture, les collaborateurs ont pratiqué le télétravail dans la mesure du possible. Toutefois, les vastes dimensions du site permettaient de continuer à travailler sur place, en respectant certaines mesures de prudence. Faisant bonne mine à mauvais jeu, l'équipe a profité des semaines de fermeture pour s'attaquer à des tâches de tri, d'inventaire et de nettoyage que l'activité normale du musée ne permet généralement pas d'accomplir.

Fréquentation du site

Nombre de visiteurs

En 2020, les Moulins ont reçu 17'499 visiteurs.

	2020	2019	2018
Entrées individuelles	16'542	14'854	13'447
Entrées groupes	745	2'942	3'168
Gratuits	212	1'387	1'516
Total	17'499	19'183	18'131

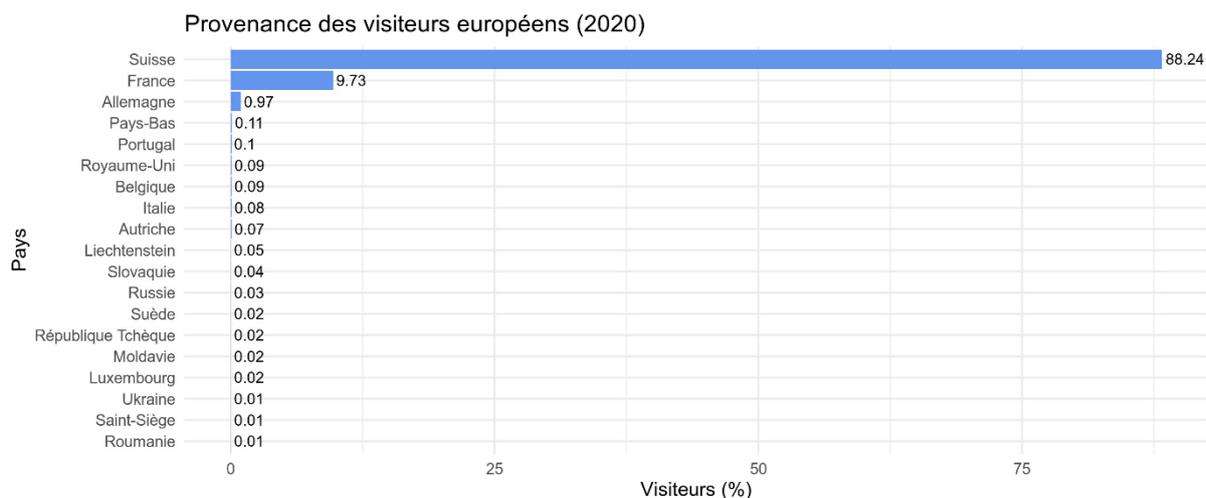
Compte tenu de la situation, la fréquentation a été bonne. Des mois de juillet, août et octobre excellents permettent de compenser au moins en partie les épisodes de fermeture.

La pandémie a causé une baisse considérable des visiteurs en groupe. Par chance, les individuels (petits effectifs et familles) ont augmenté. Les entrées Coup de Cœur Moulins + NLB accusent une diminution : 135 entrées (385 en 2019) ; Le Passeport Loisirs une légère augmentation : 243 (213). Quant à la Neuchâtel Tourist Card, elle continue sur la lancée de son succès : 5135 (3847).

La baisse considérable des gratuits s'explique par l'annulation de la plupart des manifestations, notamment de la Nuit et de la Journée des Musées.

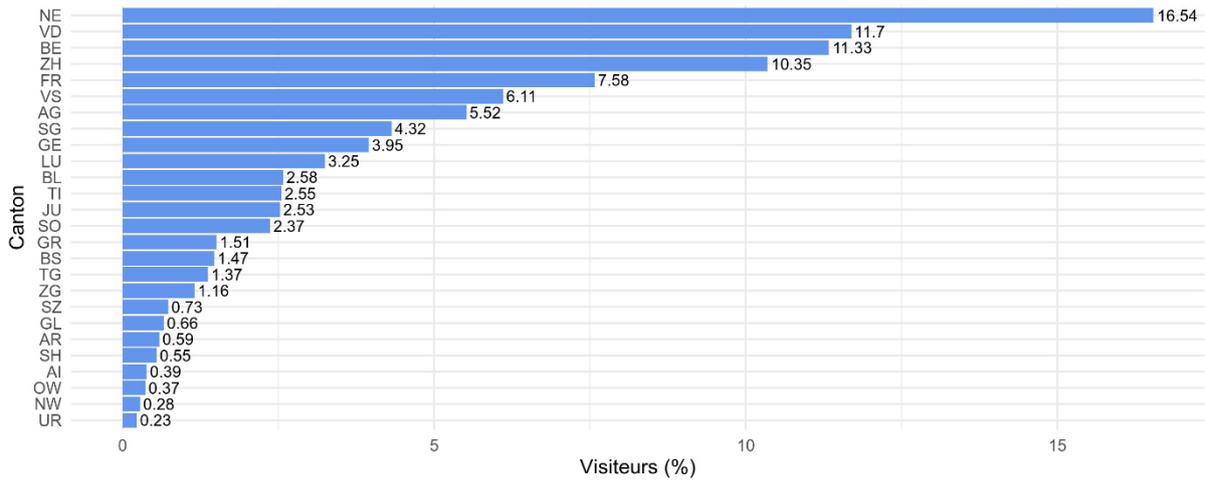
Provenance des visiteurs

Comme on s'en doute, l'Europe apporte le 99.7% de nos visiteurs, l'apport des autres continents se révélant négligeable.



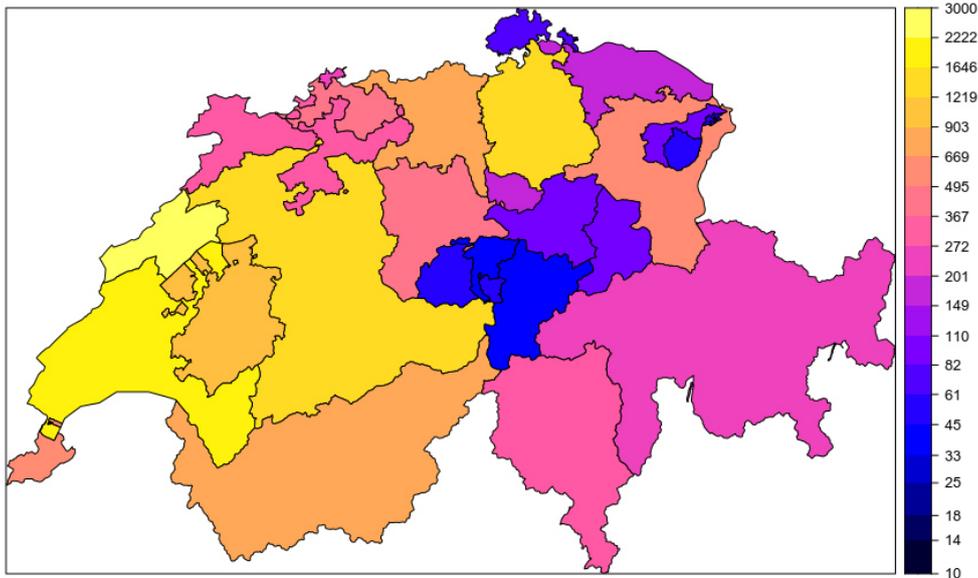
Le Covid-19 a manifestement modifié la provenance de nos visiteurs européens. Les Français composaient en 2019 plus du 20% de notre clientèle ; les Allemands plus du 3%. Ces chiffres ont drastiquement baissé, comme toutes les provenances européennes. La fermeture des frontières et l'inquiétude générée par la pandémie en sont évidemment la cause. À propos des visiteurs français, on constate – au moins cette année – une nette prééminence des départements limitrophes (Doubs, Haut-Rhin, Haute-Savoie) ou proches (Côte d'Or, Rhône, Bas-Rhin).

Provenance des visiteurs suisses (2020)

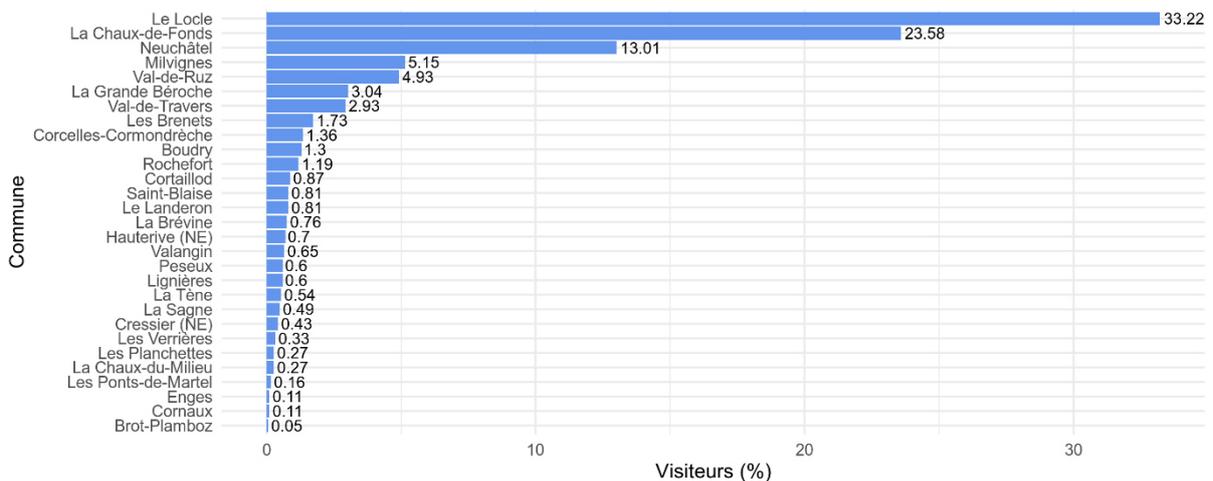


Conséquence également de la pandémie, les Suisses ont voyagé en Suisse. La répartition par canton s'explique en partie par la proximité (importance de Vaud et de Berne), mais pas seulement comme le montre le grand nombre de Zurichois, Valaisans, Argoviens et Saint-Gallois).

Nombre de visiteurs suisses (2020)



Provenance des visiteurs du canton de Neuchâtel (2020)



La répartition des visiteurs au sein du canton montre encore un fois l'importance de la proximité. On constate tout de même une diminution des visiteurs en provenance du Locle et de La Chaux-de-Fonds par rapport à 2019 (34.62 % et 23.58%), certainement imputables à la forte diminution des groupes scolaires.

Expositions

Exposition permanente

Après la création de l'espace voué à la consultation de la collection photographique du Musée d'histoire, la rénovation de l'exposition permanente se poursuit. Un second secteur sera consacré à l'hydraulique. Making Ideas et Plates-Bandes communication & Fulguro design ont créé un projet qui fait la part belle à l'interactivité, notamment à des manipulations. Un dossier de recherche de fonds a été réalisé et envoyé à partir de l'été 2020. Le financement nécessaire a été rassemblé pendant l'année.

Coûts du projet	Financement trouvé	Sponsoring
109'000.00	40'000.00	Loterie romande
	15'000.00	Viteos
	10'000.00	Fondation Sandoz
	10'000.00	Fondation Göhner
	3'500.00	Banque cantonale NE
	3'000.00	Fondation Casino NE
	20'000.00	Fondation des Moulins
109'000.00	106'500.00	

Expositions temporaires

L'exposition temporaire *Des fantômes aux musées : écrits quotidiens aux 17^e et 18^e siècles* a fait l'objet de plusieurs visites guidées, notamment, le 25 janvier pour la Société neuchâteloise de généalogie. Le 29 janvier, une visite a été proposée aux collaborateurs de la Ville du Locle. Une douzaine a profité de cette occasion. La dernière visite ouverte au public, le 23 février, a reçu une dizaine de personnes. Le 7 février a eu lieu la dernière animation en lien avec cette thématique. Elle se composait d'une lecture d'extraits du journal d'Abram Louis Sandoz par le comédien Didier Chifelle, suivie d'un « pousseignon à l'espagnole ». Une cinquantaine de personnes a profité de cette soirée enrichissante et conviviale.

Démontée pendant la première semaine de mars, cette exposition a laissé la place à la suivante, intitulée : *F.-B. De Felice et Samuel Girardet : deux éditeurs engagés dans la diffusion des connaissances*. La première partie reprenait une exposition itinérante, créée par la Fondation De Felice et consacrée à F.-B. De Felice, l'éditeur de *L'Encyclopédie d'Yverdon*. La seconde partie, de notre cru, étudiait la vie et l'œuvre de Samuel Girardet. La mise en parallèle de ces deux personnages soulignait l'importance de l'activité de l'éditeur et libraire loclois, qui fut, plus discrètement peut-être que Felice, un véritable homme des Lumières, attaché à la collecte et à la diffusion de la connaissance.

Des prêts émanant de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds et le Musée de la Béroche ont permis de rendre vivante cette exposition.

L'exposition a été montée durant la fermeture d'avril et mai, en respectant toutes les précautions sanitaires. Elle a donc pu être présentée au public dès la réouverture, le 19 mai. Compte tenu de la crise du coronavirus un vernissage ne pouvait être envisagé. Pour le geste et pour rester présents dans les médias sociaux, nous avons organisé un « vernissage confiné » pour quatre personnes, celles qui s'annonçaient le plus rapidement.

Le 4 septembre, un « vrai » vernissage a pu avoir lieu, en plein air, au son de la musique des Amis du Jazz de Cortaillod. Cette soirée festive a attiré plus de 50 personnes. Bien entendu, tous les participants ont dû s'inscrire et respecter les règles sanitaires.

Le 11 septembre, le professeur Alain Cernuschi a donné à la Bibliothèque du Locle une brillante conférence sur *L'Encyclopédie d'Yverdon, carrefour des Lumières européennes*, pour un public limité à 10 personnes par les exigences sanitaires. Malheureusement, l'évolution de la situation a conduit à l'annulation de toutes les autres manifestations en lien avec l'exposition, soit une conférence de Guillaume Poisson, collaborateur scientifique à l'Institut Benjamin Constant, intitulée *Quand un moine*

italien devient éditeur protestant d'Yverdon : l'étonnante destinée de F.-B. de Felice au XVIII^e siècle ; une table ronde organisée au Club 44 sur la thématique *Wikipédia, une ressource au temps de la (dés)-information de masse ?*, un atelier Wikipédia sur le thème Le Locle et les Girardet, à la Bibliothèque de la Ville du Locle et une conférence de Caroline Calame sur *L'art de vendre des livres au XVIII^e siècle : les volets de la librairie Girardet*. Dans la mesure du possible, ces manifestations seront reportées en 2021, même si l'exposition s'est terminée le 23 décembre.

Animations

Nuit des Musées – Journée des Musées

La Nuit et la Journée des Musées ont été annulées, compte tenu des circonstances.

Autres animations

Les ateliers pédagogiques ont aussi pâti de cette situation particulière. « Pâques aux Moulins », prévu en mars et avril a été annulé, comme l'atelier « Sèches au beurre » prévu en septembre. En revanche, un atelier « barre de céréales » a été organisé le 8 octobre pour des classes du Russey, à la demande de l'enseignant.

Conférences

Le 28 janvier, Caroline Calame a donné une conférence au Club des Loisirs du Locle sur le thème des incendies historiques du canton et le 17 septembre au Club Innerwheel de La Chaux-de-Fonds sur T. Combe et le féminisme.

Publications

Caroline Calame a rédigé la préface du Journal d'Isabelle de Géliou, édité par François Noirjean et Jorge Da Silva aux éditions Alphil.

Collections

Toute situation critique peut avoir son bon côté. Les périodes de fermeture du musée ont donné à l'équipe le temps de s'attaquer à certaines tâches de longue durée, toujours repoussées en période normale. Ainsi des fonds spéciaux (Ecole d'horlogerie, Billodes, etc.) ont été classés et inventoriés ; une partie des stocks logés dans Col 29-31 a été triée, nettoyée et protégée des attaques des vrillettes ; le site internet a été amélioré ; des fichiers d'adresses mails créés et un nouveau concept pour les anniversaires mis en place.

À côté de cela, le travail de catalogage des collections des Moulins souterrains et du Musée d'histoire se poursuit. Il a même progressé considérablement toujours grâce au travail bénévole de Paul Jambé, membre du Conseil de fondation. Plus de 4500 notices se trouvent à ce jour dans la base de données collective Muse2.

Le projet d'utiliser l'ancien abri PC de la rue Le Corbusier comme lieu de dépôt a été repris. L'étude se poursuivra et devrait aboutir en 2021.

Prêts

Au Musée paysan pour l'exposition « Faire son beurre » (reprise du Musée d'Estavayer), la gravure d'Alexandre Girardet « Une bergère en deuil présente le mausolée du feu roi... », datée de 1786.

Achats

<i>HÔTEL DE LA FLEUR DE LYS, AU LOCLE, (Suisse.) / MOLTZHEIM, SUCCR. DE MR. DAVID PERRET</i>	Lithographie de R. Ravnat, vers 1850	CHF 150.-
--	---	-----------

Dons

<i>Billodes. 1838</i>	Dessin au crayon et à l'encre d'Emile Riond, 1838	Centre pédagogique des Billodes
-----------------------	--	------------------------------------

[Portrait de Marie-Henriette Lorimier]	Dessin au crayon et à la gouache de Marie-Anne Calame, vers 1830	Centre pédagogique des Billodes
<i>HENRI FLORIAN CALAME.</i>	Lithographie de Pierre-Elie Boveret, vers 1850	Centre pédagogique des Billodes
<i>Les Psaumes de David, mis en vers français.</i>	Chez Charlotte Girardet et Veuve Brandt, Libraires. 1817. La reliure porte le nom de Marie-Anne Calame.	Centre pédagogique des Billodes
Lots de livres « pédagogiques »	XVIII ^e -XIX ^e siècle	Centre pédagogique des Billodes
Un écrin de maroquin ayant appartenu à Marie-Anne Calame	Maroquin, XIX ^e siècle	Centre pédagogique des Billodes
Un réticule de velours ayant appartenu à Marie-Anne Calame	Velours, satin, perles, XIX ^e siècle	Centre pédagogique des Billodes
70 photographies représentant l'Asile des Billodes et Le Locle	Photographies, XIX ^e et XX ^e siècles	Centre pédagogique des Billodes
14 sacs de céréales	Jute, XIX ^e siècle	Henri Pillonel
Divers objets de meunerie	Métal, bois, XIX ^e -XX ^e siècles	Henri Pillonel
Collection de livres « Beautés du patrimoine »	Editions Attinger, XX ^e siècle	Famille Soldini-Bergeon
20 photographies représentant Le Locle	Photographies, XIX ^e et XX ^e siècles	Famille Soldini-Bergeon

Amis des Moulins

À fin décembre 2020, les Amis des Moulins sont au nombre de 177.

En début d'année, Madame Isabelle Hêche a accepté de reprendre la présidence des Amis des Moulins. Plusieurs actions et activités avaient été programmées pour redynamiser cette association. Ces projets ont malheureusement dû être annulés.

Associations professionnelles et formations

Caroline Calame a participé aux réunions de diverses associations :

- Comité de la Revue historique neuchâteloise (RHN)
- Commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbain horloger La Chaux-de-Fonds / Le Locle
- Comité de la Nouvelle Revue neuchâteloise
- Comité de l'Institut neuchâtelois

NB la plupart des réunions de ces associations ont été annulées ou ont eu lieu par correspondance ou en visioconférence.

Le 23 janvier, Lydie Schmutz et Caroline Calame ont suivi une journée de formation sur le tourisme, à Berne, qui s'est avérée très enrichissante.

Le 6 juillet, Caroline Calame a été auditionnée par la Commission financière.

Publicité et communication

Une stratégie de communication par les réseaux sociaux a été mise en place en 2019. Elle s'est avérée particulièrement précieuse pendant les périodes de fermeture, d'abord pour communiquer les informations, mais aussi pour rester présents auprès du public. Grâce aux vidéos 3D de la grotte, réalisées l'année passée par Emmanuel Durand, nous avons pu proposer une visite de la grotte à distance. Les publications sur les « objets insolites » ont également beaucoup retenu l'attention.

Après une année de travail sur les réseaux, nous comptons 559 abonnés à notre page Facebook, 485 sur notre compte Instagram et 820 à notre Newsletter.

La fermeture des musées et autres sites culturels a probablement attiré sur eux l'attention des médias traditionnels de façon plus marquée que les autres années.

Un reportage sur les Moulins souterrains a passé dans l'émission de la RTS Couleurs locales, le 9 juin. Le 16 juin, *L'Illustré* a filmé l'auteur de romans policiers, Nicolas Feuz, dans la grotte. Son dernier opus, *L'engrenage du mal*, se passe en effet en partie aux Moulins souterrains.

Avec d'autres acteurs culturels et touristiques du Locle, les Moulins se sont présentés dans l'émission *Comme chez vous* sur RTN le 10 juillet, sur une initiative du Bureau promotionnel.

Un autre reportage sur le site est passé le 14 juillet au journal de Canal Alpha, avec un focus sur « les travailleurs invisibles », en ce cas notre technicien, Pierre-André Cattin.

En septembre, nous avons répondu à une interview de RTN sur la fréquentation des musées pendant l'été.

Caroline Calame a participé à l'émission de La Première, *Gare à vous*, sur Le Locle, qui a passé sur les ondes en octobre.

Les actions publicitaires se sont poursuivies pendant l'année : Railway, Passeport Loisirs, passage à *Vertigo* sur la RTS, etc. La campagne d'affichage commune avec le Musée d'horlogerie du Locle a eu lieu à Berne et à Genève.

Antenne de Tourisme neuchâtelois

Le bureau touristique a connu les mêmes fermetures que les Moulins souterrains, mais a bénéficié d'une permanence téléphonique le matin pendant ces périodes. Il a tout de même accueilli 2159 visiteurs pour diverses informations pendant l'année 2020 (1733 de mai à octobre 2019). 776 personnes ont été renseignées par téléphone (537 de mai à octobre 2019). On soulignera que les statistiques ont été faites cette fois pour toute l'année et non seulement pour la saison touristique de mai à octobre.

Entretien du site

La signalétique extérieure a été refaite, afin d'offrir plus de clarté aux visiteurs et de mieux s'adapter à la nouvelle cour.

Le canal d'arrivée d'eau, dans la cour, a été modifié. Le bois a été remplacé par du métal, afin de le rendre étanche.

La meule supérieure du moulin de la grotte a été réparée et cerclée à neuf.

Conclusion et remerciements

Une année si particulière appelle un bon nombre de remarques... Dans les points négatifs, on relèvera évidemment la situation tout à fait nouvelle qu'est pour un lieu culturel l'obligation de fermer et ses conséquences douloureuses sur les statistiques. Plus encore, on soulignera l'impression d'inachevé que donne la possibilité d'ouvrir (quand même !) une exposition et la quasi impossibilité de la faire vivre par des visites guidées et des manifestations. Dans un registre plus pratique, il faut encore mentionner, la difficulté d'avoir, en temps utiles, les informations adéquates sur ce qui est autorisé et ce qui est interdit, afin de pouvoir les communiquer aux collaborateurs. Il ne s'agit pas ici de jeter la pierre à quiconque. Nous avons tous dû apprendre en cours de route... Il s'agit plutôt de mettre en avant la capacité d'adaptation des collaborateurs des Moulins souterrains, la philosophie avec laquelle ils ont accepté les fermetures, la réactivité dont ils ont fait preuve lors des réouvertures et la compétence et l'enthousiasme avec lequel ils ont accueilli les visiteurs. Sans oublier la nécessaire prudence.

C'est dire que cette année, encore plus que les précédentes, les collaborateurs des Moulins souterrains méritent félicitations et gratitude !

Le Conseil communal a été conscient de la difficulté de leur situation. Il a accepté que les auxiliaires soient rétribués en mars, avril et novembre en fonction des heures planifiées et non des heures réellement travaillées. Ce dont nous le remercions.

Les visiteurs ont été nombreux, il faut s'en féliciter aussi ! Après une reprise relativement timide en mai et juin, nous avons connu des fréquentations exceptionnelles en juillet et août, ainsi qu'en octobre. Les Suisses ont visité la Suisse, c'est certain et les musées et plus généralement la culture leur avait manqué pendant les semaines de semi-confinement. Grâce aux chiffres de l'été, les statistiques de l'année sont tout de même bonnes, compte tenu des circonstances.

Il faut encore souligner qu'à de rares exceptions près, les visiteurs ont bien accepté et suivi les mesures de protection.

Enfin, nous remercions comme d'habitude les différents services communaux, sur lesquels nous pouvons toujours compter. Notre gratitude va également au conseiller communal en charge de la culture, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil communal pour son écoute et son soutien sans faille.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

Introduction

Au début de l'année 2020 les activités de la Bibliothèque de la Ville du Locle (BVL) sont guidées par les maîtres-mots continuité et innovation. Une politique de prêt amplifiée et une série ambitieuse d'événements sont planifiées. Cette dynamique relève du possible grâce à une équipe motivée et reconstituée et des collaborations bienvenues avec d'autres institutions. Cependant l'intrusion du coronavirus dans la vie et le fonctionnement de la Bibliothèque de la Ville n'était pas prévue. La pandémie a créé de multiples difficultés durant le reste de l'année. Le personnel s'est attelé à les résoudre.

Personnel

3 postes et un apprenti

1 bibliothécaire responsable. Madame Lucie Barth Hurlin est partie à la retraite le 31 août 2020. Elle a reçu des remerciements unanimes et mérités pour l'ensemble de son travail. Dès le 1^{er} septembre 2020, Monsieur Fabio Bestazzoni a accepté le poste de responsable des Bibliothèques à 100%.

1 Bibliothécaire à 60%. Madame Sarah Longmoor occupe le poste dès le 1^{er} septembre 2020.

1 AID (Assistante en Information Documentaire) à 60 %. Madame Milady Gurtner a été engagée le 15 septembre 2020.

Monsieur Georges Blaser a terminé avec succès son apprentissage d'AID en juillet 2020.

Coronavirus

Du 16 mars au 10 mai 2020, la Bibliothèque de la Ville du Locle a fermé ses portes lors de la première « vague ». Le réseau RBNJ a suspendu les commandes de livres. Les animations culturelles prévues durant cette période ont été reportées ou annulées. Le personnel de la BVL a rapidement mis en place un système de livraison de livres à domicile pour les personnes vulnérables et/ou âgées. Cinquante-trois personnes ont fait appel à ce service. Elles ont confié au personnel leur satisfaction et leur reconnaissance. Durant cette période les collaborateurs de l'institution ont travaillé sur l'acquisition et le tri des collections et la mise en place d'un coin de lecture « cosy ». La réouverture incertaine a également été préparée.

Du 11 mai au 4 novembre 2020 la BVL a essayé de trouver une certaine normalité. Nous avons mis en place un protocole rigoureux de protection sanitaire. Par la suite nous l'avons modifié à trois reprises afin d'assurer l'entière sécurité des usagers et du personnel. Durant les premières semaines de réouverture, la mise en quarantaine durant septante-deux heures des documents rendus a été appliquée. Un protocole particulier pour les animations a été établi également durant cette période. Les usagers ont pu à nouveau goûter au plaisir de la lecture et les animations se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Du 5 novembre au 19 décembre 2020, durant cette deuxième vague, la Bibliothèque a fermé une nouvelle fois ses portes sur décision des autorités cantonales. Forte de son expérience durant le printemps, la Bibliothèque a mis en place deux services pour la population : la réservation et le retrait de documents au seuil de la porte pour les personnes non-vulnérables et des livraisons de livres à domicile pour les personnes vulnérables. Comme précisé sous la rubrique « activité des services » cette organisation s'est révélée efficace. Cependant comme le disent certains de nos lecteurs et lectrices, rien ne remplace le choix « physique » d'un livre et le contact humain. Cela confirme donc l'importance de la lecture et d'un lieu d'échange culturel pour une partie de la population durant cette période extraordinaire.

Activité des services Lecture publique

Prêts en 2020 : 24581 documents (2019 : 26206)

56 nouveaux lecteurs ont été inscrits à la BVL. (2019 : 82)

Cette diminution, d'environ 5% des documents prêtés par rapport aux dernières années, se révèle dans le contexte pandémique une assez bonne nouvelle. Sachant que la Bibliothèque a fermé ses portes durant quatorze semaines, la baisse attendue des documents prêtés aurait dû être mécaniquement d'environ 30 %. Cette situation favorable s'explique premièrement par la mise en place rapide des services de prêt à domicile et/ou de retrait de documents durant la première et deuxième vague de l'épidémie. Le besoin de nos usagers de rattraper le temps perdu et une demande constante de nos documents par les autres Bibliothèques du réseau RBNJ constituent les autres explications.

L'horaire habituel d'ouverture de la Bibliothèque a été maintenu le plus fidèlement possible, malgré les incertitudes de la pandémie. Une ouverture supplémentaire et de dernière minute de l'institution a même été possible durant les fêtes de Noël.

En collaboration avec Bibliomedia, nous proposons depuis le début de l'année 2020 un accès gratuit à des livres numériques pour nos lecteurs et lectrices. Dans la perspective d'offrir à nos usagers une collection de jeux vidéo à moyen terme, une trentaine de titres Nintendo, Playstation et Xbox ont été acquis cette année. Un achat de deux consoles a été effectué afin d'organiser une animation et de vernir ainsi notre collection naissante. Cette ouverture vers le numérique et le jeu vidéo confirme la volonté de la Bibliothèque de diversifier encore un peu plus son offre et ses collections.

Fonds ancien et patrimonial

Nous avons acquis d'autres documents pour le fonds patrimonial Oscar Michel Tschirky. Cinq chercheurs scientifiques ont consulté les autres fonds spéciaux. Quinze habitants du district du Locle ont demandé divers renseignements historiques sur leur ville. Sur demande de la Chancellerie, nous avons préparé une copie d'une quarantaine d'exemplaires de *La Feuille d'Avis des Montagnes* pour l'anniversaire des nonagénaires.

Accroissement des documents

2020 : achats 1320.

2019 : achats 1118.

2018 : achats 1318.

L'irrégularité de l'ouverture de la BVL due à la pandémie n'a pas empêché les achats constants de documents. Cette augmentation régulière des collections a bénéficié aux usagers et a permis de maintenir un soutien sans failles aux librairies et autres partenaires locaux.

Expositions et animations

Malgré la présence de la pandémie dès mars 2020 plusieurs événements culturels ont pu se dérouler dans de bonnes conditions à la Bibliothèque de la Ville du Locle.

Le mardi 21 et le mercredi 22 janvier 2020 ont eu lieu deux soirées « découvertes » consacrées à Ruth Bader Ginsburg (RBG). *Une femme d'exception* et **RBG** deux films biographiques sur cette icône culturelle et référence juridique aux Etats-Unis ont été projetés. Madame Anne-Marie Jacot-Oesch, première femme notaire du canton de Neuchâtel a ensuite introduit et animé une discussion publique enrichissante. Une documentation historique a été présentée à cette occasion.

Le samedi 13 mars 2020 la BVL devait participer au « Samedi des bibliothèques ». Cette manifestation romande avait pour thème cette année « Même pas peur ». Trois animations : une dictée sanguinolente, un speed bouquine glaçant et une « murder party » étaient sur le point de se réaliser mais l'apparition de la pandémie a reporté ces réjouissances à l'année 2021.

Le samedi 20 mars 2020 un souper à l'aveugle cosmopolite devait se tenir dans le cadre de la semaine d'action contre le racisme du canton de Neuchâtel. La pandémie a eu raison de cette animation sociale et culturelle. La BVL est restée toutefois en contact avec le service de la cohésion multiculturelle du canton de Neuchâtel. Ce lien précieux a permis d'accueillir du lundi 24 août au samedi 5 septembre l'exposition itinérante du Musée de l'Homme de Paris, « Nous et les autres. Des préjugés au racisme ». Une exposition réussie qui a pris ensuite ses quartiers au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel pour une inauguration officielle. Au regard de l'exposition le mardi 1^{er} et le jeudi 3 septembre ont été projetés *Pleasantville* et *Madame Sata* deux films éclairants sur le fléau du racisme dans l'univers urbain.

Dans le cadre de l'exposition *Deux éditeurs engagés dans la diffusion des connaissances : F.-B. De Felice et Samuel Girardet* au Musée des Moulins souterrains du Col-des-Roches, plusieurs événements culturels ont été programmés à la Bibliothèque à l'initiative de la conservatrice Madame Caroline Calame. La conférence du Professeur Alain Cernuschi, le 11 septembre 2020, sur *L'encyclopédie d'Yverdon, carrefour des Lumières européennes* fut passionnante et éclairante. Le nombreux public s'était d'ores et déjà inscrit pour la seconde conférence *Quand un moine italien devient éditeur protestant d'Yverdon : l'étonnante destinée de F.-B. De Felice au XVIIIe siècle* donnée par le collaborateur scientifique Guillaume Poisson le 30 octobre 2020. La présentation fut reportée à une date indéterminée à cause de la pandémie tout comme l'atelier Wikipédia sur les Girardet qui devait avoir lieu le 21 novembre 2020.

Dans un souci d'adaptation au contexte sanitaire et de soutien au tissu culturel local, la Bibliothèque de la Ville a mandaté expressément la photographe Nadia Vuilleumier pour immortaliser son institution. De cette carte blanche artistique, créée en six semaines et vernie le 22 octobre 2020, il en ressort une série macrophotographique sur les anciens documents et un photoreportage qui souligne la collaboration entre les différents services de la ville, essentielle au bon fonctionnement de la Bibliothèque.

Le samedi 5 décembre 2020 était programmé un après-midi « video games » animé par Monsieur Georges Blaser. C'était l'occasion d'inaugurer officiellement la collection de jeux vidéo acquise par la Bibliothèque et d'apporter une dimension supplémentaire à notre espace d'animation culturelle. La réalisation de cet événement n'a toutefois pas résisté à la deuxième vague de l'épidémie et a donc été reportée à l'année prochaine.

Fort du succès du premier « massage-lecture » en 2019, animé par Madame Mélody Feron une seconde édition le mercredi 23 décembre 2020 avait été prévue. Ce moment de détente et d'éveil aux périodiques de la BVL n'a hélas pas pu se réaliser dans les locaux à cause de la pandémie. Un concours autour des beaux-livres récemment acquis a été imaginé. Les vainqueurs ont eu la bonne surprise de gagner un bon pour une séance de massage au cabinet de notre animatrice.

Conclusion

2020 s'est révélée une année extraordinaire pour la Bibliothèque de la Ville. La cause fut l'apparition de la pandémie et les deux vagues de coronavirus qui en découlèrent. Les quatorze semaines de fermeture n'ont pas affecté la motivation des collaborateurs. Deux services de prêts, à domicile pour les personnes vulnérables et au seuil de l'institution pour les autres, ont été rapidement mis sur pied.

Entre les deux vagues un protocole général strict et modifié à plusieurs reprises a permis d'assurer la réouverture, les rencontres, la sécurité des collaborateurs et des usagers et un bon fonctionnement des activités.

Humainement des lectrices et des lecteurs ont fait part de leur reconnaissance. Statistiquement le nombre de prêt de documents fut quasiment le même que les années ordinaires précédentes. Culturellement la lecture et les animations ont permis à la population de bénéficier d'une ressource de qualité, fiable et apaisante. Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien incondicional du Conseil communal que nous remercions vivement.

Cependant l'année 2021 s'annonce encore incertaine. Le coronavirus bousculera encore nos projets et habitudes, mais il n'altèrera pas la motivation du personnel. Bien au contraire.

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

L'anniversaire du 50^{ème} de la Bibliothèque a passé inaperçu, puisque toute notre programmation prévue à l'Ancienne Poste a été annulée suite à la pandémie de la COVID-19. Les prêts de boîtes contenant des livres surprises, spécial 50^{ème}, avec la possibilité de gagner un livre chaque mois, ont toutefois permis de marquer ce passage et de faire découvrir d'autres genres de documents aux lecteurs de tous âges.

Malgré 14 semaines de fermeture et beaucoup moins de classes, les statistiques nous surprennent, avec une diminution seulement de 3'600 prêts. 68 retraits et 40 livraisons ont néanmoins permis une circulation de notre fonds. Une mise en quarantaine des livres pendant 72 heures a été décidée dès la réouverture en mai.

Et pourtant, les habitudes seront difficiles à réintroduire : attirer les familles aux animations, inciter les Crèches et les groupes du Parascolaire à se déplacer à la Bibliothèque, rétablir le lien avec les adolescents et habituer les lecteurs à s'installer confortablement pour un instant de lecture.

Cette année est marquée par un changement important : Fabio Bestazzoni a été nommé responsable des Bibliothèques du Locle à partir du 1^{er} septembre et la responsable de la Bibliothèque des Jeunes devient co-responsable.

Des romans audio viennent compléter notre fonds. Le livre audio donne accès à des narrations complexes, plus littéraires, avec une richesse de vocabulaire et de structure de la langue qui aurait pu être déroutante lors d'une lecture silencieuse.

Personnel

4 postes : 1 bibliothécaire responsable à 10% dès le 1.9.2020 (voir Bibliothèque de la Ville), 1 bibliothécaire co-responsable à 60%, 1 aide bibliothécaire à 80%, 1 aide bibliothécaire à 60%, 1 magasinier en Bibliothèque à 50%, 1 remplaçante à 50% pendant 4 mois (contrat ISP) suite à un arrêt de travail d'une aide bibliothécaire.

Cours de formation continue et rencontres professionnelles

- Présence au comité de l'association P.I.P., prévention de l'illettrisme au préscolaire.
- Cours « La bibliothérapie : prendre soin de soi par les livres », par zoom.

Animations

- « Né pour lire » : 3 animations pour les tout-petits.
- Atelier « création d'un oiseau », avec l'illustratrice « Anne Crausaz ».
- Club de lecture « Prix RTS Ados » avec l'accueil du Jury cantonal dans nos locaux.

Collaborations

- Déléguée pour le canton de Neuchâtel du Prix RTS Ados.
- L'ensemble du Cercle scolaire du Locle.
- Les crèches du Locle et les groupes du Parascolaire.
- Les jeunes de la Fondation Sandoz empruntent des livres.
- Les enfants du Centre Pédagogique des Billodes empruntent des livres.
- Nous empruntons des livres en d'autres langues à Bibliomedia.
- Nous préparons et livrons des caisses de livres pour les salles d'attente chez les médecins.
- Gestion du « Tournelivres » dans les crèches du Locle.
- Les communes du district du Locle pour la distribution d'un coffret cadeau offert aux nouveaux-nés par la Confédération.
- Le Musée des Beaux-Arts et le Musée des moulins souterrains empruntent des livres.
- Le Service Promotion Santé Jeunesse du Locle pour leurs projets.

Statistiques

En 2020 nous avons accueilli 130 **classes** réparties comme suit : 16 visites de classes animées par les bibliothécaires, 114 classes en visite libre. 15 groupes des crèches du Locle et du Parascolaire se sont déplacés à la Bibliothèque.

Service de prêt	2020	2019
Visites de classes	130	208
Documents prêtés	67'968 (dont 28'935 prolongations et 39'033 prêts).	75'347 (dont 32'723 prolongations et 42'624 prêts)
Comptes activés	5'333	5'829
Nb. de lecteurs	1'019	994

Répartition des prêts par genre

19'623	livres d'images
7'963	bandes dessinées
2'690	livres d'aventures (8 à 12 ans) : policiers, science-fiction, humour, histoires de vie
1'616	périodiques
856	mangas
729	contes et légendes
678	romans d'animaux
670	documentaires (600) : sciences appliquées : techniques, bricolages, transports, métiers
649	CD (disques compact) accompagnant les livres
596	documentaires (700) : art, théâtre, magie, sports, jeux, chansons
587	romans ados (13 à 18 ans) : divers genres
578	documentaires (500) : animaux, espace, nature, écologie, climat, sciences pures
437	boîtes surprises
426	documentaires (900) : géographie et histoire
200	DVD fictions et Blu-ray Disc
141	livres en langues étrangères de Bibliomedia
139	documentaires (100) : psychologie, philosophie, éthique, morale
89	histoires de vie
88	documentaires (000) : dictionnaires, écriture, lecture
63	romans historiques
53	kamishibais (théâtre japonais)
52	documentaires (300) : société, économie, politique, éducation, coutumes
44	documentaires (800) : poésie, comptines, littérature
28	DVD documentaires
21	documentaires (200) : religion, mythologie
6	enveloppes avec matériel accompagnant des livres
5	CD audio
4	jeux accompagnants des livres
2	CD-ROM accompagnant les livres

	2020	2019
Nouvelles inscriptions	222	324
Jours d'ouverture	186 et 20 jours de plus ouverture aux classes	256
Documents catalogués	1'409	1'413
Abonnements de revues	22	22
Nombre de documents	24'688	24'816

Commentaires

Pendant 5 semaines et sur la demande de la direction des Écoles, nous avons pu accueillir les classes lors de la fermeture au public, de mi-novembre jusqu'à Noël.

SERVICE FORESTIER INTERCOMMUNAL LE LOCLE – LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales des Brenets, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Un contremaître forestier, deux forestiers-bûcherons avec CFC et deux apprenti(e)s composent l'équipe forestière.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de la Chaux-de-Fonds

Exploitation de 827 arbres, pour 1'742.69 sylvies, soit 2.1 sylvies par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	870.56 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	252.75 m ³ = 30% (2019 = 16%)
Bois de service feuillus :	0 m ³
Bois d'industrie :	114.50 stères
Bois énergie :	252.50 stères
Total :	1'490.31 m³ et stères, soit 90 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 739 arbres, pour 1'536.29 sylvies soit 2.08 sylvies par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	633.08 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	222.56 m ³ = 35% (2019 = 12%)
Bois de service feuillus :	16.59 m ³
Bois d'industrie :	24.5 stères
Bois énergie :	157.75 stères
Total :	1'054.48 m³ et stères, soit 71.3 % de la possibilité

Marché des bois

L'année 2020 a été suffisamment chaude pour que le bostryche prolifère à partir d'août. À cela s'est ajouté la fermeture des scieries près de 40 jours dès la fin mars en raison du Covid. La conséquence directe est une forte baisse de la recette et de la vente des bois de service. De plus, le bois d'industrie atteint par le bostryche perd ses qualités et passe en bois énergie; ces derniers sont laissés en forêt car sans valeur marchande ou en l'absence de débouchés.

Si ceci est en soi une belle chose pour la biodiversité en forêt, on le voit et on le sent depuis des années, la stratégie serait de doubler le volume actuel des chauffages à distance au bois ! De cette manière les bois qui se vendent à perte sur le marché du sciage seraient valorisés localement et couvriraient les frais.

Une note positive pour terminer : lors de la mise des bois précieux à Colombier, organisée par Forêt Neuchâtel, nous avons vendu 3.17 m³ d'épicéa à Fr. 425.-/m³ et 8.6 m³ de sapin blanc à 175.-/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 40 % du volume exploité en 2020.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre Fr. 30.- et Fr. 40.- le m³.

Ville de la Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de Fr. 81.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de Fr. 87.- par m³ (sans les bois précieux).

Bois de service feuillus

Les 16.59m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à St-Aubin.

Bois d'industrie

Ce sont 139 stères qui ont été transportés par wagon à l'usine SwissKrono à Menznau.

Bois énergie

Le Service forestier a vendu 2062 m³ de plaquettes de bois (soit 1031 stères) en 2020.

Dans le détail :	CAD bois Le Locle Viteos SA	1'040 m ³ de plaquettes
	Commune de Val-de-Travers	360 m ³ de plaquettes
	Privés	662 m ³ de plaquettes

À noter l'excellente collaboration avec le service forestier du Val-de-Travers, qui nous permet dorénavant de leur vendre du bois énergie.

72 sacs de bois de feu sec de 35 kg ont été vendus depuis le centre forestier.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantations

Ville de la Chaux-de-Fonds

8 érables sycomores dans la division 15 du Chapeau Râblé ont été plantés pour obstruer une ancienne piste de débardage.

Ville du Locle

25 épicéas ont été plantés à la Joux-Pélichet pour des sapins de Noël et 40 buissons en lisière ouest de la division 17.

2 érables à sucre (*Acer saccharum*) ont été plantés le long du sentier nature à la Joux-Pélichet.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150^e au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron, entretien des sentiers naturels en forêt, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques. Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Ville du Locle

Réfection de piste à machine : (50m') division 09, La Pluie
(43m') division 35, Les Roches-Houriet
(130m') division 41, Pouillerel-Rossel

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection d'un chemin forestier : (80m') division 17, Chemin des chômeurs

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2020 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	70	33
Nombre d'arbres martelés	1'892	875
Volume en sylves	4'089	1'880
Volume par arbre en sylves	2.16	2.15

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. À cet effet, l'équipe forestière remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

DICASTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES INSTITUTIONS **PARASCOLAIRES (DEJIP)**

Secrétariat de l'Instruction publique

Le personnel du secrétariat de l'Instruction Publique est stable, nous avons une assistante de direction à 100% et une secrétaire à 40%.

Structures parascolaires et préscolaire

La crise sanitaire a engendré, comme partout, beaucoup de chamboulements et de contraintes. Nous avons reçu de nombreuses directives de la part du Canton qu'il a fallu mettre en place très rapidement, par exemple : des plans de protection et différents protocoles. Les absences du personnel (isolement ou quarantaine) ont été également très compliquées à gérer ; par chance, nous n'avons pas dû fermer une structure par manque de personnel. Au niveau de la facturation, de mi-mars à fin mai, seules les présences effectives ont été facturées aux parents.

Ci-dessous, nous vous communiquons quelques chiffres, situation au 31.12.2020.

Tourbillon

Cette structure a une capacité d'accueil de 37 enfants. Au 31 décembre 2020, 53 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait trois éducatrices et deux éducateurs (pour un total de 3.8 EPT) ainsi que deux apprentis. 651 factures ont été émises.

Diapason

Cette structure a une capacité d'accueil de 25 enfants. Au 31 décembre 2020, 29 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait deux éducatrices et une aide (pour un total de 1.7 EPT) ainsi que deux apprentis. 327 factures ont été émises.

Spiral

Cette structure a une capacité d'accueil de 25 enfants. Au 31 décembre 2020, 43 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait trois éducatrices, une aide (pour un total de 2.6 EPT) et deux apprenties. 472 factures ont été émises.

L'Etoile

Cette structure préscolaire a une capacité théorique d'accueil de 30 enfants. Au 31.12.2020, 41 enfants loclais étaient accueillis. La crèche accueillait également un enfant de La Brévine, un enfant des Brenets, un enfant du Val-de-Ruz, un enfant du Cerneux-Péquignot et un enfant de La Chaux-du-Milieu. Elle employait 5 éducatrices, 4 aides (pour un total de 5.4 EPT), et deux apprenties. 494 factures ont été émises.

Musique scolaire

Bien que le coronavirus ait perturbé cette année 2020, la Musique Scolaire a réussi à garder un bon rythme dans ses cours, que ce soit en présentiel ou à distance et a même pu donner deux représentations publiques.

Voici un aperçu des événements qui ont eu lieu durant cette année :

12 et 13 septembre	2 représentations du spectacle « L'incroyable histoire qui sort de nulle part » de René Papy
24 octobre	mini camp pour les 7H et 8H

Afin de pallier à l'impossibilité de donner les cours en présentiel, M. Feller a créé une plateforme qui permet, encore aujourd'hui, aux élèves d'échanger avec leurs enseignants et de continuer de progresser. M. Gabus s'est occupé de fournir les partitions et M. Faivre d'organiser les cours à distance. Ajouté à cela la possibilité de répéter tous ensemble quelques fois pendant la période estivale, où les mesures étaient assouplies, le spectacle mentionné plus haut a été un véritable succès. Cependant, les élèves de la 5H à la 8H ont eu la chance de pouvoir rapidement reprendre les cours, puisque ceux-ci ont lieu pendant les périodes TAE mises à disposition par l'école.

Projet « Midnight sports »

La saison 2019/20 écourtée à cause de la crise du coronavirus a tout de même connu de belles soirées ayant permis aux jeunes Loclois de se retrouver et de s'amuser. Au final, ce sont 4 événements qui ont été annulés par rapport au planning initial. Ces derniers ont été reportés sur le calendrier de la saison prochaine, ce qui permettra aux jeunes de vivre une saison 2020/21 encore plus riche et intense et de rattraper « le temps perdu ».

Au cours de la saison écoulée, l'équipe encadrante a été proactive en proposant régulièrement des collaborations avec des clubs locaux et des soirées spéciales. Dans les highlights de la saison, on peut relever la première soirée organisée en collaboration avec le Service cantonal de la santé publique qui visait à mettre en lumière les offres existantes de promotion du mouvement et de la santé dans le canton de Neuchâtel. Une soirée spéciale « Halloween » a été organisée en collaboration avec le CLAAP (Centre de Loisirs et d'Animation de L'Ancienne Poste) et a accueilli plus de 120 jeunes dont 82 avaient l'âge de participer au Midnight. La traditionnelle soirée de la St-Valentin a elle aussi attiré un bon nombre de jeunes. Une « Silent party » mémorable aurait dû être organisée fin mars 2020 mais n'a malheureusement pas pu avoir lieu. L'idée est néanmoins retenue pour la saison prochaine.

Voici quelques statistiques pour l'année 2019-2020. Des informations complémentaires et le rapport complet sont accessibles sur le site www.ideesport.ch.

Participation par soirée

La participation moyenne avoisine les 30 personnes par événement, ce qui est légèrement supérieur à la saison dernière. La majorité des événements ont connu une fréquentation plus ou moins constante mis à part les événements du 2.11 (soirée spéciale Halloween) et du 15.2 (soirée spéciale St-Valentin) qui ont connu de fortes affluences. La soirée du 7.3 a rencontré particulièrement peu de succès, ce qui peut être expliqué par le fait qu'un événement important avait lieu à La Chaux-de-Fonds ce soir-là.

Age des participant-e-s

La pyramide des âges des participants est identique à la saison dernière à la différence que le pic se situe cette saison chez les 15 ans (14 ans l'année dernière). On peut émettre l'hypothèse que les participants de la saison dernière ont continué de venir fréquenter le Midnight Le Locle, ce qui est plutôt positif pour le projet. Cela souligne également l'importance de renouveler le public afin que le pic ne continue pas de se déplacer vers la droite.

Participation selon le sexe

La participation des filles reste au cœur des préoccupations de l'équipe. Elle est en nette amélioration par rapport aux saisons 2016/17 (23%) et 2017/18 (25%) mais en légère baisse par rapport à la saison dernière (32.7%). La question de la mixité filles/garçons fait l'objet de nombreuses discussions et projets de développement au sein de la Fondation. Les chef-fe-s de projet et les coaches sont également sensibilisés à ces questions afin d'acquérir des outils et des pistes pour adapter les activités afin qu'elles conviennent à tous les publics.

Constance des participants

La part des visiteurs constants (participant à plus de la moitié des événements) a augmenté depuis la saison dernière (23.7%). Cela démontre une certaine fidélisation des participants au fil de la saison. Près d'un cinquième des participants est venu une seule fois au Midnight Le Locle durant la saison 2019/20 alors que près de la moitié des visiteurs sont considérés comme sporadiques (participant à plusieurs événements mais à moins de la moitié). Le schéma est bien équilibré et démontre qu'un noyau de participants fidèles est toujours existant et que l'aspect de liberté est également bien exploité.

Projet « OpenSunday »

Depuis maintenant 4 saisons, les enfants du Locle et des environs se retrouvent à la salle des Jeanneret pour se dépenser et s'amuser les dimanches après-midi durant la saison froide. Au fil des années, des dizaines d'enfants continuent d'être attirés par les activités créatives et sportives pensées et organisées par la jeune équipe encadrante. À l'image de la saison précédente, un bon nombre de collaborations avec des sociétés locales ont pu être organisées, afin de permettre aux participant-e-s de découvrir et de s'initier à des activités encore inconnues jusque-là.

La saison a été malheureusement quelque peu écourtée à cause de la crise du coronavirus. Voici quelques statistiques pour l'année 2019-2020. Des informations complémentaires et le rapport complet sont accessibles sur le site www.ideesport.ch.

Constance des participant-e-s

Concernant la constance des participants, on observe un bon équilibre entre les visiteurs sporadiques (ayant participé à plus de la moitié des événements) et les visiteurs constants (ayant participé à moins de la moitié des événements). Cela démontre à la fois qu'une bonne partie des enfants sont fidèles au projet mais aussi que l'aspect de liberté de participation (pas d'inscription préalable) est également bien exploité. Quelques participant-e-s (7,2%) ne se sont rendus qu'une seule fois à l'OpenSunday durant cette saison.

Âge / classe des participants-e-s

La plus grande partie des participant-e-s est en 6^{ème} Harmos. On observe alors un « vieillissement » des participants par rapport à la saison 2018/19 où la plus grande proportion des participants était en 5^{ème} Harmos. L'autre particularité de ce schéma est le nombre élevé de participant-e-s étant en 8^{ème} Harmos. L'enjeu de la saison prochaine sera alors de faire venir de nouveaux participants pour compenser cette tranche qui ne sera plus en âge de prendre part au projet.

Participations filles et garçons

La participation féminine est en baisse par rapport aux autres années. Un des enjeux centraux est la mixité dans les projets de la Fondation IdéeSport. Bien que cela ne soit pas catastrophique, il serait idéal de voir un peu plus de filles venir participer aux activités dès la reprise de la saison prochaine. Les raisons d'une fréquentation peu élevée de la part des filles ne sont pas toujours explicables. Malgré plusieurs hypothèses envisageables en lien avec ce phénomène, certains facteurs peuvent aussi être indépendants du type d'activités proposées et cela peut donc s'avérer très difficilement contrôlable. Cependant, on peut espérer qu'avec la parité filles-garçons présente dans l'équipe de coaches, depuis la dernière phase de recrutement, cela pourra avoir une influence positive lors de la prochaine saison.

Participation par événement

Tout comme au cours des saisons précédentes, on observe un bel engouement en début de saison avec des pics entre 50 à 60 participant-e-s par événement. La deuxième partie de saison (dès janvier) connaît une légère baisse du nombre de participants, tout en gardant une moyenne très raisonnable. Certains week-ends du début d'année ont été très doux, ce qui explique peut-être la tendance de certains participant-e-s à profiter de l'extérieur plutôt que de venir à l'OpenSunday

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Effectif du personnel

Mme Mélanie Ortega assistante dentaire effectue 40h par semaine. L'apprentie assistante dentaire, Mme Elma Selimovic a réussi sa deuxième année et continue sa troisième. Mme Edunita Fiaj a commencé sa première année d'apprentissage d'assistante dentaire. Dr Isabelle Serrano, responsable de la Clinique dentaire scolaire assume la pédodontie, l'orthodontie ainsi que les contrôles scolaires avec 36h par semaine, elle a par contre manqué jusqu'en mars suite à l'accident dont elle a été victime en novembre 2019. Mme Sandra Zas s'occupe du secrétariat et de la facturation toujours 12h hebdomadaires. La clinique a été fermée du 16 mars au 27 avril 2020 en raison des mesures anti Covid.

Visites de classes

75 classes ont été visitées durant l'année scolaire 2019-2020. Les classes du cycle 1 & 2 sont venues faire le dépistage dans les locaux de la Clinique dentaire scolaire, l'équipe s'est déplacée dans les communes du district et au collège Jehan-Droz pour les classes du cycle 3 pour le contrôle dentaire.

Durant l'année scolaire, il a été effectué

pour les soins préventifs

289 radios dentaires
128 détartrages – polissage
195 scellements de fissures (dont 87 scellements étendus)

pour les soins conservateurs

46 soins à l'aide du protoxyde d'azote (enfants anxieux/soins difficiles)
338 obturations
34 traitements pulpaires sur dent de lait
2 traitements de racines sur dents permanentes

urgences

42 consultations en urgence pour traumatisme

divers

10 enfants préscolaires ont bénéficié d'une consultation avec le bon SNMD.

pour l'orthodontie

54 premières analyses et consultations ont été effectuées en 2020
14 nouveaux traitements myofonctionnels et au moins 15 appareils fixes ont été commencés

L'équipe propose une méthode de traitement d'orthodontie fonctionnelle plus respectueuse en parallèle à l'orthodontie conventionnelle. Les patients traités par cette méthode reçoivent des exercices à faire à la maison avec l'appui d'une application pédagogique à télécharger.

Exonérations

16 demandes d'exonération ont été présentées au Conseil Communal, 13 pour des traitements orthodontiques, et 3 pour des soins conservateurs, 12 ont été acceptées et 4 n'entraient pas dans les critères d'attributions.

Hôpital Neuchâtelois

L'équipe de la clinique s'est déplacée à quatre reprises à L'hôpital neuchâtelois de Pourtalès pour des soins dentaires sous anesthésie générale. Les interventions ont été fortement réduites en raison des mesures anti Covid.

Formation continue et perfectionnement

Dr Serrano effectue régulièrement des cours de perfectionnement en pédodontie et orthodontie. Elle a également participé au congrès européen EAPD (Académie Européenne de Dentiste Pédiatrique) online. Mme. Ortega Palos a fini sa formation d'assistante en prophylaxie avec succès.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Effectif du personnel

Le Centre d'orthophonie est composé, au 31 décembre 2020, de 7 orthophonistes pour une occupation de 3,53 EPT (3,21 EPT d'orthophonie, et 0,32 de poste de responsable). La diminution d'EPT de l'année passée due au choix de Mme Nicole Mougin de baisser son temps de travail (passant de 68,02 % à 50 % dès novembre 2019) a finalement été compensée dès mars 2020 par l'engagement de Mme Katia Aparicio en CDI pour un 20% et en CDD jusqu'en juillet pour un 20% également. Elle n'a hélas pas eu le temps de travailler longtemps car la COVID a poussé nos autorités cantonales à ordonner la fermeture du centre d'orthophonie dès le 13 mars. Mme Françoise Jaccard occupe toujours le poste de responsable. Le reste de l'équipe d'orthophonistes demeure stable avec Mmes Jeanine Beuret-Butty, Aline Boillat, Kelly Castanheira, Nicole Mougin et Martine Rossier. Mme Sandra Zas assure le secrétariat et la facturation.

Le centre a, comme cité précédemment, accueilli en janvier 2020 une étudiante de l'Université de Neuchâtel, Mme Esther Saerens, pour son stage de master. Il devait également accueillir pour son stage d'observation sur 5 semaines Mme Mégane Leboulanger, à raison de 2 demi-journées hebdomadaires. La fermeture du centre ce printemps l'a quelque peu écourté. Mme Kelly Castanheira a pu par contre l'accueillir aux Billodes comme il était prévu pour le stage d'observation en institution sur trois jours en janvier et février 2020.

Formation continue

Les orthophonistes ont participé à un perfectionnement cantonal annuel d'une journée au mois d'août sur le thème : « l'art-phonie, l'orthophonie enrichie de l'art thérapie » par Mme Claire Suire. Cette année, cette formation commune aux trois centres communaux du canton a été organisée par le centre du Locle. À la suite de cette formation cantonale, l'équipe du Locle a poursuivi avec une formation de trois jours donnée par Mme Suire sur le même thème.

Lors d'un de nos colloques, nous avons aussi reçu l'association As'trame qui nous a présenté son travail auprès des parents et enfants ayant vécu une séparation.

Une supervision d'équipe devait avoir lieu en novembre 2020, mais elle a été supprimée pour réduire les risques de contamination au sein de l'équipe.

Les orthophonistes suivent également des cours de perfectionnement et des supervisions selon leur organisation personnelle.

Centre d'orthophonie et OES

Le CRO (Colloque des Responsables de l'Orthophonie) s'est réuni à 2 reprises, la date du 18 mars ayant été annulée, sous la direction de M. Philippe Willi, chef de l'OES.

Quelques nouvelles des événements touchant l'orthophonie dans le canton :

Durant la période de fermeture des centres d'orthophonie, l'OES est entré en matière pour reconnaître les prestations fournies à distance. La télé-orthophonie est actuellement toujours une possibilité exploitable en cas de quarantaine de l'enfant ou de l'orthophoniste, si la situation s'y prête.

Cette année 2020 a également vu la mise en place des nouvelles directives de l'OES concernant les longs suivis orthophoniques. Dès août 2020, il n'est plus possible de faire des demandes de prolongation de traitement, si l'enfant a déjà été suivi pendant 5 ans, sans faire une pause de 6 mois. Lorsque la poursuite du traitement orthophonique demeure néanmoins nécessaire, la demande de prolongation des prestations OES doit passer par une analyse pluridisciplinaire de l'OES qui statue de son bienfondé ou non.

Une liste de nouveaux critères d'octroi des prestations OES pour l'orthophonie a été également mise en place. Elle précise quels sont les troubles nécessitant des mesures renforcées (payées par l'OES) par opposition aux mesures ordinaires (à la charge des parents (40%) et de la commune de domicile (60%)). Dans la liste des troubles nécessitant des mesures renforcées figure maintenant la dyscalculie, ce qui est un grand pas en avant pour les enfants qui en souffrent.

Dans le même laps de temps, L'harmonisation des diagnostics logopédiques au niveau cantonal a vu le jour. Les numéros AI ne sont dorénavant plus d'actualité et sont remplacés par une nomenclature commune à toutes.

Quatre séances de travail réunissant les responsables des 3 Centres d'orthophonie du canton, les représentantes du COLIN, de l'ARLD et Mme Anne Panchaud (collaboratrice scientifique logopédiste à l'OES) ont eu lieu à l'OES. Ces séances demeurent très positives et permettent d'assurer une bonne coordination et collaboration entre les 3 centres et l'OES.

Durant l'année 2020

Nous avons reçu 65 nouveaux signalements (soit 29 de moins qu'en 2019), dont 2 changements de prestataire et 5 demandes de bilan pour mesures BEP. 82 bilans ont été effectués dont 16 n'ont débouché sur aucun traitement. 159 enfants ont été suivis en traitement par les orthophonistes. 52 de ces traitements ont pris fin durant l'année. Sur ces 159 dossiers, 154 ont été pris en charge financièrement par l'OES et 5 par les parents et la commune.

L'orthophoniste délocalisée au CP des Billodes a vu 9 enfants en traitement. 5 de ces traitements ont pris fin durant l'année.

La liste d'attente s'est relativement réduite, avec 11 enfants en attente de bilan au 31 décembre 2020, le temps d'attente entre le signalement et le début du bilan est estimé fin 2020 à environ 3 mois. Les consultations conseils ont été reconduites mais de façon moins soutenue, vu la réduction du temps d'attente pour un bilan.

CLAAP – CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE

Préambule

Le CLAAP, Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste -service d'animation jeunesse de la Ville du Locle, a pour mission de soutenir et promouvoir la jeunesse locale en leur donnant la possibilité d'évoluer dans une cité inclusive, adaptée, chaleureuse et répondant aux besoins de toutes et de tous. C'est au travers de la branche du travail social de l'animation socioculturelle que le CLAAP formule ses actions.

« Animation socioculturelle » : « *L'animation socioculturelle promeut des actions sociales et culturelles au service de la collectivité. Elle vise à améliorer le vivre ensemble, la participation et la citoyenneté. Elle défend la qualité de vie des individus et de la population dans son ensemble en soutenant l'expression de leurs désirs, de leurs besoins et de leurs droits. Au travers de son action, elle organise et soutient des activités afin de mobiliser des groupes et des populations en vue d'un changement social. L'animation socioculturelle participe au développement et au renforcement des compétences des individus. Elle se construit par la libre adhésion des publics à ses actions. L'animation socioculturelle facilite les liens entre les différents groupes sociaux et favorise l'intégration et la solidarité. De plus, elle encourage les prises de conscience d'identités collectives et valorise la diversité.* »

Définition réalisée par un collectif de professionnel tirée de la « Charte romande de l'animation socioculturelle » adoptée par l'assemblée générale de Federanim, 2018

Une des spécificités de l'animation socioculturelle étant de s'adapter aux besoins des personnes et au contexte évolutif de la société, les prestations offertes dans le cadre du CLAAP sont amenées à être en constante évolution. La période de la Covid a donc impacté fortement l'organisation du CLAAP en 2020 en imposant de grandes modifications concernant les offres faites aux jeunes.

Nous présenterons en premier lieu l'entier des offres prévues initialement en mentionnant les annulations et modifications effectuées dues à la Covid. Puis nous détaillerons un échantillon de nos activités effectives.

Personnel :

Effectif de l'équipe permanente du CLAAP

Un total de 2 EPT d'animateur·ice·s est réparti entre 4 professionnel·le·s.

60% supplémentaire est alloué au poste de responsable occupé par une professionnelle.

60% est destiné à un poste de stagiaire HES-animation socioculturelle et occupé par un professionnel en formation.

Effectif de l'équipe de monitorat

Un total de 624h sur l'année de monitorat est assuré par 3 moniteurs et 1 monitrice.

L'équipe de monitorat est engagée régulièrement sur les différentes activités du CLAAP avec comme mission d'assurer l'animation et l'encadrement d'activité.

Effectif de l'équipe de coordination du projet Alterconnexion (projet détaillé ci-après)

Le projet d'Alterconnexion, bénéficiant d'une majorité de fonds subventionnés, dispose de pourcentage intrinsèquement lié aux différents soutiens financiers.

Un total de 30% de coordination est réparti entre 3 professionnel·le·s

Un total de 720h de mentorat est assuré par 6 mentor·e·s

Présentation générale :

Objectifs du CLAAP en 2020

Missions

- *Objectifs*

Promotion de l'individu, de ses ressources et de ses projets/empowerment

- Permettre à tous les jeunes d'identifier et d'enrichir leurs compétences et capacités.
- Promouvoir les compétences, capacités et réalisations des jeunes pour leur permettre d'en faire un atout.
- Contribuer à la construction inclusive de leur environnement en identifiant les atouts et besoins des jeunes en ville.

- Permettre aux jeunes de se réaliser individuellement, au sein d'un groupe et au sein de la société.

Exercice à la citoyenneté.

- Rendre accessible la compréhension de la notion de citoyenneté pour jeunes
- Mettre à disposition des jeunes des micros-cadres d'expérimentation.
- Susciter l'implication dans la vie citoyenne du Locle
- Promouvoir l'engagement citoyen du Locle auprès de la population

Médiation, création développement et maintien du tissu social de proximité et du réseau

- Contribuer et impulser le travail en partenariat des acteurs sociaux et socioculturels œuvrant en faveur de la jeunesse
- Développer les partenariats extracommunaux
- Soutenir les acteurs locaux œuvrant pour la jeunesse locloise
- Identifier et activer les acteurs adéquats pour répondre aux besoins du jeune ou des jeunes en général

Exercice et maintien du vivre-ensemble et de la cohésion sociale

- Mettre en place et gérer le cadre lors de rencontres entre :
 - Les jeunes entre elleux
 - Les jeunes et les adultes
 - Les jeunes et les institutions
- Permettre aux jeunes d'identifier leurs rôles au sein d'un groupe (amis, société, environnement)
- Accompagner les jeunes à comprendre l'importance et l'impact de leurs actions sur l'environnement.
- Promouvoir la place des jeunes au sein de la société

Prestations 2020 (initiales et effectives) déclinées ci-dessous en 2 parties : Les axes de conceptualisation et les axes d'interventions auprès du public.

Axes de conceptualisation

Axes

- ✓ *Réalisations*

Entreprise formatrice

- ✓ Formation en emploi HES
- ✓ Formation HE-Arc
- ✓ Stage
- ✓ Formation moniteurs

Expertise

- ✓ Commission jeunesse Ville de La Chaux-de-Fonds
- ✓ Réponses aux sollicitations cantonales
- ✓ Campagne cantonale 10 mois 10 droits
- ✓ Campagne cantonale sensibilisation aux médias

Soutien financier et pédagogique

- ✓ Fondation carrefour
- ✓ Midnight et open Sunday Le Locle
- ✓ Réaménagement de la place des Jeanneret

Communication

- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Site internet
- ✓ Réseaux sociaux
- ✓ Permanence téléphonique

Administration

- ✓ Gestion des heures
- ✓ Budget Compta
- ✓ Gestion d'équipe
- ✓ Planification et gestion des heures
- ✓ Gestion des intervenant.e.s
- ✓ Rédaction des rapports et bilans

Economat

- ✓ Gestion du matériel
- ✓ Aménagement des locaux

Déploiement de la politique jeunesse.

- ✓ Invitation des différents membres de la société à inclure la jeunesse dans leurs réflexions
- ✓ Analyses régulières sur l'état de la jeunesse locloise
- ✓ Impulsion et contribution à la prise en considération des réalités de la jeunesse régionale auprès des institutions cantonales
- ✓ Contribution à la mise en place de partenariat pour mener des actions cohérentes en faveur de la jeunesse régionale

Axes d'interventions auprès du public

Axes

- ✓ *Réalisations*

Ateliers

- ✓ Les mercredis du CLAAP
- ✓ Ateliers urbains
- ✓ Atelier au service des projets
- ✓ Activité avec acteurs ville

Accueil libre

- ✓ Accueil à thème
- ✓ Accueil jeudi et vendredi
- ✓ Soutien musique scolaire mardi midi
- ✓ Accueil mardi après-midi
- ✓ Accueil informel
- ✓ CLAAP'Out

Accompagnement associatif

- ✓ Accompagnement d'entités locales jeunesse
- ✓ Participation aux projets collectifs initiés par les jeunes
- ✓ Réactivation et accompagnement du parlement des jeunes
- ✓ Accompagnement de la fête des Jeanneret
- ✓ Accompagnement de l'association SKILL et Movo
- ✓ Prêt de salle

Évènements

- ✓ Participation à l'animation de la place du marché (Annulé)
- ✓ Participation à la semaine d'action contre le racisme
- ✓ Participation à la Bastringue (Annulé)
- ✓ Participation à dimension 13'17 (Annulé)
- ✓ Développement de l'espace jeune aux promos de la Ville du Locle
- ✓ Fête du CLAAP (Annulé)

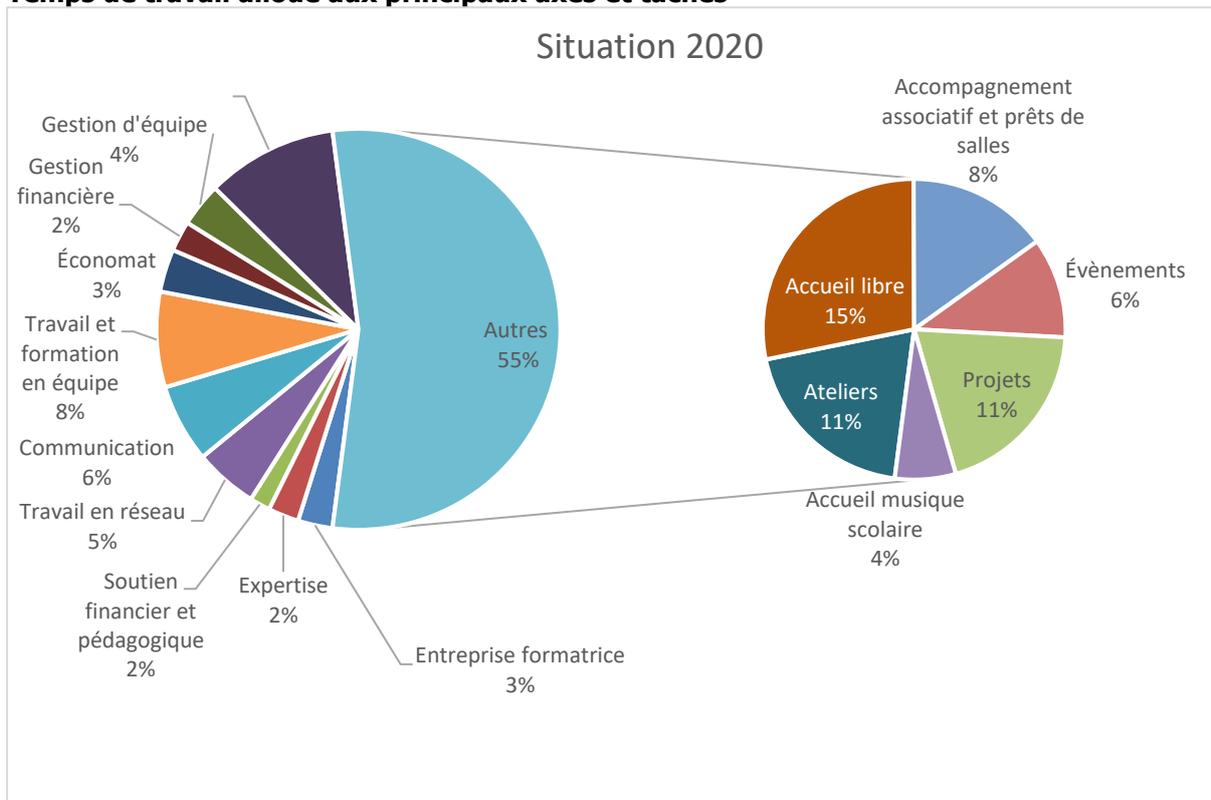
Projets

- ✓ Studio
- ✓ Mini camps
- ✓ Consultation

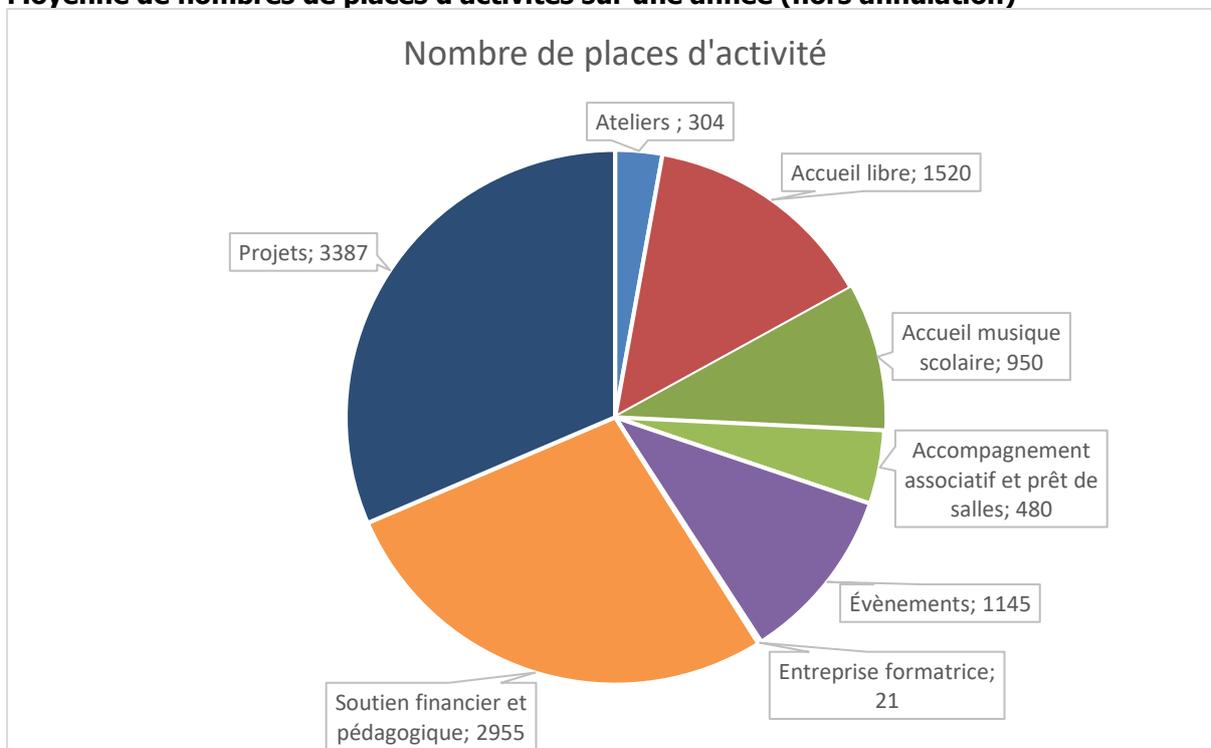
Alterconnexion

- ✓ Alterconnexion Le Locle 2019-2020
- ✓ Alterconnexion Montagnes 2020

Temps de travail alloué aux principaux axes et tâches



Moyenne de nombres de places d'activités sur une année (hors annulation)



Impact de la Covid sur les activités du CLAAP

Le CLAAP a été fortement impacté par l'arrivée de la pandémie au printemps dernier et par les ajustements nécessaires auxquels nous avons dû nous soumettre tout au long de l'année 2020. La situation étant constamment changeante, l'équipe d'animation et de monitorat a dû faire preuve de grande souplesse quant à son organisation et a dû se résoudre à l'abandon de plusieurs projets pour lesquels de nombreuses heures de préparation avaient été engagées. Cette période extraordinaire a demandé à toute l'équipe d'aller chercher des ressources nouvelles et idées créatives pour réinventer ses outils d'intervention afin de proposer des prestations répondant aux besoins de la jeunesse du Locle pendant la pandémie.

À la suite des normes sanitaires imposées par la situation, le CLAAP a passé plusieurs mois sans pouvoir accueillir du public dans ses locaux. Créer du lien ainsi que garder du lien avec un public jeune sans contact présentiel s'est avéré complexe mais tout de même possible notamment grâce à une présence accrue sur les réseaux sociaux à travers la prestation « Cyber CLAAP » décrite plus bas.

De plus, la possibilité de continuer le travail Hors murs en allant à la rencontre des jeunes sur l'espace public a été très bénéfique. Cela a permis à l'équipe de pallier à la fermeture des locaux en gardant de précieux contacts avec les jeunes et de constater leurs besoins durant cette période. Ces riches échanges ont alimenté les réflexions et ont notamment débouché sur des activités novatrices pour le CLAAP, soutenues financièrement par le canton de Neuchâtel, lors de la période estivale, à savoir : un mini camp, le dispositif summer jans et un après-midi ludocréatif à La Chaux-du-Milieu.

Au fil de l'assouplissement des mesures sanitaires, le CLAAP a pu à nouveau proposer des ateliers. Toujours dans le but de répondre aux besoins des jeunes, un nouvel atelier de bien-être a vu le jour en réponse au stress provoqué par la pandémie. Un espace pour discuter et exprimer leurs émotions ainsi que les aider à gérer la complexité de cette situation sanitaire a été bénéfique pour elleux. Le but de ce nouveau projet est, entre autres, d'accompagner les jeunes dans la période difficile que nous traversons. Dans ce sens, la pandémie a permis de mettre davantage en lumière la nécessité de proposer des espaces dédiés à la meilleure connaissance de soi pour pouvoir mieux gérer des situations de grandes incertitudes et stress comme ce que tout un chacun vit actuellement.

Finalement, nous pouvons dire, au vu des réponses favorables reçues de la part des jeunes, que le choix des activités a eu un impact positif et une utilité d'autant plus importants dans ce contexte difficile. Cependant l'organisation de ces activités a demandé à l'équipe des efforts relativement coûteux en termes d'énergie et de motivation, ceci mettant en avant les limites d'intervention d'un travailleur social dans un contexte aussi incertain.

Déclinaison des axes de conceptualisation

Entreprise formatrice HES et HE-ARC

Soucieux de s'investir dans la formation de professionnelle dans le champ de l'Animation socioculturelle, ainsi que dans d'autres branches d'activités, le CLAAP œuvre dans le domaine de la formation par l'accueil et le suivi de :

-Une personne en cours d'emploi en formation HES de Bachelor en Travail social orientation animation socioculturelle.

-L'accueil et l'accompagnement d'étudiant·e·s en soin infirmier de la HE-Arc santé de Neuchâtel au sein de leur module en santé communautaire dans un contexte d'animation socioculturelle. Ce partenariat est une opportunité pour le CLAAP de sensibiliser les jeunes à une problématique en lien avec la santé et de faire connaître l'animation socioculturelle à de potentiels futurs partenaires du domaine de la santé. Le but de ce module de formation est de proposer une action en lien avec une problématique exprimée par les jeunes.

-L'accueil d'un stagiaire de 14 ans pour un stage de découverte du métier sur une semaine.

-Afin de continuer d'offrir la formation HES en son sein, un animateur du centre est inscrit dans un processus de formation CAS de praticien formateur.

Le CLAAP souhaite continuer d'être un lieu de formation et de découverte du métier de l'Animation socioculturelle en 2021 en répondant positivement aux demandes de stages, de rencontres et autres propositions de formation ceci dans la mesure du possible et toujours de façon à ne pas impacter négativement son public.

Expertise

Les membres de l'équipe du CLAAP sont régulièrement sollicités en vue de contribuer à plusieurs actions et réflexions initiées par différents partenaires et institutions. Dans ce cadre, nous avons pu amener

notre expertise tant concernant les outils de l'animation socioculturelle à utiliser pour la mise en place de projets que le constat actuel des réalités de la jeunesse locloise.

Nous avons notamment participé aux séances concernant :

- La campagne 10 mois 10 droits initiées par le service de protection de l'adulte et de la jeunesse du canton de Neuchâtel
- La commission de la jeunesse de la Ville de La Chaux-de-Fonds
- La commission et la commission technique du service d'éducation de rue de la fondation Carrefour
- Le projet de sensibilisation aux médias initiés par le service de la santé publique du canton de Neuchâtel

Soutien financier et pédagogique

Par sa mission de déploiement de la politique jeunesse en ville du Locle, le CLAAP soutient plusieurs projets et institutions offrant des prestations dans les domaines, éducatifs, culturels ou sportifs en faveur de la jeunesse.

Ainsi en 2020, le CLAAP a soutenu :

- La fondation Carrefour pour le service d'éducation de rue.
- La fondation Idée sport pour ses projets Midnight Le Locle et Open Sunday.
- La HE-Arc pour l'expertise d'un chercheur dans le cadre des activités sportives et participatives de la place des Jeanneret.

Communication

La communication représente un enjeu important pour une structure d'animation telle que le CLAAP. Pour mener à bien sa mission, il est en effet essentiel que le CLAAP réalise la promotion des prestations, activités ou projets auprès de son public cible. Il fait aussi office de relai pour l'informer d'autres actions de préventions et informations pouvant lui être utiles.

La communication envers un public plus large est aussi essentielle pour faire connaître les missions et prestations du CLAAP aux parents, partenaires institutionnels, autorités et, d'une manière générale, à la population dans son ensemble. Cela dans un but d'information afin de créer un lien de confiance avec l'entourage des jeunes.

L'équipe du CLAAP travaille donc sur une communication via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Tiktok), son site internet, affiches, flyers, dépliant et un rapport d'activité nommé De Bastringue en Bastringue (magazine relatant la vie du centre et le travail de l'équipe d'animation socioculturelle). L'année 2020 a été l'occasion d'inscrire un nouvel objectif au domaine de la communication : « Permettre aux jeunes de se sentir impliqués dans la vie du centre ». Il s'est traduit par l'utilisation de photos et d'illustrations venant de précédentes activités ainsi que de l'implication des jeunes dans la conception de certaines communications : prise de photos, réalisation de courtes vidéos, écriture de textes. Pour 2021, le CLAAP intensifiera l'implication des jeunes dans la communication et développera la formation de l'équipe quant à l'utilisation des réseaux sociaux comme outil de communication.

Administratif

Il est facile d'imaginer que le travail de l'équipe d'animation socioculturelle se termine une fois les jeunes hors des locaux. Pourtant, afin d'accueillir les jeunes avec un cadre et des activités adaptés, un conséquent travail invisible est effectué. Cela comprend :

- Un travail de gestion, de coordination et de planification de la part de l'équipe, du pôle de monitorat et des intervenant.e.s
- La programmation, l'organisation, la conceptualisation et la gestion des ateliers du CLAAP,
- Des colloques et réunions d'équipe sur le fonctionnement, la construction et la conceptualisation des prestations et la réflexion des pratiques
- Des échanges de pratique avec d'autres professionnel·le·s de Suisse romande
- La réalisation des documents de communication et l'entretien du site internet
- La rédaction de rapports, de bilans et de demandes de fond
- La gestion des locaux et du matériel.

La situation sanitaire de cette année a amplifié, comme pour beaucoup d'autres secteurs, la charge de travail administratif et technique. L'adaptation des prestations, du fonctionnement et la création de protocoles sont venues s'ajouter au travail quotidien. Pour cette année, l'équipe du CLAAP va continuer de s'adapter aux mesures permettant d'optimiser ses ouvertures aux publics.

Déploiement de la politique jeunesse

Il convient de rappeler la définition de la politique jeunesse proposée par Lüscher, K. (2008) au sein de son rapport « La politique de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre de la politique des générations »:

« On peut donc résumer comme suit le but de la politique de l'enfance et de la jeunesse : garantir, par des activités, des mesures et des institutions publiques, le bien-être et la participation sociale de tous les enfants et les jeunes, afin de leur permettre de développer une personnalité responsable et capable de vivre en société, tout en tenant compte de leurs intérêts, indépendamment de leur sexe, de leur appartenance sociale, de leur origine ou de leur handicap. Il s'agit par conséquent de formuler des politiques différenciées, avec des instruments et des objectifs variés, tout en sachant que les enfants et les jeunes ne constituent pas un groupe homogène, mais qu'ils se distinguent par l'âge, le sexe, la classe et l'origine sociales, ainsi que par leurs capacités et aptitudes personnelles. Trois éléments caractérisent ainsi la politique suisse de l'enfance et de la jeunesse : la protection, l'encouragement et la participation ».

Enfin que la structuration est la mise en place de celle-ci est du ressort premier des cantons et des communes.

Il va alors de soi qu'il est nécessaire pour le service jeunesse de la Ville du Locle de contribuer à son déploiement sur le territoire loclois. Pour ce faire, nous travaillons à inscrire nos actions tant dans une démarche visant à travailler les éléments précités que dans une approche complémentaire et partenariale proposée par les différents acteurs œuvrant pour la jeunesse en ville du Locle.

Nous avons alors en 2020 :

- Continué à impliquer les jeunes lors de la définition ou de la mise en place de toutes nos prestations.
- Développé nos partenariats en se montrant proactif dans ce domaine.
- Débuté un travail de répertoire de prestations d'offres faites à la jeunesse.
- Instauré une systématique de prise en considération et de prise de contact au besoin des partenaires actifs dans nos domaines d'interventions lors de mise en place de nouvelles activités ou de nouveaux projets.

Pour l'année 2021, en plus de poursuivre ces pratiques, nous travaillerons à proposer une organisation propice aux échanges entre partenaires.

Déclinaisons des axes d'interventions auprès du public

Ateliers

Fonctionnement

Les ateliers sont sur inscriptions, gratuits et adressés aux enfants et jeunes de 8 à 25 ans. Chaque semaine au minimum, une activité est organisée et proposée par l'équipe d'animation socioculturelle, les jeunes ou des partenaires possédant des compétences et connaissances spécifiques. L'activité peut se dérouler dans les locaux du CLAAP, à l'extérieur ou dans d'autres locaux si l'activité proposée le nécessite. La tranche d'âge est ciblée pour l'activité, l'horaire ainsi que le lieu sont déterminés par la nature de l'atelier. Le contenu des ateliers sont annoncés en avance via les différents canaux de communication du CLAAP

L'intervention des animateur·ice·s socioculturel·le·s nécessite d'être au plus près des intérêts de son public et de répondre à sa diversité. Le mode d'accompagnement induit par l'atelier permet de créer un lien privilégié avec les jeunes et de pouvoir recueillir leurs envies et besoins afin d'y répondre lors de prochaines activités ou d'entamer des processus de projet avec elleux. Ces rendez-vous hebdomadaires offrent un espace d'expérimentation et de découverte qui mobilise et développe des compétences tout en favorisant les rencontres et le renforcement des liens sociaux.

Afin de garantir la qualité et la diversité des prestations et des activités proposées, l'équipe professionnelle est sensible à développer un réseau de personnes ressources aux habiletés et compétences spécifiques. Elle a à cœur de permettre l'expérimentation, l'ouverture à d'autres milieux socioculturels, à favoriser l'échange intergénérationnel, à développer son implication dans la vie locale et à soutenir les jeunes dans des projets collectifs. Permettre aux enfants et aux jeunes de s'essayer à l'organisation d'une petite manifestation ou à la mise en place d'une activité tout en développant leurs habiletés et compétences est une priorité du CLAAP afin d'encourager l'engagement citoyen. C'est également l'opportunité de leur permettre d'en apprendre plus sur le CLAAP et de renforcer les liens avec l'équipe.

La fréquentation des ateliers en 2020 a été affectée par la pandémie et les fermetures puisque les jeunes n'avaient plus forcément accès aux informations quant au prochain atelier et la possibilité de s'inscrire lors de nos accueils. Nous n'avons que rarement dû annuler des ateliers faute d'inscriptions. La pandémie a aussi été un frein à la possibilité des jeunes d'organiser et proposer les activités qu'ils

souhaitaient (notamment les ateliers cuisine). Pourtant avant mars 2020, nous recevions entre deux et quatre propositions d'atelier par mois.

Les ateliers offrent un cadre de rencontre plus intimiste ce qui permet un accueil privilégié et une acclimatation sécurisante et rassurante pour les jeunes ne fréquentant pas encore régulièrement le CLAAP. Certaines activités reconduites à fréquences régulières ont également permis de consolider des petits groupes mobilisés par un intérêt commun.

Perspectives

Nos perspectives 2021 sont de renforcer et de maintenir ces espaces privilégiés pour les jeunes. En effet il est nécessaire d'assurer le maintien de prestations favorisant l'accompagnement en petits groupes pour nous permettre de travailler également en individuel. Ceci dans le but de faire face aux difficultés de plus en plus exprimées par les jeunes concernant des cas de harcèlement par les pairs et de souffrance engendrée par la pandémie. Ceci nous permet aussi d'accentuer l'implication de notre public dans la vie du centre sur différents niveaux de participation dans une optique de prise de conscience de son pouvoir d'agir citoyen.

Accueil

L'accueil ado est un terrain d'expérimentation des relations entre pairs ainsi que du vivre-ensemble. Cette prestation est basée sur le principe de l'accueil libre. En 2020, les jours et horaires des accueils ont été variables en raison des impératifs liés à la pandémie. Cette prestation ne nécessite pas d'inscription et n'est pas soumise à une obligation de participation et de temps. Les jeunes sont libres de choisir ce qu'ils font, combien de temps ils restent. L'accueil est alors un espace où appréhender l'autonomie et développer la responsabilité personnelle dans un groupe. Le cadre de l'accueil est régi par une charte, affichée au sein de l'accueil, mettant en avant des valeurs de respect, de solidarité et de tolérance, mais aussi de bien-être et de plaisir.

L'accueil ado propose diverses activités telles que des jeux de société, des jeux vidéo encadrés, de la lecture, du bricolage, de la cuisine ou simplement des discussions, des retrouvailles entre amis ou de la détente. Tout au long de l'accueil, ils ont accès à un petit bar (sirop, fruits et croque-monsieur au chocolat) tenu par des adultes encadrants, cette disposition favorisant les discussions informelles entre eux.

Ces accueils sont fréquentés par un grand nombre de participant·e·s qui s'en servent pour créer des liens solides avec l'équipe d'animation socioculturelle. Ces liens conduisent ensuite à des projets concrets tels que la création d'ateliers par des jeunes pour d'autres jeunes, l'expression de problématiques personnelles que les animateur·ice·s socioculturel·le·s accompagnent et aiguillent vers d'autres professionnel·le·s des domaines spécifiques.

Les utilisateur·trice·s régulier·ière·s de l'accueil ado ont 8 à 14 ans environ. Les jeunes de 15 à 16 ans continuent à fréquenter l'accueil ado, mais de manière plus ponctuelle. Ils expriment des besoins différents des plus jeunes. Ceux-ci sont plus dans la recherche d'un lieu agréable pour échanger entre pairs alors que les plus jeunes sont plus demandeurs d'activités. Passé 16 ans, les jeunes gardent le lien avec nous en venant nous saluer, mais ne restent pas au-delà. C'est pour répondre différemment aux besoins des plus grands que l'équipe d'animation socioculturelle a travaillé sur une consultation qui vous est expliquée sous une autre section du rapport.

Les accueils du CLAAP sont des moments forts de mixité ; qu'elle soit de genre, de classe sociale, d'origine. Les relations et la proximité géographique avec la Musique Scolaire sont assurément un levier important pour favoriser ce fait. L'observation de cette diversité rend visible l'importance des accueils comme lieu d'intégration sociale puisque cela permet à des personnes de tisser des liens avec d'autres personnes hors de leur cercle social. C'est aussi une force pour la prévention des actes de discrimination puisque le fait de fréquenter et apprendre à connaître des personnes différentes de soi-même amène à déconstruire les stéréotypes et les préconçus ; cela enrayer les mécanismes sociaux qui mènent à mettre en marge de la société des catégories de personnes.

Les animateur·ice·s socioculturel·le·s portent une attention toute particulière durant les accueils aux dynamiques de groupe pour maintenir le respect et favoriser la rencontre. Elle est attentive aux besoins des jeunes, ceci pour garantir la sécurité physique et plus particulièrement émotionnelle de chacun. Cette attention est source d'une évaluation réflexive constante de la part des professionnel·le·s.

2020 a été un terreau fertile pour des réflexions. Ces questionnements et adaptations ont été réalisés notamment sur :

-La conciliation des normes sanitaires liées à la pandémie de la Covid avec les valeurs fondamentales de l'Animation socioculturelle en proposant des prestations bas-seuil et le frein qu'est la récolte des données personnelles des jeunes.

-L'accueil des personnes menstruées et la lutte contre la précarité menstruelle qui ont mené à la création de panneaux d'informations sur les règles et la mise à disposition de protections menstruelles dans les toilettes du centre.

-Les représentations de la diversité dans les ouvrages et jeux de la bibliothèque afin d'éviter le renforcement de stéréotypes et d'ouvrir l'imaginaire des jeunes à la diversité.

-Des CLAAP'Out – accueils sur l'espace public – sont aussi réalisés par l'équipe du CLAAP selon l'organisation interne et la météo avec un dispositif de bar/vélo mobile et de jeux plein air. Cela permet d'aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, se présenter à des personnes (jeunes, parents ou reste de la population), animer des espaces en créant une émulation et sensibiliser au vivre-ensemble dans l'espace public.

Perspectives

Nos perspectives 2021 sont de renforcer et de maintenir ces espaces privilégiés pour les jeunes qui ont été chahutés par leur fermeture en 2020 suite à la pandémie et d'assurer le maintien de relations saines entre jeunes, de construire des réponses et d'éventuels outils avec nos partenaires du réseau en réponse aux jeunes assez nombreuses et nombreux et à nous confier vivre des situations de harcèlement par des pairs et d'assurer aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans la vie du centre sur différents niveaux de participation dans une optique de prise de conscience de son pouvoir d'agir citoyen.

Accompagnement associatif

Le CLAAP se met à disposition des jeunes, constitués en groupe formel ou informel, pour les accompagner dans l'accomplissement de leurs projets. Dépendant des besoins et de l'autonomie déjà acquise nous proposons tout ou une partie de ces éléments :

- Apport de connaissances théoriques ou pratiques
- Liens avec les partenaires, institutions et villes
- Mobilisation de réseau
- Développement de compétences en gestion de projet pour les jeunes
- Médiation
- Participation aux séances
- Aide à la réalisation technique et pédagogique
- Mise à disposition de ressources humaines et financières

Exemple de soutien :

Soutien au Parlement des Jeunes du Locle

L'accompagnement d'un organe de la Ville par les jeunes, pour les jeunes

Créé en 2016, le Parlement des Jeunes du Locle (PJLL) permet à la jeunesse (ouvert aux jeunes de 14 à 25 ans) de notre ville de s'investir dans la vie de celle-ci. Par la conception et la réalisation de projets destinés à la jeunesse et par la prise de parole sur des sujets les concernant, les membres du PJLL expérimentent et exercent leur citoyenneté et développent des compétences de gestion, d'organisation et de travail en équipe. L'équipe du CLAAP intervient en soutien à cet organe de la Ville en les accompagnant dans leurs démarches, les rassurant au besoin et les soutenant dans la construction des stratégies communes.

2020 a été une année complexe pour le Parlement des Jeunes. En effet la pandémie a impacté leurs possibilités, compliqué leur organisation et planification de séance et empêché le déroulement d'actions auxquelles ils souhaitaient participer ou qu'ils avaient prévu mettre en place : Fête des Jeanneret, Clean Walk, plénière annuelle, traditionnelle Silent party au Café du Marché, Bastringue, etc. Par chance, les membres ne se sont pas démobilisés suite à l'absence de réalisation concrète qui est un moteur fondamental pour les jeunes qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne telle que le PJLL. Le Parlement a profité de ce temps pour repenser son image, ses relations avec ses partenaires et les autres organes de la Ville, réfléchir à comment assoir son fonctionnement interne, définir clairement les rôles des différents postes de son comité, imaginer des actions possibles malgré les restrictions et prévoir une stratégie 2021 afin d'attirer de nouveaux et nouvelles membres. Le groupe a même réussi à s'enrichir de deux nouveaux membres motivés. 2021 devrait en principe être une année de fructification de ces démarches.

En 2021, le CLAAP va continuer d'accompagner ce groupe de jeunes afin de les encourager et leur permettre de réaliser leur potentiel en ville du Locle. L'équipe du CLAAP sera principalement un

facilitateur dans les démarches d'attraction de nouvelles et nouveaux membres, ce qui amènera aussi un défi d'intégration dans le groupe actuel et un impact sur sa dynamique.

Soutien aux associations SKILL et MOVO

Le CLAAP a à cœur de permettre aux jeunes de s'investir dans le développement urbain de leur ville. La Ville du Locle, le service de l'urbanisme, l'équipe du CLAAP ainsi qu'un partenaire de la HEG expert dans les sports urbains, mandaté par ces derniers, s'engagent depuis 2016 à travers diverses interventions pour donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer et de s'impliquer sur la place des Jeanneret. Ce projet participatif permet de contribuer au développement d'une place publique inclusive qui tient compte des envies et des besoins de la jeunesse actuelle tout en accompagnant l'apprentissage à la citoyenneté et la valorisation de compétences. Pour soutenir ces interventions nous accompagnons notamment deux associations SKILL (skate in Le Locle) et MOVO Parkour.

Durant l'année 2020, le projet du réaménagement de la place des Jeanneret est touché par la crise. Un premier chantier prévu en avril est annulé, tout comme la 3e fête des Jeanneret du mois de septembre. Néanmoins, l'association SKILL propose d'investir cet espace à travers trois projets :

-La réalisation d'une mosaïque évolutive débutant par l'inscription du texte « Building Jan's : œuvre participative, évolutive et bénévole », à l'aide d'objets et outils de chantier fixés avec une colle de carrelage rouge.

-L'utilisation des vitres du sas d'entrée de l'école menant à la salle de mouvement, et désormais condamnée, comme vitrine de présentation des photos du projet depuis 2015.

-La réalisation d'un réduit permettant le dépôt d'outils et de matériaux pendant les chantiers, mais surtout de matériel utile à l'animation de l'espace urbain par l'association SKILL et du CLAAP.

Ces trois projets sont entrepris lors du chantier de juillet qui se déroule pour la première fois sur une période de deux semaines.

Alors que l'extension du parkour park est en pause, ce chantier voit également :

-La poursuite du talus naturalisé au sud du skatepark, occupant désormais une surface d'environ 90m².

-La création d'un terrain de pétanque à l'aide de bordure en granit.

-L'ajout d'un contour relevé, d'une plateforme et d'une barrière au skatepark.

-Le démarrage d'un streetpark sur un chemin en bitume à l'est du skatepark et du terrain de basket-ball.

Au mois de septembre, une deuxième séance a lieu avec les usagers de l'espace urbain des Jeanneret afin d'évoquer les problématiques et d'esquisser des solutions. La question du manque de finalisation des chantiers est abordée. Pour améliorer l'aspect visuel, des panneaux en bois sont donc installés et des rangements effectués lors d'une journée d'octobre. Des réparations et des améliorations (grilles d'évacuations d'eau) sont apportées au cours de l'année.

Perspectives

Les rencontres entre utilisateur·trice·s et des associations ont permis de faire émerger l'envie de diversifier les aménagements ainsi que de finaliser certains projets. Dans l'année à venir, le CLAAP s'engagera donc à soutenir les jeunes dans l'organisation et la planification des chantiers permettant d'aboutir certains de leurs projets actuels ainsi que soutenir l'émergence de nouveaux projets par la jeunesse régionale.

Prêt de salles

Une des prestations très appréciées du public : le prêt de salle. Effectivement nous mettons à disposition des jeunes, de manière régulières, des salles afin qu'ils puissent s'adonner à leurs loisirs (danse, musique, etc.) seuls ou en groupe dans un espace adapté et sécurisé (présence des animateur·ice·s à proximité). Pour réserver une salle, nous demandons une contrepartie adaptée aux possibilités des jeunes mais jamais financière (organisation d'un atelier pour les autres jeunes, bénévolat lors d'un évènement du CLAAP, etc.). La gratuité de cette salle permet alors aux jeunes désirant se retrouver entre pairs et évoluer dans leurs activités d'atteindre leurs objectifs.

Évènements

La pandémie de la Covid a grandement impacté l'organisation d'évènements ainsi que la participation du centre à ces derniers. Les animateur·ice·s socioculturel·le·s dans l'incertitude de mesures sanitaires changeantes ont travaillé sur l'organisation de ces évènements qui débute systématiquement plusieurs mois avant sa réalisation. Certaines actions ont pu être menées en différant leurs dates.

Semaine Cantonale d'Actions contre le Racisme (SACR)

La SACR est un projet visant à sensibiliser et mobiliser les jeunes ainsi que la population neuchâteloise à la problématique du racisme. Elle est organisée par le forum « Tous Différents Tous Egaux » sous l'impulsion du COSM. Événements, rencontres, spectacles, expositions et autres sont alors organisés durant une semaine sur l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Pour la quatrième année, le CLAAP a participé à la SACR. Les animateur·ice·s ont préparés un programme complet et transversal à leurs diverses prestations : une participation à la soirée d'ouverture par les jeunes du Studio du CLAAP qui ont proposé un interlude musicale rappée et thématisée à la Case à Chocs à Neuchâtel. La thématisation des accueils ados via des panneaux d'information sur les mécanismes de la discrimination et sur les réponses qu'on peut y donner. Finalement, une série de quatre ateliers chaque mercredi après-midi du mois de mars afin de permettre aux jeunes de rencontrer des personnes subissant le racisme ou de s'exprimer sur le sujet. Ces derniers ont été annulés.

L'équipe d'animation socioculturelle souhaite continuer à participer à ces semaines d'Actions contre le Racisme en 2021. Les retentissements suite à la mort de George Floyd ont atteint les oreilles de jeunes loclois qui en ont parlé à l'équipe du CLAAP prouvant qu'ils ne sont pas indifférents au racisme, que certaines et certains le vivent et qu'ils ont besoin de s'exprimer à son sujet. Certains propos racistes ont aussi été tenus par des jeunes lors d'activités du CLAAP. C'est pourquoi les animateur·ice·s socioculturel·le·s souhaitent avoir une action complète face à cette discrimination afin d'informer, d'amener à réfléchir, à franchir les barrières, à induire la rencontre et à encourager l'expression d'histoire de vie, mais aussi de position citoyenne chez les jeunes.

Bastringue 2020

Chaque année la Fondation de l'Ancienne Poste organise La Bastringue, un événement marquant l'anniversaire de sa rénovation et réunissant les locataires du bâtiment. Cette fête a lieu au printemps. Le CLAAP y prend part en proposant diverses actions et en essayant au maximum d'y investir la jeunesse locloise en leur proposant des activités ou une place pour organiser des actions. Dans l'optique de continuer à permettre aux jeunes d'être à l'aise et engagés dans la vie de leur ville. En 2020, c'était une édition spéciale pour le 5^{ème} anniversaire qui se préparait. L'équipe d'animation socioculturelle a sondé et consulté les jeunes fréquentant le centre afin de savoir quelles prestations ils souhaitaient réaliser. Suite à cela les animateur·ice·s ont commencé à conceptualiser des activités ; création d'hôtels à insectes pour le pourtour du bâtiment, préparation d'un gâteau d'anniversaire, intervention théâtrale pour une visite du bâtiment, implication du Parlement des Jeunes du Locle pour une action festive en fin de soirée et actions traditionnelles telles que l'espace famille en extérieur et porte ouverte du bâtiment. Malheureusement, l'événement a été annulé. Nous avons décidé de conserver le travail effectué afin de le reprendre pour l'édition 2021 de la fête : il faudra construire et revalider ces activités avec les jeunes qui s'y impliqueront à ce moment.

Halloween au CLAAP

La fête d'Halloween est un moment important dans l'année pour la vie du centre. En effet, elle marque l'anniversaire de création du CLAAP ainsi qu'une période spéciale et de saison : halloween. Elle permet de réunir l'ensemble des jeunes habitué·es et de leur permettre de s'investir dans la vie du centre. C'est une fête fédératrice qui permet à des jeunes de découvrir notre centre et de fêter ensemble. Le travail de conception des différents espaces, de pose d'objectifs, de prise de contact avec les partenaires et les demandes d'autorisation a été réalisé avant un renforcement des mesures sanitaires cantonales qui a forcé l'annulation de cet événement. L'équipe trouve important de marquer cet événement très demandé par notre public, c'est pourquoi nous souhaitons reconduire cet événement en 2021. Une partie du travail préalablement réalisée par les animateur·ice·s socioculturel·le·s en 2020 sera repris. Cela permettra à l'équipe de ne pas abandonner une construction qui leur est chère dans une optique d'épanouissement professionnel et de ne pas oublier les propositions et engagements amenés par des jeunes.

Projets

Comme expliqué en préambule, l'organisation inhérente à la Covid a impacté fortement nos prestations et notamment notre axe projets. En effet, étant la majeure partie de l'année dans l'impossibilité de réunir de nouveaux groupes de jeunes, nous n'avons pu réaliser que quelques projets ponctuels.

Exemple de projets :

Mini camps.

Comme mentionné précédemment, en juillet dernier, nous avons pu réaliser un mini-camp afin de proposer une parenthèse ludique et joyeuse dans cet été marqué par la pandémie mondiale. Le but de ce projet était de retisser les liens et de réenclencher les contacts sociaux mis à mal durant la période de semi-confinement du printemps 2020.

L'équipe d'animation a demandé aux jeunes d'évaluer le camp. Les jeunes ont globalement apprécié.es les activités choisies telles que le visionnage d'un film ou d'autres activités ludiques comme l'accrobranche, laser-game, le blind-test, la chasse au trésor ou la baignade dans le lac de Neuchâtel. La plupart des jeunes n'avaient jamais fait ces activités et ont été ravi·es de pouvoir les essayer. Ces activités ludiques ont amené des moments de joie et de rire : un répit durant lequel les problématiques liées à la pandémie n'étaient pas en premier plan.

Du plus, durant tout le camp, nous avons partagé un grand nombre de conversations informelles autour de leur vie au quotidien, des ajustements nécessaires induits par la situation extraordinaire et de leurs peurs.

Dans ce sens, ce dispositif de camp est précieux car il a permis de créer une expérience de vivre ensemble qui impacté la relation autant dans l'instant que dans la durée.

Finalement, ce mini-camp a permis de créer une bulle hors de la pandémie, retrouver du ludique dans cette atmosphère lourde de mesures sanitaires, renforcer et créer des liens entre les jeunes et permettre la réappropriation de leur environnement et du vivre-ensemble en cette période compliquée.

Summer jans

Il s'agit d'un dispositif consistant en l'animation de la place des Jeanneret, les jeudis, vendredis et samedis des 6 semaines de vacances estivales.

L'animation était assurée par une équipe de trois jeunes, formée et rémunérée par le CLAAP et le service d'éducation de rue. Leurs rôles étaient de mettre à la disposition de la population des chaises longues et des jeux ainsi que cendriers et parasols, ceci gratuitement.

L'introduction des Summer jan's a eu un grand succès auprès des adolescents et jeunes adultes. Offrant d'un côté la possibilité d'utiliser gratuitement des chaises longues ainsi que des jeux plein air et d'un autre côté, l'opportunité d'offrir des petits jobs d'été à des jeunes de 16-25 ans en animant la place et expérimentant les responsabilités d'un travail rémunéré. Nous avons pu offrir au total 12 places rémunérées pour les différents postes.

Il est à noter que la tenue de ces projets a été possible grâce au soutien financier du canton de Neuchâtel

Consultation

L'équipe du CLAAP a constaté ces dernières années une diminution de participation des jeunes entre 16 et 18 ans, visible sur les temps d'accueils libres des jeudis et vendredis. Le lien est toutefois maintenu avec les jeunes plus âgés via les accompagnements d'entité que le CLAAP effectue ou lors d'activité sur l'espace public où les anciennes et anciens participant.e.s reviennent saluer et donner des nouvelles à l'équipe. Cependant l'irrégularité de ces échanges impacte la réalisation des missions du service et ne nous permet de mener un travail complet pour les jeunes de plus de 16 ans. C'est alors dans une optique d'adaptation et d'évolution des prestations répondant au plus près aux besoins et envies des jeunes précités que l'équipe s'est penchée sur un processus de consultation dans la volonté de proposer une nouvelle activité ou projet remplaçant ces temps d'accueils. En vue d'inscrire cette nouvelle prestation de manière cohérente et complémentaire au quotidien du CLAAP, il a fallu

-Analyser l'ensemble des prestations, par la révision et l'évaluation des objectifs ainsi que l'impact de celles-ci sur le public.

-Identifier les possibilités en termes de ressources humaines et financières pour l'accueil d'une nouvelle prestation.

-Définir le type de données à récolter et le public cible

-Définir une méthodologie de récolte et de traitements de ces données.

-Conceptualiser un outil consultatif.

Concernant cette dernière étape, le choix de l'équipe s'est porté sur la soumission, au public, de diverses prestations existantes dans d'autres régions. Le choix de présenter des projets déjà en place s'appuie sur le concept de développer, chez les jeunes, l'appropriation de nouvelles perspectives d'activités.

L'équipe du CLAAP a donc ciblé neuf projets pouvant être réalisables et les a présentés aux jeunes, sur l'espace public.

Cette présentation mobile comportait :

-Une présentation des activités déjà menées par le CLAAP.

-La présentation des projets

-Un photomaton (servant de vote pour le projet : effectivement afin de donner sa voix à un projet, les jeunes furent invités à poser devant l'affiche du projet qu'ils souhaitaient voir se mettre en place.

Cet outil devait être utilisé régulièrement durant plusieurs mois sur l'espace public et auprès des jeunes lors de moments rassembleurs (par exemple, entraînement de sport dans des clubs, CIFOM etc...) afin d'obtenir l'avis du plus grand nombre possible. Les trois projets ayant alors obtenu le plus de votes auraient fait l'objet d'un vote final lors d'une soirée festive publique. Le projet sélectionné aurait finalement été présenté officiellement et sa construction en collaboration avec les jeunes et mis en oeuvre à partir de janvier 2021.

L'équipe d'animation socioculturelle a dû arrêter ce processus après deux utilisations de l'outil dû à la COVID. Une nouvelle planification est alors à prévoir dès que la situation épidémiologique permettra une projection sur le long terme.

Projet-Alter Connexion Le Locle

En vue d'une présentation complète du dispositif Alterconnexion, la présentation ci-dessous est le rapport d'activité du dispositif Alterconnexion, rédigé par le groupe de coordination.

Introduction

Présentation du contexte

Le projet de mentorat Alter Connexion Montagnes s'adresse aux jeunes en situation de rupture sociale et professionnelle jusqu'à 30 ans. Il est né du constat qu'une frange de la jeunesse, tant autochtone qu'immigrée, exposée à d'importantes situations de ruptures socio-professionnelles, est très vulnérable en termes de santé et d'intégration. Ceci, en particulier pour les jeunes qui, au sortir d'une scolarité obligatoire difficile, sans projet de formation ni d'emploi stable, subissent une perte de confiance en eux ainsi que dans les projets socio-professionnels possibles et les institutions pouvant les soutenir.

Conçu comme un levier de travail communautaire pour contribuer à la réduction de la marginalité, le dispositif Alter Connexion permet également d'agir sur les problèmes relatifs à la santé mentale des jeunes (estime de soi et psychologie communautaire) dans une perspective de mieux être. En définitive, le maintien du lien par le mentorat est une possibilité de coudre une maille de plus au tissu social en prolongeant, par la personne du mentor, la relation d'aide et ainsi de réduire les risques d'isolement.

Extension du projet

Le projet existe dans le canton au niveau du littoral depuis 2004 et il y reste très actif. Dans le haut du canton, il était coordonné de 2011 à 2015 par le Service de la Jeunesse de la Ville de La Chaux-de-Fonds. En 2016, Le Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (CLAAP) de la Ville du Locle en a repris la coordination pour finalement l'étendre sur l'ensemble des Montagnes en 2020.

Missions

- Le dispositif Alter Connexion facilite le maintien et le développement du lien librement créé entre un jeune rencontrant des difficultés d'intégration et un mentor.
- Il propose un accompagnement des mentors par des professionnels du travail social valorisant leur action et constituant une ressource pour eux.
 - ⇒ Ainsi, les jeunes entrent dans une dynamique positive d'intégration sociale et professionnelle au travers d'un processus leur permettant de renforcer leur bien-être, le développement de leurs compétences et leurs ressources psychosociales. Ce projet lutte donc activement contre l'exclusion sociale des jeunes et agit positivement sur leur santé, dans un cadre favorable à l'entraide.

Organisation

Les mentors

Le mentor est un adulte de référence dans la communauté locale, qui n'est pas forcément un professionnel du travail social mais qui jouit d'une situation privilégiée et de possibilités de contacts facilitées avec la jeunesse. « Alter Connexion Le Locle » comptait quatre mentors occupant chacun une profession distincte, une place spécifique dans une communauté culturelle et appartenant à la collectivité locale. Ils sont engagés sur le terrain, selon leurs propres modes d'intervention. Depuis l'extension du projet en 2020, créant ainsi un nouvel « Alter Connexion Montagnes », nous comptons sept mentors et avons pour objectif d'en recruter un huitième début 2021.

La coordination

Depuis 2020 la gestion administrative et la coordination du projet est assurée par trois collaborateurs salariés et issus du travail social pour un EPT total de 0.3. Auparavant, la coordination était composée de 0.1 EPT pour deux employés.

Le groupe de pilotage

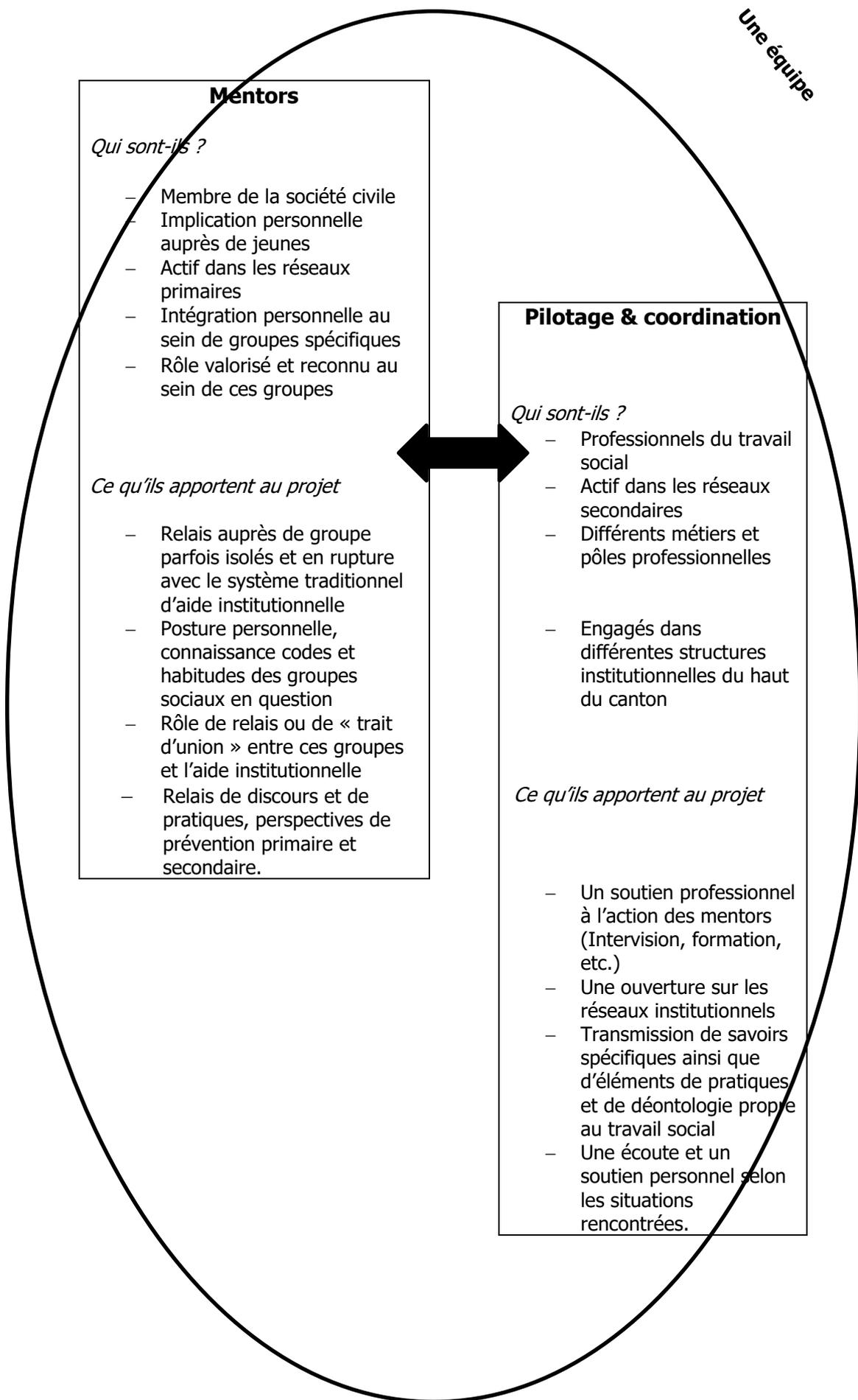
Ces trois mêmes collaborateurs-trices intègrent un groupe de pilotage (COFIL) composé de plusieurs professionnels travaillant pour des institutions complémentaires, impliquées auprès de la jeunesse : Le Service d'Éducation de Rue de la Fondation Carrefour, Le Service de la Jeunesse de La Chaux-de-Fonds et la Fondation Job Service.

Le groupe de pilotage œuvre à la structuration du programme et à l'encadrement des mentors (formations annuelles, séances collectives d'intervision, suivis individuels etc.), ceci afin de garantir un accompagnement aux jeunes concernés le plus adapté possible à leurs besoins. Par ailleurs, le groupe de pilotage guide le projet afin que celui-ci reste proche de la réalité du contexte local en constante évolution.

Sur la page suivante, un tableau représente les trois acteurs clés : les mentors, le groupe de pilotage et la coordination. Il permet de mieux comprendre leurs rôles et leur interdépendance.

La commission

La commission est constituée des institutions engagées financièrement dans le projet. Rassemblés une fois par année, les représentants du terrain – coordination et groupe de pilotage – sont conviés à la commission pour présenter leur action. La commission est l'organe stratégique et financier du projet. En 2020, elle était formée par Monsieur le Conseiller communal Jean-Paul Wettstein de la Ville du Locle, Madame Anne-Lise Debets responsable du CLAAP, Monsieur Michaël Voegtli, chef du Service de la Jeunesse de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Madame Michelle Fongang du Service de Cohésion multiculturelle, Monsieur le Conseiller communal Thierry Brechbühler de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Précisons ici que Le Service de la santé publique (SCSP) a participé au financement de développement du projet à l'échelle de Montagnes Neuchâteloises en 2020 mais n'a pas été représenté lors de la commission.



Mentors

Qui sont-ils ?

- Membre de la société civile
- Implication personnelle auprès de jeunes
- Actif dans les réseaux primaires
- Intégration personnelle au sein de groupes spécifiques
- Rôle valorisé et reconnu au sein de ces groupes

Ce qu'ils apportent au projet

- Relais auprès de groupe parfois isolés et en rupture avec le système traditionnel d'aide institutionnelle
- Posture personnelle, connaissance codes et habitudes des groupes sociaux en question
- Rôle de relais ou de « trait d'union » entre ces groupes et l'aide institutionnelle
- Relais de discours et de pratiques, perspectives de prévention primaire et secondaire.

Pilotage & coordination

Qui sont-ils ?

- Professionnels du travail social
- Actif dans les réseaux secondaires
- Différents métiers et pôles professionnelles

- Engagés dans différentes structures institutionnelles du haut du canton

Ce qu'ils apportent au projet

- Un soutien professionnel à l'action des mentors (Intervision, formation, etc.)
- Une ouverture sur les réseaux institutionnels
- Transmission de savoirs spécifiques ainsi que d'éléments de pratiques et de déontologie propre au travail social
- Une écoute et un soutien personnel selon les situations rencontrées.

Objectifs 2020 – Alter Connexion Montagnes

Adapter la structure fonctionnelle Alter Connexion le Locle au contexte des Montagnes neuchâteloises

- ✓ Élargir le groupe de pilotage et organiser des rencontres suivies entre ses membres.
- ✓ Analyser les différents contextes des Montagnes et prendre contact avec divers acteurs clés pouvant soutenir le projet.
- ✓ Investiguer les différentes formes de collaboration et soutenir la qualité du fonctionnement du projet.
- ✓ Élargir le réseau de mentors : aller à la rencontre des communautés chauds-de-fonnières afin de rechercher des mentors intégrés dans le tissu social local élargi.
- ✓ Visibiliser le projet et développer des ressources externes pour permettre de le pérenniser.
- ✓ Participer à la Commission cantonale d'Alter connexion.

Offrir un accompagnement de qualité aux mentors pour faciliter leurs actions auprès de la jeunesse

- ✓ Organiser différentes rencontres collectives (au minimum 4) entre les mentors et groupe de pilotage.
- ✓ Permettre des intervisions sur les suivis des mentors.
- ✓ Favoriser la création d'une dynamique d'équipe et la mise en lien d'un réseau entre mentors et institutions spécialisées.
- ✓ Organiser quatre demi-journées de formation continue à l'intention des mentors et groupe de pilotage à partir de problématiques de terrain identifiées.
- ✓ Élaborer un référentiel de compétence du rôle des mentors.
- ✓ Assurer un suivi individuel des mentors par le groupe de pilotage pour répondre aux besoins pratiques sur le terrain.
- ✓ Renforcer les liens entre les mentors du littoral et des Montagnes neuchâteloises.
- ✓ Accueillir les nouveaux mentors.

Networking : valoriser et rendre visible le travail des mentors

- ✓ Promouvoir « l'aide dans un réseau personnel » dans le but de visibiliser le travail de mentor et valoriser d'autres pratiques d'accompagnement non institutionnelles.

Pérenniser le projet

- ✓ Rechercher des fonds permettant de pérenniser le projet.

Mesures et mise en œuvre

Encadrement du programme

En fin d'année 2019, l'équipe d'Alter Connexion Le Locle se préparait à vivre une évolution significative, dans sa structure, son fonctionnement et son identité ; son passage vers Alter Connexion Montagnes. Sans imaginer encore les vicissitudes et les épreuves qu'allait réserver l'année 2020, l'équipe se préparait donc à faire avancer le projet dans une extension tant géographique que dans sa contexture même. Le défi fût double pour les groupes de pilotage et de coordination réunis au sein du COPIL. Ceux-ci ont, d'une part, travaillé avec les mentors à maintenir le projet actif durant les différentes successions de mesures sanitaires, mais ils ont également œuvré à l'évolution du projet ; sa transition vers une nouvelle forme.

Les points ci-dessous présentent une synthèse des actions, des travaux et plus généralement du rôle assuré par les groupes de pilotage et de coordination :

Suivis des mentors

Il s'agit d'une dimension particulièrement importante de la fonction du groupe de pilotage ; celle d'accompagner, d'écouter, de conseiller et de soutenir les mentors dans leurs activités de terrain. Pour ce faire, trois espaces ont été définis dans la mécanique structurelle du projet, permettant d'assurer ce rôle à différents niveaux ; les rencontres collectives, les formations, les suivis individuels.

Les rencontres collectives

- Présentation :

Initialement prévues au nombre de quatre par année, ces temps communs à toute l'équipe ont une double fonction. Ils comportent à la fois un moment d'échange centré sur les questions de terrain des mentors, appelé « intervision », et un autre de rencontre, dans lequel le groupe de pilotage invite un partenaire de réseau. Ces temps de liens avec les réseaux professionnels permettent aux mentors non seulement de comprendre le

fonctionnement du monde de l'aide professionnelle, mais également de nouer des contacts directs avec les institutions.

- Réalisation :

Compte tenu de la situation sanitaire, le groupe de pilotage a fait le choix, cette année, de privilégier la qualité de ces temps d'échange plutôt que leur nombre. Deux rencontres collectives ont été organisées, dont une a accueilli plusieurs partenaires de réseau : SSE des cercles scolaires chaud-de-fonniers et loclois ainsi que des représentants de la santé scolaire du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

Les formations

- Présentation :

Également planifiées au nombre de quatre, les formations reprennent et traitent des besoins ou des questionnements formulés par les mentors. Celles-ci sont assurées par des formateurs externes que le COPIL se charge d'inviter. Elles peuvent se concentrer sur une dimension théorique et le transfert de connaissances mais également être envisagées sous un angle pratique plus concret.

- Réalisation :

Ayant également dû se concentrer sur le deuxième semestre de l'année, l'option a été prise de limiter les formations à deux, afin d'en assurer la qualité et la tenue habituelle, dans les limites des mesures sanitaires définies par les autorités. Ainsi une formation ayant pour thème « *L'entretien informel* » a pu avoir lieu. Une autre, touchant aux « *rôles et limites du mentorat* », s'est adaptée en « supervisions circulantes ». Animés par une formatrice ayant suivi le projet depuis son début, ces moments ont permis une véritable réflexion de fond montrant l'évolution du projet dans ce contexte d'expansion.

Les suivis individuels

- Présentation :

En complément à ces temps collectifs, le groupe de pilotage organise un système de « référence ». Une personne de contact privilégiée, au sein du groupe de pilotage, est attribuée à chaque mentor, qui peuvent solliciter leur "réfèrent" selon leurs besoins. Ce système permet une réactivité plus efficace selon les enjeux rencontrés sur le terrain ou selon les besoins en termes d'organisation.

- Réalisation :

Ce dispositif s'est montré particulièrement efficace dans le contexte de confinement, permettant au groupe de pilotage de maintenir un lien et des contacts fréquents avec les mentors. Toutefois, celui-ci étant bien utilisé et rôdé avec les mentors actifs de longues dates dans Alter Connexion, il doit encore se mettre en place et se régulariser avec l'équipe nouvellement arrivées dans le programme.

Networking

Une des grandes plus-values portées par un projet comme Alter Connexion réside dans la complémentarité des approches entre mentorat et fonctions professionnelles. À ce titre, la notion de « réseau » est centrale et polysémique dans le projet. Les groupes de pilotages et de coordination se retrouvent actifs auprès de connexions étendues touchants autant aux réseaux secondaires que primaires.

Avec le réseau professionnel

Comme expliqué dans la section précédente, au travers de personnes de références, le groupe de pilotage ouvre des portes vers les réseaux professionnels aux mentors. Précisons que ces ouvertures respectent bien évidemment les normes des institutions partenaires, notamment en termes d'engagement dans les suivis et de confidentialité. Il est précieux que le projet puisse compter sur la présence, dans son groupe de pilotage, de professionnels issus d'institutions et domaines variés du travail social. Avec l'extension du projet, le groupe pilotage a accueilli un nouveau membre et la coordination également. Le COPIL compte donc désormais six membres actifs.

Avec les communautés

Malgré le contexte de 2020 peu propice à la construction d'un nouveau dispositif, les démarches de recrutement de nouveaux mentors sur le territoire chaud-de-fonniers se sont tout de même déployées.

Un des enjeux du projet étant d'atteindre les communautés isolées, en couvrant un éventail le plus large possible de groupes et d'environnements sociaux, l'équipe de coordination a également dû s'approcher des réseaux primaires. Différentes méthodes permettent cette prise de contact ; en atteignant ces groupes sociaux par l'intermédiaire de personnes ressources intégrées ayant déjà au préalable un lien avec un mentor ou un membre du COPIL ou en rejoignant les gens directement sur leurs terrains en se joignant à leurs activités. En approchant ainsi les communautés, le groupe de coordination peut rencontrer les personnes qui, prêtes à rejoindre Alter Connexion, revêtiront l'habit du mentor. Ce travail de réseau nécessite plusieurs étapes importantes qui ont été ralenties par la pandémie. Ainsi, nous avons pu agrandir l'équipe de mentor à sept et non huit selon notre objectif initial.

Structuration et évolution du programme

Comme tout projet, Aller Connexion comporte sa part de besoins en gestion. Afin d'offrir aux mentors, actifs sur le terrain auprès des jeunes, l'environnement structurel approprié, le COPIL agit sur plusieurs dimensions du projet. Bien évidemment, il s'agit là en grande partie d'enjeux organisationnels tels que l'aménagement d'un planning, la tenue de rencontres régulières, l'animation de ces dernières et la charge administrative inhérente à la marche d'un programme. Nous relevons d'ailleurs ici l'importance du groupe de coordination du projet à trois membres, ceci autant pour des questions de répartitions de la charge de travail que d'ouverture au sein des réseaux professionnels. Cependant, il serait biaisé de ne limiter cette fonction, assumée par le COPIL (plus spécifiquement par le pôle de coordination), qu'à ces seuls éléments. En effet, en offrant une structure et un cadre général d'action aux mentors, le pilotage et la coordination agissent comme un contenant pour le projet. Assurant sa dimension « professionnalisante », le COPIL avance avec les mentors dans son évolution et sa maturation. Ainsi il pose avec eux une nécessaire réflexion portant sur la dynamique d'équipe et la posture du mentor. Est ainsi apparue, dans une construction partagée et complémentaire, une identité d'équipe assise sur des bases éthiques et réflexives. Ce rôle du COPIL revêt une importance accrue en cette période, alors qu'Alter Connexion Montagnes se crée et intègre de nouveaux mentors à son équipe. Celle-ci compte désormais une partie de mentors aguerris à la pratique du mentorat, porteuse de l'histoire et des réflexions qui l'ont constituée. Se joignent aujourd'hui des nouveaux arrivants qui traversent les mêmes inévitables questionnements, ceux qui accompagnent le développement de la posture personnelle d'un mentor. La transmission d'une certaine "culture du mentorat" devient dès lors un enjeu central pour le projet.

L'action des mentors sur le terrain

L'équipe de mentors

Sur cette année 2020 l'équipe a compté sept mentors, dont deux femmes et cinq hommes, âgés de 23 à 50 ans. Parmi ces mentors, trois personnes sont actives depuis la relance du projet entre 2015 et 2016, une nouvelle membre locloise a été accueillie dans le projet en janvier 2020 et trois mentors chaux-de-fonniers ont été engagés entre juillet et novembre 2021 pour l'élargissement du projet aux Montagnes neuchâteloises. Chacun et chacune cultivent des liens avec la jeunesse dans des contextes différents et souvent multiples, tels que :

- leur communauté culturelle d'appartenance (portugaise, congolaise et camerounaise),
- leur sport (professeur de sport de combats) ou activité sportive de loisirs (course à pied ou football)
- leurs activités culturelles (musique hip hop)
- leurs activités religieuses (groupe œcuménique chrétien, groupe chrétien communautaire)
- leur famille (oncle, tante ou même parents d'un enfant qui a des amis en difficultés)
- leur emplois (responsable de stage, travaillant dans des parascolaires ou centres de loisirs).

Chacun travaille sur sa posture pour éviter, par exemple, le prosélytisme. Dans certains cas, ils apprennent à différencier leurs doubles casquettes, comme leur rôle au sein de leur propre famille ou de leur emploi.

Les suivis des jeunes

Cette année particulière, marquée par la crise socio sanitaire et économique, n'a fait qu'accroître les problématiques de certains jeunes et leurs familles éprouvant notamment des difficultés supplémentaires ou se retrouvant encore plus isolés. Certaines problématiques rencontrées par les jeunes sont constantes et réapparaissent régulièrement. Nous citons ici quelques exemples :

- Les questions liées au décrochage scolaire ou la recherche d'un emploi ou apprentissage.

- Les difficultés d'orientation dans le système administratif suisse pour les personnes issues de l'asile ou de l'immigration. En effet, les mentors peuvent être des ressources reconnues au sein des communautés.
- Les préoccupations en termes de santé, notamment psychique, des jeunes bénéficiaires de l'action des mentors. Cette année, nous observons un accroissement des facteurs de risque tels que l'isolement social et les conflits familiaux.

L'année 2020 aura demandé une forte adaptation du projet et des modes d'interventions. En effet, les mentors se sont trouvés, comme ce fût le cas pour bien d'autres activités sociales, associatives ou professionnelles, privés de leurs terrains de rencontre et d'action. Les mentors allant à la rencontre des jeunes et déployant leurs suivis dans l'espace public, au sein de clubs sportifs ou de groupes communautaires organisés, ont été amenés à rechercher d'autres stratégies pour éviter de perdre le lien ou suspendre leurs suivis dans ce contexte déstructuré par les confinements et les différentes normes de distanciations sociales. Ce contexte a représenté un défi supplémentaire pour les nouveaux et nouvelles membres de l'équipe, pour qui l'entrée dans le projet demande toujours un temps d'adaptation et de prise de confiance avant d'habiter pleinement leur rôle auprès de la jeunesse.

Dans la description des modes d'action ci-dessous, nous avons pu constater que les approches collectives, les soutiens ponctuels et les initiatives facilitant le développement d'un contexte favorable à la jeunesse ont été moins exploités par les mentors cette année. Par contre, les suivis individuels ont fleuri ou se sont développés malgré tout.

Nous pouvons compter cette année :

22 suivis, dont 20 individuels et/ou se prolongeant à la sphère familiale et 2 de groupes.

En termes de mixité culturelle et de genre, sur ces 22 suivis, il est à relever que le public concerné se répartit ainsi : 7 filles, 13 garçons et 2 groupes mixtes. La majorité de la jeunesse suivie est issue de la migration de 1ère ou 2^{ème} génération. Nous observons que les mentors, femme ou homme ont une tendance à être, pour la jeunesse, des personnes de référence pour le même sexe ou la même culture d'appartenance bien que certains aient des suivis mixtes.

Sur ces 22 suivis, 6 ont pris fin, soit par une résolution de la difficulté rencontrée par le ou la jeune, soit par une réorientation de la personne vers d'autres structures d'aide, ou encore en raison d'une prise de distance du mentor ne pouvant continuer ces suivis mais restant une personne de contact disponible. À noter que dans ces 6 suivis, un seul s'est évaporé, le mentor n'ayant plus jamais recroisé le jeune en question, rencontré ponctuellement sur l'espace public, à cause de la crise Covid.

Les modes d'action

Ci-dessous, voici une typologie des différents modes d'action des mentors. Les diverses catégories représentent des méthodes de travail auto construites par les mentors, évoluant et s'adaptant au gré des contextes ainsi que des années. Dans la réalité du terrain, celles-ci se traduisent par l'utilisation d'outils et de techniques de médiation multiples parmi lesquels le sport, la musique, les échanges de différentes sortes, etc. Pour certaines de ces catégories, il est facile de donner une indication chiffrée du nombre de suivi. Pour d'autres, l'exercice s'avère plus complexe et les effets ne peuvent être entendus que sous un prisme qualitatif.

- *Suivis individuels sur le long terme*

Nécessitant la création d'un lien durable, ce type de suivi permet de se concentrer sur la situation d'un jeune en particulier et dans toutes ses dimensions. Avec ce mode suivi, les mentors se situent dans un accompagnement se basant sur le maintien du lien social et la réduction de l'exclusion. La plupart du temps, les mentors interviennent sur le réseau primaire des jeunes afin d'asseoir et développer les démarches ultérieures d'insertion que le jeune effectuera de la manière la plus autonome possible.

Les suivis individuels et/ou s'élargissant à la famille ou au réseau primaire ont été les modes d'actions les plus mobilisés en 2020.

Facilement chiffrables, sous ce mode d'action, nous comptons 20 suivis individuels. Nous constatons que 8 d'entre eux se sont prolongés au soutien à la famille des jeunes concernés. La majorité des jeunes suivis sont âgés de 12 à 20 ans et quelques-uns vont au-delà de 25 ans. La tranche d'âge 20-25 ans est quasiment absente cette année. À relever que les problématiques diffèrent selon les âges. Auprès

des jeunes âgés de 12- 20 ans, les mentors ont surtout accompagné des jeunes en difficultés relatives à la puberté, à l'orientation vers un système éducatifs (décrochage scolaire, apprentissage, petits jobs, orientation scolaire), à des séparations de couple, à des conflits de double culture, ou encore à des difficultés liées à la situation économique de la famille dégradée cette année.

Concernant les jeunes âgés dès 25 ans, les problématiques abordées touchent principalement des aspects liés au permis de séjour et l'orientation dans le système suisse, à l'emploi et à l'addiction.

Bien que les questions liées à l'emploi et aux difficultés sur le plan administratif ou scolaire restent, pour les mentors, une porte d'entrée vers un suivi individuel sur le long terme, nous remarquons que, dans le prolongement de ces suivis, apparaissent des enjeux relevant davantage du domaine psychosocial et s'étendant à la famille. De ces suivis qui tendent à s'installer dans la durée (plusieurs années pour certains) les mentors nous rapportent des enjeux liés à des détresses psycho-affectives. C'est pourquoi, pour ce mode de suivi cette année, un fort accent sur le travail autour de la sécurité psychosociale a été effectué par les mentors. Ceci, afin de réduire ou prévenir l'isolement social et les comportements à risque et/ou addictifs.

- *Soutiens ponctuels*

Connus et identifiés comme personnes ressources au sein de différents groupes sociaux, les mentors sont régulièrement sollicités pour des aides que nous appelons *soutiens ponctuels* et que l'on peut comprendre comme des petits « coups de main » appartenant au registre de l'entraide citoyenne de proximité. Ceux-ci ne sont pas l'objet de problématiques globales mais des demandes précises et ciblées. Bien souvent, il s'agit de difficultés de la vie quotidienne (remplir un document administratif, rédiger un CV, etc.) ou de besoins d'orientation (trouver l'adresse d'un office, trouver une information, etc.). Cette année, nous constatons, peut-être par le manque de possibilité de contacts spontanés, que les mentors ont peu été mobilisés pour ce genre de suivis.

- *Approches collectives*

Ne cloisonnant pas leurs activités au seul niveau individuel, les mentors peuvent également travailler à une échelle collective. Dans les précédents bilans, nous avons décrit une expérience menée conjointement par deux mentors de l'équipe. Par le biais du sport, ils avaient permis à plusieurs jeunes en situation de rupture sociale de rejoindre et d'expérimenter une dynamique différente de celle de leur quotidien, en proposant des entraînements collectifs formant par la suite une équipe de foot. Cette expérience a malheureusement été mise en suspend vue l'impossibilité chronique d'organiser des rencontres en nombre cette année. Les mentors en question restent tout de même en contact avec certains de ces jeunes.

Par contre, deux nouveaux mentors, l'un au travers de sa famille et l'autre suite à un cours de catéchisme ont chacun abordé et désamorcé des situations auprès de deux petits groupes de jeunes. L'un concernait du harcèlement scolaire où le mentor, mais aussi le père, a pu prendre la distance nécessaire pour rencontrer, discuter et désamorcer une situation dont était victime sa propre fille. Il a tout d'abord créé un lien avec le groupe concerné par le harcèlement, il les a ensuite réunis pour aborder cette thématique et est parvenu ainsi à leur faire prendre conscience de leurs agissements. Les jeunes l'ont ensuite remercié pour l'apprentissage que cette rencontre a permis. L'autre situation concernait des difficultés scolaires d'une jeune fille (apprentissage, décrochage). Le mentor a abordé la problématique en groupe et des solutions sont ressorties grâce au collectif.

- *Soutien au réseau primaire du jeune*

Parfois il arrive que la demande ou la prise de contact ne vienne pas du jeune lui-même mais de son entourage direct comme par exemple de ses amis ou de ses parents. À l'inverse, le jeune approche un mentor pour une problématique personnelle qui est la conséquence de difficultés dans le réseau primaire. Les mentors deviennent alors des relais ou des médiateurs dans les réseaux primaires des jeunes. Ils peuvent être amenés à travailler sur des aspects relationnels entre un jeune et ses parents par exemple. Composer et agir avec la famille ou l'entourage direct du jeune n'est pas toujours chose facile pour les mentors. Cette dimension du travail des mentors est toujours, dans les rencontres collectives d'intervention ou les formations, sujet à d'importantes réflexions sur le cadre, les limites et la légitimité de l'action des mentors ainsi que leur prise de distance émotionnelle dans certains cas.

- *Facilitateur, créateur d'un contexte favorable à la jeunesse*

Ce type de soutien est apparu l'an dernier avec la mise en place, par certains mentors, d'actions facilitant le lien entre les individus, les communautés et différents organismes du réseau officiel pour les « re-connecter » à leurs usagers. Ceci, dans le but de créer un contexte favorable à la jeunesse. Cette année, ce rôle s'est matérialisé suite à une rencontre avec le SSE de cercles scolaires chaux-de-fonniers et loclois ainsi qu'avec des représentants de la santé scolaire du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Ces services ont relevé la difficulté d'atteindre certaines familles issues de la migration. Plusieurs mentors de communautés culturelles différentes se sont portés volontaires pour participer à une réflexion autour de stratégies possibles à mettre en place pour que ces services puissent mieux atteindre ces publics. La collaboration est en cours.

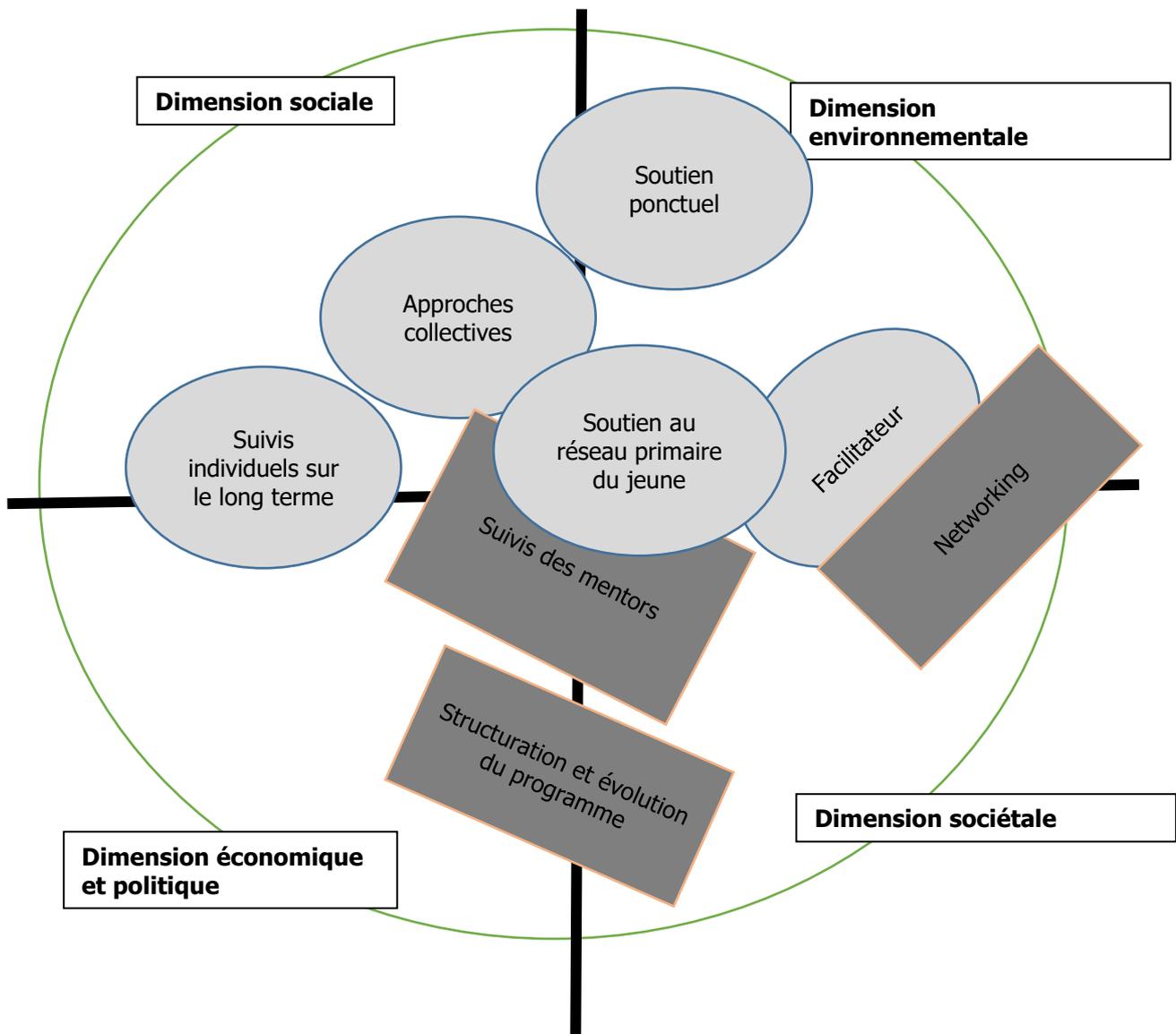
D'autre part, deux mentors intégrés dans des communautés d'Afrique de l'ouest ont créé un collectif nommé « Plateforme multiculturelle du Locle ». Le but de cette plateforme est de mettre en lien des acteurs provenant de communautés culturelles différentes, de leur présenter des réflexions ainsi qu'un réseau propice à avoir une meilleure connaissance des institutions suisses ou des codes culturels suisses en général. Entre deux confinements, en août 2020, ces deux mentors ont notamment organisé une conférence pour les membres de cette plateforme avec la présentation de Monsieur Zaché Betché de son livre « Geste migratoire, réflexions en temps de crise ». Cette présentation était suivie de témoignages de parcours migratoires. La salle était pleine, atteignant les quotas d'accueils possibles à ce moment-là.

Un autre mentor, employé dans un parascolaire, poursuit désormais des suivis des enfants qu'il côtoie hors de son temps de travail en accord avec ses supérieurs. Celui-ci a également, à plusieurs reprises, joué le rôle de relais en présentant plusieurs institutions telles que l'AEMO ou la Balise aux parents des enfants suivis.

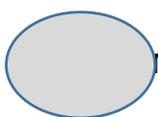
Les effets du projet Alter Connexion

Après avoir détaillé les mesures et mises en œuvre au niveau de l'encadrement du programme ou du travail des mentors, nous souhaitons ici donner une vision globale des effets du projet Alter Connexion Montagnes Neuchâteloise en 2020 à l'aide d'un graphique présentant *l'utilité sociale* du projet.

Pour ce faire, nous nous inspirons de la méthode développée par Claude-Annick Tissot dans l'ouvrage « Comment calculer son utilité sociale ? » (Tissot, 2017). En 2020, nous situons les effets du projet comme suit :



LÉGENDES :



Modes d'actions des mentors d'Alter Connexion Montagnes



Modes d'actions du groupe de pilotage et de la coordination d'Alter Connexion Montagnes

- **Dimension sociale** : soutien aux personnes vulnérables, réduction des inégalités sociales, actions visant l'autonomie des personnes.
- **Dimension sociétale** : création du lien social, lutte contre l'exclusion
- **Dimension économique et politique** : innovation en termes d'actions sociales et de débats d'idées. Action au niveau de l'emploi, prise en compte des intérêts économiques d'un territoire.
- **Dimension environnementale** : actions touchants aux effets sociaux et économiques sur l'environnement.

Objectifs 2021 – Alter Connexion Montagnes

Affiner la transition Alter Connexion Le Locle au contexte des Montagnes neuchâtelaises

- ✓ Organiser des rencontres suivies entre les membres du groupe de pilotage.
- ✓ Analyser les différents contextes des Montagnes et prendre contact avec divers acteurs clés pouvant soutenir le projet.
- ✓ Créer différentes formes de collaboration et soutenir la qualité du fonctionnement du projet.
- ✓ Maintenir une équipe de huit mentors actifs dans les Montagnes.
- ✓ Œuvrer à la visibilité du projet et développer des ressources externes pour permettre de le pérenniser.
- ✓ Participer à la Commission cantonale d'Alter connexion.

Offrir un accompagnement de qualité aux mentors pour faciliter leurs actions auprès de la jeunesse

- ✓ Organiser des rencontres collectives - au minimum 4 - entre les mentors et le groupe de pilotage en adaptant le fonctionnement au groupe de mentors désormais élargi.
- ✓ Favoriser la création d'une dynamique d'équipe et la mise en lien d'un réseau entre mentors et institutions spécialisées.
- ✓ Organiser au minimum 4 demi-journées de formation continue à l'intention des mentors et groupe de pilotage à partir de problématiques de terrain identifiées.
- ✓ Mettre en place le référentiel de compétences du rôle des mentors.
- ✓ Assurer un suivi individuel des mentors par le groupe de pilotage pour répondre aux besoins pratiques sur le terrain.
- ✓ Renforcer les liens entre les mentors du littoral et des Montagnes neuchâtelaises.
- ✓ Poursuivre le travail d'accueil des nouveaux mentors.

Networking : valoriser et rendre visible le travail des mentors

- ✓ Promouvoir « l'aide dans un réseau personnel » dans le but de rendre visible et valoriser le travail de mentor (parmi d'autres pratiques d'accompagnement non institutionnelles) auprès des réseaux professionnels et associatifs d'utilité sociale.

Pérenniser le projet

- ✓ Rechercher des fonds permettant de pérenniser le projet.
- ✓ Renforcer la collaboration avec le COSM afin de trouver d'autres sources de financement.

Conclusion et perspectives

Sans chercher à ré-invoquer ici les multiples raisons qui ont contribué à rendre cette année exceptionnelle à bien des niveaux, il est cependant important de se pencher sur l'évolution du projet Alter Connexion Montagnes durant cette période. Alors que nous nous trouvons à l'aube d'un nouveau temps du projet, il nous a été précieux d'avoir pu nous offrir l'opportunité de s'arrêter un instant et de prendre un peu de recul. Évoqué dans une section précédente, l'exercice des « supervisions circulantes » a été l'occasion de partager un point d'analyse. Nous pouvons en rapporter qu'il est observé une forme de maturité du projet. En quatre ans d'existence, l'équipe a changé à différents niveaux ; du mouvement dans ses membres, une appropriation toujours plus claire du rôle de mentor et une histoire commune dans la construction du projet ont contribué à établir des fondations solides. Le concept « Alter Connexion », au départ repris en l'état, a été discuté, pensé, imaginé, débattu et appliqué en plusieurs phases successives d'appropriation pour devenir le programme que nous connaissons actuellement. Il est relevé que chacun y a trouvé son rôle dans une forme de complémentarité, entre les mentors actifs sur le terrain auprès des jeunes et le COPIL qui offre un contenant au projet. Selon notre formatrice, un bel exemple de cette assise se laisse apprécier dans l'évolution des préoccupations et des intérêts de l'équipe. Au début, très axés sur des questions de visibilité, de légitimité et d'apprentissage d'outils concrets, celle-ci se tourne désormais vers des enjeux touchants à la posture du mentor, à sa place dans un système d'aide complexe et large, à ses possibilités et ses limites face aux problématiques rencontrées.

À un moment où l'équipe s'agrandit et accueille de nouveaux membres, ces constats nous sont d'autant plus importants à entendre. Nous savons que nous faisons une place à ces nouvelles recrues dans un environnement solide, issu d'une réflexion commune et partagée. À noter que, dans cette perspective d'agrandissement du projet, il avait été initialement posé dans les objectifs de l'année 2020 « *d'établir un référentiel de compétences des mentors* ». Malheureusement, en raison du retard généralisé, ce

travail n'a pu être abouti. Cependant, il est important de relever que celui-ci n'a pas été abandonné ou oublié. Les réflexions communes de l'équipe, soutenues par l'intégration des nouveaux mentors, en posent les jalons et en constituent une étape fondatrice. Celles-ci ont permis de mettre en exergue le rôle des mentors dans ses particularités propres ; celui de personnes ressources dont la philosophie personnelle de vie est la matière première du lien spécifique qui se crée avec les jeunes de son entourage, à qui il vient en aide.

L'année 2021 s'annonce pleine de nouveaux défis pour Alter Connexion Montagnes. Ce que la crise de 2020 a mis à mal, l'équipe devra le poursuivre dès que possible. Nous nous fixons comme objectifs généraux de renforcer la dynamique générale tout en repensant la structure de nos temps communs (formations et rencontres collectives). De même, le COPIL sera attentif à agrandir le réseau, en fonction des problématiques relevées sur le terrain par les mentors. Des contacts déjà initiés cette année pourront être réactivés. D'autres pistes se dessinent également selon les demandes et volontés des mentors. Un autre enjeu nous habite également, celui d'assurer la pérennité du programme sur le plan financier. À ce titre, nous nous engageons à travailler en collaboration avec le COSM et nos autres partenaires afin de trouver d'autres sources de financements nous permettant poursuivre notre mission à long terme.

Pour conclure ce rapport, nous ne pouvons que nous réjouir de l'évolution d'Alter Connexion Montagnes en 2020. Avec le constat de la maturité et de la stabilité du dispositif, nous voyons l'aboutissement d'un important travail, réalisé à tous les niveaux et par tous ses acteurs. Nous nous réjouissons également de l'accueil de nouvelles forces vives. Nous avons confiance en ce qui a été mis en place et avons désormais l'assurance de pouvoir transmettre à nos nouveaux membres les clefs d'une pratique sensée, efficace et éthique. Par ailleurs, le fait d'être plus nombreux donne du corps au projet et une meilleure position au sein des réseaux. Nous abordons 2021 avec confiance et une certaine impatience de reprendre notre activité dans un contexte plus favorable aux liens sociaux.

PARLEMENT DES JEUNES

Préambule

En 2020, le parlement des jeunes a vu son nombre de membres s'agrandir et a pu maintenir quelques séances d'échanges et de réflexions concernant son rôle et ses missions en Ville du Locle. Cependant les mesures sanitaires liées à la Covid ont grandement impacté, notamment sur le plan évènementiel, le fonctionnement du Parlement des jeunes en lui imposant l'annulation de plusieurs projets. En effet, la pandémie de coronavirus a forcé annulation de la traditionnelle Silent Party de réélection au mois de mars, ainsi que la fête des Jeanneret en septembre. Les autres événements imaginés par ses membres ont été repoussés à 2021. Pourtant un travail préalable a été réalisé par les membres du Parlement afin d'imaginer et organiser ces événements. Enfin l'assemblée de réélection a été organisée après avoir été décalée le 1^{er} septembre 2020, mais amputée de son événement festif concomitant.

Membres :

Au mois de septembre, deux nouveaux membres âgés de 16 ans ont rejoint le Parlement des jeunes et se sont très rapidement impliqués au sein de celui-ci en intégrant le comité au travers des rôles de vice-président et de responsable communication.

- Présidence : Jérôme Santschi
- Vice-président : Théo Rijk
- Trésorerie : Zélie Zuend
- Secrétariat : Ackermann Olivia
- Responsables communication : Salina Nussbaum
- Membres : Rayan Moreira, Lismery Benitez Mendez et Noémie Dubois

Fonctionnement général :

Le Parlement des jeunes s'est mis en pause durant quelques mois après l'annonce du premier semi-confinement le temps que la situation sanitaire se calme. L'avenir des projets était alors incertain et les réunions ont été annulées afin d'éviter tout risque sanitaire.

Une reprise a été possible en août. Période durant laquelle il a été finalisé et mis en place des cahiers des charges complets pour chaque rôle des membres du comité. Il semblait plus simple de pouvoir proposer des tâches effectives afin de mieux répartir les actions et d'être plus cohérent lors de la présentation des postes aux partenaires et aux jeunes intéressés à rejoindre le Parlement des jeunes. Dans cette même logique, de clarification de l'organisation, les membres se sont plongés collectivement dans le règlement communal édictant le fonctionnement du Parlement et ont constitué un document de proposition de modifications. Ces dernières, après validation et discussion avec leur chef de dicastère, seront portées au vote du Conseil Général.

Travail en réseau :

Impulsé par la secrétaire du Parlement, un travail d'intensification des liens entre Parlement des jeunes et membres de l'administration communale a été mené dans un but de fluidifier la collaboration et d'intensifier les échanges afin de permettre à l'organe du Parlement des jeunes de prendre part plus activement à la politique ville globale. Dans le même but d'enrichir ses échanges et de se montrer actifs au sein d'organisations globales, le Parlement des Jeunes a également solidifié ses liens avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) dont il est membre en maintenant contacts et collaborations régulières. Le Parlement des Jeunes s'est par exemple engagé dans le projet Civic Hack par la FSPJ pour 2021.

Le Parlement des jeunes dans une dynamique de soutien

Pour terminer l'année en beauté, le Parlement des jeunes a organisé un grand concours sur les réseaux sociaux avec comme prix, plusieurs bons dans les commerces du Locle et des Brenets. La volonté affichée du Parlement des Jeunes était d'offrir un soutien, à son échelle, au commerce local et à la population. Une large audience a été atteinte avec ce concours et cela a, en plus de l'objectif de soutien, permis une plus grande visibilité des actions du Parlement sur les réseaux sociaux.



Bilan et perspectives

C'est toujours avec enthousiasme que les jeunes s'engagent pour leur Ville, en effet ces activités parlementaires reposent sur l'engagement bénévole des jeunes et demandent un effort certain dans leurs organisations afin de mener à bien, sur leurs temps personnels, tous les projets et réflexions inhérents au bon fonctionnement du Parlement des jeunes. Malgré cet enthousiasme, l'année 2020 a cependant été difficile. En effet, outre les difficultés personnelles que rencontrées face à cette pandémie, le fonctionnement du Parlement des jeunes a été impacté par les mesures sanitaires : les réunions par vidéoconférence ont compliqué la liberté d'expression et rendu plus ardue l'animation des séances, des débats ont été lancés afin de proposer des prises de position sur certaines mesures ou pour faire émerger la voix des jeunes, mais ces discussions, dans une telle situation, ont été difficile à mener ainsi qu'à trouver issue favorable à un positionnement commun...

Le Parlement des jeunes se réjouit alors d'entamer l'année 2021 dans, comme nous l'espérons toutes et tous, de meilleures conditions et de pouvoir proposer une kyrielle d'actions (clean-walk, fêtes des Jeanneret avec l'association SKILL, Civic Hack, etc.) pour et par les jeunes de la nouvelle commune.

GUICHET SOCIAL RÉGIONAL

GSR : AIDE SOCIALE

En 2020, le Service social régional des Montagnes neuchâteloise (SSR MN) a traité pour la Commune du Locle 558 dossiers d'aide sociale contre 643 en 2019, soit une diminution de 85 dossiers.

Les dépenses d'aide matérielle du Locle se montent à Fr. 6'942'743.14 contre Fr. 7'280'858.22 en 2019 soit une baisse de Fr. 338'115.08.

Les dépenses présentent une baisse de 4.6%. La baisse continue donc tant au niveau du nombre de dossiers que des dépenses. Elle est même plus importante qu'en 2019.

Le coût moyen par dossier est en hausse : Fr. 12'442.19 contre Fr. 11'323.26 en 2019.

Le montant d'aide par habitant est en baisse : Fr. 687.672 contre Fr. 721.59 en 2019.

Causes d'indigence : La cause principale d'arrivée à l'aide sociale reste toujours la cause économique pour les nouveaux dossiers ouverts cette année et ce pour plus de la moitié des cas. Sur 96 dossiers ouverts en 2019, 55 l'étaient pour raisons économiques. 121 dossiers ont pu être refermés dont 43 pour une reprise de l'activité économique ou une augmentation du temps d'occupation.

Nombre de dossiers par assistant social : 81.6 dossiers actifs par 100 % de poste au 5.1.2021 contre 91.5 dossiers actifs par 100% de poste au 7.1.2020 (prise en compte des dossiers actifs au dernier trimestre uniquement et des dossiers gérés pour les autres communes du SSR MN).

En résumé, le nombre de dossiers d'aide sociale a diminué en 2020 de manière conséquente. Malgré la crise sanitaire liée au COVID et ses impacts économiques et sociaux, nous n'avons pas été confrontés à une hausse des dossiers. Nous avons ouvert 96 nouveaux dossiers en 2020 soit 55 de moins qu'en 2019 et en avons fermé 121 contre 175 l'année précédente. Les dépenses ont baissé et les recettes également. On se rapproche de la situation de 2014.

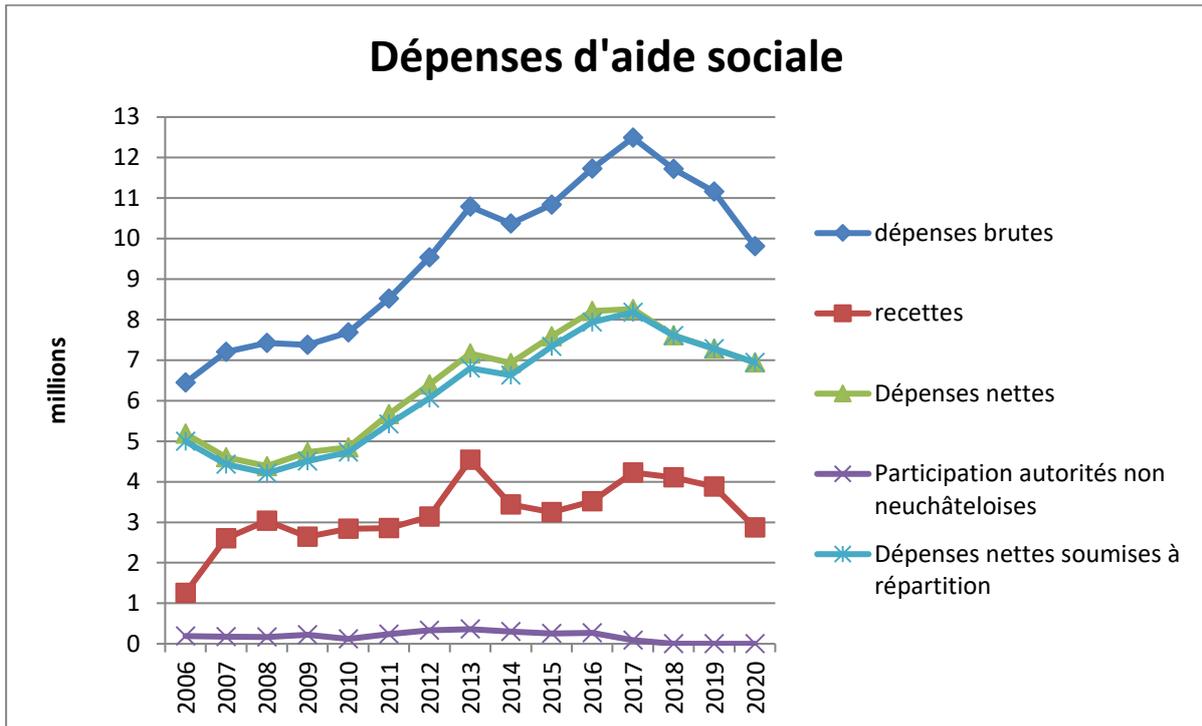
Depuis 2019, les cotisations AVS sont mises à charge de l'aide sociale alors qu'avant les gens bénéficiaient de remise. Le montant est Fr. 164'106.10 contre Fr. 155'000.- et comprend les bénéficiaires des autres communes du SSR MN).

Il faut rappeler que le montant de l'aide attribuée par dossier dépend à la fois de la durée du dossier et de sa structure (famille ou personne seule et de l'existence d'un revenu ou non).

Évolution des dépenses d'aide sociale et des dossiers d'aide sociale

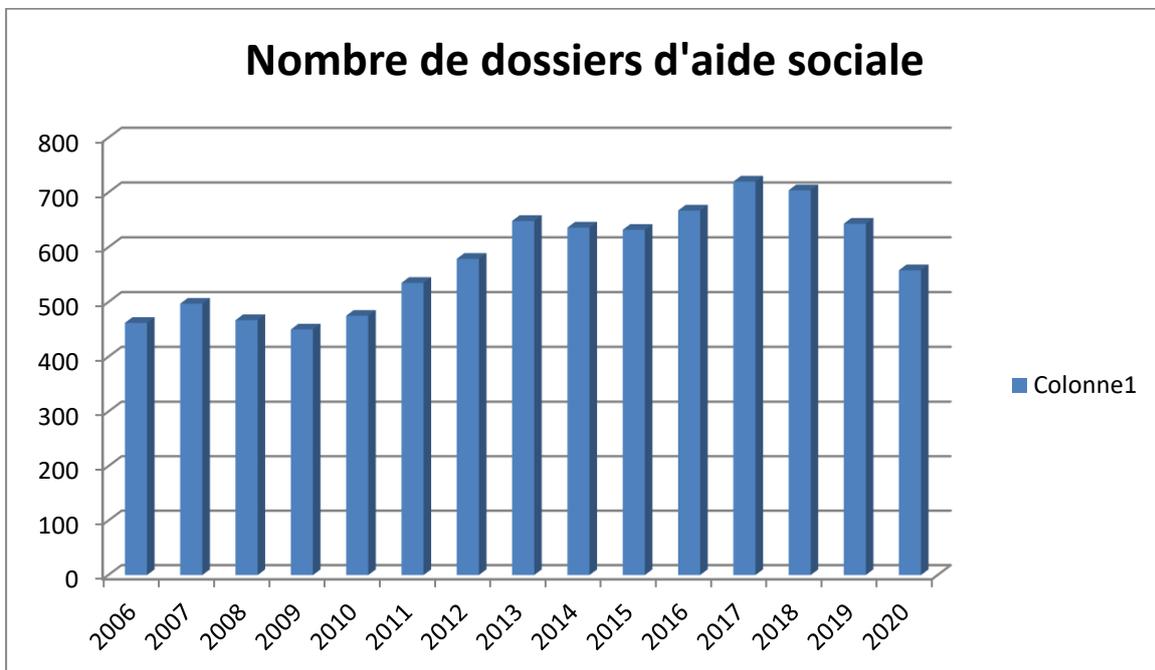
Le Locle	Nb de dossiers	Dépenses d'aide sociale	Coût moyen par dossier
2006	462	5'190'261.06	11'234.33
2007	497	4'601'983.00	9'259.52
2008	467	4'385'254.55	9'390.27
2009	450	4'732'329.01	10'516.29
2010	475	4'850'466.36	10'211.50
2011	535	5'666'186.65	10'591.00
2012	579	6'398'403.22	11'050.78
2013	648	7'167'245.83	11'060.56
2014	636	6'929'396.60	10'895.27
2015	632	7'592'830.47	12'013.98
2016	667	8'210'571.07	12'309.70
2017	720	8'269'305.05	11'485.15
2018	704	7'611'619.43	10'811.95
2019	643	7'280'858.22	11'323.26
2020	558	6'942'743.14	12'442.19

Évolution des dépenses d'aide sociale

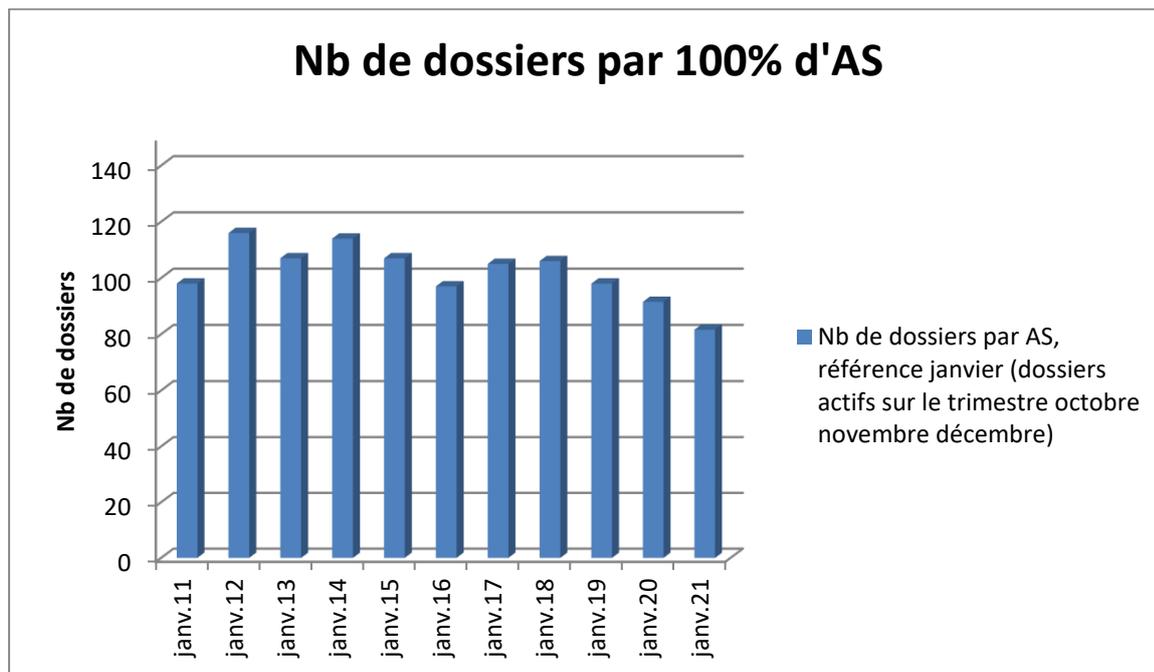


On remarque une diminution des dépenses brutes et une diminution des dépenses nettes. Les recettes sont en baisse également. Il n'y a plus de participation des autorités non neuchâtelaises.

Évolution du nombre de dossiers d'aide sociale



Évolution du nombre de dossiers par AS



Rappel : règles fixées par l'Etat : 100 dossiers pour un poste d'assistant social (AS) à 100% avec une tolérance de +/- 20%. 75% de postes administratifs pour un 100% de poste d'AS. La Commune du Locle s'est fixée une limite de 105 dossiers par AS à 100%.

Mesures d'insertion professionnelle

La Ville du Locle s'est munie de différents leviers d'intervention en matière d'insertion socioprofessionnelle.

Politique dite des « trois cercles »

La politique dite des « trois cercles » consiste à rechercher des collaborateurs tout d'abord au sein de l'aide sociale, puis du chômage et enfin, si nécessaire, sur le marché ouvert du travail. Nous avons ainsi poursuivi les mesures d'insertion professionnelle décidées par le Conseil communal en 2008 pour les bénéficiaires de l'aide sociale au sein de l'administration locloise. Ces mesures concernent les postes de travail ainsi que les places d'apprentissage. Les postes sont présentés en priorité aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Bureau de l'insertion

Notre conseillère en insertion a suivi une soixantaine de personnes pendant l'année 2020. 94 personnes ont été en contrat ISP pour un total de 204 contrats. Sur ces 94 personnes,

- 11 engagements après ISP
- 2 transferts dans autre GSR
- 1 AI en attente
- 1 retraite

6 personnes ont été engagées hors contrat ISP

Actuellement, 62 personnes sont suivies par notre bureau de l'insertion.

23 personnes ont été envoyées à l'OMAT (Office du marché du travail) via la procédure IP (stratégie d'intégration professionnelle). À noter qu'en raison de la crise du COVID, la stratégie IP a été mise en suspens pendant plusieurs mois de mars à octobre 2020.

Village d'artisans (VA)

Projet des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec l'association Job Service, le « Village d'artisans du Haut » continue son activité. Le village est constitué d'un groupe d'entreprises qui prend en stage des jeunes soutenus par l'aide sociale en bénéficiant de l'encadrement de Job service. Cela doit permettre aux jeunes adultes de trouver leur voie et d'emmagasiner des expériences dans le monde professionnel.

Un même village existe à Neuchâtel. Un groupe de suivi commun aux 2 sites se rencontre régulièrement. Un label et une charte ont été élaborés.

2 entreprises du Locle sur 8 labellisées dans le Haut du canton font partie du Village d'artisans. Un réseau de près de 30 entreprises est mobilisé ponctuellement en ville du Locle afin de permettre stages d'orientation, d'évaluation selon la pédagogie du Village d'artisans. Parmi celles-ci quelques potentielles entreprises à labelliser à terme.

Cette année, 7 jeunes du Locle sont passés par un suivi Village d'artisans dont 4 toujours en cours.

Jardins coopératifs d'insertion

Débutés en 2011, les jardins coopératifs d'insertion continuent leur développement. Projet mené en collaboration avec Job Service, le service de l'aide sociale et celui de l'urbanisme, il a pour but de favoriser l'insertion sociale des personnes.

- 11 personnes ont participé au collectif des jardins cette année en :

- cultivant des parcelles personnelles et collectives
- en participant et en organisant toutes les activités hebdomadaires (ateliers de transformation de la nourriture, conserves, etc.)
- en organisant les événements de l'année: fête des jardins, participation à l'animation de la place du marché, soupe à la courge, cours proposés à la population des jardiniers du Locle (permaculture, comment lutter contre les insectes, etc.)
- en assurant la maintenance des alentours des jardins: entretien des espaces verts, réfection du cabanon, travaux pour la gérance communale.
- en réalisant l'aménagement de la Place du 1^{er} août par des bacs avec plantations de fleurs.

Les activités diffèrent au cours des saisons avec des ateliers en intérieur pendant l'hiver. Des arbres fruitiers ont également été plantés.

Autour de ce collectif de base, une dizaine de personnes par année participent ponctuellement aux activités des jardins; plus de 50 personnes participent aux événements et à la transmission de valeurs de culture bio, sans pesticides ni engrais chimiques.

Les jardins jouent également le rôle de médiation avec les habitants des immeubles du voisinage.

Cette année et malgré les restrictions liées à la lutte contre la pandémie, de nombreux projets ont pu être réalisés comme la participation aux 40 ans de l'émission de la RTS « Monsieur Jardinier ». En cette année de crise sanitaire, l'activité des jardins a été salutaire pour la santé psychique des participants. Pour plus de détails, nous vous renvoyons au rapport d'activité des jardins coopératif réalisé par Job Service.



GUICHET SOCIAL REGIONAL, Antenne ACCORD

Le projet ACCORD constitue la 3^{ème} étape d'un processus qui a vu la régionalisation des services sociaux et celle des offices AVS-AI. Les antennes ACCORD réparties dans maintenant 7 régions du canton au sein des services sociaux sont la porte d'entrée pour les personnes pouvant bénéficier de prestations sociales sous conditions de ressources (avances sur contribution d'entretien, bourses, subsides caisse-maladie, MIP (disparues aujourd'hui), aide sociale). L'équipe reste stable et est constituée de 3 personnes à 50%.

Le nombre de demandes de prestations sociales (DPS) traitées en 2020 est en baisse: 706 DPS contre 837 en 2019.

Agence AVS AI

L'Agence AVS AI régionalisée recouvre Le Locle, commune siège et les communes partenaires suivantes : Les Brenets, La Brévine, Brot-Plamboz, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu et les Planchettes.

Les attributions de l'Agence AVS AI sont :

- Le contrôle de l'assujettissement à l'AVS des entreprises et des personnes de condition indépendante ;
- L'assujettissement à l'AVS des personnes sans activités lucratives ;
- L'inscription et le contrôle des personnes âgées susceptibles d'être mise au bénéfice de l'AVS et des prestations complémentaires ;
- Les renseignements au public pour toutes questions relatives à l'AVS, le service des allocations pour perte de gain aux militaires, les allocations pour enfants et travailleurs agricoles ;
- Le contrôle et le traitement des demandes de remboursement de frais médicaux et pharmaceutiques, d'hospitalisation, de dentiste et de divers soins non remboursés par les caisses-maladie.

Pour effectuer ce travail, la Commune du Locle a reçu de la caisse cantonale de compensation une indemnité de gérance de Fr.25'903.45.

Prestations complémentaires AVS et AI (PC- PCI) pour la Commune du Locle, situation au 31 décembre.

Nb Bénéficiaires PC	2017	2018	2019	2020
PC AVS	326	338	384	401
PC AI	211	203	218	217
Total	527	541	602	618

On constate une légère augmentation du nombre de bénéficiaires PC liés quasi uniquement à l'augmentation des prestations en complément de la rente AVS.

Allocation complémentaire communale : En application de l'arrêté du Conseil général du 10 mars 2011, les bénéficiaires PC et PCI résidant chez eux reçoivent une allocation trimestrielle régulièrement indexée au coût de la vie.

Personne seule : 198.-
Couple : 249.-
Enfant : 132.-

Allocations de Noël : Par arrêté du 2 juillet 2008, le Conseil général a décidé de verser une allocation de Noël aux bénéficiaires des PC, PCI et de l'aide sociale. À préciser que seuls les bénéficiaires de l'aide

sociale ayant des enfants et qui ont été toute l'année à l'aide sociale peuvent bénéficier de cette allocation.

Personne seule : 225.-
Couple : 350.-
Enfant : 135.-

Allocation de chauffage :

L'allocation de chauffage a été supprimée en 2019.

Allocations spécifiques à la Ville du Locle :

Allocations spécifiques à la Ville du Locle	2017	2018	2019	2020
Allocations complémentaires communales	379'858.15	396'725.00	429'628.00	421'967,70
Allocations de Noël	148'440.65	152'220.00	151'180.00	150'995
Allocations de chauffage	43'612.20	45'200.00	0	0

Personnel

Le personnel est resté stable.

Le GSR a accueilli une nouvelle apprentie à la rentrée scolaire 2020.

L'année 2020 a été marquée par la crise du COVID. Les services ont fermé une première fois dès le 13 mars jusqu'au 8 juin et toute l'équipe a dû passer en télétravail.

Le travail a repris ensuite, accompagné de mesures de protection : masques, plexiglas, marquage au sol, etc. Depuis octobre dernier, les services ont à nouveau été fermés et le télétravail partiel à nouveau organisé.

L'organisation a ainsi fluctué devant s'adapter en permanence à l'évolution de l'environnement. Les prestations d'aide sociale ont pu être délivrées en tout temps et les nouvelles demandes d'aide ont pu être traitées.

Au niveau technique, les choses ont été faciles grâce à l'engagement du SIEN. Au niveau pratique, le suivi à distance des bénéficiaires de l'aide sociale s'est révélé plus compliqué.

Les colloques et autres séances de travail ont été stoppés. Seules les séances nécessaires ont eu lieu par vidéoconférence.

Nos colloques, groupes d'entraide, analyse de pratique se sont interrompus. Nous avons toutefois pu mener à bien la réflexion sur le thème de l'identité professionnelle des assistants sociaux en prévision de la mise en place de l'aide différenciée au niveau cantonal.

Des réunions régulières avec les représentants de l'ODAS et de ACCORD Support ont permis d'échanger sur nos situations respectives pendant cette période.

Au niveau cantonal

Intégration professionnelle IP:

La stratégie d'intégration professionnelle (IP) avec le service de l'emploi est en vigueur depuis le mois de mars 2019. Une plate-forme de suivi, dans laquelle la commune du Locle est représentée, est active depuis cette bascule. Les choses continuent à se construire.

Raisone et Redef Presta:

Les travaux sur la mise en place du modèle de suivi différencié sont terminés. Le rapport a été rendu et validé par le Conseil de la Facture sociale.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle manière de travailler est prévue au 1^{er} janvier 2022. L'objectif poursuivi est que chaque groupe de métier (assistants/es sociaux/ales et personnel administratif) se concentre sur son domaine spécifique de compétences.

Si le modèle est validé, les contenus sont à créer. Cela se fera en collaboration entre le canton et les GSR en 2021.

L'organisation du travail devra ainsi être revue.

L'Etat a également voulu simplifier les normes de l'aide sociale. Les nouvelles normes validées par le Conseil d'Etat entreront en vigueur au 1^{er} avril prochain.

LIANE :

Le canton travaille à l'élaboration et à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de l'aide sociale. Divers groupes de travail rassemblant des collaborateurs de l'Etat (SIEN et ODAS) et des différents SSR et GSR ont été très sollicités pendant 2019. Les travaux se sont poursuivis malgré la crise sanitaire. La date d'entrée en fonction de ce nouveau logiciel, prévue au 1^{er} janvier 2020 a été reportée au 1^{er} novembre 2021.

Ce nouveau logiciel présuppose l'organisation de la GED pour le service social et obligera à revoir les processus de travail.

La mise en place de ces différents chantiers se fera dans un contexte compliqué. Si la crise actuelle n'a pas eu d'impact à ce jour sur le nombre de dossiers d'aide sociale, on s'attend à une augmentation. La Conférence suisse des Institutions d'action sociale (CSIAS) prévoit une hausse de 22 % des bénéficiaires de l'aide sociale en 2022.

Pour conclure, nous remercions toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du service pour leur engagement, leur capacité d'adaptation pendant toute cette année et l'important travail fourni.

SERVICES SOCIAUX

A) Exercice 2019

La charge nette résultant de l'exercice 2019 est comptabilisée en 2020.

Elle était prévue au budget à Fr. 2'706'978.00

Aux comptes, elle s'élève à Fr. 2'572'663.86

En effet, pour 2019, la charge nette totale incombant à la communauté neuchâteloise s'est élevée à Fr. 107'171'358.00

Attention, inversion du pourcentage entre Etat et Communes depuis 2015

La part de l'Etat de Neuchâtel, 60% à Fr. 64'302'815.00

a) la part des **31 communes, 40%** à Fr. 42'868'543.00

b) la part incombant à l'ensemble des communes est répartie en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération les chiffres du dernier recensement cantonal. À savoir :

Détermination du coefficient par habitant :

$$\frac{\text{Part des communes 40\%}}{\text{Nb d'habitants au 31.12.2019}} = \frac{\text{Fr. 42'868'543.00}}{176'328} = \text{Fr. 243.1182}$$

Quote-part de notre Commune : 10'096 habitants x Fr. 243.12 Fr. 2'454'539.52

B) Exercice 2020

La part communale de cet exercice figurera dans les comptes 2020

Les dépenses des Services sociaux ont atteint au total Fr. 9'810'074.48
(contre Fr. 11'157'424.83 en 2019)

Les recettes se sont élevées à Fr. -2'867'331.34
(contre Fr. 3'876'566.61 en 2019)

En conséquence, la charge nette est de Fr. 6'942'743.14
(contre Fr. 7'280'858.22 en 2019)

Dépenses nettes pour 2020 Fr. 6'942'743.14

Participation des autorités non neuchâtelaises Fr. 0.00

Dépenses nettes soumises à la répartition Fr. 6'942'743.14
=====

Le nombre de dossiers actifs d'assistance en 2020 se monte à 558.

GARAGE

Au 31 décembre 2020, le personnel du garage comprenait :

1 chef de garage, 1 contremaître, 2 mécaniciens, 1 laveur-graisseur, 1 apprentie mécatronicienne. Le chef du Garage a pris sa retraite le 31 mars 2020 après plus de 30 ans passés dans le service. Le contremaître a donc passé chef de garage et un des mécaniciens contremaître. Le début d'année a été compliqué en raison de l'absence des 3 responsables pour cause d'accident. Nous avons donc dû engager rapidement un mécanicien, d'abord de manière temporaire, puis définitivement pour compléter l'équipe.

Dans l'ensemble, les réparations sur les véhicules et machines de la Ville du Locle sont stables. Nous avons eu quelques grosses réparations sur un camion de balayures, dont le remplacement prévu en 2020 a dû être différé à 2021 en raison de la pandémie mondiale. Durant l'été, nous avons effectué la révision et le contrôle de tous les engins utilisés au déneigement. Par ailleurs, en raison d'un début d'hiver avec d'importantes chutes de neige, quelques réparations de véhicules ont été nécessaires.

Au niveau des investissements, un ralentisseur de freins hydrauliques a été installé sur un véhicule, ce qui a nettement amélioré la sécurité. Par ailleurs des travaux ont été effectués sur les nouveaux véhicules pour l'installation de l'équipement d'hiver.

Viteos continue à nous confier le lavage de ses véhicules ainsi que quelques réparations. Nous constatons toujours une baisse dans les véhicules des entreprises privées qui nous sont confiés pour des réparations.

VOIRIE

Récapitulation Voirie

Au 31 décembre 2020, le personnel de la voirie comprenait :

1 chef de voirie, 1 adjoint au chef de voirie, 1 contremaître, 5 chefs d'équipe, 1 magasinier, 1 menuisier, 1 serrurier, 18 cantonniers (dont 3 à temps partiel), 8 chauffeurs, 2 employées de commerce à temps partiel. Un nouvel apprenti agent d'exploitation a été engagé au mois d'août. Un cantonnier à temps partiel est en partie à L'AI suite à un accident. Un poste de cantonnier vacant depuis décembre 2019 a été repourvu en octobre 2020. Un chauffeur engagé en 2019 n'a pas été titularisé car son travail ne donnait pas toute satisfaction et un autre chauffeur a fait valoir son droit à la retraite. Ces deux postes seront repourvus au mois de février 2021.

Le début de l'année a été marqué par l'émergence du Covid-19. Malgré les diverses contraintes auxquelles nous avons été soumis en termes de sécurité nous avons pu continuer à effectuer tous les travaux essentiels à la viabilité de la collectivité. Depuis mi-mars, une refonte complète de l'organisation du travail a été mise en place : 3 horaires décalés, équipes réduites, programmes journaliers modifiés, nouvelle organisation des déplacements, etc. Cette manière de faire est toujours en vigueur. Le but étant bien sûr la sécurité de tous nos employés, sans pour autant préteriter les tâches à accomplir. Nous notons que le début de la pandémie a été très compliquée à gérer en raison des moyens de sécurité limités dont nous disposions et de la mise en quarantaine de tous les responsables du service. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont travaillé sur le terrain durant cette période très particulière sans tous les moyens de protection adéquats.

Dans le cadre des investissements prévus nous avons remplacé un véhicule Landrover par une Jeep Toyota. Le camion poubelle prévu en 2020 pourra être livré seulement au début 2021 en raison de la pandémie mondiale. Suite à la décision de l'Etat de remettre les trottoirs du canton dans le giron des communes, nous avons dû acquérir un véhicule spécifique supplémentaire pour l'entretien de 14 km de trottoirs supplémentaires. Un guichet a été installé en début d'année dans les bureaux de la voirie, afin d'en sécuriser l'accès. Les travaux de réfection des douches dans les vestiaires de Billodes 52 commencés également en début 2020 seront terminés dans le courant 2021. Dans le courant de l'automne, nous avons effectué la réfection des trottoirs du Casino qui étaient très dégradés. Fort heureusement, les arbres dans ce secteur n'ont finalement pas dû être abattus, car leur état sanitaire était meilleur que prévu. La passerelle de contrôle du silo à sel a été changée car elle ne répondait plus aux normes de sécurité.

Statistique des rues et trottoirs sur la Commune du Locle

		<u>2020</u>	<u>1985</u>
<u>Chaussées en ville</u>			
Longueur	km'	40.000	37.570
Surface	m ²	250'758	236'675
<u>Trottoirs en ville</u>			
Longueur	km'	42.000	29.320
Surface	m ²	98'541	71'910
<u>Routes des environs</u>			
Longueur	km'	47.373	46.293
Surface	m ²	197'996	193'046

Balisage

L'année 2020 a été marquée par une grande sécheresse. Ceci nous a permis d'effectuer tous les marquages routiers annuels et même de rattraper le retard pris les années précédentes dans certains secteurs.

Entretien des voies de communication

Une campagne de point-à-temps s'est déroulée durant deux semaines sur divers tronçons routiers, dans le but de prolonger quelque peu la durée de vie des routes les plus dégradées. Des travaux de « Blue Patcher » ont également été effectués pour la réfection des nombreux nids de poule en ville. Tous ces travaux ont été effectués plus tard que la normale en raison notamment de la mise en quarantaine du personnel de l'entreprise mandatée.

Les négociations menées avec l'Ofrou pour la reprise de l'entretien de la H20 (devenue N20) par la Ville du Locle ont abouti. Nous avons bénéficié de rentrées financières supplémentaires qui nous seront versées tant que l'Ofrou restera propriétaire de ce tronçon. Pour l'entretien des routes cantonales dont nous nous occupons (RC 170), nous sommes passés au système forfaitaire.

Enlèvement de la neige

L'hiver 2020 a été moyen. 14 sorties générales ont été nécessaires sur l'ensemble de l'année, ainsi que 6 sorties partielles. Les sorties de salage n'ont pas été aussi importantes que l'année dernière. Malgré le semi-confinement en mars et avril, les piquets de salage et les travaux de déneigement ont pu être assurés.

Nous avons également pris en charge la tournée de déneigement du voyer-chef des Brenets après sa mise en retraite au début du mois de novembre 2020.

Canaux-Égouts

Au cours des mois de novembre et décembre, nous avons effectué d'importants travaux d'assainissement et de curage dans le collecteur principal de la rue de France, ce qui n'avait pas été fait depuis plus de 30 ans.

Jardins, zones vertes

L'année 2020 a été à nouveau très sèche et a nécessité des arrosages intensifs pour maintenir les fleurs en bon état. Tout l'entretien courant a pu se faire malgré le retard pris au printemps.

Décoration, foire, marché

Seuls quelques marchés ont eu lieu le samedi. La foire du mardi a pu se faire la plupart du temps. Quelques bancs de foire occasionnels ont été posés à la demande d'associations diverses et de classes d'école. Un petit marché limité à 6 stands a pu être maintenu durant quelques mois moyennant un plan strict de distanciation et de sécurité.

Travaux de tiers

Cette année, notre service n'a pas été sollicité pour les habituelles manifestations organisées tout au long de l'année. Par contre, en début d'année, nos équipes sont intervenues intensivement pour la sécurisation de tous les bureaux de l'administration (pose de plexiglas, marquages, barrières, installation de distributeurs pour les désinfectants des mains, etc.). Les travaux habituels pour la Gérance ont été effectués normalement. Nous constatons une importante baisse des travaux dans ce secteur et seules quelques factures « pro forma » ont été envoyées cette année.

Déchets des ménages

La principale modification dans la récolte des déchets est la suppression du tri du papier. Jusque-là ce tri était effectué à la main. Mais dès le 16 mars, en raison des mesures sanitaires en vigueur, le papier a été apporté à Cottendart pour un tri mécanisé. Il est à noter que ces déchets de papier et de carton nous sont dorénavant facturés, alors qu'auparavant nous recevions une rétribution. Une diminution des coûts est à noter dans ce secteur en raison de la suppression des tournées des ordures ménagères au porte-à-porte et du tri du papier. Peu de dénonciations pour des incivilités ont été faites en 2020 en raison des mesures sanitaires et cette situation se poursuivra jusqu'à la levée de toutes les restrictions liées à cette situation. Malheureusement, nous devons constater un regain de déchets non-conformes dans les divers conteneurs.

Le Conseil communal en accord avec les sociétés locales a décidé de supprimer les tournées de ramassage du vieux papier à partir de 2021.

La collaboration avec les communes des Brenets, du Cerneux-Péquignot, de La Chaux-du-Milieu et des Ponts-de-Martel pour la levée des ordures ménagères se poursuit à satisfaction de tous les intervenants. Dès 2021, en raison de la fusion entre Le Locle et Les Brenets, les déchets de la Commune des Brenets ne seront plus facturés.

Nous avons récupéré en 2020 :

- Ordures ménagères, sacs taxés (ménages)	1'312'631	kg	environ
- Déchets des entreprises (dont : <i>Nettoyage urbain : 49'752 kg</i>)	832'559	kg	environ
- Objets encombrants	194'280	kg	environ
- Piles	1'126	kg	environ
- Huiles minérales et végétales	10'400	kg	environ
- Verre	366'532	kg	environ
- Ferraille	30'980	kg	environ
- Boîtes de conserve et aluminium	27'760	kg	environ
- Compost	633'820	kg	environ
- Papier	151'300	kg	environ
- Carton	153'880	kg	environ
- Résidus de balayages de routes	164'760	kg	environ

Nous constatons une petite augmentation pour les déchets des ménages et une légère baisse pour les déchets des entreprises. En raison du confinement, nous avons eu plus d'objets encombrants, mais une relative stabilité pour le reste des divers déchets récoltés.

Loisirs et animations

Contrairement aux autres années, seules quelques manifestations ont pu avoir lieu. Tous les grands événements ont été annulés.

SPORTS

Piscine - Patinoire

Produits entrées piscine

Il a été vendu :	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Abonnements adultes (y.c. AVS-AI-Chômeurs)	520	794	594
Abonnements enfants	417	605	339
Abonnements étudiants – apprentis	53	83	51
Abonnements de famille	439	572	456
Abonnements adultes (y.c. AVS-AI) Piscine-Patinoire	3	3	2
Abonnements enfants Piscine-Patinoire	0	0	0
Abonnements étudiants – apprentis Piscine-Patinoire	0	2	0
Abonnements famille Piscine-Patinoire	20	22	17
Billets d'entrée adultes (y.c. AVS-AI)	6879	10443	12090
Billets d'entrée enfants	5698	7842	8946
Billets d'entrée étudiants – apprentis	788	1506	844
Billets de location de cabines	1	1	1

Produits entrées patinoire

Il a été vendu :	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Abonnements adultes (y.c AVS-AI) saison	7	7	6
Abonnements enfants saison	3	14	11
Abonnements étudiants – apprentis saison	1	3	2
Abonnements famille saison	0	0	0
Billets d'entrée adultes (y.c. AVS-AI)	1403	2370	1966
Billets d'entrée enfants	1833	2289	2402
Billets d'entrée étudiants – apprentis	47	20	263

Dans le cadre des investissements : changement de la barrière côté Halle Polyvalente/Ouest/Piste Vita. Révision d'un compresseur et changement du sol des vestiaires au 1^{er} étage. Le rhabillage du fond de la piscine n'a pu être fait en raison des mauvaises conditions météorologiques. Il sera effectué au printemps 2021. Durant la saison d'été le débitmètre de chlore et le chloromètre sont tombés en panne et ont dû être changés.

La patinoire a fermé normalement au mois de mars, juste avant le confinement. Lors de la réouverture en septembre, nous avons connu quelques soucis en raison de la température élevée (29° le 14 septembre). L'équipe a dû travailler toutes les nuits pour réussir à faire de la glace en vue d'une ouverture le 19 septembre. Puis la patinoire a dû fermer ses portes le 24 octobre. Une réouverture a été possible le 16 novembre pour les écoles et les clubs, mais pas pour le public. Du 24 octobre au 16 novembre, la glace a été maintenue au strict minimum pour limiter les coûts énergétiques.

D'importants travaux de mise en place Covid ont été nécessaires avant l'ouverture de la piscine (distances dans les files d'attente, marquages au sol, barrières, panneaux, gel hydroalcoolique aux endroits stratégiques, installation d'une nouvelle fenêtre au guichet d'entrée). Malgré une ouverture retardée, la saison de la piscine a été excellente. Pourtant, le chiffres d'affaires est en baisse, car les utilisateurs achètent désormais plus volontiers un abonnement à bas prix qu'un billet individuel depuis l'augmentation des prix. La consommation d'eau a été élevée, en raison des grandes chaleurs et des normes édictées par le SCAV pour ne pas dépasser la teneur légale en THM (Trihalométhanes).

Une seule manifestation a pu avoir lieu le 10 janvier 2020, la journée « Fun on Ice » ou « Fête de la glace » avec 219 entrées. À noter que le HC Le Locle a joué une finale dans le groupe 1 de 2^e ligue, ce qui n'était plus arrivé depuis plus de 20 ans.

Terrains des sports

Une barrière et un pare-ballons ont été refaits au terrain des Jeanneret.

Comme dans tous les secteurs, la plupart des matchs et événements liés à la pratique du football ont été annulés.

Une demande a été faite au Conseil général pour l'implantation de mâts d'éclairage au stade juniors du Communal. Les travaux d'installation n'ont pu être faits en 2020 en raison des mauvaises conditions météorologiques. Ils seront entrepris dans le courant de l'année 2021.

Pistes de fond et de raquette

La saison s'est bien passée. Comme les autres années, les pistes de fond et de raquette qui sont jalonnées par nos services ont été appréciées par leurs utilisateurs.

Conclusion

Notre service de Voirie met tout en œuvre pour améliorer et embellir la Ville et pour faciliter la vie quotidienne des habitants que ce soit au niveau des déchets, des travaux de déneigement, de l'entretien des parcs publics. Nous tenons à remercier ici les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos diverses activités.

STATION D'ÉPURATION

Personnel

Le personnel de la STEP reste de quarte équivalent plein temps. L'adjoint au responsable a quitté son poste au 1er juillet. Dans un premier temps, son poste n'est pas repourvu.

Sensibilisation

Cette année, en raison de la pandémie au COVID 19 seul six personnes ont visité nos installations avant le semi-confinement.

Compte-rendu de l'année 2019

Au cours de l'année 2020, les principaux travaux réalisés ont été:

Pour la STEP :

- 1) Mise en conformité des équipements de sécurité
- 2) Mise en place d'un système de Gestion des Machines Assistée par Ordinateur (GMAO)

Pour l'Actiflo :

- 1) Changement des moteurs des vis de relevage de l'Actiflo
- 2) Mise en conformité des équipements de sécurité.
- 3) Optimisation du fonctionnement du tamiseur fin
- 4) Réalisation d'un local technique pour le matériel d'entretien des prétraitements

Projet nouvelle STEP

Les bureaux en charge des mandats d'ingénierie sectorielle ont travaillé à la réalisation du projet d'ouvrage soit la phase SIA 32. Le but étant de chiffrer la nouvelle STEP à plus ou moins 10%.

Pour ce faire, la maquette de référence a été implémenter par plusieurs couches métier. La modélisation de la future station est maintenant achevée.

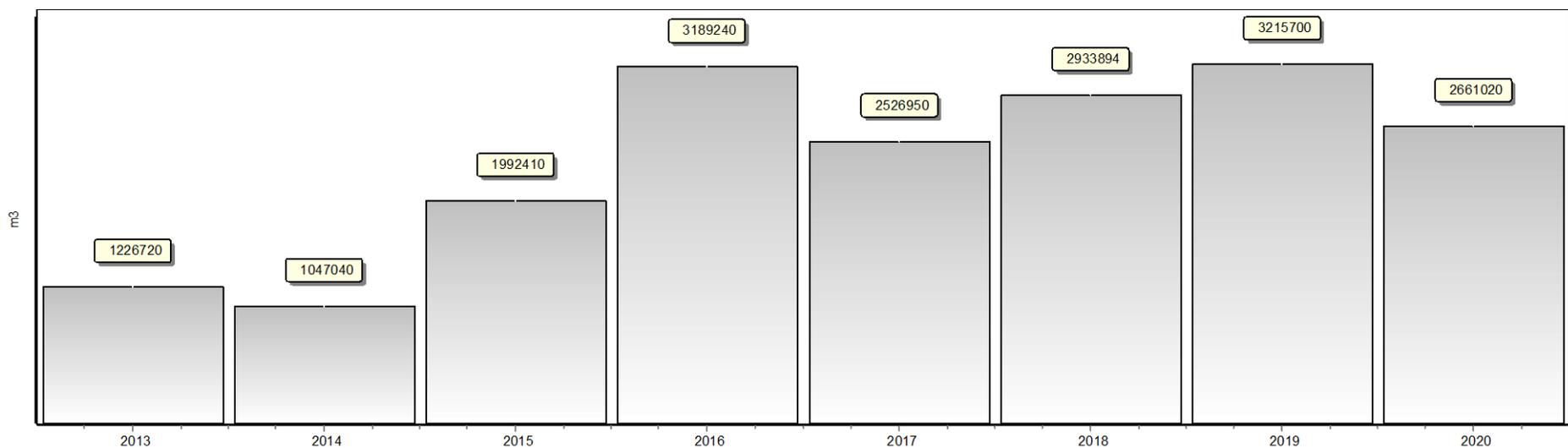
Le traitement des micropolluants est le premier lot du projet à avoir été mis en soumission.

La pandémie de COVID-19 a engendré en 2020 un retard sur le projet d'environ deux mois.

Intrants

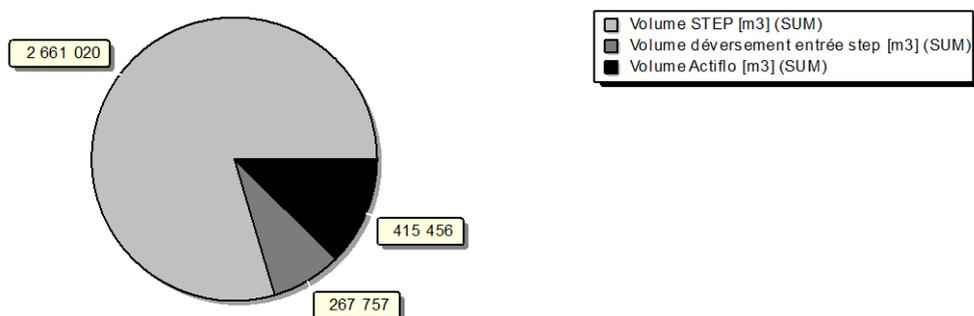
Évolution du débit

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Volume total du réseau d'assainissement [m3]	-	-	-	-	-	4 599 027	4 082 490	3 344 233
Volume déversé amont des traitements [m3]	-	-	-	-	-	1 136 586	263 115	267 757
Volume traité par l'Actiflo [m3]	2 746 637	2 526 554	986 222	96 261	0	528 547	603 675	415 456
Volume traité par la STEP [m3]	1 226 720	1 047 040	1 992 410	3 189 240	2 526 950	2 933 894	3 215 700	2 661 020
Débit journalier moyen STEP [m3]	3 361	2 869	5 459	8 714	6 923	8 038	8 810	7 271



Le débit journalier moyen traité en 2020 représente 7271 m³ en prenant la moyenne suisse de production d'eau usée par habitant qui est de 165 litres par jour, on peut calculer une population théorique de 44 064 habitants. Cette situation est surréaliste et démontre que la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux usées n'est actuellement pas encore satisfaisante. Le volume total acheminé par le réseau d'assainissement a diminué de 738'000 m³ malgré une pluviométrie en hausse. En comparaison, le débit moyen journalier traité en 2019 était de 8810 m³. La diminution d'apport d'eau claires parasites par les travaux d'assainissement du réseau d'évacuation en 2019 peut donc être estimée à 18 %. Afin de satisfaire aux exigences de l'OFEN, nous devons atteindre horizon 2025 un débit journalier moyen de 4'500 m³. Il faut donc encore enlever 38 % d'eau claire parasite et pluviale sur les cinq prochaines années.

Répartition des débits

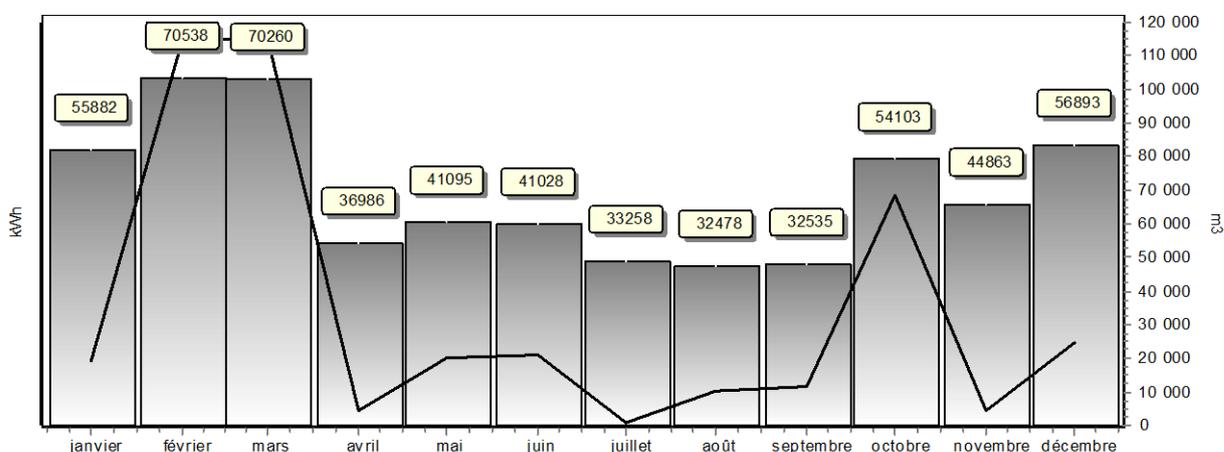


La mise en séparatif du ruisseau de la Jaluse a permis une diminution du volume traité sur l'Actiflo de 200'000 m³. Tout de fois les précipitations cumulées de 2020 représentent 1 891 mm contre 1 377 mm en 2019. On peut donc en déduire que le volume retiré du réseau d'évacuation des eaux est supérieur.

Consommables

	2016	2017	2018	2019	2020
Eau potable [m ³]	1 742	1 739	3 309	4 890	4 679
Électricité [kwh]	457 619	452 146	534 508	658 894	569 919
Trichlorure de fer (FeCl ₃) [t]	112	167	166	172	176
Floculant pour les boues [kg]	750	1000	1500	750	750
Floculant STEP [kg]	0	250	250	1625	0
Floculant Actiflo [l]	2 100	0	2000	0	1 000
Sable de quartz pour l'Actiflo [t]	1.5	0.0	4.0	1.5	1.0

Évolution de la consommation électrique mensuelle STEP et Actiflo



Ce graphique nous montre que la consommation d'énergie est principalement liée au fonctionnement de l'Actiflo. Celui-ci a principalement fonctionné au printemps et à l'automne proportionnellement aux précipitations. En période sèche, la STEP suffit à elle seule au traitement des eaux. En séparant les eaux usées des eaux claires, d'importantes économies sont possibles dans ce domaine.

Ratio

L'énergie électrique nécessaire au traitement des eaux usées pour la Ville du Locle a été de 185.3 Wh pour mille litres d'eau usée. La moyenne suisse étant de 160 Wh/m³.

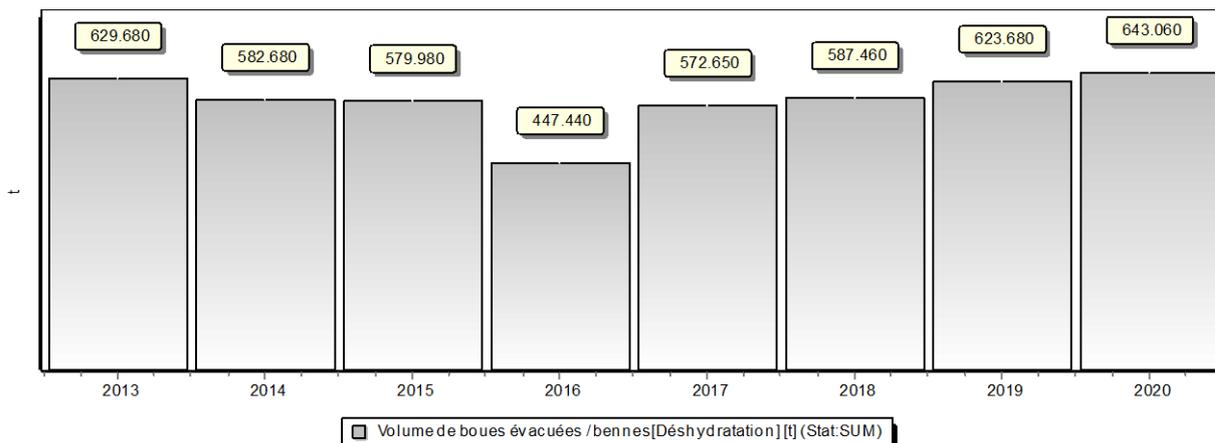
Ces bons résultats sont essentiellement à mettre sur le compte de la modernisation de la station de pompage avec l'installation de pompes modernes dont le rendement énergétique avoisine 75 %.

L'Activflo est enfin opérationnel à 100% et permet dès lors de minimiser le déversement d'eaux usées non traitées mais péjore le ratio de consommation énergétique.

Sortants

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Production de boues [t]	630	583	580	447	573	587	624	643
Siccité [%]	30.7	28.6	32.0	30.2	29.6	35.5	35.6	34.2
Matière sèche [t]	192	170	181	134	170	207	222	219
Sables et graviers [t]	5.9	8.5	12.8	12.0	6.4	8.2	4.6	9.2
Refus de grilles [t]	23.6	23.0	19.6	16.9	17.2	22.7	28.2	24.7

Évolution du volume de boues produites

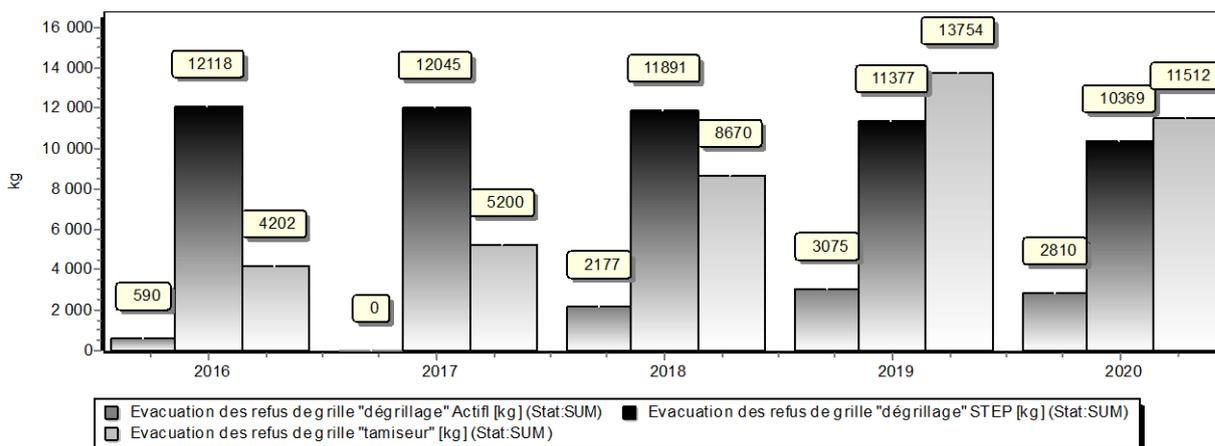


La production des boues a été de 643 tonnes à une siccité moyenne de 34.2%. Ces valeurs sont sensiblement identiques aux valeurs de 2019.

Évacuation des sables et graviers : 9.2 tonnes

Évacuation des refus de grille : 24.7 tonnes

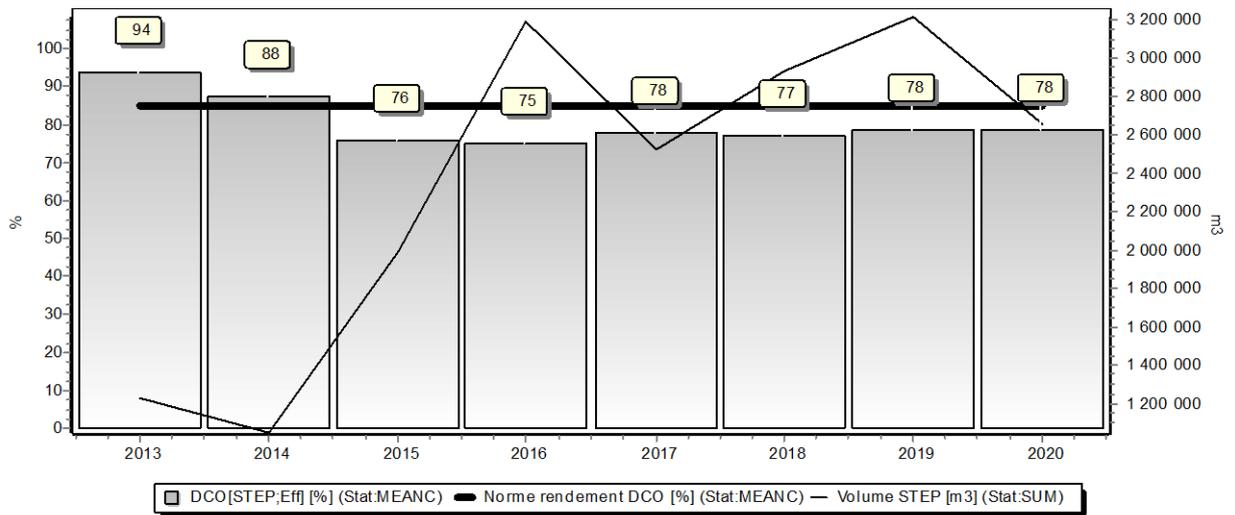
Évolution du volume de déchets tamisage STEP



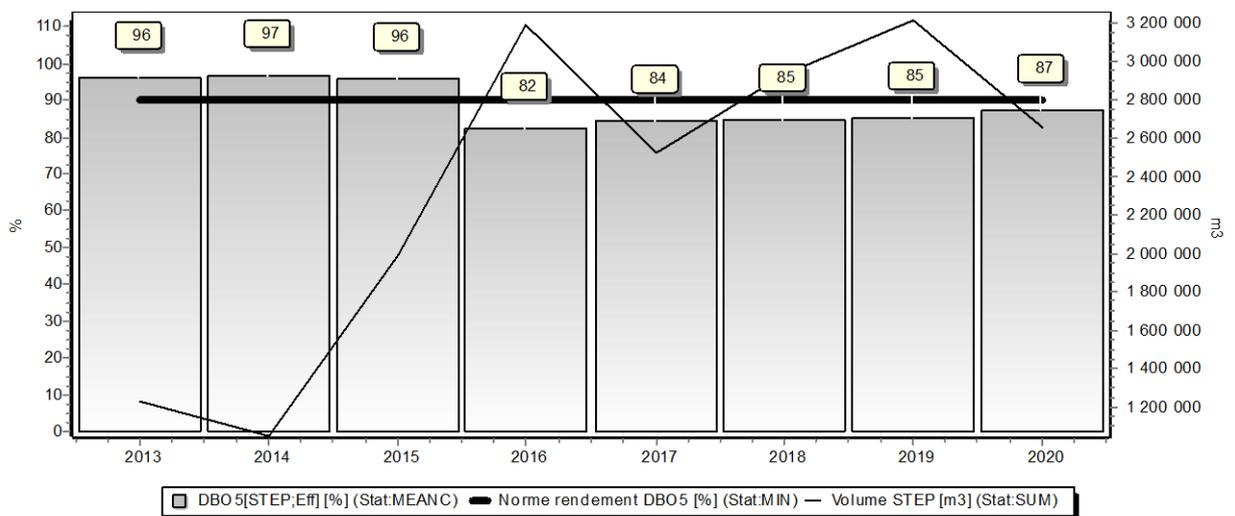
Le remplacement du tamiseur de la STEP en juillet 2018 a permis d'augmenter le taux de capture des déchets de 50%.

Résultats

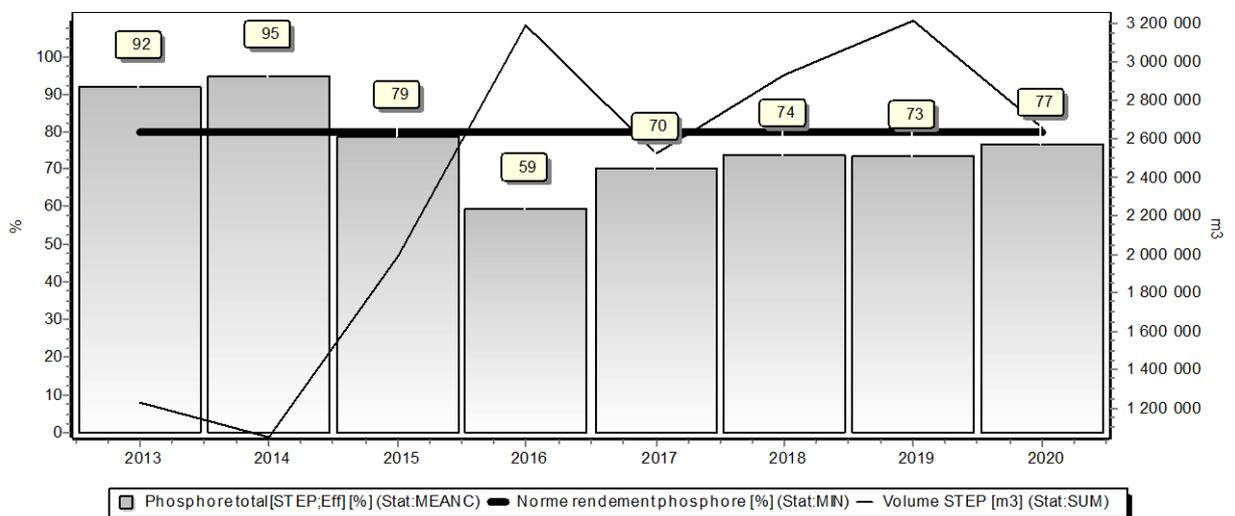
Rendement DCO période 01.01.2013 au 31.12.2020



Rendement DBO5 période 01.01.2013 au 31.12.2020



Rendement Phosphore période 01.01.2013 au 31.12.2020



Exigences légales

Paramètre	Unité	Exigence	Valeurs d'analyses			Nombre d'échantillons	Nombre de dépassements		Satisfait
			Min	Max	Moyenne		Admissible	Effectif	
Concentration DBO5 [Sortie STEP]	mg/l	≤ 15	5	23	12	81	7	15	Non
Concentration DCO [Sortie STEP]	mg/l	≤ 45	18	54	36	86	8	11	Non
Concentration Phosphore total [Sortie STEP]	mg/l	≤ 0.80	0.16	0.79	0.42	88	8	0	Oui
Concentration Matière en suspension [Sortie STEP]	mg/l	≤ 15	1	23	10	88	8	9	Non
Rendement DBO5 [STEP]	%	≥ 90	63	95	87	81	7	41	Non
Rendement DCO [STEP]	%	≥ 85	39	90	78	86	8	60	Non
Rendement Phosphore total [STEP]	%	≥ 80	19	93	77	88	8	36	Non

Commentaires

Il est à noter que la dilution des eaux usées péjore considérablement les résultats. Cependant, la diminution du débit à traiter a amélioré les rendements d'épuration, principalement pour le phosphore et la DBO5. Ceux-ci se rapprochent désormais de la norme. Aujourd'hui, le taux de dilution moyen est de 66%. Pour 100 litres d'eau en entrée de STEP, seuls 34 litres sont réellement des eaux usées.

Cette année, des analyses complémentaires pour la réalisation de la future STEP ont été réalisées. Cela a fortement impacté la charge de travail du laboratoire.

En 2020, les résultats ne sont toujours pas conformes à la législation. Malgré tout, pour la troisième année consécutive, les concentrations moyennes sont en-dessous des normes. La mise en service d'un traitement physico-chimique en entrée de station a permis d'obtenir de bons résultats. Cet ajout permet d'améliorer la décantabilité des matières à défaut d'une diminution du débit à traiter.

Il est urgent de moderniser les installations de traitement en réalisant une nouvelle STEP, mais surtout, en parallèle, de poursuivre la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Seule cette dernière mesure permettra d'obtenir des rendements satisfaisants.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

La période COVID-19 a eu de nombreuses répercussions sur l'activité de l'année 2020. Les chantiers communaux ont été suspendus durant la première période COVID (mars à mai).

L'architecte communal, Jean-Marie Cramatte, a pris sa retraite après 39 ans de service. Il a chapeauté le service de l'urbanisme et participé aux grands projets d'aménagement qu'a connus la Mère commune. Nous pouvons penser à la couverture de la patinoire, à la Place du 1^{er} Août ou à la réhabilitation de l'Ancienne Poste.

Génie civil

Route du Communal

En 2020, nous avons procédé à la réfection complète (chaussée et canalisations) de la partie inférieure de la route du Communal (200 m et 1 500 m²). L'eau de ruissellement est désormais infiltrée dans la forêt toute proche ce qui permet de soulager notre STEP lors des pluies. Au printemps, avec la collaboration du garde-forestier, des arbustes indigènes vont être plantés non loin de la nouvelle bordure granit au nord de la route. Par ailleurs, sur les conseils du Centre-Nature BirdLife à Cudrefin, nous allons aussi poser cinq nids afin de donner un petit coup de pouce à la faune déjà riche de la Joux-Pélichet.

Jardin Klaus

En cette année 2020, nous avons redonné un coup de jeune au Jardin Klaus. Une reprise complète de l'enrobé a été réalisée et les espaces verts ont été augmentés avec deux nouveaux arbres. Tout le mobilier urbain a été changé. Ces travaux nous ont également permis de renforcer l'axe piétonnier qui relie la ruelle de l'Oratoire à la rue de la Gare en passant par la place du Marché, avec la création de deux bastions (voir sous « Mobilité douce »).

Route de La Jaluse – La Claire

Les travaux nous ont déjà permis de raccorder la source de La Jaluse au Bied des eaux claires. Un dernier effort doit être fourni pour sortir la source de La Claire de notre réseau d'égout. Grâce aux prospections réalisées en 2020, la situation devient plus limpide et cette tâche va pouvoir se poursuivre en 2021.

Travaux sur les canalisations

Malheureusement, des travaux lourds, mais nécessaires ont dû être réalisés sur la conduite de la rue de la Côte. Ces nombreuses fuites n'ont pu attendre les possibles travaux de la reprise totale de la chaussée en 2021.

La conduite principale sous la rue de France a, elle aussi, reçu un coup de jeune sur environ 200 m. Son assèchement et son détournement ont permis une révision et un nettoyage.



Personnel de la voirie œuvrant pour le dessablage

Concernant le PGEE, un questionnaire sur les eaux industrielles a été envoyé aux entreprises locales. Le résultat de cette étude va nous permettre de mieux comprendre leur utilisation et nous aider à soulager notre STEP.

Divers

Nous avons répondu régulièrement aux questions des citoyens, des entreprises de construction et des divers partenaires (Viteos, Swisscom, Ponts et chaussées et OFROU) concernant les permis de construire, et à celles liées à notre réseau d'assainissement.

Bâtiments

Projets de construction

La situation du marché immobilier local est particulièrement détendue. Nombre de biens se trouvent actuellement sur le marché, que ce soit en location ou en vente (collectif et individuel). Néanmoins, de nombreux investissements, tant publics que privés, ont été libérés. Ainsi, en 2020, 117 permis de construire et autorisations d'installation de chauffage ont été délivrés.

Au niveau des bâtiments collectifs, un projet d'appartements adaptés à Technicum 11 et 11a est retardé en raison de la découverte d'une pollution du sol.

Pour les bâtiments communaux, voir sous « Immeubles ».

Police du feu

Le poste de responsable Polfeu a été repourvu au 1^{er} décembre 2020.

Plan d'aménagement local

Dans le cadre de la modification du Plan d'aménagement local, la première étape consiste à réaliser une pré-étude qui sert d'état de la situation et qui permet de fixer les objectifs liés au développement territorial de la commune.

La pré-étude de l'ancienne commune du Locle a été déposée au service de l'aménagement du territoire en septembre 2020.

La deuxième phase, le Projet de territoire, pourra débuter en commun avec Les Brenets dès que nous aurons un retour des services cantonaux.

Task force « Stabilisation du centre-ville »

Le groupe de travail créé pour se pencher sur cette problématique a déposé une première analyse. Celle-ci demande une étude complète regroupant analyse géologique, repérage et étude des nappes, mouvement et dégradation des bâtiments, possibilité de réhabilitation et possibilité et modalité de subvention.

Le coût de cette étude est évalué à Fr. 300 000.- dont le 75 % fait l'objet de promesse de subvention par l'État et la Confédération.

Valorisation du patrimoine - labellisation UNESCO

Rénovation de bâtiments

Trois subventions pour la rénovation d'objets de qualité (façades, ferronneries) ont été octroyées en 2020. Une subvention a également été octroyée à la Luxor Factory pour la réalisation de deux fresques à la rue de la Banque.

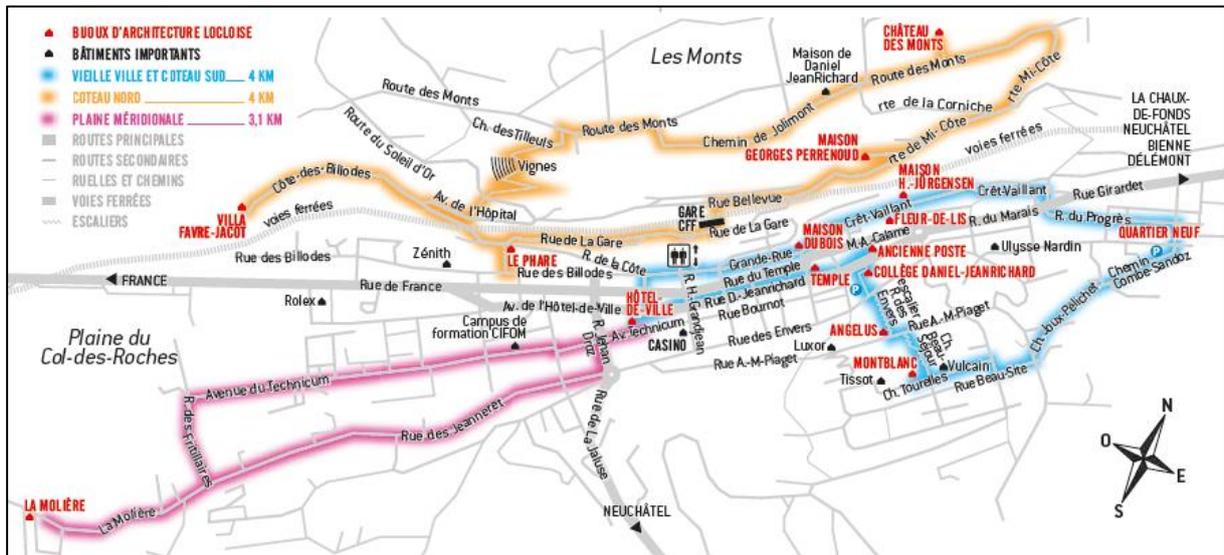
Nouveau site sur l'Urbanisme horloger

Dans le cadre de la valorisation de notre patrimoine UNESCO, le site de l'urbanisme-horloger (www.urbanisme-horloger.ch) a été réactualisé.



Parcours « bijoux d'architecture locloise »

Dans le cadre de la valorisation de notre patrimoine et pour la saison estivale, des balades urbaines ont été proposées sous la forme d'un petit guide. Trois parcours « découverte » ont ainsi été réalisés, regroupant une quinzaine de bâtiments incontournables de notre patrimoine horloger.



Environnement / Énergie

« Cité de l'Énergie » / « Société 2000 watts »

En fin 2020, la Ville du Locle a vu sa labellisation « Cité de l'Énergie » renouvelée. Cette labellisation a mis en évidence en particulier l'assainissement énergétique des bâtiments, mais aussi la mise en place, directement par la Ville ou la société Viteos, de grandes installations solaires thermiques et photovoltaïques, ainsi que de multiples réalisations dans le domaine de la mobilité (gare des bus, voies bus bidirectionnelles, renforcement des TP, vélos en libre-service, etc.).

Plan communal des énergies

Le Plan communal des énergies est en phase de finalisation. Il a pour but de tendre vers la société 2000 watts. De nombreuses séances ont eu lieu cette année en collaboration avec l'État et différents protagonistes (Viteos, Planair). Le Plan communal des énergies a été déposé auprès du canton en août 2020.

Sensibilisation

Nous renseignons régulièrement les personnes qui s'approchent de notre service au sujet des énergies renouvelables, des subventions auxquelles elles peuvent prétendre et de tout autre renseignement dans ce domaine.

Installations productrices d'énergie renouvelable

L'année 2020 a été marquée par un nombre particulièrement important d'autorisations d'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques. Ainsi, 30 autorisations ont été octroyées, représentant une surface de plus de 3500 m².

Pour exemple, les entreprises « Choco-Diffusion » et « Aldi » ont ainsi bénéficié de panneaux solaires photovoltaïques.

Selon l'inventaire communal, la totalité des panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) en ville du Locle se monte désormais à 16 286,56 m².

Mobilité durable

La Ville du Locle poursuit ses efforts en matière de mobilité durable, notamment en matière de modération du trafic, du développement des transports publics et du système de vélos en libre-service.

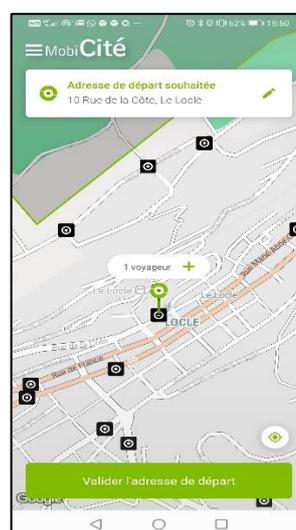
Transports publics

Ligne des Saignoles

Inaugurée fin 2019, la nouvelle ligne Centre-Ville / Saignoles a connu un développement réjouissant. Toutefois, la période COVID et ses mesures de recommandation ont généré une baisse de fréquentation lors des semi-confinements, ce sur l'ensemble du réseau. À noter que cette nouvelle ligne est la sixième ligne de bus urbaine couvrant l'intégralité de notre territoire communal.

MobiCité

L'appli MobiCité, lancée par TransN fin 2020, a permis de faciliter l'usage des transports publics le week-end (samedi après-midi et dimanche) et en soirée. Les usagers peuvent appeler à la minute un bus de manière particulièrement aisée, celui-ci arrivant après quelques minutes.



Travaux ferroviaires 2021

La Ville du Locle a participé au groupe de travail en charge de l'offre de compensation relative aux grands travaux sur la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, mais aussi sur la ligne Morteau – Le Locle en 2021. Un renforcement des bus entre Le Locle et Neuchâtel sera introduit durant les travaux.

Commission e-mobilité

Une commission pour développer la e-mobilité (bus électriques) a été mise en place au niveau cantonal regroupant différentes collectivités et notamment les trois Villes.

Liaison gare / centre-ville

Le Remontoir rencontre toujours autant de succès auprès des utilisateurs. Cette année, les trajets représentent une distance de 122 952 km. Depuis sa mise en fonction, il a parcouru 1 117 068 km.

Cours être et rester mobile

Le cours « être et rester mobile » s'est tenu en ville du Locle. Organisé par la Ville, la Police, les Sociétés de transports, l'ATE, le Bureau pour la mobilité et Pro Senectute, il a pour but de permettre aux seniors d'appréhender les transports publics, leur utilisation et leur organisation. Après des informations théoriques, un parcours au centre-ville est organisé, notamment auprès de la gare des bus, au Remontoir et à la gare ferroviaire. Comme chaque année, une petite trentaine de personnes ont assisté à ces cours particulièrement appréciés.

Le Locle: un cours pour que les seniors restent mobiles

PAR MAH 23.09.2020, 15:46



Le cours s'adresse aux aînés du Locle désireux de pouvoir prendre plus facilement les transports publics.

ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

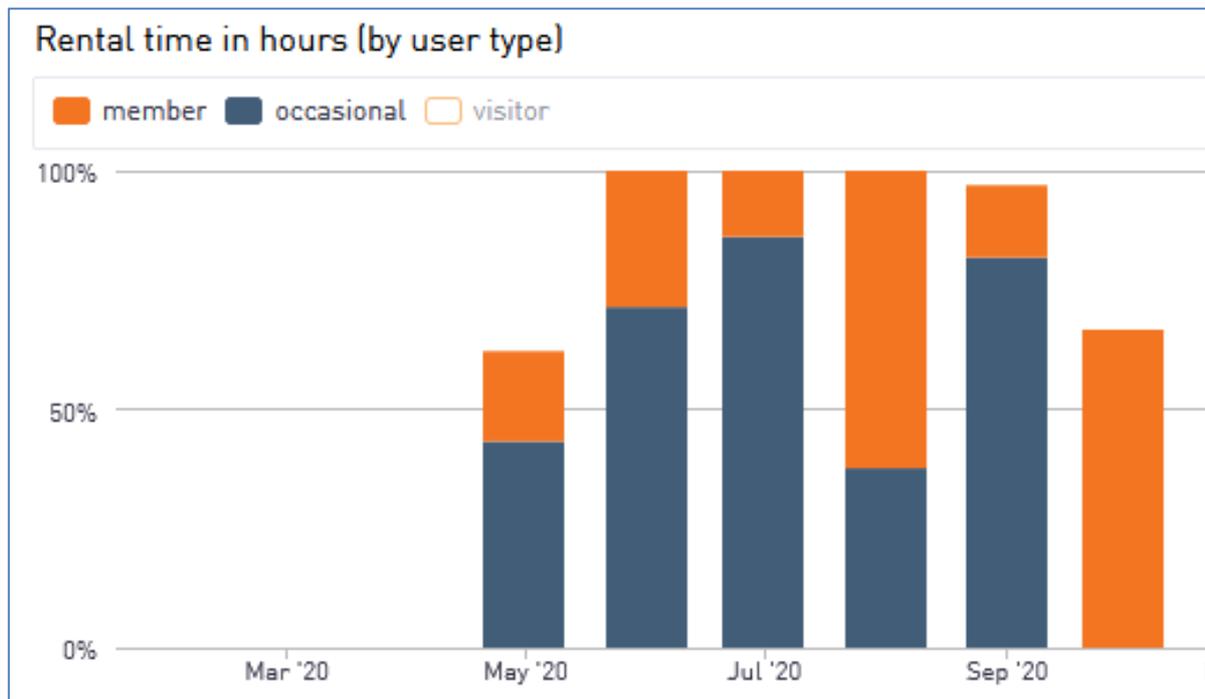
Le cours, ouvert aux citoyens loclois et des environs, est fortement demandé et apprécié (article Arcinfo)

Cartes journalières

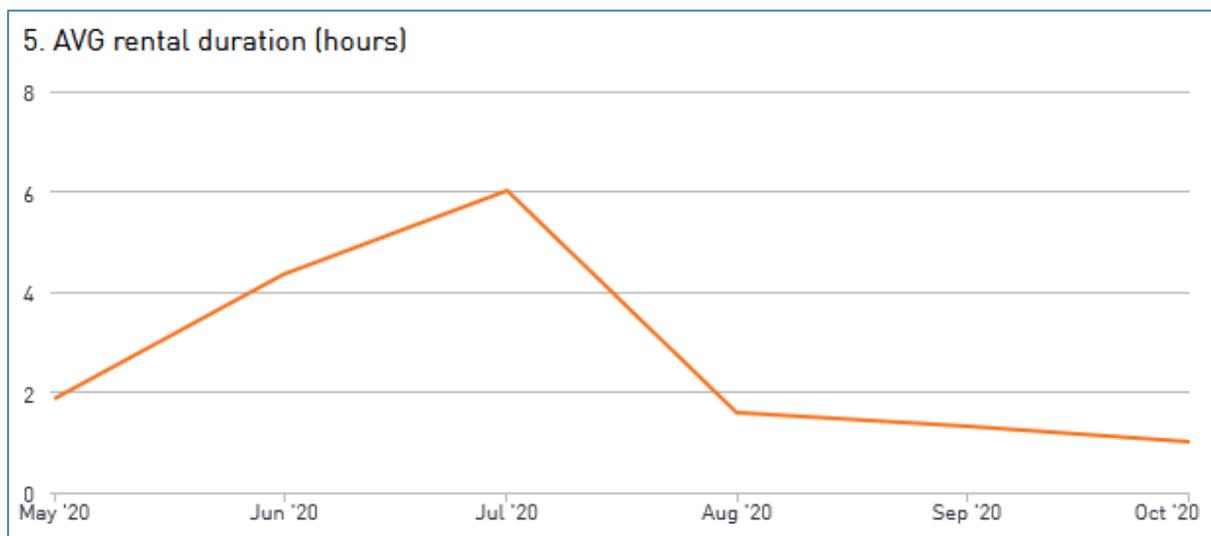
Comme les années précédentes, six cartes journalières CFF ont été mises à la disposition de la population au prix de Fr. 45.-. Cette année, 1216 voyageurs en ont profité, ce qui représente une baisse importante par rapport à 2019, probablement en raison de la pandémie.

Vélos / « LeLocleroule ! »

L'année 2020, notamment durant la période estivale avec l'afflux de touristes, a été exceptionnelle. Cinq vélos électriques ont été implémentés dans le réseau « LeLocleroule ! ». Ils ont été pris d'assaut et ont nécessité des aménagements. Une extension du réseau sera nécessaire afin de répondre à la demande. En juillet, ce sont environ 200 locations qui ont été comptabilisées.

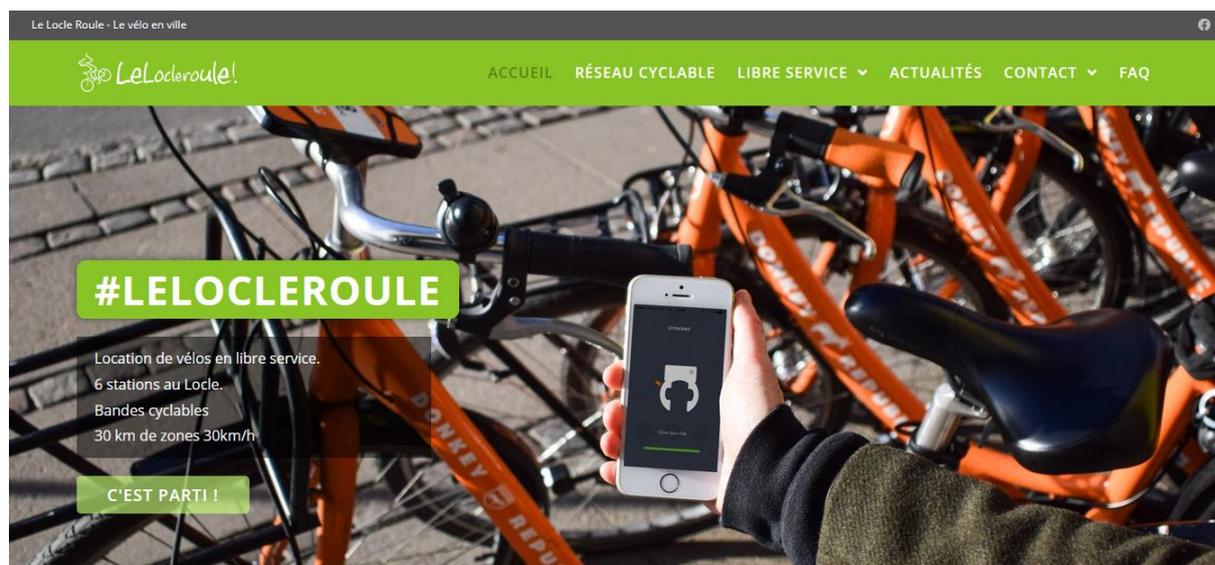


Répartition des utilisateurs



Durée moyenne d'une location.

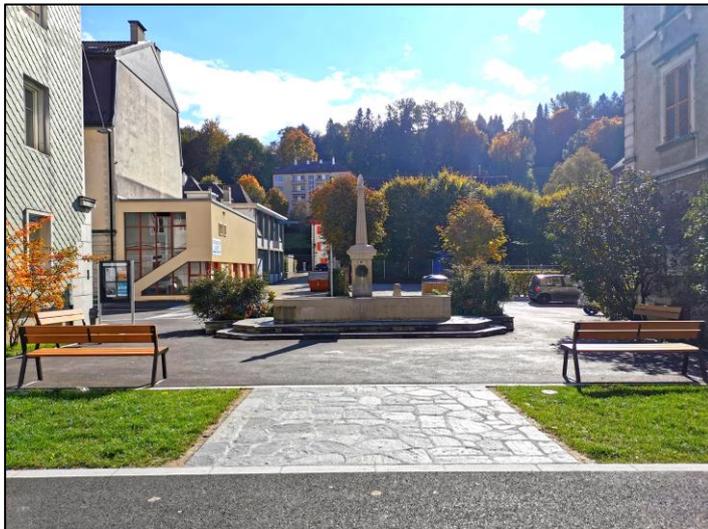
Un site Internet a été mis en ligne www.LeLocleroule.ch, afin de valoriser notre réseau. Une campagne a été déployée au niveau romand avec les Villes de Neuchâtel, Genève et Yverdon.



Concernant les déprédations sur le matériel roulant, nous avons encore vécu une année tranquille.

Mobilité piétonne

Depuis plusieurs années, la ville met en place des aménagements pour faciliter la mobilité piétonne et notamment la traversée du nord au sud de la Ville. En 2020, la Ville a procédé à la réhabilitation de la place Jardin Klaus et à la création de nouveaux bastions, permettant de relier celle-ci à la Place du Marché.



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Un crédit-cadre a été voté par le Conseil général en mai pour la mise en conformité LHand d'une quarantaine d'arrêts de bus en catégorie une et deux. Huit ont pu être transformés cette année. L'objectif est de tous les réaliser à l'horizon 2023.

Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

Différentes séances se sont tenues au sein de l'Agglomération urbaine du Doubs, de Centre-Jura et de l'Association des Montagnes. Débutés en 2017, les accords de positionnement stratégiques devaient permettre d'obtenir des financements pour la réalisation de projets. Ainsi, en fin d'année, le projet « Exomusée » a obtenu une promesse de participation cantonale.

Tourisme

Le tourisme a connu un engouement exceptionnel durant la période estivale. Les hôtels ont été complets. En complémentarité avec notre patrimoine naturel, notre patrimoine urbain inscrit à l'UNESCO a été particulièrement apprécié et visité.

L'agence touristique du Locle, installée dans l'agence Croisitour, n'a pas donné satisfaction. La société a connu des problèmes économiques importants, qui l'ont forcée à fermer son enseigne dans la Mère commune. L'office du tourisme est désormais implanté à l'Hôtel de Ville.

Exomusée

La situation Covid a généré un ralentissement du rythme de réalisation du projet de la Luxor Factory, Exomusée. Soutenu par la Ville, celui-ci s'est néanmoins déployé avec une œuvre monumentale de l'artiste Mariusz Waras à la rue de la Banque. L'Exomusée devrait proposer à terme une cinquantaine d'œuvres en ville du Locle.



Le Locle – Les Brenets

Dans le cadre du processus de rapprochement et de fusion avec les Brenets, une commission a planché sur la stratégie touristique de nos deux communes. Il s'agit de clarifier et de consolider le positionnement, de fédérer les acteurs et de mettre sur pied une stratégie communicationnelle. Outre les aspects urbains en lien avec l'UNESCO, le Doubs constitue un élément structurant en matière de patrimoine naturel. Différents processus sont en cours de conceptions (films promotionnels, etc.). Après la fusion, une partie du financement étatique sera libérée pour consolider et renforcer l'offre touristique (plan directeur, etc.).

IMMEUBLES

Patrimoine financier

Le parc immobilier du patrimoine financier communal s'établit comme suit :

	nombre	appartements	locaux divers	garages	places de parc	domaines
Bâtiments locatifs	12	125	10	5	33	-
Bâtiments HLM	11	258	2	14	99	-
Bâtiments divers	8	3	11	3	-	-
Bâtiments garages	6	-	-	92	-	-
Domaines	1					1
Totaux	38	386	23	114	132	1

En 2020, aucune fusion d'appartement n'a été réalisée. En effet, nous assistons, depuis quelque temps à un renversement de situation, les grands appartements ne sont plus recherchés. Nous constatons une augmentation de la vacance pour ce type d'appartements (4 pièces et plus). Par contre, nous avons de nombreuses demandes pour des rénovations de salle de bains (remplacement de la baignoire par une douche) que nous satisfaisons du mieux possible (respect du budget). Nous procédons également, lors de vacances, à de nombreux agencements de cuisine (confort qui répond à la demande actuelle).

En particulier, l'immeuble Concorde 3 a été l'objet de travaux importants. En effet, 5 logements ont été rénovés en totalité (peinture, fonds, électricité, agencement de cuisine et rénovation de salle de bains). À ce jour tous ont été reloués.

Les exigences des locataires et l'évolution de la société provoquent inmanquablement l'ouverture de dossiers juridiques, notamment au niveau des conditions de restitution des appartements, de violation des conditions du bail (respect de la tranquillité et du voisinage, phénomène en forte hausse) et de non-paiement de loyers (débiteurs insolubles).

Extrait des comptes du chapitre immeubles 56

	Recettes		Dépenses	
	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2020	Budget 2020
Immeubles locatifs	2'558'579.50	2'554'000. --	1'674'507.50	1'755'000. --
Domaines	35'508. --	35'400. --	13'592.37	34'270. --
Terrains	42'295.00	38'000.--	18'116.80	21'850.--

Entretien

Les travaux d'entretien en 2020 peuvent être détaillés de la manière suivante :

Réfection de 114 pièces Fr. 153'948.-

Détail par immeuble ci-après.

Entretien gros œuvre détail (budget Fr. 180'000.-) Fr. 178'187. --

Divers immeubles locatifs – mise en conformité des installations électriques	Fr. 22'700. --
Divers immeubles locatifs – rénovation cuisines et salles de bains	Fr. 69'917. --
M.-A. Calame 13-15 – remplacement de la chaudière	Fr. 29'200.90
Garages Le Corbusier – Tertre – remplacement des portes 3 ^{ème} étape	Fr. 11'198. --
Tertre 11-13 – réfection toiture centrale	Fr. 45'171.10

Patrimoine financier

Beau-Site 21	rénovation d'une salle de bains
Billodes 75	réfection complète de 2 appartements (peinture, fonds, maçonnerie, cuisine agencée, salle de bains, électricité)
Concorde 3-5	rénovation complète de plusieurs appartements (fonds, carrelage, peinture, électricité, etc.) Rénovation complète de salles de bains et agencement de cuisines
Crêt-Vaillant 28	restauration partielle des escaliers du perron
Foyer 14-16	réfection de plusieurs pièces et semi-agencement d'une cuisine
Foyer 18	réfection complète d'un appartement (peinture et fonds)
Garages Le Corbusier	remplacement des portes de garage 3 ^{ème} étape
Gérardmer 10-12	assainissement complet des canalisations eaux usées et infiltrations des eaux claires
Gérardmer 22-28	réfection de nombreuses pièces (peinture et fonds)
Hôtel-de-Ville 3	remplacement des fenêtres de la cage d'escaliers
Jambe-Ducommun 5-13	réfection de nombreuses pièces (peinture et fonds) remplacement de nombreux meubles fixes de cuisine rénovation de plusieurs salles de bains (remplacement des baignoires par des douches)
Jeanneret 41-43	mise en conformité d'installations électriques
Le Corbusier 18-18a	réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds)
Malpierres 7	isolation des façades et remplacement des volets (investissement)
M.-A. Calame 13-15	mise en conformité d'installations électriques stabilisation du bâtiment (investissement)
Midi 14	remplacement du ventilateur de toiture
Primevères 1-3	réfection de plusieurs pièces
Tertre 6-8	réfection de plusieurs pièces
Tertre 11-13	réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds) réfection de la toiture centrale
Tertre 14-16 Tertre 15-17	réfection d'enrobé bitumineux sur le pourtour de l'immeuble remplacement des vannes thermostatiques réfection complète des canalisations extérieures des eaux usées
La Molière 21	comblement et nivellement d'un terrain aux alentours de la ferme
Terrains	fauchage de terrains par service de voirie

Investissements

Tous les travaux de rénovations de cuisines ou de salles de bains sont rentabilisés ainsi que tous les travaux apportant une plus-value à l'immeuble ou à l'appartement.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif comprend les immeubles qui abritent l'administration, les musées, les édifices publics, etc.).

Vestiaires Montpugin 4	entretien courant
Stands de tir	entretien courant
Halle polyvalente	remplacement du matériel de gymnastique (par étapes) remplacement des luminaires des salles de sport (investissement) remplacement éclairage salle de musculation remplacement de systèmes de douches (par étapes) remplacement éclairage hall d'entrée, bar, corridor du rez réparation barrière pourtour halle polyvalente (prestations internes) entretien courant
D.-Jeanrichard 38	modernisation de la détection incendie entretien courant
Casino	rénovation complète du local à pizzas et nouveau four (investissement) nouveau caisson magnétique pour affichage entrée du Casino séparation des eaux pluviales et des eaux usées de la cuisine entretien courant
Hôtel-de-Ville	salle Unesco, mise en conformité des installations électriques (investissement) réfection d'un bureau (peinture) entretien courant
Musée des Beaux-Arts	entretien courant
Château des Monts	mise en conformité d'installations électriques réfection des marches du perron d'entrée entretien courant
Technicum 21	entretien courant
Grande-Rue 11-13	entretien courant
Temple	remplacement des volets à jalousie du clocher (investissement) remplacement des luminaires du clocher entretien courant
Calame 5	entretien courant indispensable
Col-des-Roches 29-31	entretien courant
Hangar des pompes	remplacement d'une fenêtre rénovation partielle de l'installation de chauffage entretien courant

Edicules publics

nette baisse du vandalisme suite à fermeture nocturne des w.-c.
du 1^{er} Août
Vandalisme répété à Beau-Site 13 et à l'édicule des Marais (fermé)
entretien courant

Clos-aux-Vaux 2

entretien courant

ADMINISTRATION

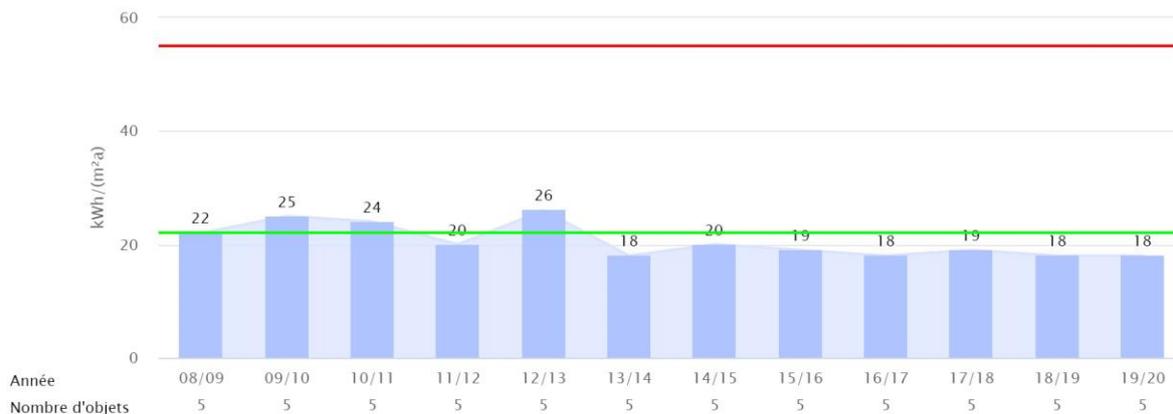
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.07.2008 au 30.06.2020



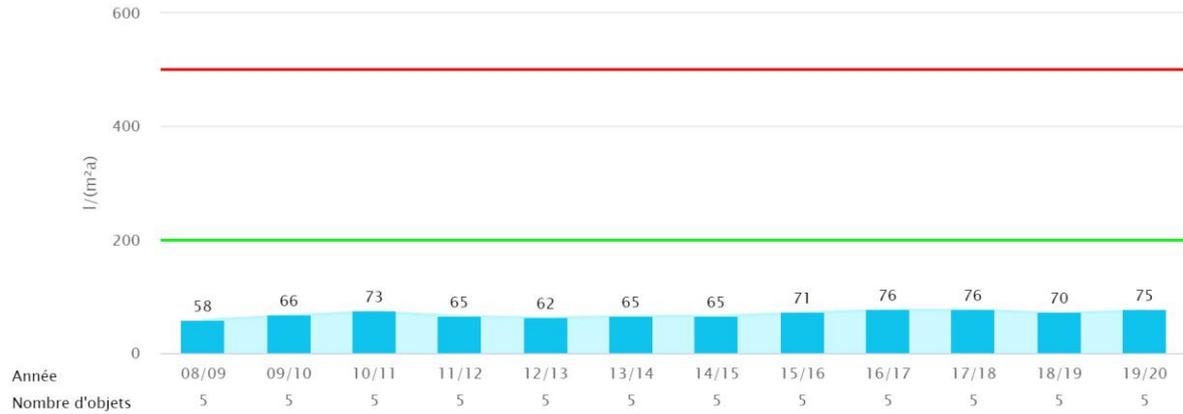
Evolution des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.07.2008 au 30.06.2020



Evolution des indices énergétiques: Eau

Rapport du 01.07.2008 au 30.06.2020



ECOLES

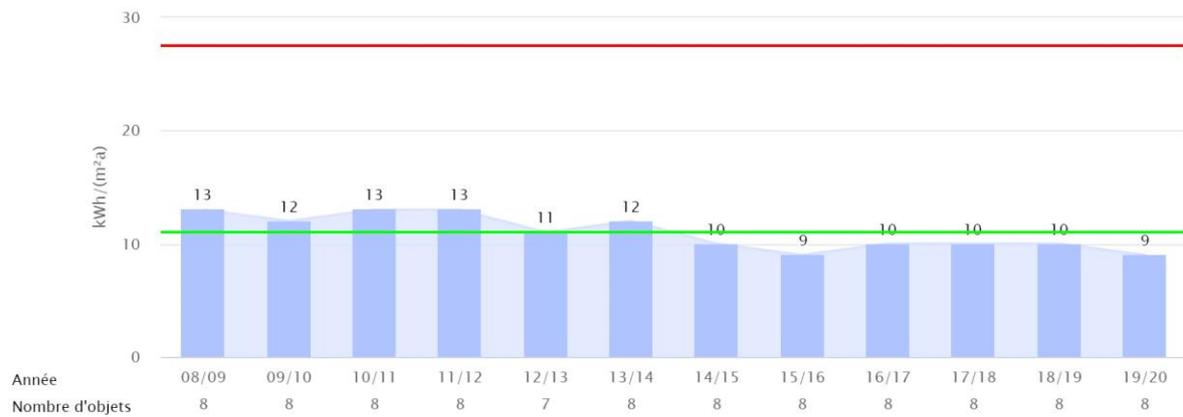
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.07.2008 au 30.06.2020



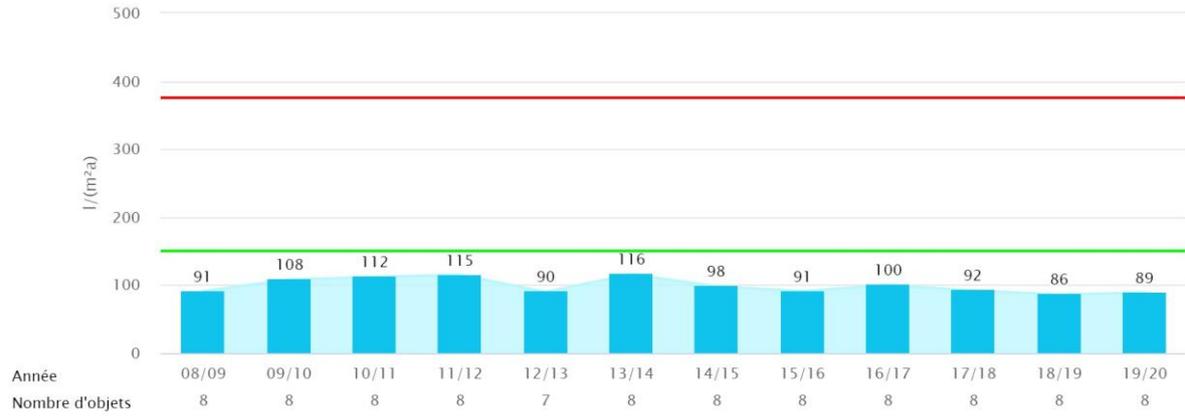
Evolution des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.07.2008 au 30.06.2020



Evolution des indices énergétiques: Eau

Rapport du 01.07.2008 au 30.06.2020



CONTRÔLE DES HABITANTS

Le Contrôle des Habitants est régi par le droit fédéral et par la loi cantonale concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Chaque commune est légalement tenue d'avoir un service du contrôle des habitants (ci-après le service), avec à sa tête une personne responsable (Préposé), dont le rôle est de gérer le registre de la population, suisse et étrangère, domiciliée ou en séjour sur son territoire, de statuer sur les contestations découlant de l'application de la LHRCH et d'assumer toutes les autres tâches qui lui sont dévolues par la législation. Ce service fournit notamment aux administrations publiques les renseignements relatifs à ses habitants dont elles ont besoin pour assumer leurs tâches.

Plus concrètement, le service enregistre, communique et archive tous les mouvements de la population (arrivées, départs, changements d'adresses, ...) et tient à jour les autres données contenues dans son registre (noms, prénoms, date de naissance, filiation, état civil, ...). Depuis 2010, le registre communal des habitants gère également les liens habitant-bâtiment-logement et doit de ce fait pouvoir compter sur l'étroite collaboration des propriétaires et gérants tenus d'annoncer les mouvements de locataires. Le service assume un rôle essentiel dans le nouveau système de recensement fédéral de la population qui est désormais basé sur le contenu et l'exactitude des registres des habitants.

Il faut continuer à bien distinguer le Contrôle des Habitants de l'Etat Civil qui agit lui en amont en gérant les événements d'état civil (naissance, décès, mariage, divorce, ...) des personnes originaires et/ou domiciliées dans son arrondissement.

Guichet d'accueil administratif des nouveaux arrivants au Locle et de ce fait pièce importante du puzzle de l'intégration notamment via la distribution d'informations communales, de la charte cantonale de citoyenneté et la promotion des cours de français, le service est en outre compétent pour diverses prestations, comme par exemple : les demandes de cartes d'identité des Suisses domiciliés dans la commune ; la transmission au canton des demandes et la remise aux intéressés des permis de travail/séjour/établissement pour les étrangers domiciliés ainsi que les frontaliers occupés par un employeur de la place ; la délivrance de diverses attestations (domicile, séjour, vie, renseignements, ...). Il est important de relever et de valoriser le rôle de « filtre » que le service remplit en renseignant et en orientant les administrés pour toutes sortes de questions « basiques » ce qui permet d'éviter d'innombrables contacts supplémentaires à d'autres services comme plus particulièrement le Service cantonal des Migrations dont la sollicitation s'en trouve ainsi allégée.

Lors des votations et élections, le service gère l'organisation du scrutin, le registre électoral et fonctionne comme bureau d'enregistrement des votes par correspondance et des votes du dimanche matin; il est aussi appelé à vérifier la validité des signatures d'initiatives, référendums et autres motions.

L'année 2020 du Contrôle des Habitants

Stabilité en ce qui concerne le personnel du service.

L'année a surtout été marquée par les effets de la pandémie Covid19. Le lundi 16 mars 2020 restera une date marquante puisque c'est ce jour-là que les Autorités ont dû prendre à la hâte la décision de fermer les guichets de l'administration communale, fermeture qui aura duré jusqu'au lundi 8 juin 2020. Durant cet intervalle, le personnel du service aura fait preuve d'une grande souplesse et de facultés d'adaptation remarquables qui auront permis de maintenir les contacts et la quasi-totalité des prestations à la population, souvent sous des formes réinventées pour l'occasion. Seules les commandes de cartes d'identité et les enregistrements de contrats d'accès au Guichet Unique cantonal ne pouvaient pas être réalisés durant la période de fermeture des guichets. Petit à petit dès mi-mai, sous forme de rendez-vous espacés, ces deux prestations ont pu recommencer. Le bilan final de cette période entre mi-mars et début juin est la fierté d'avoir réussi à nous adapter et à éviter des retards dans le traitement des prestations courantes de notre service et donc une accumulation des dossiers non-résolus.

Après un court répit estival, l'automne a été à nouveau très agité et pénible avec, outre de nouvelles mesures sanitaires Covid 19, l'enchaînement de 3 scrutins fin septembre, fin octobre et fin novembre dont surtout les élections communales du 25 octobre 2020 pour lesquelles notre personnel a investi de

nombreuses heures supplémentaires pour réussir au final une excellente gestion de ces échéances. A la même période et jusqu'au dernier jour de 2020, il a aussi fallu gérer dans des conditions souvent difficiles, et au prix de nouvelles heures supplémentaires, les préparatifs de la fusion Le Locle – Les Brenets pour pouvoir assurer les prestations à la population à l'ouverture des guichets le 4 janvier 2021.

Émoluments et taxes encaissés du 01.01.2020 au 31.12.2020

Délivrance d'attestations et mutations soumises à émolument	Fr.	11 420.00
Demandes de renseignements	Fr.	8 060.00
Autorisations de séjour, encaissement total	Fr.	121 746.55
./.. Autorisations de séjour, part cantonale rétrocedée (à noter que depuis le 01.01.2015 la part des émoluments rétrocedée au Canton est passée de 50% à 67% sur décision cantonale contestable)	Fr.	-82 840.55
Cartes d'identité, encaissement total	Fr.	26 355.00
./.. Cartes d'identité, parts fédérales et cantonales rétrocedées	Fr.	-16 784.30
Photos d'identité numériques (exclusivement lors de commande de carte d'identité)	Fr.	1 490.00
Frais de rappels	Fr.	560.00
Total des recettes nettes	Fr.	70 006.70

Recensement de la population locloise

Population résidente au 31.12.2019 selon le recensement cantonal : 10'096 habitants
 Population résidente au 31.12.2020 selon le recensement cantonal : 9'863 habitants

Variation : - 233 habitants

Composition de la population résidente ¹(Sources : Recensements cantonaux aux 31.12)

¹Uniquement les personnes dites établies donc enregistrées en domicile principal. Par opposition à la population dite « en séjour » ou autrement dit en domicile secondaire.

1. Origine/Type de papiers		<u>sexe masculin</u>	<u>sexe féminin</u>	Total
<hr/>				
1.1. Neuchâtelois(es)		1 622	1 692	3 314
1.2. Confédéré(es)		1 730	1 902	3 632
Suisses/Suissesses (total)		3 352	3 594	6 946
<hr/>				
1.3. Permis d'établissement	(C)	1 115	1 012	2 127
1.4. Séjour annuel	(B)	364	307	671
1.5. Admissions provisoires	(F)	28	27	55
1.6. Demandeurs d'asile	(N)	9	8	17
1.7. Séjours de courte durée	(L)	29	18	47
Etrangers/Etrangères (total)		1 545	1 372	2 917
<hr/>				
Population résidente totale		4 897	4 966	9 863

<u>2. Etat civil</u>	<u>Total</u>
2.1. Célibataires	4 194
2.2. Marié(es)	3 946
2.3. Divorcé(es)	1 054
2.4. Veuf(s)/Veuve(s)	660
2.5. Partenariat (fédéral) lié	8
2.6. Partenariat dissous juridiquement	0
2.7. Partenariat dissous par décès	1
<i>Population résidente totale</i>	9 863

<u>3. Religion</u>	<u>Total</u>
3.1. Eglises et communautés protestantes (code R)	2 399
3.2. Eglises catholiques romaines (code C)	3 757
3.3. Eglise catholique chrétienne (code O)	41
3.4. Autres communautés chrétiennes (code H)	108
3.5. Communauté de confession juive (code I)	2
3.6. Communautés islamiques (code M)	617
3.7. Autres Eglises et communautés religieuses (code U)	233
3.8. Aucune appartenance (code S)	2 024
3.9. Sans indication (code X)	682
<i>Population résidente totale</i>	9 863

Évolution du nombre de frontaliers (estimation selon 2 sources statistiques)

Le nombre de frontaliers exerçant une activité lucrative sur le territoire de la commune du Locle, au 31.12.2020 était estimé à 3'003 (+ 15 soit + 0.5% comparé au 31.12.2019) sur la base du nombre de permis frontaliers activés au 31.12.2020 communiqué par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Attention : il s'agit uniquement de permis de travail activés et non pas d'emplois en cours confirmés.

Les données disponibles les plus récentes selon une autre méthode de relevé, celle de l'Office Fédéral de la Statistique (statistique des frontaliers) sont une situation au 3^e trimestre 2020 qui estimait à 2'776 (+ 3 soit + 0.1% comparé au 4^e trimestre 2019) le nombre de travailleurs frontaliers employés au Locle.

Registre civique

Durant l'année écoulée, les électeurs et électrices ont été appelés **5** fois aux urnes, à savoir :

1. Votation fédérale et cantonale 9 février 2020

1.1. Objet fédéral : Initiative populaire du 18.10.2016 « Davantage de logements abordables »

Participation au Locle : 34.84 % Participation dans l'ensemble du Canton : 39.97 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 41.68 %

Résultat :

Plan communal
Accepté à 60.01 %

Plan cantonal
Accepté à 56.15 %

Plan fédéral :
Refusé à 57.10 %

1.2. Objet fédéral : Modification du 14.12.2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

Participation au Locle : 34.88 % Participation dans l'ensemble du Canton : 39.99 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 41.69 %

Résultat :

Plan communal
Accepté à 71.90 %

Plan cantonal
Accepté à 73.74 %

Plan fédéral :
Accepté à 63.10 %

1.3. Objet cantonal : Initiative constitutionnelle populaire cantonale du 14 novembre 2016 "Pour le droit de vote à 16 ans sur demande"

Participation au Locle : 30.38 % Participation dans l'ensemble du Canton : 35.22 %

Résultat :

Plan communal
Refusé à 63.99 %

Plan cantonal
Refusé à 58.52 %

2. Votation communale 28 juin 2020

2.1. Objet communal : Arrêté du Conseil général du 20 février 2020 concernant l'approbation de la convention de fusion entre les communes du Locle et des Brenets

Participation au Locle : 30.57 % Participation aux Brenets : 57.65 %

Résultat :

Au Locle
Accepté à 82.45 %

Aux Brenets
Accepté à 70.82 %

3. Votation fédérale 27 septembre 2020

3.1. Objet fédéral : Initiative populaire du 31 août 2018 "Pour une immigration modérée (initiative de limitation)"

Participation au Locle : 50.46 % Participation dans l'ensemble du Canton : 54.68 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.49 %

Résultat :

Plan communal
Refusé à 65.07 %

Plan cantonal
Refusé à 71.09 %

Plan fédéral :
Refusé à 61.70 %

3.2. Objet fédéral : Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)

Participation au Locle : 50.24 % Participation dans l'ensemble du Canton : 54.43 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.34 %

Résultat :

Plan communal
Refusé à 56.79 %

Plan cantonal
Refusé à 58.03 %

Plan fédéral :
Refusé à 51.90 %

3.3. Objet fédéral : Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

Participation au Locle : 50.26 % Participation dans l'ensemble du Canton : 54.39 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.21 %

Résultat :

Plan communal
Refusé à 57.52 %

Plan cantonal
Refusé à 57.28 %

Plan fédéral :
Refusé à 63.20 %

3.4. Objet fédéral : Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)

Participation au Locle : 50.23 % Participation dans l'ensemble du Canton : 54.43 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.36 %

Résultat :

Plan communal
Accepté à 72.14 %

Plan cantonal
Accepté à 73.60 %

Plan fédéral :
Accepté à 60.30 %

3.5. Objet fédéral : Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

Participation au Locle : 50.40 % Participation dans l'ensemble du Canton : 54.47 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.43 %

Résultat :

Plan communal
Refusé à 61.80 %

Plan cantonal
Refusé à 61.59 %

Plan fédéral :
Accepté à 50.10 %

4. Élections communales 25 octobre 2020

4.1. Objet communal : Élection du Conseil Communal

Participation au Locle : 31.50 %

Les 5 sortants réélus sont, dans l'ordre alphabétique :

- De la Reussille Denis, Parti Ouvrier et Populaire (POP)
- Dubois Claude, Parti Libéral-Radical (PLR)
- Dupraz Cédric, Parti Ouvrier et Populaire (POP)
- Perez Miguel, Parti Les Verts
- Wettstein Jean-Paul, Parti Libéral-Radical (PLR)

4.2. Objet communal : Élection du Conseil Général

Participation au Locle : 31.42 %

Les 41 élus sont répartis ainsi :

- 17 élus Parti Libéral-Radical (PLR)
- 12 élus Parti Ouvrier et Populaire (POP)
- 6 élus Parti Les Verts
- 6 élus Parti Socialiste (PS)

5. Votation fédérale 29 novembre 2020

5.1. Objet fédéral : Initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »

Participation au Locle : 35.36 % Participation dans l'ensemble du Canton : 41.03 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 47.02 %

Résultat :

Plan communal
Accepté à 65.51 %

Plan cantonal
Accepté à 64.60 %

Plan fédéral :
Accepté à 50.73 %
Mais refusé à la majorité des cantons

5.2. Objet fédéral : Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

Participation au Locle : 35.29 % Participation dans l'ensemble du Canton : 40.99 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 46.94 %

Résultat :

Plan communal
Accepté à 50.91 %

Plan cantonal
Accepté à 52.57 %

Plan fédéral :
Refusé à 57.45 %

Initiatives et référendums

Durant l'année écoulée, le service a vérifié des signatures sur les listes relatives aux objets suivants :

Sur le plan fédéral :

Initiative populaire fédérale « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »	Signatures valables : 308
Initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) »	Signatures valables : 99
Initiative populaire fédérale « Contre le bétonnage de notre paysage (Initiative paysage) »	Signatures valables : 89
Référendum « Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie » (STOP huile de palme)	Signatures valables : 82
Initiative populaire fédérale « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »	Signatures valables : 71
Référendum Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)	Signatures valables : 56
Référendum « Arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat » (Non aux milliards pour des avions de combats)	Signatures valables : 50
Référendum Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)	Signatures valables : 29

Sur le plan cantonal :

Initiative législative populaire cantonale « Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes »	Signatures valables : 711
---	---------------------------

ÉTAT CIVIL

En 2020, il n'y pas eu de changements notoires de législation directement liée à l'état civil au niveau fédéral.

Le délai d'attente de 10 jours qui était prévu entre la fin de la préparation du mariage (clôture) et la célébration a été supprimé. Ainsi l'article 100 du Code civil suisse a été modifié comme suit « *Le mariage peut être célébré dans les trois mois qui suivent la communication de la clôture de la procédure préparatoire* ».

Toujours sur le thème du mariage, le 1^{er} décembre 2020, le Conseil des États, après le Conseil national, a accepté la réforme du projet de loi relatif au mariage pour tous dans sa version la plus extensive : celle qui inclut le don de sperme pour les couples lesbiens. Plusieurs référendums planent sur le projet, émanant notamment de l'UDF, l'UDC et du PDC.

Sur le plan cantonal, la fusion politique des communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Valangin et Neuchâtel a changé les compositions des offices des états civils des arrondissements de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz. Ainsi, au 1^{er} janvier 2021, celui du Val-de-Ruz, perd Valangin et celui de Boudry perd Peseux et Corcelles-Cormondrèche, tous au profit de l'arrondissement de Neuchâtel.

À cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'office de l'état civil a dû, comme tous les autres services de l'administration du Locle, adapter son organisation aux différentes mesures prises, tout au long de l'année et jusqu'à maintenant. Il a fallu également s'aligner aux prescriptions fédérales puisque, en tant qu'état civil, nous dépendons aussi de directives fédérales émises par l'Office fédérale de l'état civil. Ceci a poussé l'office et ses collaborateurs à faire preuve d'une grande faculté d'adaptation et d'ouverture d'esprit.

Naissances

9 (8 en 2019) naissances ont eu lieu à domicile. Ces événements ne voient que peu d'évolution au fil des ans. Ceci est dû au fait qu'il n'y a ni maison de naissance ni maternité dans l'arrondissement et que les naissances à domicile demeurent des cas exceptionnels. Il faut relever également que les naissances à domicile sont, dans la plupart des cas, « accidentelles ». Elles étaient prévues à l'hôpital mais les circonstances ont fait que cela n'a pas été possible.

Reconnaisances

190 (175 en 2019) déclarations de reconnaissances en paternité ont été dressées. Dont environ 80 % sont effectuées avant la naissance de l'enfant. Il est toujours préférable, dans l'intérêt de l'enfant, que cette démarche puisse être effectuée avant la naissance.

Les parents ont toujours la possibilité de signer la déclaration d'autorité parentale conjointe et de choisir de donner le nom de célibataire de l'un ou de l'autre des deux parents à l'enfant. Cette façon d'appliquer le droit du nom pour le port du nom de famille de l'enfant de parents non mariés ne s'appliquent qu'aux enfants qui naissent Suisses.

Pour tous les enfants qui naissent de nationalité étrangère, nous appliquons le droit du nom en fonction du droit national de chacun, ceci afin de respecter la loi sur le droit international privé en matière d'état civil, entrée en vigueur en 1989.

Décès

670 (614 en 2019) décès concernant l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises ont été enregistrés. Ce chiffre est environ 10 % supérieur aux années précédentes. Il s'explique par l'épidémie de Covid-19 et se retrouve de manière uniforme sur tout le Canton d'après les statistiques cantonales.

Mariages

145 (179 en 2019) mariages ont été célébrés dans les différentes salles de mariage de l'arrondissement de l'état civil des Montagnes neuchâteloises en 2020. La petite diminution s'explique par la période

pandémique qui nous a forcé à prendre des mesures sanitaires contraignantes, y compris lors de la célébration des mariages. Certaines cérémonies ont été reportées ou annulées pour être célébrées en des temps meilleurs.

Nous avons dû annuler un grand nombre de célébrations prévues les samedis également en raison de l'organisation qui ne peut être mise en place que si, au minimum, deux officiers sont présents pour gérer d'une part les célébrations et d'autre part le nombre de personnes dans le hall et éviter les dérives dues aux attroupements. Ceci toujours en vue de respecter les directives sanitaires.

Partenariat enregistré

2 (1 en 2019) partenariats ont été enregistrés dans notre arrondissement en 2020.

Déclarations concernant le nom

En application du nouveau droit du nom, nous avons enregistré

- **14** (24 en 2018) déclarations concernant le nom relatives à des enfants mineurs.
- **48** (39 en 2019) déclarations concernant le nom suite à un divorce ou un veuvage.

Décisions judiciaires et administratives

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des décisions judiciaires rendues par le Tribunal des Montagnes et du Val-de-Ruz

Nous avons enregistré, en 2020 :

- **158** (180 en 2019) divorces.
- **9** (3 en 2019) désaveux en paternité.
- **6** (6 en 2019) reconnaissances en paternité judiciaire (constatations du lien de filiation).
- **0** (0 en 2019) partenariat dissout.
- **6** (5 en 2019) adoptions.
- **2** (3 en 2019) changements de sexe.

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des décisions administratives rendues par différentes autorités administratives telles que, par exemple, le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel et le Secrétariat d'Etat aux migrations

- **1** (2 en 2018) libération du droit de cité.
- **298** (301 en 2019) naturalisations facilitées ou ordinaires.

Enregistrement d'événements de l'étranger

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des événements qui se produisent à l'étranger et qui touchent de manière directe ou indirecte les personnes originaires d'une ou de plusieurs communes de notre arrondissement.

Ces événements doivent être transmis à la représentation suisse la plus proche du lieu de l'événement par les administrés eux-mêmes. Ceci est prescrit par la loi dans l'art. 39 OEC (obligation d'annoncer les faits d'état civil survenus à l'étranger pour tous les citoyens suisse ou les personnes de nationalité étrangère ayant un lien avec un citoyen suisse).

Nous avons enregistré, en 2020 :

- **137** (130 en 2019) naissances.
- **63** (50 en 2019) reconnaissances.
- **55** (80 en 2019) décès.
- **85** (81 en 2019) mariages.
- **23** (22 en 2019) divorces.
- **5** (4 en 2019) changements de nom.

- **3** (4 en 2019) adoptions.
- **4** (0 en 2019) partenariats enregistrés.
- **1** (0 en 2019) désaveu en paternité.

Infostar

La dernière version du logiciel Infostar date de novembre 2017. Nous étions passés de la version 11.1.0 à la version 12.0.0.

Les développeurs de l'Unité Infostar à Berne sont en train de prévoir la programmation de l'Infostar nouvelle génération. Nous n'avons que peu d'informations à ce sujet pour l'instant mais ce nouveau registre devrait voir le jour en 2022 ou 2023.

Ce registre électronique a force probante conformément à l'art. 9 CC qui dit que *les registres publics et les titres authentiques font foi des faits qu'ils constatent et dont l'inexactitude n'est pas prouvée*. Partant de ce principe, tous les registres de l'état civil (papiers et électroniques) sont à manipuler avec rigueur et sérieux, pour ne pas altérer les informations qui y sont contenues. Le fait que ces registres aient force probante doivent pousser les officiers de l'état civil à en avoir grand soin.

Il est à noter que les renseignements au public deviennent de plus en plus pointus. L'accès aux informations par Internet ne nous facilite pas la tâche. Il faut garder à l'esprit que chaque cas est particulier et qu'il faut analyser chaque situation pour répondre précisément au citoyen de manière adéquate et être capable d'expliquer l'application des différentes lois et droits.

Personnel

Une collaboratrice a pris sa retraite en novembre 2020 et un nouveau collaborateur a été engagé au 1^{er} janvier 2021 en tant que collaborateur administratif à 100%, en vue de passer le brevet fédéral d'officier de l'état civil.

Émoluments et charges

Le montant des émoluments s'élève à Fr. 241'599,05, ce qui est assez stable par rapport à 2019 (Fr. 251'825,65). Cette fluctuation peut s'expliquer par l'année spéciale que nous avons vécue et l'arrêt presque complet de l'économie que nous avons subi entre mi-mars et mi-mai.

Les charges pour l'année 2020 s'élèvent à Fr. 436'626,23. Une fois les émoluments soustraits auxdites charges, il est constaté un manque à gagner de Fr. 195'024,87, montant qui est réparti entre les différentes communes formant l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises. Ces montants sont calculés selon les différents pourcentages qui ont été déterminés d'après la clé de répartition inscrite dans la convention qui lie toutes les communes de l'arrondissement à l'état civil.

Tableau de répartition des charges selon la Convention régissant l'Office de l'état civil des Montagnes neuchâteloises

La Chaux-de-Fonds	50.17	97'844.00
Les Planchettes	0.90	1'755.20
La Sagne	6.14	11'974.55
Le Locle	26.17	51'038.00
Les Brenets	2.22	4'329.60
Le Cerneux-Péquignot	0.99	1'930.70
La Brévine	2.85	5'558.20
La Chaux-du-Milieu	2.70	5'265.70
Les Ponts-de-Martel	7.20	14'041.80
Brot-Plamboz	0.66	1'287.20
	100.00	195'024.95

Divers et futur

En 2020, les registres des familles ont été numérisés afin de répondre aux exigences de sécurisation des registres tenus sur papier, selon l'art. 92c al. 1 de l'Ordonnance sur l'état civil. Il s'agit maintenant de réfléchir à l'indexation de ces fichiers dans une base de gestion de données.

Au niveau fédéral, le système de formation des officiers de l'état civil est en train de changer pour se calquer sur le modèle de la suisse allemande. Le brevet fédéral d'officier de l'état civil se durcit de plus en plus. Les examens du brevet en 2020 ont connu un taux d'échec de 46 % sur toute la Suisse. La formes des examens oraux a déjà été modifiée. Il s'agit maintenant d'une discussion spécialisée qui est plus représentative des situations pratiques qui se produisent au guichet régulièrement.

Il devrait normalement être mis en place une formation continue annuelle pour les officiers déjà formés. Cependant, comme la formation est en train de changer, les formateurs sont, pour l'instant peut nombreux et n'ont pas de directives assez précises pour pouvoir donner des cours de qualité.

La responsable de l'Arrondissement des Montagnes coopère avec des intervenants de différents services partenaires qui complètent les connaissances du personnel dans leurs différentes démarches quotidiennes (ex : membres de l'APEA dans le cadre des reconnaissances d'enfants, membres de l'office des migrations dans le cadre de la lutte contre les mariages forcés ou fictifs, etc.). Notons encore que la cheffe de l'arrondissement des Montagnes a été élue à la présidence de l'Association des officiers de l'état civil du Canton de Neuchâtel.

L'activité de l'état civil est exigeante et comme chaque cas est différent, il convient d'en tenir compte tout en restant dans le cadre strict du respect de la loi.

OFFICE DU TRAVAIL

Personnel occupé dans les fabriques

À fin **2020** nous recensons **4724** personnes occupées dans les fabriques, soit une augmentation de **167** unités par rapport à l'année précédente.

L'évolution par branches d'activité se présente comme suit :

Horlogerie	+ 93
Assortiments	- 36
Boîtes de montres	- 30
Cadrams	- 25
Décolletage	- 3
Mécanique	- 89
Branches diverses	+ 257

Statistique trimestrielle au 31 décembre :

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
1975	2417	1579	3996
1980	2272	1394	3666
1985	1976	1138	3114
1990	1969	1417	3386
1995	1730	1231	2961
2000	1897	1363	3260
2010	2563	1911	4474
2011	2796	2120	4916
2012	2875	2187	5062
2013	2896	2218	5114
2014	2824	2227	5051
2015	2901	2103	5004
2016	2629	1891	4520
2017	2608	1776	4384
2018	2829	1972	4801
2019	2667	1890	4557
2020	2767	1957	4724

ENTREPRISES Nom	2019 Adresse	RESIDENTS		FRONTALIERS		DOMICILE		APPRENTIS		TOTAL		Total	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
0	AGRICULTURE, SYLVICULTURE		25	6	0	0	0	0	1	0	25	7	32
1	ECONOMIE ENERGETIQUE, EXTRACTION DE MINERAUX		24	3	0	0	0	0	0	0	24	3	27
2	ARTS ET METIERS, INDUSTRIE		58	67	6	8	0	0	0	0	64	75	139
3	INDUSTRIE		1398	1100	1634	836	1	0	11	23	3039	1946	4982
4	BATIMENT ET GENIE CIVIL		99	15	13	0	0	0	8	1	120	16	136
5	COMMERCE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT, REPARATIONS		196	175	74	76	0	0	8	3	277	254	531
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		32	13	19	0	0	0	0	0	51	22	73
7	BANQUES, ASSURANCES, AFFAIRES IMMOBILIERES, AGENCES-CONSEILS		69	97	15	15	0	0	1	4	85	116	201
8	AUTRES SERVICES (PUBLICS ET PRIVES)		257	561	42	282	0	0	11	23	310	866	1176
9	ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AU SENS ETROIT DU TERME, REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES		125	202	0	0	0	0	6	11	131	213	344
			2283	2239	1803	1217	1	0	46	65	4126	3518	7641

ANNEE 2019													
ENTREPRISES Nom	2019 Adresse	RESIDENTS		FRONTALIERS		DOMICILE		APPRENTIS		TOTAL		Total	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
	SECTEUR PRIMAIRE (AGRICULTURE)		49	9	0	0	0	0	1	0	49	10	59
	SECTEUR SECONDAIRE (PRODUCTION)		1555	1182	1653	844	1	0	19	24	3223	2037	5257
	SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)		679	1048	150	373	0	0	26	41	854	1471	2325
	TOTAL		2283	2239	1803	1217	1	0	46	65	4126	3518	7641

Chômeurs inscrits au 31 décembre

2007	189
2008	197
2009	455
2010	354
2011	288
2012	347
2013	363
2014	398
2015	508
2016	426
2017	341
2018	337
2019	222
2020	311

OFFICE DU LOGEMENT

L'Office du logement assume les tâches suivantes :

- renseignements au public relatifs aux effets du droit du bail à loyer
- collaboration au recensement des appartements vacants
- inventaire du nombre de logements

Statistique des logements et locaux vacants

En collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui coordonne les opérations sur l'ensemble du territoire national, le canton de Neuchâtel établit la statistique des logements et des locaux industriels et commerciaux vacants.

Par souci de rationalisation, cette enquête permet de recueillir, par la même procédure, les données statistiques sur les logements et les locaux industriels et commerciaux vacants et de les traiter aussi bien pour les besoins de la Confédération que pour ceux du Canton. Neuchâtel dispose ainsi d'une statistique qui lui est propre, mais dont les principaux résultats sont comparables avec ceux des autres cantons.

À l'aide des données informatiques en notre possession, nous sommes à même de collaborer efficacement à l'établissement de l'enquête cantonale qui englobe toutes les communes.

Selon l'enquête effectuée au **1^{er} juin 2020** notre ville comptait **258** (291 en 2019) logements vacants.

Logements vacants

Sont considérés comme vacants tous les logements habitables (meublés ou non) destinés à la location ou à la vente et qui étaient inoccupés au 1^{er} juin. Sont également pris en compte les maisons individuelles inoccupées et destinées à la location ou à la vente, de même que les logements vacants déjà loués pour une date ultérieure.

Régions

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les districts n'existent plus. Le canton est maintenant divisé en quatre régions qui sont les suivantes : **Région Littoral** (anciens districts de Neuchâtel et de Boudry), **Région Montagnes** (anciens districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle), **Région Val-de-Ruz** (ancien district du Val-de-Ruz) et **région Val-de-Travers** (ancien district du Val-de-Travers).

Logements vacants Le Locle :

22	logements de	1	pièce
38	"	"	2 pièces
92	"	"	3 pièces "
76	"	"	4 pièces "
24	"	"	5 pièces "
<u>6</u>	"	"	6 pièces et plus

258 Total**Loyer mensuel moyen des logements vacants :**

	Moyenne du loyer sans charges (en francs)					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 + pièces
Canton de Neuchâtel	580	773	931	1'221	1'428	1'620
Le Locle	290	558	652	825	974	1'202-

Inventaire des locaux industriels et commerciaux vacants au 1er juin 2020, à louer ou à vendre :

	Total		Bureau, cabinet médical, etc.		Magasin, local de vente		Atelier, usine		Dépôt, entrepôt		Autre local	
	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²
Le Locle	21	4'389	7	1'370	6	292	2	856	4	715	2	1'156
Canton	253	63'443	102	21'753	53	11'254	23	5'405	47	7'488	28	17'543

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Personnel

Le Service est composé de : un Coordinateur Sécurité Publique, une secrétaire de direction, une collaboratrice administrative et de quatre agents

En plus des missions habituelles, il gère l'ascenseur incliné (remontoir) pour tout ce qui est dérangement et panne. Le remontoir a effectué 1'117'068 aller et retour du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2020. Le service s'occupe également des voies bus et délivre les autorisations pour y circuler. À la suite de la pandémie COVID-19 le personnel de la Sécurité Publique a participé à l'aide à la population en proposant un service gratuit à domicile sous la forme de produit de première nécessité et de denrée alimentaire aux personnes âgées ou en quarantaine.

Police neuchâteloise de proximité – Poste du Locle

Répartie sur l'ensemble du canton et organisée par secteur, la police de proximité s'occupe de la résolution de problèmes en matière de sécurité, lutte contre la petite et moyenne délinquance locale.

Composition du poste du Locle : 1 chef de poste - 5 gendarmes

Remise de documents

Poursuites	2018	2019	2020
	4323	4781	3519

Encaissement

La somme encaissée pour l'année 2014 – **Fr. 145'432.** -, pour l'année 2015 – **Fr. 187'461.** -, pour l'année 2016 – **Fr. 210'622.** -, pour l'année 2017 - **Fr. 225'356** - pour l'année 2018 - **Fr.229'119.** - pour l'année 2019 - **Fr 253'393.-** nous avons reçu au total 4781 CDP (Commandements De Payer) à notifier. Nous en avons notifié 4766 durant l'année 2019. L'Office des poursuites a mis en place un nouveau système réglant le montant de l'émolument dès la remise des CDP à notre service. L'Office des poursuites a payé au 31.12.2019, 415 CDP non notifiés mais en notre possession afin de solder l'année 2019. 4766 CDP notifiés plus 415 CDP non notifiés mais en notre possession ce qui représente 4781CDP représentant un montant de Fr 253'393.-pour l'année 2020 – **Fr 205'481**, le montant encaissé diffère du nombre de CP notifiés du fait, que l'Office des poursuites paie en avance au moment de la prise en charge des commandements de payer par notre service.

Services d'ordre

Les services d'ordre ont été effectués en collaboration avec les services communaux, les volontaires, les organisateurs, lors des principales manifestations suivantes :

L'Horlogère – Fête de la bière - Carnaval - Marche du 1^{er} Mars et du 1^{er} Mai – Marché de printemps - Joutes sportives - Fête des Promotions - Rock Festival Altitude - Foire du livre – Bastringue de l'Ancienne Poste - Marché d'automne - Course cycliste Le Locle – Sommartel - Course de côte cycliste Combe-Girard – Sommartel - Fête du 1^{er} août - Saint-Nicolas.

La Sécurité Publique de La Chaux-de-Fonds met à disposition contre paiement des volontaires pour les manifestations organisées par les communes. Pour l'année 2020 suite à la COVID-19 les manifestations précitées ne se sont pas déroulées. Sauf la course de côte cycliste Combe-Girard - Sommartel

Contrôle du stationnement

Amendes d'ordre	2018	2019	2020
Mesures Hivernales	343	1441	867
Zone bleue	1262	866	974
Parc limité	840	801	559
Parcage sur les trottoirs	55	61	22
Arrêt interdit	210	266	142
Stationnement interdit	707	783	394
Parc réservé aux handicapés	5	8	4
Fond privé	21	122	125
Circulation	273	310	96
<u>TOTAL</u>	3782	4658	3201

Remise de documents	2018	2019	2020
Notifications et actes judiciaires	132	122	108
Retrait des plaques	32	39	20

Contrôles de vitesse effectués par la police neuchâteloise

Le Locle

Nombre de contrôles effectués	94	97	93
Nombre de véhicules contrôlés	38532	33399	30592
Nombre d'amendes d'ordre	2250	2117	1510
Nombre de procès-verbaux	57	52	46
Taux d'infraction en %	6%	6.5%	5.1%

Contrôles de vitesse effectués par la police neuchâteloise

Les Brenets

Nombre de contrôles effectués	9	9	
Nombre de véhicules contrôlés	2'536	3'414	
Nombre d'amendes d'ordre	219	311	
Nombre de procès-verbaux	9	16	
Taux d'infraction en %	9.7%	9.6%	

Contrôle de vitesse au moyen des panneaux de vitesse – Speedy

En 2015 le service s'est doté de deux appareils pour la mesure de la vitesse. Ces appareils servent de statistique. Suite à la fusion des communes du Locle et des Brenets nous reprendrons celui des Brenets

Éducation routière

Toutes les classes ont été visitées par la Police neuchâteloise.

Patrouilleurs scolaires

7 passages pour piétons sont tenus par des patrouilleurs scolaires fixes qui sont tous adultes ainsi que 3 patrouilleurs scolaires remplaçants également tous adultes. Le service s'occupe de l'habillement, de l'instruction, de la formation, du contrôle et au besoin remplace un patrouilleur scolaire absent ou malade. Suite à la fusion des communes du Locle et des Brenets nous reprendrons la gestion des patrouilleurs scolaires qui sont au nombre de 3 personnes adultes.

Nombre de patentes pour établissements publics exploitées sur le territoire communal :

<u>Établissements publics</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
	66	61	66

13 terrasses sont installées sur le domaine public et 8 emplacements sont occupés par des commerçants. Le Service du Domaine Public s'occupe de l'implantation du contrôle et de l'encaissement de ces dernières.

Mise en bière et exhumation

Nous effectuons le contrôle de la mise en cercueil des personnes qui sont transportées hors de la Suisse et nous assistons à l'exhumation des personnes lorsque la famille réclame le corps d'un défunt

Foire

Elle se déroule sur la Place du Marché tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois. Le Service du Domaine Public place les marchands et encaisse les emplacements.

Objet trouvé

Nous nous occupons également de la gestion des objets trouvés ou volés – Vélos, trottinettes, montres bijoux, téléphones portables, clés, habits, bourses etc....

<u>Statistique des véhicules sur la Commune du Locle</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Véhicules légers	5548	5507	5415
Véhicules lourds	34	37	29
Remorques et caravanes	328	355	343
Machines de travail	40	41	42
Véhicules agricoles	74	70	66
Motocycles	409	440	433
Motocycles légers	18	16	15
Total	6451	6466	6343

Signalisation routière

Une partie de la signalisation a été remise aux normes HIP. Cette norme s'applique sur la rétro réflexion de la signalisation routière. Les signaux sans rétro réflexion doivent être changés.

Élagage

Nous intervenons également auprès des propriétaires qui ont des haies, des branches et autres feuillages qui dépassent du domaine privé sur le domaine public.

<u>Chantiers et fouilles</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Permis de fouilles délivrés	37	40	51

Taxe des chiens

658 chiens ont été déclarés sur la commune. La taxe annuelle est perçue par la caisse communale.

Salubrité publique

Au cours de l'année 2020, 6 visites d'appartements insalubres ont dû être organisées. Lors de certaines interventions, la gérance et/ou le propriétaire concerné étaient présents. Le service des affaires vétérinaires a également été avisé dans certains cas. La collaboration avec le service de La Chaux-de-Fonds est très bonne.

Les Brenets

Patrouilles - 180 heures sont réalisées pour les tâches suivantes :

Contrôle du trafic dormant - Véhicule sans plaque (Épave) - Mesures hivernales - Retrait des plaques - Surveillance du trafic dormant - Surveillance des collèges - Manifestations Promotions - Fête nationale- Fête du Doubs - Fête de la jeunesse - Actes judiciaires - Commandement de payer.

Les Brenets	2018	2019	2020
Mesures hivernales	13	8	9
Zone bleue	12	27	54
Trottoir	10	2	0
Parcage limité	11	6	6
Total	46	43	69

Les Brenets	2018	2019	2020
Commandement de payer	42	29	154
Retrait de plaque	3	2	4
Notifications et actes judiciaires	1	0	0

Autres communes

Sur demande nous intervenons également sur le territoire - Des Planchettes – Du Cerneux-Péquignot – De La Brévine – De La Chaux-du-Milieu, pour les retraits de plaques, les actes judiciaires, les notifications du tribunal et les commandements de payer

Planchettes	2018	2019	2020
Notifications et actes judiciaires	0	0	0
Retrait des plaques	1	0	0

Cerneux-Péquignot	2018	2019	2020
Notifications et actes judiciaires	0	0	0
Retrait des plaques	0	0	0
Commandement de payer	0	0	0

La Brévine	2018	2019	2020
Notifications et actes judiciaires	0	0	0
Retrait des plaques	2	2	2
Commandement de payer	0	0	0

La Chaux-du-Milieu	2018	2019	2020
Notifications et actes judiciaires	0	0	0
Retrait des plaques	2	2	1
Commandement de payer	0	1	0

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE MON-REPOS

Statistiques

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE MON-REPOS

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre des inhumations										
a) adultes domiciliés au Locle	11	9	4	8	1	9	7	6	7	11
b) adultes domiciliés à l'extérieur	0	1	0	2	0	0	0	1	0	0
c) enfants domiciliés au Locle	1	0	0	1	0	0	0	0	2	0
d) enfants domiciliés à l'extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des inhumations	12	10	4	11	1	9	7	7	9	11
Nombre des dépôts d'urnes										
a) sur des nouvelles concessions "A"	5	1	4	1	0	4	5	2	3	4
b) sur des concessions "A" existantes	15	11	18	15	18	11	13	15	6	15
c) sur des nouvelles concessions "B"	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
d) sur des concessions "B" existantes	1	0	1	0	1	4	0	0	0	0
e) sur des nouvelles concessions aux murs cinéraires	17	6	12	5	7	7	9	9	8	13
f) sur des concessions aux murs cinéraires existantes	7	4	14	13	10	12	11	5	7	7
g) sur des tombes d'inhumés	7	11	8	5	5	11	4	9	13	11
h) sur la tombe anonyme (jardin du souvenir)	20	27	27	23	25	22	25	26	18	17
Total des dépôts de cendres	72	60	84	62	67	71	67	66	55	67
Nombre de concessions échues										
a) ayant été renouvelées	29	34	24	32	40	24	29	21	29	33
b) n'ayant pas été renouvelées	26	25	24	28	32	23	17	19	19	17
Total des concessions échues	55	59	48	60	72	47	46	40	48	50
Location des chambres mortuaires à l'Hôpital du Locle										
a) personnes domiciliées au Locle	53	41	46	41	37	40	41	27	46	37
b) personnes domiciliées à l'extérieur	13	26	19	14	19	15	17	11	10	9
Total des locations de chambres mortuaires	66	67	65	55	56	55	58	38	56	46
Descriptif résumé des emplacements existants dans notre cimetière de Mon-Repos dont l'ouverture remonte à 1906 :										
Unités libres										
1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela.	364	383	388	400	416	432	408	420	435	444
42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes	4	6	8	9	6	9	11	11	12	13
408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs	58	58	54	53	56	64	62	63	44	36
Inhumations : 9 secteurs en exploitation (inhumés dès 1924) dont 1 réservé aux enfants de moins de 10 ans. 8 secteurs de 1906 à 1923 ont tous été désaffectés, 4 d'entre eux ont été rouverts à d'autres sépultures depuis. La durée de maintien des tombes d'inhumés est limitée au besoin de rouvrir un ou plusieurs secteurs (minimum 60 ans, art. 32 Règlement communal du cimetière du 4 juillet 2012)										

Commentaires sur l'année 2020

Les chiffres ci-dessus appellent peu de commentaires. Il faut cependant relever :

- 66 % des concessions échues ont été renouvelées (pour 10 ou 20 ans sous condition d'entretien régulier pour les concessions A et B et pour 10 ou 20 ans entretien inclus pour les Columbariums/murs cinéraires). Les concessions non renouvelées sont libérées et rejoignent le grand nombre d'emplacements libres.
- 11 inhumations soit un nombre supérieur à la moyenne de ces dix dernières années qui est de 8. À noter qu'une des inhumations a eu lieu dans la ligne réservée du secteur multiconfessionnel créé en 2011. Ladite ligne accueille 3 sépultures depuis sa création.
- Un nombre de dépôts de cendres (67) totalement dans la moyenne décennale (67), avec la répartition suivante : Jardin du Souvenir (tombe anonyme) = 25% des dépôts ; Concessions A et B = 28% des dépôts ; « Columbariums » (murs cinéraires) = 30% des dépôts et enfin sur des tombes d'inhumés = 17% des dépôts.
- Au centre funéraire communal, situé rappelons-le dans l'Hôpital du Locle, on relève une occupation des chambres mortuaires inférieure à la moyenne décennale : 46 défunts ont transité par le centre (moyenne décennale = 56).

Au niveau des personnes qui s'occupent de la gestion du cimetière, c'est une très agréable habitude depuis 2004 mais il est important de féliciter notre jardinier-concierge M. Charles-Albert Faivre pour la parfaite gestion du site. Il est judicieux d'associer à ces félicitations l'entreprise horticole Bernard Frey, l'équipe communale de la Voirie, les pompes funèbres et les marbriers.

Du côté administratif, assumé par l'équipe du Contrôle des Habitants, on note une fois de plus un travail exécuté et suivi à la satisfaction entière des familles concernées.

Dépenses particulières réalisées en 2020 :

- Au mois d'avril nous avons dû recourir à la location coûteuse (Fr. 6'327.40) d'une autogrupe pour l'abattage urgent de 5 grands arbres. La location a été faite auprès de l'entreprise spécialisée GYGER Levages à Cornaux.

À noter que cette dépense imprévue a provoqué le report à 2021 de la suite des travaux d'assainissement des plus anciens Columbariums (voir rapport de gestion 2019).

BUREAU D'OBSERVATION – COSC

Dépôts

Le BO (bureau d'observation) a enregistré une diminution de la quantité des pièces facturées de 9.40 % par rapport à 2019. Le chiffre d'affaires étant en partie dépendant de prestations diverses commandées en sus des travaux de certification habituels, celui-ci accuse une baisse de 12.9 %.

Cette diminution est en partie due à l'apparition de la pandémie de COVID-19 et la fermeture du BO entre le 12 mars et le 6 avril et les fermetures de nos déposants qui n'auront pas rattrapé les volumes prévus lors de la suite de l'année

Il n'y a pas eu d'intervention de la direction du COSC pour réorienter certains dépôts à des fins d'équilibrage malgré les disparités entre les 3 BO.

Sur l'ensemble des dépôts facturés, le COSC a enregistré une diminution du nombre de pièces de 26,4 % en 2020, soit 1'790'00 pièces par rapport à 2'337'129 pièces en 2019. Le BO du Locle a facturé 712'985 pièces, soit un peu plus du 39% du total des dépôts du COSC pour un budget estimé à 700'000 pièces. Les prévisions de dépôts pour 2020 ont été estimées à 700'000 pièces, cependant les chiffres annoncés par les déposants à fin 2019 pour 2020 sont nettement plus optimistes avec des prévisions de plus de 840'000 pièces.

Comme à l'accoutumée, le BO a travaillé 350 jours avec une fermeture de 2 semaines en fin d'année pour effectuer les travaux de maintenance.

Direction

Conformément à la Convention, la Commune du Locle met à disposition du COSC l'infrastructure nécessaire à son bon fonctionnement, à savoir les locaux et le personnel.

Le COSC, quant à lui, fournit toute la partie technique et métrologique nécessaire à l'opérationnel.

Concernant la gouvernance du BO, le responsable assiste régulièrement à des séances du comité de gestion (CG) réunissant la direction du COSC et les responsables BO pour traiter et solutionner les affaires courantes et à venir, dans un esprit de collaboration et d'entente mutuelle.

Accréditation

« Reconnaissance formelle de la compétence d'un organisme d'étalonnage, d'essai, d'inspection ou de certification à effectuer des essais ou des évaluations de conformité définis selon des exigences fixées au plan international ».

L'accréditation délivrée par le service d'accréditation suisse (SAS) doit être renouvelée tous les 5 ans. Entre les périodes de réaccréditation, des audits de surveillance sont effectués tous les 18 mois environ. Un d'audit de surveillance du SAS a eu lieu au mois de décembre de cette année, le résultat de cet audit n'est pas encore connu à ce jour, mais ne devrait pas faire apparaître de non-conformité.

Le COSC a été réaccrédité par le SAS pour 5 ans en date du 1^{er} juillet 2016. La prochaine réaccréditation aura donc lieu lors de l'année 2021, cette réaccréditation, est programmée pour le mois de février 2021. Pour mémoire c'est dorénavant l'association COSC qui est accréditée et non plus les BO. Les BO sont considérés par le SAS comme des filiales du COSC et peuvent ainsi bénéficier des accréditations délivrées au COSC.

Le COSC est donc accrédité selon la norme ISO 17025 sous 2 rubriques : laboratoire d'étalonnage (SCS) et laboratoire d'essais (STS). En parallèle et pour respecter les principes du SAS, le COSC est également accrédité selon la norme ISO 17065 comme Organisme de certification de produits (SCESp) : garde-temps mécanique et à quartz. Les 3 BO étant assimilés à des filiales du COSC, strictement identiques, les audits du SAS pourront être faits partiellement dans l'un ou l'autre BO et le COSC sera donc lui systématiquement audité.

La responsabilité de la bonne application et du respect des normes vis-à-vis du SAS incombe à la direction du COSC.

Audit d'amélioration continue

A la demande du CA, deux membres de la commission technique, issus des milieux horlogers sont chargés de réaliser approximativement tous les deux ans un audit dit d'amélioration continue, pour évaluer les améliorations possibles, tout en favorisant l'harmonisation des processus de certification des pièces qui nous sont confiées. La direction du COSC, les 3 BO et un partenaire externe du COSC sont audités.

Il n'y a pas eu d'audit de ce type en 2020 pour cause de COVID-19, celui-ci aura lieu courant 2021.

Personnel

Retraite

Pas de départ en retraite en 2020

Engagement / départ

1 collaboratrice a été passée de contrat CDD à CDI.

3 collaborateurs / trices en contrats CDD n'ont pas été reconduits.

5 employés auxiliaires ont arrêté leur activité, 1 employé auxiliaire est arrivé, 2 employés auxiliaires en congé de longue durée sont de retour.

Effectif du personnel au 31.12.2020

À fin 2020, le BO du Locle compte 20 collaborateurs / trices fixes employés aux travaux de certification, 1 collaborateur fixe employé uniquement aux travaux de conciergerie et 28 employés auxiliaires.

Déposants

Le BO du Locle enregistre la plus grande variété de produits, d'où un surcroît de travail en comparaison au bureau de St-Imier et Bienne. Ce phénomène est en partie dû à la composition du tissu économique de notre région. Même si certains de nos déposants ont un volume de dépôts relativement modeste, ils ont souvent besoin d'un support technique dans leurs démarches. De nombreuses visites ont lieu dans nos locaux, favorisant ainsi une meilleure compréhension de nos problèmes respectifs au travers d'échanges fructueux.

Locaux

Selon la décision du conseil d'administration, la prérogative est d'avoir des BO volontairement surdimensionnés de telle manière à pouvoir absorber la production d'un BO qui serait momentanément dans l'incapacité de produire. Actuellement et au vu de l'augmentation constante des dépôts de ces dernières années, il s'avère que les locaux ne pourront plus garantir cette prérogative si cette évolution devait perdurer.

Des contraintes techniques très strictes doivent être respectées pour assurer la certification des instruments qui nous sont confiés, notamment au niveau de la stabilité et du contrôle permanent des conditions environnementales : température, humidité, particules en suspension dans l'air.

Les moyens techniques installés dans nos locaux satisfont pleinement au respect des conditions d'environnement pour la certification et le confort du personnel.

Energie

La consommation électrique est stable en légère baisse de 4.6% : 222'594 Wh en 2020 contre 233'385 kWh en 2019.

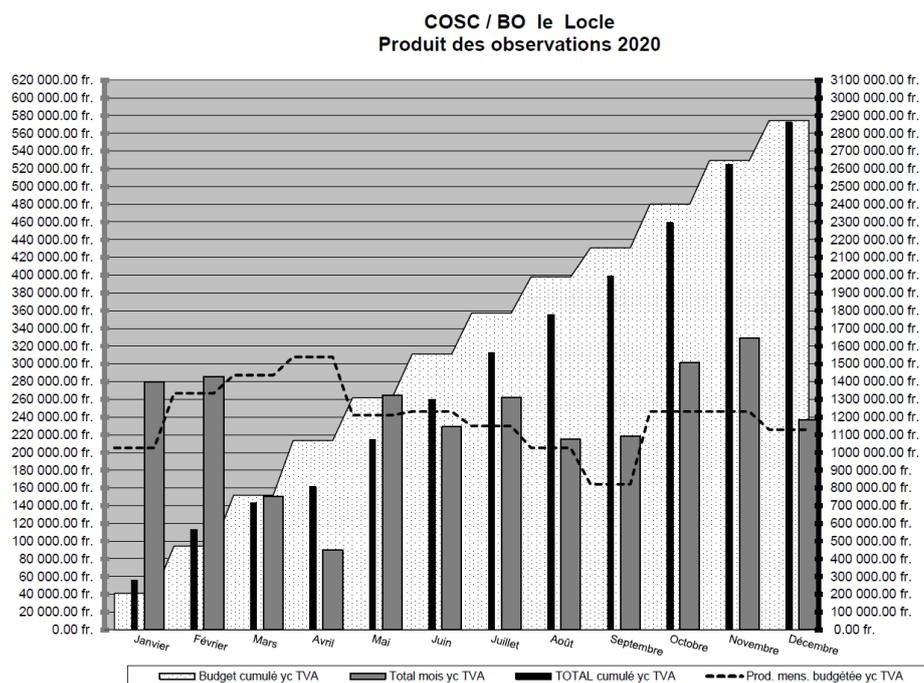
La consommation énergétique de la chaudière à gaz de secours devrait être stable à env.10'500KWh contre 10'355 kWh en 2019, les chiffres définitifs n'étant pas connus à la période de bouclage.

Le BO consomme principalement la chaleur produite par l'installation de chauffage de la PPE Le Phare.

Production

Le graphique ci-dessous illustre le produit des observations pour l'année 2020.

Les recettes s'élèvent à Fr. 2'845'160.75 TTC, budgétées à Fr. 2'872'359. --



En volume facturé, les dépôts 2020 se répartissent comme suit :

	Mvts	Cumul mvts	Global yc TVA	Cumul global
Janvier	71 085	71 085	fr. 279 550.85	fr. 279 550.85
Février	69 661	140 746	fr. 285 462.45	fr. 565 013.30
Mars	36 647	177 393	fr. 150 518.70	fr. 715 532.00
Avril	23 080	200 473	fr. 89 854.00	fr. 805 386.00
Mai	64 783	265 256	fr. 264 691.65	fr. 1 070 077.65
Juin	52 272	317 528	fr. 212 498.45	fr. 1 282 576.10
Juillet	68 347	385 875	fr. 261 974.00	fr. 1 544 550.10
Août	52 545	438 420	fr. 215 071.25	fr. 1 759 621.35
Septembre	54 159	492 579	fr. 218 301.55	fr. 1 977 922.90
Octobre	75 484	568 063	fr. 301 110.70	fr. 2 279 033.60
Novembre	85 170	653 233	fr. 329 058.60	fr. 2 608 092.20
Décembre	59 752	712 985	fr. 237 068.55	fr. 2 845 160.75
Total	712 985		fr. 2 845 160.75	

Pour rappel, la quantité de mouvements déposés au COSC dépend directement du marché horloger.

SERVICE DES EAUX

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (puits, chaîne de traitement, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos SA. Les actifs liés à cette activité restent comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos SA, qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie et hydrologie

En 2020, il est tombé 1'304 mm de précipitations, contre 1'376 mm en 2019.

La moyenne annuelle des 81 dernières années se situe à 1'467 mm, avec un maximum de 1'967 mm en 1999 et un minimum de 957 mm en 1964.

Zones de protection

Les zones de protection ont été sanctionnées en 2015 par le Conseil d'Etat.

En 2017, celle des Eplatures a été élargie et celle du puits Verger a été déclassée à cause de l'abandon de l'exploitation de ce puits. À la demande du SCAV, le puits de la Combe-Girard a été mis hors service en décembre 2017, en attendant que le conflit d'intérêts concernant la présence de jardins potagers sur la zone de protection S1 soit résolu.

En 2018, la Ville du Locle a décidé d'abandonner le puits Rolex et le déclasser de sa S1, qui a été englobée dans la S2 du puits de France.

L'étude entreprise pour déterminer l'origine de la contamination de l'eau de la nappe alimentant le puits de France par du perchloréthylène est toujours en cours.

Stockage d'eau brute

Les cuves du réservoir des Jeanneret et la cuve de mélange de l'usine centrale n'ont pas été lavées en 2020, elles le seront début 2021.

Puits et captages

Puits des Envers

Environ 1026 heures de pompage (~86'000 m³ évacués au Bied) ont été nécessaires pour maintenir le niveau de la nappe en dessous de la limite d'inondation.

Puits de la Combe-Robert

La pompe immergée n° 2 et le tuyau d'aspiration ont dû être remplacés en septembre.

Puits des Jeanneret

La tuyauterie et les armatures ont été remplacées en janvier.

Chaîne de traitement (CTE)

La chaîne de traitement a fonctionné normalement. Des travaux d'entretien et de maintenance ont été effectués. Les cuves de la station n'ont pas été lavées en 2020, elles le seront début 2021.

Réservoirs

Réservoir du Communal

Les cuves du réservoir n'ont pas été lavées en 2020, elles le seront début 2021.

Réservoir du Voisinage

Les cuves d'eau traitée ont été lavées en janvier 2020.

Eau de secours

SIVAMO

Les ressources locales étant suffisantes, il n'y a pas eu besoin de recourir à un soutirage d'eau complémentaire au volume sanitaire annuel souscrit de 84'027 m³.

La qualité de l'eau en provenance du SIVAMO est conforme aux normes et le taux de chlore est satisfaisant.

Télégestion

3'207 alarmes ont été traitées en 2020 : 2'225 indicatives, 710 en priorité secondaire et 272 urgentes.

Des synergies entre les systèmes du Locle et du SEVAB ont été créées, à la suite de la mise à jour de la télégestion de ce dernier.

La vanne motorisée de rejet des adductions "Ouest" a été remplacée sous l'usine centrale.

Le moteur de la pompe 2 d'eau brute à la CTE, ainsi que le démarreur ont été remplacés et l'intégration dans les automates a été réalisée.

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Afin de garantir la pérennité du réseau de distribution, les conduites ont été remplacées dans les secteurs suivants :

- Communal
- Entre la route des Monts et le Chemin Pillichody

Fuites

9 fuites (9 en 2019) ont été réparées en 2020, dont 6 dues à la corrosion.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 17 occasions : 2 fuites, 3 alarmes qualité de l'eau, 3 défauts d'appareil, 1 problème sur le pompage, 6 défauts de transmission et 2 défauts d'électricité.

Statistiques du réseau

Les longueurs 2020 figurent dans le tableau ci-après :

	2020 (mètres)
Réseau de transport	20'461
Réseau de distribution et hydrantes	43'631
Branchements normaux, communs, internes et fontaines	34'497
Conduites de refroidissement et vidanges	505
Longueur totale	99'094

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien (mètres)	224	234
Taux de renouvellement [%]	0.53 %	0.69 %

Des différences existent entre 2019 et 2020 sur les longueurs du réseau de transport et de distribution en raison d'une réattribution des fonctions. Certaines conduites de distribution ont été redéfinies comme des conduites de transport afin d'uniformiser la caractérisation du type de fonction des conduites sur l'ensemble des réseaux gérés par le Service des Eaux de VITEOS.

Fontaines publiques

Sur les 32 fontaines publiques de la ville, 7 sont utilisées comme purges permanentes en bout de réseau. Les 25 autres sont ornementales; leur consommation et leur entretien sont facturés directement à la ville. La fontaine du Casino est restée hors service toute l'année car l'entretien de son bassin est très contraignant (bassin toujours sale, rempli de sable et de déchets en tout genre).

Ventes d'eau

	2020	2019
Eau vendue (y. c. SEVAB)	725'000 m ³	825'000 m ³
Moyenne journalière par habitant pour Le Locle	198 litres	218 litres
Livraison à des tiers (SEVAB)		
Eau livrée par le SEVAB	1'838 m ³	1'521 m ³
Eau livrée au SEVAB	26'740 m ³	35'080 m ³
Vente au SEVAB	24'902 m ³	33'559 m ³
Différence avec l'année précédente	-8'657 m ³	-35'088 m ³
ou	-25.8 %	-51.1 %

Afin d'alimenter les hameaux du Prévoux et de L'Ecoualta, 1'838 m³ d'eau ont été soutirés sur le réseau du SEVAB.

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

	2020	2019
Pose de nouveaux compteurs	9	1
Dépose de compteurs	1	1
Remplacement de compteurs	138	76
Nb de compteurs en service au 31 décembre	1'656	1'648
Contrôles périodiques d'installations	99	62
Nb d'installations périodiques non conformes	40	20

Secteur Qualité

Une permanence téléphonique "Piquet qualité" est en place depuis 2015. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, appuie un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Depuis juillet 2015, après une interruption d'une année, le réseau du Locle est à nouveau désinfecté avec du chlore. Parallèlement, la surveillance en continu de la qualité de l'eau a été renforcée, avec l'installation de nouveaux appareils au réservoir du Voisinage, au Saignolat, au retour de réseau à la CTE et à la chambre des Monts, afin de détecter en temps réel une contamination chimique ou microbiologique. Des alarmes provoquées par ces appareils en cas de dépassement des seuils établis permettent ainsi une réaction dans les meilleurs délais.

Un cytomètre en flux en continu a été installé en 2017 à la sortie du bassin d'eau traitée de la CTE. Il permet la quantification du nombre total de cellules (TCC) et du nombre de cellules vivantes (ICC) avec prélèvement d'un échantillon toutes les 2 heures. En février 2019, des seuils d'alarme ont été établis pour le nombre total de cellules (TCC) et le nombre de cellules vivantes (ICC). Des alarmes provoquées par le changement d'éléments de l'ozonation et pendant le rétro-lavage du filtre bicouche montrent leur efficacité à indiquer un changement significatif de la qualité de l'eau.

Autocontrôle

En 2020, des campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur. La qualité de l'eau du réseau du Locle a globalement respecté les valeurs maximales tout au long de l'année.

Qualité

14 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2020.

L'eau du réseau du Locle est bien minéralisée. C'est une eau dure, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, peu sulfatée et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates ont varié de 5.8 à 6.7 mg/l en 2020.

Eaux brutes

En 2020, 77 échantillons des sources et des puits du Locle ainsi que des étapes de traitement dans la CTE ont été analysés sur 13 points de prélèvement (tableau 1), dont 53 concernent le contrôle hebdomadaire du puits de France afin de surveiller d'éventuelles influences du chantier Rolex. Leur composition chimique est stable tout au long de l'année et la qualité bactériologique varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques. Les 10 dépassements observés pour les silicates (5 mg/l) confirment la présence naturelle de cet élément dans les sources du Locle. Les 3 dépassements pour les chlorures (40 mg/l) montrent l'influence du salage de la H₂O sur ces captages. Ce composé dépasse régulièrement la norme en hiver à la combe des Enfers et au puits de la Maladière.

En raison des travaux sur la S2 du puits de France, des analyses hebdomadaires ont été effectuées toute l'année sur l'eau du puits. Elles montrent que la concentration de perchloroéthylène a augmenté à environ 30 µg/L dès l'arrêt des pompes dans le chantier. Le niveau du puits est revenu à environ 11 m.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau du réseau du Locle en 2020

Campagnes	Types d'analyses	Échantillons analysés
Eaux brutes : Sources + CTE	Microbiologie et physico-chimie	25
	Micropolluants	1
Réservoirs, réseau, CTE, fontaines, hivernages	Microbiologie et physico-chimie	60
	Micropolluants	1
	Cytométrie en flux	38
Extrémités de réseau	Microbiologie et physico-chimie	13
	Cytométrie en flux	79
Chantiers	Microbiologie et physico-chimie	20

Eaux traitées (réseau et CTE)

60 échantillons ont été analysés dans le réseau. 2 dépassements de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) et 1 pour les entérocoques n'ont pas été confirmés lors d'une seconde analyse. 3 légers dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l), ainsi que 5 dépassements pour les silicates (5 mg/l) ont été enregistrés. Ces non-conformités ne présentent pas de danger pour la santé des consommateurs. Les autres paramètres analysés sont conformes. Un exemple des résultats obtenus dans le réseau loclois est fourni dans le tableau ci-après.

Résultats des analyses de l'eau prélevée à la Résidence le 22 juillet 2020

Hydrogénocarbonates	mg/l	361.8	Sodium	mg/l	9	Fluorures	mg/l	<0.1
Chlorures	mg/l	17.9	Potassium	mg/l	1.5	pH	-	7.7
Nitrates	mg/l	6.3	Magnésium	mg/l	14.3	Dureté totale	°f	32.2
Sulfates	mg/l	9.6	Calcium	mg/l	106	Conductivité	µS/cm	612

Micropolluants

Une campagne d'analyses sur 164 micropolluants organiques a été effectuée en juin 2020. Font partie des substances analysées des pesticides, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des métabolites de chlorothalonil.

Aucune des substances analysées n'a été détectée, ni dans l'eau brute, ni dans l'eau traitée, malgré les méthodes d'analyses ultraperformantes, qui permettent de déceler des concentrations de l'ordre de 10 ng/l, selon les substances.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides. Pour ceux-ci, la norme en vigueur est de 100 ng/l (0.1 µg/l) par substance. Cette valeur est considérée comme une valeur maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurales suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/l.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau du Locle sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Secteur bureau technique eau

Projet de réseau d'eau Beauregard

Le rapport final avec le devis mis à jour est terminé. Plusieurs séances se sont tenues avec les représentants des Services de l'Etat, ainsi qu'avec les Conseillers communaux des deux Communes (Le Locle et Les Brenets) concernés.

Un courrier d'information a été envoyé en fin d'année aux propriétaires concernés, en remplacement de la séance d'information qui aurait dû avoir lieu en automne 2020 mais qui a dû être annulée en raison de la situation sanitaire.

La création d'un nouveau réseau d'eau potable engendrant un accroissement de la production d'eaux usées, la question de l'évacuation de celles-ci a été abordée.

À la demande du SENE, un PGEE hors zone devra être réalisé en parallèle au projet d'adduction. Celui-ci débutera par le secteur de Beauregard et sera ensuite étendu à l'ensemble du territoire hors zone de la Commune.

Des entretiens individuels seront organisés au début de l'année 2021 avec tous les propriétaires afin de préciser leurs besoins, ainsi que leur intérêt.

Développement du réseau Le Crozot

À la suite de la demande d'habitants du secteur Crozot et Combe-Jeanneret d'être raccordés au réseau d'eau potable, une étude de faisabilité a été effectuée en 2019. Ce projet sera repris en cours d'année 2021.

CTE - Renouvellement de l'étape d'ozonation

L'étude pour le renouvellement de l'étape d'ozonation de la chaîne de traitement (CTE), comprenant également une mise à jour du PGA (Plan Général d'Alimentation en eau) s'est terminée en juillet 2020. Elle a débouché sur une demande de crédit de CHF 660'000.- acceptée par le Conseil général le 24 septembre 2020.

Les appels d'offres seront lancés au début de l'année 2021 et les travaux devraient se dérouler durant l'été de la même année, ceci afin de bénéficier d'une période où la consommation d'eau est réduite, minimisant ainsi les achats d'eau au SIVAMO durant l'arrêt de la station (arrêt complet limité à une semaine).

ECLAIRAGE PUBLIC

	2019	2020	Différence
Puissance installée [kW]	142	126	-16
Nb ensemble lumineux ¹⁾	1'366	1'368	2
Nb de luminaires ²⁾	1'394	1'398	4
Nb de lampes ³⁾	1'417	1'406	-11
<i>Types de lampes</i>			
Fluorescent	9	9	0
Iodures métalliques	85	81	-4
Sodium	623	534	-89
Mercure	0	0	0
LED	701	782	81

1) Emplacement composé d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

2) Luminaire équipé d'une ou plusieurs sources lumineuses

3) Source lumineuses

Les lampes LED représentent plus de 55% de l'éclairage public de la ville du Locle.

Les baisses successives de consommation sur les 11 dernières années représentent 48%, dépassant ainsi les objectifs fixés.

